

Jean l'aîné, ne sait pas signer, b 25.8.1639
Fontaine-Mâcon, p Jehan fils de Jehan GAMBIE
& Allexandre fils de Claude LOY, m Anne fille
de Pierre GUICHART, † & (†) 13.6.1695 La
Chapelle-Godefroy³⁸⁷, ∞ 13.2.1668 La Chapelle-
Godefroy à Anne GALLOIS, fille de Jean G.

Charlotte, b 31.3.1641 Fontaine-Mâcon, p Charle
DE CHAMBRE, Ecuyer, Sieur de Quinse,
Seigneur de la Maison Rouge, lieutenant de la
compagnie de Monsieur Saint Vincant, m
Damoyselle Chaterine DE CHAMBRE &
Damoyselle Anne DE CHAMBRE, filles de †
Simon DE CHAMBRE, Ecuyer

Edmée, b 22.3.1643 Fontaine-Mâcon, Guillaume
fils de Jehan GAMBIE, m Edmée VERNIER,
épouse de Jehan BOUDIER & Francoys fils de
Pierre GUICHART

Laurant, b 23.4.1648 Fontaine-Mâcon, p Laurant
GUICHART, m Louys fille de † Guillaume
BERTIN

Paquette, b 8.4.1651 Fontaine-Mâcon, p Guillaume
FRANCOIS, m Michelle REGNAULT

Guillaume, b 27.8.1653 Fontaine-Mâcon, p
Guillaume REGNAULT, m Nicole JOURDAIN

LUCE

A. Jean, sabotier, de Rigny-le-Ferron, ∞ 22.11.1678 à
Marguerite PARIS, fille de Jean P. et Jeanne
FOURNIER, † /1678

LUTAUT

A. Edmé, ! en 1585, ∞ à Barbe DUPUIS, peut-être fille
de Lionnet D. et Charlon

Edmé LUTAUT, mari de Barbe DU PUIS, paye
censive au seigneur de Saint-Aubin en 1585³⁸⁸.

M

MABILLE

A. François, ∞ à Adrienne POTHIER
François, natif de Beauvais, ° ca 1661, (†)
23.10.1678

MAGERT

A. Jean, vigneron, ne sait pas signer, demeurant au
Plessis-Mériot, ! en 1689

MAHAULT

A. Louis, Messire, vénérable et discrète personne,
signe: L Mahaulx, prêtre chapelain de Madame
l'abbesse du Paraclet, ! en 1645-1666

MAHON

A. Jeanne, Honnête Femme, signe: Jeanne Mahon,
de Nogent/Seine, ! en 1718

MAIGNOLLE

A. Etienne, marchand quincailler, du Quercy,
paroisse de Martignac, (†) 1.9.1678

MAILLARD

A. NN.
Marie, Honnête Femme, ° ca 1632, (†) 10.12.1673
"proche l'autel de la Ste Vierge", ∞ à Jean
PINSON, † /1673
Nicolas, ! en 1673

MAISTRE

Ancienne famille de Saint-Aubin mentionnée dès la fin
du XVème siècle avec Gérard.

A. Gérard, ! en 1488-1490

Gérard MAISTRE apparaît dans le censier de
l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin en 1488. Il déclare,
à cause de Guillemain LE GALLOIS dit Guillot, la
moitié d'une propriété rue aux Raales qui fut au père
dudit Guillemain¹.

¹ En 1488-1490, Gerard MAISTRE, déclare au censier de
l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

➤ à cause de Guillm. LE GALLOIS d. Guillot pour la
moitié de l'accin, cour, jardin et pourpris qui fut au feu
père dudit Guillm. à Saint-Aubin rue au Raalle

³⁸⁷ En présence de sa femme et ses enfants

³⁸⁸ Edmé LUTOT, à présent mari de Barbe DU PUIS,
paye censive à Saint-Aubin en 1585 [AD 10 - E* 2881]

B. Nicolas l'aîné, ! en 1541-1578, † /1583, probablement † 1578/1579, ∞ 26.5.1573 à Jeanne MALSIGNON ou MATIGNON, teste & obiit le 24.1.1574, ∞(1) à Marquette LA RIBE

∞(2) à Thomette, ∞(2) 19.6.1583 à Quentin MAROT, de Gélannes, fils de Barthélémy M., † /1583

Nicolas MAISTRE est cité à Saint-Aubin dans une liste d'habitants dressée en 1541².

Nicolas MAISTRE paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1559 et 1578. A partir de 1571, il apparaît comme Nicolas MAISTRE l'aîné³.

Nicolas MAISTRE l'aîné déclare en 1572 au censier de Saint-Aubin une maison rue aux Raales. Il signe sa déclaration "Nicolas Mesttre" avec paraphe⁴.

contenant environ 1 arpent entre Symon GILLE et les hoirs P.rin GILLE, le pavé de ladite rue et la rivière & lesdits hoirs Perin GILLE (plus tard Jeh. SYMON tient, puis à Maître Bon CLEREAU) [AD 10 - 24 H 115 & 118]

2 Nicollas MAISTRE est cité dans une liste d'habitants de Saint-Aubin le 25.10.1541 [AD 10 - E* 2860]

3 Nicolas MAISTRE paye censive à Saint-Aubin en 1559-1563; il paye pour Jehan ROBERT (les hoirs) en 1562-1571 (il est dit l'aîné en 1571); il paye avec Claude DESQUAINS pour la fabrique de Saint-Aubin en 1563; il paye à la décharge de Thibault GUEU en 1566; il paye pour Catherine, veuve de Pierre MOSART, Nicolas DUCLOZ et Sébastien MAROTTE en 1563-1564; il paye à la décharge de François BENOIST en 1564-1565; il paye à la décharge de Nicolas DUCLOZ en 1566; Nicolas MAISTRE l'aîné paye pour lui et ses enfants en 1572-1573; il paye à la décharge de Jehan GRATTEY en 1572; il paye pour Pierre CHAULMART en 1573, 1575; il paye en 1574-1575, 1577-1578 [AD 10 - E* 2881]

4 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 26.10.1572 de Nicolas MAISTRE l'aîné, qui signe "Nicolas Mesttre" avec paraphe, pour 23 articles dont:

- un accin contenant la moitié de cinq quartiers auquel y a maison, grange, étable en la rue aux Raales, entre Thibault GUEU et les hoirs Jeh. VOITURIN, ladite rue et les pasture
- demi-arpent 8 cordes de terre près d'illec, entre Messire Nicole DESQUAINS et Nicolas MAISTRE le jeune, sur la rue aux Raales et Jerosme COLLART à cause de sa femme
- un quartier 20 cordes de terre en ce même lieu, entre les hoirs Ambroise SYMON et les hoirs Nicolas GILLES, ladite rue aux Raales et les hoirs Jeh. ROUSSAT
- trois quartiers de terre et vigne près des vignes dudit Saint Aubin, entre Ysaac GALLOIS et Nicolas GALLOIS, le chemin ferrant et plusieurs
- un arpent de terre au dessus des Closeaulx, entre Nicolas MAISTRE le jeune et les hoirs Ambroise SYMON, le chemin ferrant et Messire Nicolas DESQUAINS
- la moitié de cinq quartiers de terre en ce même lieu, entre les hoirs Guillm. DESQUAINS et le chemin ferrant, lesdits hoirs Guillm. DESQUAINS et Nicollas GALLOYS

Nicolas MAISTRE est sans doute le père de Nicolas le jeune car dans le censier de Saint-Aubin, Nicolas l'aîné apparaît pour la dernière fois en 1578 alors que Nicolas le jeune paye pour feu son père en 1579 et 1580. Quentin MAROTTE (époux de la veuve de Nicolas MAISTRE l'aîné) paye censive pour les enfants de Jean MAISTRE en 1584 et 1585. Nicolas MAISTRE l'aîné entre 1573 et 1575 et Nicolas MAISTRE le jeune entre 1577 et 1582 payent censive pour le même Pierre CHAUMARD.

Nicolas MAISTRE le jeune, les enfants de Jean MAISTRE et Jérôme COLLARD, à cause de sa femme Perrette MAISTRE déclarent chacun entre 1572 et 1574 le tiers de plusieurs articles qui forment un tout.

Nicolas MAISTRE l'aîné est le père de:

Jean, ∞ à Jeanne GARNIER

Perrette, ∞ à Jérôme COLLARD

Nicolas le jeune, ∞ à Anne PINEY

B.1. Jean, ! en 1563-1569, † 1569/1570, ∞ 1562/1563 à Jeanne GARNIER, ∞(1) à Nicolas GILLES, ∞(3) à Quentin DUCLOS, ! en 1574

Jean MAISTRE paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1563 et 1569, mais dès 1570 sa veuve (Jeanne GARNIER) puis ses enfants le remplacent. En 1563 et 1570, les MAISTRE déclarent leur censive avec Jean GILLES, probablement frère de Nicolas GILLES, premier époux de Jeanne GARNIER. La censive des enfants de Jean MAISTRE est payée par Quentin DUCLOS (époux de Jeanne GARNIER) entre 1574 et 1575, par Nicolas MAISTRE le jeune, leur tuteur, entre 1577 et

-
- trois quartiers de terre près du chemin qui monte de Courclain à Ponts, entre Messire Nicole DESQUAINS et plusieurs, Monsieur de Saint-Aubin et les hoirs Estienne MERLIN
 - demi-arpent de terre au lieudit la vigne des fontaines, entre Savoie DESQUAINS et la veuve Denis BENOIST, ladite Savoie DESQUAINS et -
 - 21 cordes de vigne et pelex en la coste des vignes de Saint-Aubin, entre les hoirs de Jehan MAISTRE et plusieurs, les hoirs Jehan VOITURIN et -
 - trois quartiers de terre cinq cordes à la cave à la prende femme, entre Monsieur et les enfants P.re SOUYNOT, Monsieur et lesdits SOUYNOT
 - 20 cordes de terre au lieudit les Murs Huot, entre P.re SYMON et Martin DE SAINT AMOUR, Martin VOITURIN et le chemin qui va de Saint Aubin au Paraclat
 - trois quartiers et demi de terre au lieudit la Tavelle, entre Nicolas GALLOYS et les religieuses du Paraclat, le chemin de Troyes et un chemin
 - un arpent cinq perches de terre en ce même lieu, entre Jeh. GALLOYS l'aisné et ledit Martin DE SAINT AMOUR, le chemin de Troyes et le chemin -
 - trois quartiers de terre au lieudit la terre aux Migourdins, entre les hoirs P.rin ALLAIS et la veuve Guillm. POPPILLART, le chemin de l'Estrey et un autre chemin qui va du Paraclat à Treignel
 - la moitié d'une maison, crouppe, jardin et accin entre Jeh. SOMMILLON et Claude COLLET [AD 10 - E* 2875 & E* 2882]

1582, par Jérôme COLLARD (époux de Perrette MAISTRE) entre 1581 et 1585, et enfin par Quentin MAROTTE (époux de Thomette, veuve de Nicolas MAISTRE) entre 1584 et 1585⁵.

En 1574, Quentin DUCLOS fait une déclaration au censier de Saint-Aubin comme tuteur des enfants de Jeanne GARNIER, sa femme, et feu Jean MAISTRE⁶.

En 1582, Nicolas MASSEY fait une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclét à Saint-Aubin tant pour lui que pour les héritiers de feu Jean MAISTRE. Il déclare une maison "au Vasse"⁷.

Les enfants de Jean MAISTRE et Jeanne GARNIER sont:

5 Jehan GILLES et Jehan MAISTRE payent censive à Saint-Aubin en 1563, 1566-1569; sa veuve et Jehan GILLES payent en 1570; Quentin DUCLOZ paye pour ses enfants en 1574-1575; Nicolas MAISTRE le jeune paye pour eux comme leur tuteur en 1577-1582; Jerosme COLLART paye pour eux en 1581-1583; Guillaume COLART paye pour eux en 1585; Quentin MAROTTE paye pour eux en 1584-1585 [AD 10 - E* 2881]

6 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 7.6.1574 de Quentin DUCLOZ, qui signe "Quantin Duclos" avec paraphe, tant en son nom que tuteur à cause de Jehanne GARNIER, sa femme, des enfants mineurs de feu Jehan MESTRE pour:

- une grange, cour, jardin avec des "seulx" à porcs, aïssance et appartenance d'icelle à Saint-Aubin, lieudit la rue au Raale, au bout de la maison qui fut à feu Laurens GILLES, entre Jehan GILLES et les hoirs Claude DESQUAINS, Claude COLAS et -
- une pièce de terre contenant un quartier et demi ou environ, au dessous des vignes de la coste de Saint Aubin, entre les hoirs Claude DESQUAINS et Martin TROTIN, les terres des garennes et Nicolas DUCLOS
- 30 cordes de terre en pré aux Seillons appartenant à la veuve dudit défunt Jehan MAISTRE, entre Estienne CAILLIET et Jehan GALLOIS, le chemin tendant à Quincey et la rivière d'Arduisson
- trois quartiers de terre à la Chaulme, entre les hoirs Marquet LARRIBE et P.re MAROTE, le grand chemin de Troyes et le chemin de la Chaulme
- une pièce de terre contenant demi-arpent ou environ au finage dudit Saint-Aubin, au lieudit Chauloe, entre Messire Nicole DESQUAINS et Jacques MERCIER, Messieurs et Claude COLAS
- une autre pièce de terre contenant trois quartiers ou environ près la coste des vignes de Saint-Aubin, entre Messire Nicole DESQUAINS et les hoirs Savoie DESQUAINS, les Sieurs et les hoirs Savoie DESQUAINS
- un quartier de terre audit finage lieudit "Lacane... la prende femme", entre Nicolas MAISTRE l'aisné et les hoirs P.re SUYNOT, Messieurs et les hoirs Maître Denis ANGENOST
- un quartier de terre au lieudit les chemins de Troyes, entre Nicolas MAISTRE le jeune et Jacques BENOIST, le chemin de Troyes et plusieurs
- 15 cordes de terre audit finage en la rue Chevre, entre Nicolas MAISTRE le jeune et les hoirs Jehan GALLOIS, Monsieur de St Aubin et la rue Chevre
- Taxé à 7 sols et 3/4 boisseau d'avoine. [AD 10 - E*

Barbe, marraine le 4.6.1583 d'une fille de Jean GILLES et mariée le 28.2.1588 à Nicolas GRILLAT. Barbe est dite fille de feu Jean MAISTRE dans les deux actes.

Marguerite, citée fille de feu Jean MAISTRE dans une déclaration de censive en 1593⁸.

B.2. Nicolas le jeune, laboureur, ! en 1572-1582, probablement ∞ à Anne PINEY, fille de François P.

Nicolas MAISTRE le jeune paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1573 et 1582. Entre 1574 et 1577, il paye comme tuteur des héritiers de feu Marguerite GALLOIS (sa belle-mère)⁹.

Nicolas MAISTRE le jeune est cité laboureur en 1575 alors qu'il prend en commun avec plusieurs autres laboureurs de Saint-Aubin le bail d'une pièce de 180 arpents de terre¹⁰.

Nicolas MAISTRE le jeune fait trois déclarations dans le censier du seigneur de Saint-Aubin en 1574. Il déclare entre autre:

2875]

7 Le 4.6.1582, dans le terrier l'Abbaye du Paraclét pour Saint-Aubin (révisé en 1673), Nicolas MASEY, qui signe, déclare tant pour lui que pour les héritiers de feu Jehan MAISTRE:

- une maison, grange, étable, cour, jardin et accin "au Vasse", entre la veuve POPILARD et Jehan JACOPIN, les pastures grasses et le chemin ferré [AD 10 - 24 H 118]

8 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Marguerite MAISTRE fille de feu Jehan MAISTRE paye censive en 1593 [AD 10 - E* 2883]

9 Nicolas MAISTRE le jeune paye censive à Saint-Aubin en 1573-1582; il paye comme tuteur des hoirs de feu Marguerite GALLOIS en 1574-1575, 1577; il paye pour 1 quartier de terre avec M... HUAT en 1574; il paye pour Pierre CHAULMART en 1577, 1579-1582; il paye comme tuteur des enfants de Jehan MAISTRE en 1577-1582; il paye pour feu son père, en 1579-1580; Estienne VOITURIN paye à sa décharge en 1581-1582 [AD 10 - E* 2881]

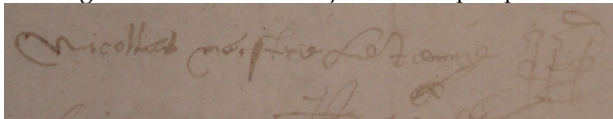
10 Le 24.5.1575, Ysaac GALLOYS, Nicolas GALLOYS, François GALLOYS, Loupvet ROUSSAT, Jehan SOMMILLON, Nicolas MAISTRE le jeune, Roulland MERLIN, Guillaume DUCLOZ (barré), Guillaume MIGORDIN et Anthoine DROUOT, tous laboureurs demeurant à Saint-Aubin, prennent à titre de loyer et pension de grains des religieuses du Paraclét 6 vingt et 18 arpents de terre labourable faisant partie de 9 vingt arpents à Saint-Aubin, "aux Mergers", pour 9 ans, soit:

- Guillaume MIGORDIN: 30 arpents et 1 quartier
- Loupvet ROUSSAT: 12 arpents
- SOMMILLON: 10 arpents
- les GALLOYS, ROUSSAT, MAISTRE, MERLIN, MIGORDIN et DROUOT: chacun 14 arpents 1/2

L'acte est signé: "Ysaac Galloys" avec paraphe, "N Galloys" avec paraphe, "François Galloys" avec paraphe, "Nicolas Maistre le jeune" avec paraphe, "Roulland Merlin" avec paraphe, "Guyllaume Mygordin" avec paraphe. Les ROUSSAT et DROUOT ne savent pas signer [AD 10 - 24 H 100]

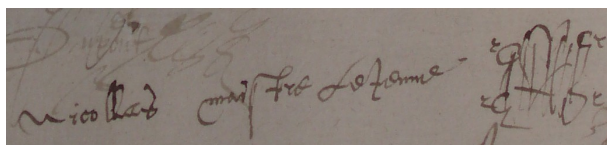
- le tiers de plusieurs pièces de terre voisines de Jérôme COLLARD à cause de sa femme et des enfants de Jean MAISTRE¹¹.
- le cinquième de plusieurs maisons en plusieurs lieux de Saint-Aubin, partagées par indivis avec la veuve et les héritiers de Jean GALLOIS l'aîné dont il est héritier à cause d'Anne PINEY, fille de François PINEY et Marguerite GALLOIS.

Il signe "Nicolas Maistre le jeune" avec paraphe.



11 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 26.10.1572 de Nicolas MAISTRE le jeune, qui signe "Nicolas Maistre" le jeune avec paraphe, pour:

- la tierce partie de la moitié d'un chas de maison, crope au bout d'icelui, cour, jardin, oche à faire chénevière, avec une portion de jardin au dessus d'icelle maison, le tout contenant environ cinq cordes près la Grand Rue, entre Nicolas MAISTRE l'aisné et les hoirs Claude MERCIER, la rivière et Jehan SOMMILLON
- une autre portion de jardin aux Hisles (Ysles) contenant 3 cordes entre Nicolas M.E l'aisné et les hoirs Jehan MAISTRE, les pastures et Jacques BENOIST
- un quartier trois cordes au dessus de Corclain, entre Jherosme COLARD à cause de sa femme et les hoirs Jehan MAISTRE, le chemin Carroge et la terre de l'église de St Aubin
- la tierce partie d'un arpent de terre au dessus des Closaux, entre Nicolas MAISTRE l'aisné et les mineurs de Jeh. MAISTRE, le chemin ferrant et les hoirs Guillm. DESQUAINS
- la tierce partie de cinq quartiers de terre au lieudit les Closeaux, entre Jherosme COLARD à cause de sa femme et les mineurs de feu Jehan MAISTRE, Monsieur de St Aubin et les hoirs Estienne MARLIN
- la tierce partie d'un demi-arpent et demi-quartier de terre près le chemin qui monte de Corclain à Ponts, entre Jherosme COLARD à cause de sa femme et les hoirs Jehan MAISTRE, Jacques MERCIER et Nicolas THEVENIN à cause de sa femme
- un quartier de vigne en la coste des vignes de Saint-Aubin, entre les hoirs P.re GUEU et les hoirs Habraham SYMON, Rooland MARLIN et M.e Laurens LE MADRE
- 20 cordes de terre en la rue au Raale, entre les hoirs Jehan MAISTRE et Nicolas MAISTRE l'aisné, ladite rue et M.e Laurens LE MADRE
- la tierce partie d'un quartier de terre près la maison de feu Martin MIGORDIN, entre ledit MIGORDIN et Jehan FONTENNES l'aisné, le même et la rivière
- la tierce partie d'un demi-quartier de pré près d'illec, entre Nicolas MAISTRE l'aisné et les hoirs Jehan MAISTRE, le chemin de la rue Chevre et la rivière
- la tierce partie de 20 cordes de terre près la maison de feu Nicolas FANIN, entre Nicolas MAISTRE l'aisné et les hoirs feu Jehan MAISTRE, Monsieur de St Aubin et le chemin qui va de Saint-Aubin au Paraclet
- un quartier de terre audit finage dite la terre Gobinot, entre Jherosme COLARD à cause de sa femme et un



Nicolas MAISTRE apparaît pour la dernière fois à Saint-Aubin en 1598, alors qu'il est assigné comme témoin dans une enquête¹².

Nicolas MAISTRE le jeune semble être le père de:
Nicolas

B.2.A. Nicolas, † en 1603-1620, ∞ /1606 à Nicole

Angélique, b 15.6.1606, p Hiérôme DANGLUSE, m Marguerite épouse de Jean GALLOYS, et Angélique fille de François DE FLERS, (†) 29.5.1675, ∞ en 1631 à Jean SIMON, † /1672, fils de Nicolas S.

Nicolas MAISTRE paye censive au seigneur de Saint-reuillon de pierre, les terres nouvellement baillées par le roi et Amant GALLOIS

- un quartier de terre près les grands chemins de Troyes, entre Jherosme COLARD à cause de sa femme et les hoirs Jeh. MAISTRE, sur les chemins de Troyes et Martin VOYTERIN
- la tierce partie d'un arpent de terre aux Meurs Huot, entre Nicolas MAISTRE l'aisné et P.re SYMON, les Meurs Huot et le chemin tendant au Paraclet
- la tierce partie de trois quartiers et demi de terre au Hossoy, entre Jherosme COLARD à cause de sa femme et les hoirs Jehan MAISTRE, le chemin de Marigny et les terres de Pothières
- demi-arpent de terre assis en la Tavelle, entre Jehan BENOIST et les hoirs Jehan MAISTRE, les hoirs Claude DESQUAINS et -
- un quartier de terre au Hault de la Tavelle, entre Jherosme COLARD à cause de sa femme et les hoirs Jehan MAISTRE, le chemin de l'Etrier et le chemin qui va du Paraclet à Treignel
- un quartier et demi de terre audit finage au lieudit au bout des ruelles, entre Laurens LE MADRE et M.e Jeh. GALLOYS curé de Mascon, les pastures et le chemin ferrant
- un quartier six cordes audit finage au lieudit Voinerat près le chemin tendant à Nogent, entre Fran. GALLOYS et Laurent BARBETTE, le chemin de Marigny et le chemin qui va dudit St Aubin à Nogent
- un quartier et demi de terre pris en une pièce de six quartiers audit finage au lieudit près le Chesne du Guet, toute la pièce entre les hoirs Ambroise SYMON et Fran. GALLOYS, les terres des garennes et les S.rs de la Chapelle
- une part les cinq faisant le tout dans un quatrième des maisons, logis, granges, étables, pourpris, terres à faire chénevière, cours, jardins et accins en plusieurs lieux dudit St Aubin, partant par indivis avec la veuve et les héritiers de feu Jehan GALLOYS l'aisné duquel défunt il est héritier à cause d'Anne PINEY, fille de Fran. PINEY et Marguerite GALLOYS
- Taxé à 11 sols de cens et 3/4 boisseau 1/2 qt d'avoine. [AD 10 - E* 2875 & E* 2882]

12 Le 24.11.1598, Nicolas MAISTRE de Saint-Aubin figure parmi les témoins assignés pour une enquête [AD 10 - E* 3031]

Aubin de 1603 à 1611¹³.

Nicolas MAISTRE fait une déclaration au censier de Saint-Aubin en 1609. Tous ses biens sont hérités de feu Nicolas MAISTRE, son père¹⁴.

Nicolas MAISTRE paye régulièrement sa contribution au censier de Saint-Aubin entre 1612 et 1623. En 1612, il fait une déclaration commune avec Jean MERCIER et Martin BENOIST et entre 1614 et 1623, avec Jean GILLES et Martin BENOIST¹⁵, ¹⁶.

13 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Nicolas MAISTRE paye censive sur ce qu'il doit à raison de 10 s. par an en 1603, en 1604, sans préjudice de plus grande somme en 1605 et chaque année de 1606 à 1611 [AD 10 - E* 2883]

14 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 17.10.1609 de Nicollas MAISTRE pour des héritages qui lui sont échus par le décès de feu Nicolas MAISTRE son père (maistre, barré):

- un quartier et demi de terre audit finage proche la maison dudit déclarant, entre Jehan MERCIER lesné et Guillaume MYGORDIN, la rue aux Ralles et Guillaume DESQUEINS
- demi-quartier de terre audit finage proche la rue Chevre, entre Nicollas GRILLOT le jeune et Jehan COLLARD, ladite rue et la terre des seigneurs dudit Saint-Aubin
- un quartier de terre audit finage proche le chemin de la Muette, entre Monsieur dudit Saint-Aubin et Hierosme DANGLEUZE, les terres des garennes et -
- 18 cordes de terre audit finage au lieudit les Meurs Heuat, entre Guillaume DESQUAINS et la veuve Jehan MIGORDIN, le chemin du Paraclat et Claude COLLET lesné
- un quartier de terre audit finage au lieudit la couste des vignes proche les garennes, entre Jehan SYMON et Jehan GALLOYS lieutenant, la veuve Xpeofle MERLIN et ledit GALLOYS
- demi-arpent de terre audit finage proche la vigne Trugalle, entre la terre de l'église dudit Saint-Aubin et les hoirs Maître Jehan GUION, le chemin ferrant et Denis LECLERC
- un arpent de terre audit finage au lieudit les Longues Roys, entre François GALLOYS lesné et Jehan COLLARD, le chemin ferrant et Michel MERCIER
- demi-arpent de terre audit finage proche le lieu appelé la vigne Trugalle, entre Guillaume DESQUAINS et -, les terres et Seigneurs et plusieurs
- 18 cordes de terre audit finage au lieudit proche les Clouseaulx, entre Jehan COLLARD et Jehan DESPENCIER, les héritiers feu Jehan PIERRE et Nicollas GUICHON
- un quartier de terre au finage dudit Saint-Aubin au dessus de Courquelain, entre Nicollas GRILLOT le jeune et Pierre MEROSSE, la terre de l'église dudit Saint-Aubin et le chemin de Marigny
- une maison contenant 2 chas, cour, jardin, accin, aisance et appartenace, terre à faire chénevière, le tout contenant demi-arpent environ, entre Quentin

B.2.A. (?) Nicolas, ! en 1623, † 1638/1642, ∞ 1614/1624 à Antoinette ou Etiennette GALLOIS ou BARBOTIN, ! marraine en 1608-1614, ! veuve en 1642, † 4.5.1659, (†) le 5 en l'église, probablement fille d'Ambroise B.

Vers 1623, Nicolas MAISTRE, Jacques SOMMILLON à cause de sa femme, Jean DESPENCIER et autres reprennent une maison rue au Rasle déclarée en 1532 par Jean ROUSSART et Philippon ROUSSART. En 1643, la veuve de Nicolas MAISTRE et Edmé ADAM déclarent cette maison¹⁷.

En 1642, la veuve de Nicolas MAISTRE fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin¹⁸.

Nicolas MAISTRE et Antoinette BARBOTIN sont les parents de:

MAROT et Jehan DESPENCIER, la rue aux Ralles et les pastures grasses dudit Saint-Aubin

- un total de 3 arpents et 86 cordes de terre [AD 10 - E* 2874]

15 Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1594-1612, Nicolas MAISTRE, Jehan MERCIER et Martin BENOIST payent en 1612 [AD 10 - E* 2883]

16 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Nicolas MAISTRE paye en 1612-1615, 1618-1623. Nicolas MAISTRE paye en 1623 en l'acquit de feu Jehan MERCIER pour un arpent de terre assis près les Garennes

Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Jehan GILLES, Martin BENOIST et Nicolas MAISTRE payent en 1614-1623. Nicolas MAISTRE paye en 1623 en l'acquêt de Jehan MERCIER

17 Censier de l'Abbaye du Paraclat à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Jehan ROUSSART et Philippon, ROUSSART déclarent:

- une maison et accin rue aux Rasles, entre Regnault ROUSSART et à lui-même, ladite rue et les pastures communes
- une oche en ladite rue au Rasle de 2 arpents 1 quartier Le 3.5.1532, Jehan ROUSSART et Philippon ROUSSART pour:
- une maison et accin rue au Rasle (plus tard à Nicolas MAISTRE, Jacques SOMMILLON à cause de sa femme, Jean DESPENCIER et autres, en 1643 à la veuve Nicolas MAISTRE et Edmé ADAM)
- une oche en ladite rue au Rasle de 2 arpents 1 quartier (plus tard à Jehan GILLES, barré, les hoirs Jehan MERSIER, Louys MER..., Nicolas GILLES, barré, François MEROSSE, barré, Zaquary MASSON qui l'a eu du seigneur de Saint-Aubin, en 1643 à Jehan GILLES au lieu de lui Claude ROUSSAT)

Le 18.6.1548 et dans un censier non daté, Jehan ROUSSARD et Ph.on ROUSSARD font la même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

18 Dans un censier de Saint-Aubin de 1642 apparaît la veuve de Nicollas MESTRE [AD 10 - E* 2879]

Nicolas, ! en 1629-1634
 Jeanne, ° ca 1624, (†) 25.12.1674, ! en 1634, ∞
 1.12.1640 à Nicolas ANCEAU le jeune, † /1674
 Marguerite, b 19.9.1632, p Nicolas COMMERAT,
 m Margueritte PHILIPPON, ∞ /1654 à Nicolas
 VOITRIN, † /1676

probablement:

François, ∞ à Marthe VERNIER
 Louise, † /1688, ∞ 8.6.1641 à Léonard ANCEAU,
 manouvrier, ne sait pas signer
 Pierre, ∞ à Etienne GOUBAULT

Louise et Pierre MAISTRE sont frère et sœur.

B.2.A.1. Nicolas, sergent en la Mairie de Saint-Aubin, ! en 1646, "mouru subitement sans aucun sacrem.t à mon grand regret n'estant aucune.t adverti lequel ayant tousiours fréquenté les sacrem.t de l'église et religieusem.t vescu", (†) 6.5.1660 au cimetière proche sa femme, ∞ à Marie BAILLET, (†) 22.3.1660, peut-être fille de Mathieu B. et Marie GUILLEMARD

En 1646, Nicolas MAISTRE, sergent en la Mairie de Saint-Aubin, est assigné comme témoin avec d'autres habitants de Saint-Aubin¹⁹.

Nicolas MAISTRE et la fille de Guyon COLLET sont cités pour avoir repris des vignes déclarées en 1638 par Mathieu BAILLET lors de l'arpentage des vignes de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin²⁰.

Nicolas MAISTRE et Marie BAILLET sont les parents de:

Nicolas, b 6.12.1645, p Mathieu fils de Mathieu BAILLET, m Jeanne MAISTRE, épouse de Nicolas ANCEAU le jeune
 François, ° ca 1654, ∞ à Jeanne DEVIGNE
 Anne, b 18.2.1655, p Pierre POTIER, m Fallette BOSUOT
 Sirette, b 1.12.1657, p Michel HENCEAU, m Sirette COLLET, (†) ca 6.1658, fille
 Marie, b 27.2.1660, p Louis BAILLET, m Marye NOTIN

B.2.A.1.A. François, ne sait pas signer, charron, ! mineur en 1657, ! en 1681-1689, † /1701, ∞ 23.11.1682 à Jeanne DEVIGNE, ne sait pas signer, ! en 1701, de Quincey, fille de Jean D. et Sire BALLIGAULT, † /1682

En 1657, Nicolas HEDRY déclare 1 arpent, 37 cordes et demie de terre au censier du seigneur de Saint-Aubin comme tuteur François MAISTRE, mineur²¹.

En 1679, François MAISTRE et Etienne VAILLANT demeurant à Saint-Aubin, sont condamnés avec d'autres à payer aux religieuses du Paraclet les lods et ventes et 29 années d'arréage et à renouveler leur bail de vignes à Pothière²².

En 1681, François MAISTRE, charron à Saint-Aubin achète 2 quartiers de terre à Saint-Aubin. Il ne sait pas signer²³.

En 1689, François MAISTRE, charron à Saint-Aubin, prend le bail de 3 arpents de terre à Saint-Aubin. Il ne sait-pas signer²⁴.

En 1701, les héritiers de Etienne DEVIGNE et Anne BENOIST interviennent dans une rente. Ils sont: Jean MERCIER, époux d'Anne DEVIGNE, Jeanne DEVIGNE, veuve de François MAISTRE, Nicolas BENOIST et Pierre CAILLÉ, époux de Françoise BENOIST²⁵.

dont Nicolas EUDRY est tuteur, pour 1 arpent, 37 cordes 1/2 [AD 10 - E* 2876]

22 Le 24.1.1679, condamnation à payer aux religieuses du Paraclet les lods et ventes et 29 années d'arréage et à renouveler leur bail aux mêmes conditions, comme d'amener leur vendange au pressoir de l'Abbaye, pour des vignes à Potier, de:

- Jean ANCEAU, manouvrier à Saint-Aubin
- Sébastien et Pierre PROTIN, laboureurs audit Saint-Aubin
- Nicolas MACE et Jacques VAILLANT, manouvriers à Saint-Aubin
- Toussaint BAZIN, laboureur
- François MAITRE et Etienne VAILLANT demeurant audit lieu
- Paquet GRILLAT, laboureur demeurant à La Chapelle-Godefroy

représentés par Maitre Jean ROY leur procureur [AD 10 - 24 H 93]

23 Le 13.7.1681, André GUILLEMARD, laboureur demeurant à Saint-Aubin, vend à François MAISTRE, charron demeurant audit lieu, 2 quartiers de terre à Saint-Aubin, à La Chaume. L'acte est signé "André Guillemard" avec paraphe, François MAISTRE ne sait pas signer [AD 10 - 2E 66/27]

24 Le 6.11.1689, François MAISTRE, charron demeurant à Saint-Aubin, prend à titre de loyer de Jean GALLEE, laboureur demeurant à Saint-Aubin, 3 arpents de terre à Saint-Aubin pour un an. Ils ne savent pas signer [AD 10 - 2 E 66/30]

25 Le 19.4.1660, devant LEMOYNE, notaire au Châtelet de Paris, Marie GENOUD, veuve d'Anthoine BELOT, conseiller du roi, seigneur de Ferreux et Quincey, constituée à Marguerite LARIBBE sa servante, 69 livres 16 sols 3 deniers de rente

- Le 17.4.1680, devant LECOURT, notaire à Nogent/Seine, Catherine LARIBBE, veuve d'Edmé DAOUST, manouvrier à Quincey, fait donation entre vifs à Estienne DE VIGNE, charpentier demeurant à Quincey, et Anne BENOIST sa femme, de la rente constituée à Marguerite LARIBBE, sœur de la donatrice, léguée par testament devant BOURDOT et CARTIER, notaires au Châtelet de Paris le 26.3.1663, à condition de payer 300 livres après le décès de Catherine LARIBBE à Joachim BENOIST, manouvrier

19 Le 11.4.1646 comparaissent Claude GILPE, marchand, Jehan GILLES, lieutenant en la mairie, Bon CLEREAU, procureur, Sebastien FONTAINE, greffier, Nicolas MAISTRE, sergent en la mairie, Turpin COURTOIS, Charles PIBACOUR, Michel PONCE, ... [AD 10 - E* 2864]

20 Déclaration lors de l'arpentage de Saint-Aubin en 1638 d'une terre à Jacques BAILLET, reprise par Jacques BAILLET; Mathieu BAILLET tient le reste, repris par Colas MAISTRE et la fille Guion COLLET [AD 10 - 24 H 105]

21 Déclaration du 8.7.1657 de François MESTRE, mineur,

François MAISTRE et Jeanne DEVIGNE sont les parents de:

Claude, ° 13.5.1685, b le 14, p Claude LAURENT, lab., m Charlotte VAILLANT

Nicolas, ° 11.8.1690, b le 12, p Nicolas VAILLANT, signe: Nicolas Vaillant, m Marie BABELIN, signe: Marie Babelin

B.2.A.2. (?) Pierre, ! en 1642, (†) 26.11.1651, ∞ 25.11.1641 à Etiennette GOUBAULT, ° ca 1619, (†) 24.2.1679, fille de Claude G. et Barbe PICOTINE

En 1642, Pierre MAISTRE paye censive au seigneur de Saint-Aubin comme héritier de Claude VOITRIN puis Jeanne GOUBAULT, héritière et fille de ladite VOITRIN²⁶.

Pierre MAISTRE et Etiennette GOUBAULT sont les parents de:

à Quincey, son neveu

- Le 18.11.1683, opposition du seigneur de Quincey à la donation.
- Le 30.1.1684, Pierre THOMAS, maire de Ferreux, fondé de procuration du Sieur Claude BELOT, intervient contre Estienne DEVIGNE et Anne BENOIST sa femme
- Le 7.11.1692, Claude BELOT cède 4 rentes à Etienne DEVIGNE, greffier en la justice de Quincey, et Anne BENOIST sa femme, soit:
 - 30 livres dus par la veuve Pierre THOMAS, receveur de Quincey, le 2.5.1692
 - 8 livres 19 sols 6 deniers dus par Edmé GROSARD, laboureur demeurant à La Fosse, le 16.5.1681
 - 22 livres 2 sols dus par Simon PRUDHON à Saint-Aubin, le 12.1.1682
 - 10 livres dus par Edmé LAPILLE, laboureur à Gélannes, le 16.10.1686

contre l'éteinte de la rente de 69 livres 16 sols 3 deniers comme héritier de Catherine et Marguerite LARIBBE

- Le 11.7.1701, saisie pour une somme due par le sieur BELOT à Jean MERCIER, époux d'Anne DEVIGNE, Jeanne DEVIGNE, veuve de François MAISTRE, Nicolas BENOIST et Pierre CAILLET, épouse de Françoise BENOIST, tous héritiers de Estienne DEVIGNE et Anne BENOIST sa femme [AD 10 - E* 2926]

²⁶ Dans un censier de Saint-Aubin de 1642 apparaît Pierre MESTRE, héritier de Claude VOITERINE puis Jehanne GOUBAUDE, héritière et fille de ladite VOITERINE [AD 10 - E* 2879]

Nicolas, b 16.3.1644, p Nicolas ANCEAU, ne sait pas signer, m Barbe MAISTRE, ne sait pas signer, (†) 28.3.1644

Simon, b 12.2.1645, p Simon MAROT, ne sait pas signer, m Jacquette SOMMILLON, ne sait pas signer, (†) 18.10.1645

Jean, b 19.8.1646, p Jean fils de Nicolas GALLOIS, m Marie BAILLET, épouse de Nicolas MAISTRE, ∞ à Fallette BASIN

Claude (M), b 9.3.1648, p Claude COLLET, m Jeanne MAISTRE, épouse de Nicolas ANCEAU le jeune

Pierre, b 23.10.1650, p Pierre GALOIS, m Jeanne SIMONNE, (†) 29.1.1675

B.2.A.2.A. Jean²⁷, ne sait pas signer, vigneron et marguillier, manouvrier, ! en 1693-1708, † 9.8.1712, (†) le 10

En 1693, Jean MAISTRE, vigneron à Saint-Aubin, achète des terres à Saint-Aubin. Il ne sait pas signer²⁸.

En 1694, François BALIGAULT rétrocède des terres à Jean MAISTRE, manouvrier à Saint-Aubin. Ils ne savent pas signer²⁹.

En 1695, Jean MAISTRE, vigneron, déclare 6 arpents, 64 cordes et demie de terre au censier du seigneur de Saint-Aubin³⁰.

En 1695, Jean MAISTRE, marchand à Saint-Aubin, achète à Nicolas ANCEAU des terres à Saint-Aubin. Il ne sait pas signer³¹.

En 1695, Jean MAISTRE, vigneron à Saint-Aubin, achète des terres à Saint-Aubin³².

²⁷ Jean MAISTRE, ne sait pas signer, est cité cousin de Louise CARLET, ° ca 1634, (†) 21.6.1694, veuve de Jean BESANCON, compagnon de rivière

²⁸ Le 6.1.1693, Charlotte GOUBAULT, veuve de Sébastien PROTIN, vigneron, demeurant chez le Sieur André MARCHAND, demeurant à Marnay, vend à Jean MAISTRE, vigneron demeurant à Saint-Aubin:

- 1 quartier de terre labourable à La Chaume
- 1 quartier de terre au lieudit "Les Petites Garennes"
- 9 cordes de terre au même lieu
- 12 quartiers de terre au lieudit "Les Longues Royes"

Ils ne savent pas signer [AD 10 - 2E 66/32]

²⁹ Le 17.10.1694, François BALIGAULT, charpentier à Saint-Aubin, rétrocède à Jean MAISTRE, manouvrier audit lieu, des terres. Ils ne savent pas signer [AD 10 - 2E 66/32]

³⁰ Déclaration du 14.11.1695 de Jean MAISTRE, vigneron, pour 6 arpents, 64 cordes 1/2 [AD 10 - E* 2876]

³¹ Le 17.4.1695, Nicolas ANCEAU, vigneron demeurant à Saint-Aubin, et Jeanne FONTAINE, sa femme - Elle ratifie le 24.4.1695, elle ne sait pas signer -, vendent à Saint-Aubin à Jean MAISTRE, marchand demeurant à Saint-Aubin, 9 cordes de terre à Saint-Aubin, rue aux Charrons, contre 9 livres argent. Ils ne savent pas signer [AD 10 - 2E 66/32]

³² Le 24.10.1695, Jeanne GOUBAULT, veuve de Nicolas GUENIN, manouvrier de présent à Mou...eaux, vend à Jean MAISTRE, vigneron demeurant à Saint-Aubin, 1 quartier 1/2 de terre à Saint-Aubin en 2 pièces, aux petites garennes et aux longues royas. Ils ne savent pas

En 1696, Jean MAISTRE, vigneron à Saint-Aubin, promet payer au receveur de la terre et seigneurie de Saint-Aubin, 49 livres pour dernière quittance de sa part de la moitié du loyer des bois taillis que ledit MAISTRE tenait avec feu Claude GUILLAUME. Il ne sait pas signer³³.

En 1697, Jean MAISTRE, vigneron à Saint-Aubin, prend le bail de vignes³⁴.

En 1698, Jean MAISTRE, manouvrier à Saint-Aubin, rétrocède au procureur fiscal de Saint-Aubin, le tiers du marché de coupe de bois fait avec Simon PRUDHON et Edmé VAILLANT³⁵.

En 1699, Jean MAISTRE, vigneron à Saint-Aubin, vend au procureur fiscal en la justice de Saint-Aubin, des terres à Saint-Aubin. Il ne sait pas signer³⁶.

En 1701, Jean MAISTRE, vigneron à Saint-Aubin, époux de Barbe BOYARD, et Christophe BOYARD, laboureur à Fontaine-Mâcon, époux d'Anne BOYARD, baillent une maison à Fontaine-Mâcon³⁷.

En 1703, les religieuses du Paraclet poursuivent Jean MAISTRE, manouvrier à Saint-Aubin à propos d'un quartier de vigne à Pothièrre, ci-devant possédé par Nicolas MAISTRE³⁸.

En 1708, Jean MAISTRE, vigneron à Saint-Aubin, Claude ANCEAU et Gabriel MAISTRE, manouvrier à Saint-Aubin, déclarent une terre au censier de l'Abbaye du Paraclet³⁹.

signer [AD 10 - 2 E 66/32]

33 Le 26.8.1696, Jean MAISTRE, vigneron à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, promet payer à Honorable Homme Jean BABELIN, receveur de la terre et seigneurie de Saint-Aubin, qui signe "J Babelin" avec paraphe, 49 livres pour dernière quittance de sa part de la moitié du loyer des bois taillis que ledit MAISTRE tenait avec feu Claude GUILLAUME [AD 10 - 2E 66/33]

34 Le 6.2.1697, bail de vignes à Jean MAISTRE, vigneron à Saint-Aubin [AD 10 - 2 E 66/34]

35 Le 21.12.1698, Jean MAISTRE, manouvrier à Saint-Aubin, rétrocède à Maître Jean BABELIN, procureur fiscal de Saint-Aubin, 1/3 du marché de coupe de bois fait avec Simon PRUDHON, laboureur, et Edmé VAILLANT, manouvrier à Saint-Aubin [AD 10 - 2E 66/35]

36 Le 15.1.1699, Jean MAISTRE, qui ne sait pas signer, vigneron à Saint-Aubin, vend à Maître Jean BABELIN, qui signe "J Babelin" avec paraphe, procureur fiscal en la justice de Saint-Aubin, des terres à Saint-Aubin [AD 10 - 2E 66/36]

37 Le 9.1.1701, Martine PHILIPPON, veuve de Roch THIBAULT, prend de Jean MAISTRE, vigneron à Saint-Aubin, époux de Barbe BOYARD, et Christophe BOYARD, laboureur à Fontaine-Mâcon, époux d'Anne BOYARD, le bail d'une maison à Fontaine-Mâcon [AD 10 - 2E 66/37]

38 Le 20.6.1703, poursuite au profit des religieuses du Paraclet contre Jean MAISTRE, manouvrier à Saint-Aubin, détenteur d'1 quartier de vigne à Potier ci-devant possédé par Nicolas MAISTRE [AD 10 - 24 H 93]

39 Dans un terrier du 14.2.1708 apparaissent Jean MAISTRE, vigneron demeurant à Saint-Aubin, Claude ANCEAU et Gabriel MAISTRE, manouvrier demeurant à

∞ 10.5.1673 à Fallette BASIN, ° ca 1641, † 27.4.1696 "avec une parfaite résignation à la volonté de dieu", (†) le 28, fille de Toussaint B., vigneron, et Jeanne CAULET

Edmée, ne sait pas signer, ° 12.9.1674, b le 13, p François MAISTRE, charon, m Genevieve BASIN, † 10.10.1708, (†) le 11, ∞ 26.11.1696 à Claude ANCEAU, ne sait pas signer, manouvrier, vigneron, ° ca 1675, ∞(2) 30.6.1710 à Nicole MAILLARD, du Plessis-Meriot, ne sait pas signer, ° ca 1680, ∞(1) à Nicolas ADAM

Gabriel, ° & b 17.12.1676, p Gabriel BENOIST, vigneron, ne sait pas signer, m Marthe VOITRIN, ne sait pas signer, ∞ à Edmée MASSEY

Jean, b 9.5.1689, p Jean MAGERT, vigneron, dem.t au Plessy Mereau, ne sait pas signer, m Jeanne DEVIGNE, ne sait pas signer, épouse de Francois MESTRE, charon

∞(2) 21.1.1697 à Barbe BOYARD, ne sait pas signer, ! en 1701, ° ca 1655, fille de Claude B. et Madeleine VERNIER, ∞(1) /1682 à Jean CHAPELOT, vigneron, de Fontaine-Mâcon

B.2.A.2.A.1. Gabriel, signe: Gabriel Maistre, manouvrier, ! en 1701, ∞ 15.2.1700 à Edmée MASSEY, ° ca 1681, fille de Pierre M., manouvrier, † /1681, et Marie VALÉE

En 1701, Gabriel MAISTRE, manouvrier à Saint-Aubin, époux d'Edmée MASSEY, baille de Claude CAILLÉ, époux de Geneviève BAZIN, et Claude ANCEAU, époux d'Edmée MAISTRE, héritière de Falette BAZIN sa mère, leur part dans une maison à Saint-Aubin. Personne ne sait signer⁴⁰.

Gabriel MAISTRE et Edmée MASSEY sont les parents de:

Saint-Aubin, pour une terre baillée de Marie MASSEY, veuve de Pierre AMPRIN, marchand à Nogent, au lieu de Marguerite PINCOT, veuve de Nicolas ROUSSAT [AD 10 - 24 H 58]

40 Le 16.5.1701, Gabriel MAISTRE, manouvrier à Saint-Aubin, époux d'Edmée MASSEY, prend à titre de rente foncière de Claude CAILLÉ, manouvrier à Saint-Aubin, comme ayant épousé Genevieve BAZAIN, et Claude ANCEAU, manouvrier à Saint-Aubin, comme ayant épousé Edmée MAISTRE, héritière de Falette BAZAIN sa mère, leur part dans une maison à Saint-Aubin. Personne ne sait signer [AD 10 - 2E 66/37]

Gabriel, signe: Gabriel Maistre, b 23..1701, p Jean MOREAU, laboureur, ne sait pas signer, m Estienne MASSEY, ne sait pas signer, † 31.8.1722, a reçu le sacrement des infirmes, (†) le 1.9

Jean, ° 14.9.1703, b le 16, p Jean MASSEY, vigneron, ne sait pas signer, m Genevieve BASIN, ne sait pas signer

Edmée, ° 14.11.1705, b le 15, p Nicolas MERCIER, signe: N Mercier, m Edmée HERLUYSON, signe: Edmée Herluyson, † & (†) 4.6.1711

Pierre, ° 8.11.1707, b le 9, p Pierre PONSE, domesticque de Jean MOREAU, laboureur, ne sait pas signer, m Jeanne HERLUYSON, ne sait pas signer, † & (†) 8.4.1708

Pierre, ° & b 27.1.1709, p Pierre COLLET, m Jeanne JEANNARD, ne sait pas signer

Anne, ° 13.1.1712, b le 15, p Alexandre DE COURSELLE, domesticque du Paraclet, m Anne HERLUYSON, ne sait pas signer, † & (†) 20.9.1716

Claude, ° & b 2.9.1714, p Claude QUINSON, signe: Claude Quinson, m Jeanne DANTIGNY, ne sait pas signer, † 5.11.1721, (†) le 6

Edmée, ° & b 16.5.1717, p Jean GUILLEMARD, signe: Jean Guillemard, m Honnête Femme Edmée HARLUYSON, signe: Edmée Harluyson

Anne, ° & b 1.11.1719, p Edmé DIMANCHE, signe: Edmé Dimanche, m Anne ANCEAU, signe: Anne Anceau

Gabriel, ° & b 3.9.1722, obiit 2.2.1723, (†) le 3, p Claude PAULANTRU, ne sait pas signer, m Edmée COLLET, signe: Edmée Collet

B.2.A.3. (?) François, ∞ 17.6.1652 à Marthe VERNIER, peut-être, ne sait pas signer, ∞ à Nicolas ANDRY, ∞(2) 8.7.1670 à Jean LECONTE, peut-être fille de Jean V. et Nicole TROTIN

François, b 8.12.1653, p Nicolas ANCEAU, m Jeanne BABELIN

Marthe VERNIER est marraine en 1657 d'une fille de Nicolas VOITRIN et Marguerite MAISTRE, elle-même fille de Nicolas MAISTRE. Nicolas ANCEAU, parrain du fils de François MAISTRE, est le gendre de Nicolas MAISTRE.

C. Edmé, † /1707, ∞ à Julienne MARCHOISON

Marie, de Saint-Loup La Fosse, ne sait pas signer, ° ca 1684, ∞ 21.11.1707⁴¹ à François BLANCHARD, signe: Francois Blanchard, manouvrier, ° ca 1685, fils de François B., ne sait pas signer, vigneron, et Paquette LANGE, † /1707

D. Nicolas, ∞ à Agathe FAÏTRE

Pierre, ° 21.3.1720, b le 22, obiit 23.5.1721, (†) le 24, p Pierre FAÏTRE, signe: P Faître, m Henriette COLLINET, de Ferreux, signe: Henriette Collinet

François, ° 6.1.1722, b le 7, p François GRILLAT, signe: François Grillat, m Anne ROSÉ, ne sait pas signer

MALBONNIER

A. Jean, ∞ à Anne ROSSÉY

Jean, de Brieux, Diocèse de Langres, ∞ à Elisabeth GAUTIER

A.1. Jean, ne sait pas signer, manouvrier, demeurant à Tramblay, ° ca 1636, † 22.8.1696 Avant-lès-Marcilly, (†) le 23, ∞ 16.11.1666 à Elisabeth/Isabelle GAUTIER, de Quincey, ° ca 1634/1639, † 3.1.1694 Avant-lès-Marcilly, (†) le 4, fille de Claude G. et Edmée LINNOTTE

Marie, b 27.9.1667 Avant-lès-Marcilly, p Edmé LE BRUN, m Nicole GENDRAT, (†) 20.12.1668 Avant-lès-Marcilly

Jean, ne sait pas signer, manouvrier, demeurant à Mâcon, b 13.11.1669 Avant-lès-Marcilly, p Jacque MOUZARD dit du bois, ne sait pas signer, m Aubine SIMON, ne sait pas signer

Marguerite, b 15.7.1672 Avant-lès-Marcilly, p Siret BESANSON, m Margueritte COLINET

Marie, ne sait pas signer, b 14.12.1675 Avant-lès-Marcilly, p Linard GENNERAT, m Liesse MOUZARD, ∞ 23.11.1705 Avant-lès-Marcilly à Simon MOUZARD, ° ca 1673/1674, † 28.3.1710 Avant-lès-Marcilly, (†) le 29, fils de Simon M., † /1705, et Anne LAUXERROIS, † /1705

Michel, b 1.1.1677 Avant-lès-Marcilly, p Michel BLASQUES, m Elizabeth GENNERAT

MALEVAL

A. Gabriel, † /1681, ∞ à Nicole TIXIER, † /1681

Marie, servante au Paraclet, de Quincey, ° ca 1659, ∞ 1.7.1681 à Louis COLLET, servant au Paraclet, de Quincey, ° ca 1656, fils de Claude C., † /1681, et Louise MASSEY, † /1681

41 Témoin: Edmé CORDIER, ne sait pas signer, frère de l'épouse

MARCHERAT

A. Denis, maître boucher, † /1668

Marie Madelaine, ne sait pas signer, marraine le 20.9.1668 à La Chapelle-Godefroy

Nicolas, ne sait pas signer, parrain le 19.3.1670 à La Chapelle-Godefroy

B. Nicolas, Honorable Homme, marchand, à Nogent/Seine, † /1663

Joseph, parrain à La Chapelle-Godefroy les 16.1.1663, 28.9.1664 et 27.12.1666, ∞ à Marie GUERIN

Nicolas, prêtre curé de La Chapelle-Godefroy⁴²

B.1. Joseph, Honorable Homme, signe, marchand à La Chapelle-Godefroy, † 23.10.1669 La Chapelle-Godefroy, (†) le 24⁴³, ∞ 7.2.1667 La Chapelle-Godefroy à Honnête Femme Marie GUERIN, fille de Honorable Homme Louis G., marchand à Nogent/Seine, † /1667, et Sébastienne CHOUART

Nicolas Joseph, ° 1.6.1669 La Chapelle-Godefroy, b le 3, p Honorable Ho.e Nicolas DAMAS, marchand, dem.t à Nogent sur Seyne, signe, m Honneste Femme Anne DONDEAU, signe, épouse de M.re Nicolas THIVEAU, p.r et nottaire au bailliage de Nogent sur Seyne, (†) 10.10.1669 La Chapelle-Godefroy

B.2. Nicolas, prêtre curé de La Chapelle-Godefroy en 1669

MARECHAULT

A. Pierre, ! en 1530

Dans plusieurs censiers d'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin établis de 1530 à 1532, Pierre MARECHAULT, la veuve Gimonne, Jean TROTIN, la GAULTIERE, la MORINE, Julienne, la veuve NOEE déclarent une maison en la Grande Rue^{44, 45}.

42 Le 23.9.1688, Honorable Homme Jean LARGENTIER, marchand à Nogent/Seine, fondé de procuration de Vénérable et Discrète Personne Maître Nicolas DAMAS, prêtre curé du Plessis Saint-Jean, y demeurant, vend à 6 arpents de terre à La Villeneuve au Chastelot et Perrigny, acquis par Nicolas DAMAS, marchand à Nogent/Seine, père du curé, de Nicolas MARCHERAT, curé de La Chapelle-Godefroy, et Joseph MARCHERAT son frère le 14.4.1666 [AD 10 - 2 E 66/29]

43 Témoins: M.re Edmé POCHINOT, p.tre principal du collège de Nogent sur Seyne, signe, cousin, Honorable Homme Claude MOUTON, m.re boucher, dem.t à Nogent sur Seyne, signe, frère, Honorable Homme Nicolas DAMAS, marchand, dud. Nogent, signe, témoin, cousin

44 Censive de l'Abbaye du Paraclet du 15.9.1530, déclaration de la veuve Gimonne, Jehan TROTIN, P.re MARECHAULT, la GAULTIERE, la MORINE, Julienne, la veuve NOEE pour une maison et accin en la Grande Rue, entre les hoirs Claudin COURTOISE et Jehan DE LA FONTENNE [AD 10 - E* 2875]

45 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

MARIN

A. Pierre, demeurant au Paraclet, en 1520-1523

En 1521, Pierre MARIN, demeurant au Paraclet, achète tous leurs droits de Jeannot GALLOIS et Simon MERLIN dans une maison au lieudit La Chaulme. En 1523, Pierre MARIN fait don sous seing privé de la maison à l'Abbaye du Paraclet, à la charge de le nourrir et entretenir jusqu'à la fin de ses jours⁴⁶.

Pierre MARIN et Jeannot GALLOIS payent censive au seigneur de Saint-Aubin en 1520⁴⁷.

les 13.9.1530 et 21.4.1531, les hoirs de Georges BARBOTIN déclarent une maison et accin en la Grand Rue, entre les héritiers Claudine COURTOYSE et Jehan DE LA FONTAINE, la Grand Rue et le chemin aux Billeux

Le 3.5.1532, la veuve Gimonne, Jehan TROTIN, Pierre MARECHAULT, La Gauthiere, La Morine Julienne, la veuve NOEE déclarent une maison et accin en la Grand Rue, entre les héritiers Claudine COURTOYSE et Jehan DE LA FONTAINE, la Grand Rue et le chemin aux Billeux, payé par Jehan TROTIN pour 2 parts sur 6 (en 1623 c'est l'oche BARBOTTIN que la veuve et les héritiers de Nicolas GRILLAT le jeune et les hoirs Martin TROTIN et d'autres tiennent, en 1643 à la Naudiere et Jehan COLAS à cause de sa femme)

Le 18.6.1548 et dans un censier non daté, la veuve Gimone, Jacquin (Jean) COURTIN (CORTIN), P.re MARECHAULT, La Gauthier, La Morine, Julienne, la veuve NOEL (NOEE) déclarent ladite maison [AD 10 - 24 H 81bis]

46 Le 28.12.1521, Jeannot GALLOIS, laboureur demeurant à Corquelin, et Simon MERLIN, laboureur à Saint-Aubin, vendent à Pierre MARIN, demeurant au Paraclet, de tous leurs droits qu'ils ont en une maison, jardin, aisance, pré et pourpris au finage de Saint-Aubin au lieudit La Chaulme devant GOBILLON, notaire à Nogent.

Le 13.4.1523, donation sous seing privé au dos de la grosse de la vente ci-dessus par Pierre MARIN à l'Abbaye du Paraclet à la charge de le nourrir et entretenir jusqu'à la fin de ses jours [AD 10 - 24 H 93]

47 P.re MARIN et Jha.not GALLOIS payent cens à Saint-Aubin en 1520 [AD 10 - E* 2880]

MARION

A. Claude, compagnon de rivière, ∞ à Antoinette ANCEAU

Claude, compagnon de rivière, demeurant à Nogent/Seine, ∞ 24.11.1687 à Jeanne BLANCHAR, de Saint-Laurent de Nogent/Seine, † & (†) 9.10.1689 "laquelle receu les St Sacrem.t avec beaucoup de tesmoignage de piété et de résignation à la volonté de Dieu", fille d'Antoine B., † /1687, et Noëlle COLLOT

MARI...

A. Denis, ∞ à Nicole SOUINOT

Marie, b 30.11.1654, p Nicolas TONNELIER, m Marye BARDY

MARNOT

A. Jean, Messire, ! en 1505-1506

Messire Jean MARNOST, de Nogent/Seine, paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1505 et 1506 pour les héritages qui furent à feu Tienon VOSTONE⁴⁸.

MAROT ou MAROTTE

A. Denis⁴⁹, laboureur, garennier et garde de la garenne en 1516-1518, ! en 1519-1543, ° ca 1485/1493

Denis MAROTE paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1519 à 1533. Il paye pour un quartier de vigne⁵⁰.

En 1521, Denis MAROTTE, laboureur à Saint-Aubin, est témoin dans une enquête. Il est âgé de 36 ans environ. Il est né à Saint-Aubin où il a toujours demeuré. Il a été garennier et garde de la garenne pendant 2 ans, finis il y a environ 3 ans. Il connaît la garenne depuis 20 ans⁵¹.

48 Messire Jeh. MARNOST de Nogent paye cens à Saint-Aubin en 1505 et 1506 pour les héritages qui furent à feu Tienom VOSTONE pour deux années [AD 10 - E* 2880]

49 Dans un mémoire sans date des cens dûs à la seigneurie de Saint-Aubin, déclaration de Denis MARATE pour une terre assise devant le moulin [AD 10 - E* 2873]

50 Denis MAROTE paye cens à Saint-Aubin en 1519 pour un quartier de vigne, en 1520, en 1527, en 1528 pour sa vigne, en 1529 (2 fois), en 1533 [AD 10 - E* 2880]

51 Le 30.12.1521, enquête sur la fin et limites de la Garenne de Pont, du procureur du roi contre Michel DE POISIEU, chevalier, seigneur de Fojon, de Dame Marguerite DE VELU, sa femme. Information pour grosses entreprises de dégâts faits en la garenne de Pont. Comparait:

➤ Denis MAROTTE, laboureur à Saint-Aubin, âgé de 36 ans ~. Il dit être né à Saint-Aubin où il a toujours demeuré. Il dit avoir été garennier et garde avec d'autres de la garenne par 2 ans, finis il y a ~ 3 ans. Il

En 1526, Edmond DU VAL, Jean VOITRIN, Jean DE VIGNES le jeune et Denis MAROTTE, de Saint-Aubin, reconnaissent à l'Abbaye du Paraclet une obligation pour les gros dîmes de Saint-Aubin⁵².

Dans plusieurs censiers de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin établis en 1530 et 1531, Jean BOURJON et Denis MAROTTE déclarent un quartier de terre dit La Mayet^{53, 54}.

En 1531, Denis MAROTTE, laboureur à Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paraclet, le bail de 32 arpents de terre à Pothière⁵⁵.

En 1535, Denis MAROTTE, à Saint-Aubin, est témoin dans un procès verbal d'enquête au sujet d'un bois taillis appartenant aux seigneurs de Saint-Aubin^{56, 57}.

Dans une liste des habitants de Saint-Aubin établie en 1541 est cité Denis MAROTTE⁵⁸.

En 1543, Denis MAROTTE, laboureur à Saint-Aubin, est témoin dans une enquête. Il est âgé de 50 ans, et il est natif de Saint-Aubin⁵⁹.

B. Pierre, laboureur, ! en 1537-1541

En 1537 et 1538, Pierre MAROTTE déclare un quartier de vigne dans le censier de l'Abbaye du Paraclet pour

connaît la garenne depuis 20 ans [AD 10 - E* 2813]

52 Le 12.6.1526, Edmond DU VAL, manouvrier, Jehan VOICTERIN, Jehan DE VIGNES le jeune et Denys MAROTTE, tous demeurant en la paroisse de Saint-Aubin, reconnaissent aux religieuses du Paraclet une obligation pour les gros dîmes de Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 100]

53 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Jehan BOURIONNE et Denis MAROTTE déclarent un quartier de terre dit Le Mazet

Le 3.5.1532, Jehan BOURJONNE déclare 1 quartier Le Mazelt (en 1623 à l'église de Saint-Aubin)

Le 18.6.1548 et dans un censier non daté, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

54 Déclaration au terrier du 15.9.1530 de Jehan BOURJON et Denis MAROTTE pour 1 quartier de terre [AD 10 - E* 2875]

55 Le 26.11.1531, devant Hubert GAYET, Denis MAROTTE, laboureur demeurant à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclet, représentée par Sébastien GUESDON, leur procureur, le bail à titre de moisson et pension de grain de 32 arpents de terre à Pothière [AD 10 - 24 H 100]

56 Le 29.6.1535, Denis MARATE/MAROTTE à Saint-Aubin est témoin dans un procès verbal d'enquête au sujet d'un bois taillis appartenant aux seigneurs de Saint-Aubin [AD 10 - E* 2860 & 2813]

57 Dans une procédure du 29.7.1535, comparait Denis MAROTTE, demeurant à Saint-Aubin [AD 10 - E* 2860]

58 Denis MAROTTE est cité dans une liste d'habitants de Saint-Aubin le 25.10.1541 [AD 10 - E* 2860]

59 Le 20.2.1543, enquête à la requête des Religieuses du Paraclet au sujet des terres et bois de Pothière contre Laurent NUGAULT comparait comme témoin: Denis MAROTTE, laboureur demeurant à Saint-Aubin, âgé d'environ L ans, natif de Saint-Aubin où il a fait sa résidence depuis son jeune âge [AD 10 - E* 2809]

Saint-Aubin⁶⁰.

Dans une liste des habitants de Saint-Aubin établie en 1541 est cité Pierre MAROTTE⁶¹.

B. (?) Pierre, laboureur, ! en 1559-1572, ∞ à Malotte

En 1559, Pierre MAROTTE, laboureur à Saint-Aubin, et Malotte sa femme, prennent de l'Abbaye du Paraquet, le bail pour 9 années de 32 arpents de terre au lieudit "l'enfermerie"⁶². Il s'agit sans doute des mêmes 32 arpents baillés en 1531 par Denis MAROTTE.

Pierre MAROTTE paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1559 à 1572⁶³.

En 1564, Pierre MAROTTE, laboureur à Saint-Aubin, reconnaît devoir à l'Abbaye du Paraquet 5 boisseaux de blé pour chaque arpent de terre qu'il baille en l'Essart⁶⁴.

En 1571, les héritiers d'Alexandre MERLIN, Pierre MAROTTE et François BENOIST, laboureurs à Saint-Aubin sont témoins au partage des biens du seigneur de Saint-Aubin⁶⁵.

60 Pierre MAROTTE déclare 1 quartier de vigne au Houssoy, entre Martin MIGORDIN et Aulbin BROCARD en 1537 et 1538 dans le censier de l'Abbaye du Paraquet pour Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 118]

61 Pierre MAROTTE est cité dans une liste d'habitants de Saint-Aubin le 25.10.1541 [AD 10 - E* 2860]

62 Les 24.2 et 13.7.1559, devant Hubert GAYET, écuyer, seigneur de Quincey, prévôt de Nogent et garde de sceaux aux contrats de ladite prévôté, Pierre MAROTTE, laboureur demeurant à Saint-Aubin, et Malotte sa femme, prennent des religieuses du Paraquet, représentées par Maître Jehan ANDRY, prêtre syndic de l'Abbaye, le bail à titre de ferme et admodiation de grain pour 9 années et 9 dépouilles de 32 arpents de terre au lieudit "l'enfermerie" [AD 10 - 24 H 100]

63 Pierre MAROTTE paye censive à Saint-Aubin en 1559-1572 [AD 10 - E* 2881]

64 Le 30.5.1564, Pierre MAROTTE, laboureur demeurant à Saint-Aubin, reconnaît devoir aux religieuses du Paraquet 5 boisseaux de blé pour chaque arpent de terre qu'il leur baille en l'Essart [AD 10 - 24 H 105]

65 Le 5.10.1571, partage entre

➤ Nicolas NUGAULT, écuyer, seigneur de Saint-Aubin, en son nom et comme héritier seul de Guillaume NUGAULT, son frère, écuyer

➤ Noble Homme Maître Jehan LE DUCHAT, receveur des tailles et aides de Nogent/Seine, époux de Demoiselle Denise NUGAULT

➤ Jean FORRET, conseiller du roi au siège présidial de Troyes, époux de Demoiselle Catherine NUGAULT sous la tutelle de Noble Homme et Sage Maître Philbert DE MAGNON, conseiller du roi et lieutenant général des bailliages de Nogent et Pont/Seine, leur beau-père, pour la succession de feu Laurent NUGAULT, écuyer, Sieur de Saint-Aubin leur père. Sont cités:

➤ Les héritiers d'Alexandre MERLIN, Pierre MAROTTE et François BENOIST, laboureurs à Saint-Aubin

➤ Jehan DESPENCIER, laboureur à La Chapelle-Godefroy

➤ Martin VOICTERIN, laboureur à Saint-Aubin

C. François, † /1573

Pierre, de Fontaine-Mâcon, ! en 1575-1585, ∞ 26.10.1573 à Jacquette ANCEAU, ∞(1) à Pierre GUEU, ∞(2) à Pierre MIGOURDIN

Pierre MAROTTE paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1575 à 1585. Il paye à cause du douaire de Pierre GUEU en 1576⁶⁶.

D. Marion, ! en 1573-1578

Marion MAROTTE paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1573 à 1578⁶⁷.

F. Sébastien, laboureur, ! en 1560-1571, † 1571/1572, ∞ à Savoire⁶⁸

En 1560, Sébastien MAROTTE, laboureur à Saint-Aubin, prend le bail de 23 arpents de terre⁶⁹.

Sébastien MAROTTE paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1562 à 1571. Nicolas MAISTRE paye pour Catherine, veuve de Pierre MOSART, Nicolas DUCLOS et Sébastien MAROTTE en 1563 et pour Nicolas DUCLOS et Sébastien MAROTTE en 1564⁷⁰.

Sébastien MAROTTE et Savoire sont les parents de:

Jean, parrain à La Chapelle-Godefroy les 27.10.1581 et 6.2.1584

F. (?) NN, ∞ à NN. DESQUAINS

Jean l'aîné

Jean le jeune

La mère des Jean MAROTTE est sans doute Savoire DESQUAINS qui est citée épouse de Jean REGNAULT dans une déclaration faite entre 1570 et 1580.

➤ Nicolas DESPENCIER, laboureur à Marnay

➤ Phillippe JACOPPIN, laboureur à Nogent [AD 10 - E* 2858]

66 Pierre MAROTTE paye censive à Saint-Aubin en 1575, 1577-1585; il paye à cause du douaire de Pierre GUEU en 1576 [AD 10 - E* 2881]

67 Marion MAROTTE paye censive à Saint-Aubin en 1573-1578 [AD 10 - E* 2881]

68 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 6.8.1572 de Nicolas ROZEY, boulanger demeurant à Saint-Aubin pour:

➤ 1/2 maison par divis, maison, grange, étable, cour, accin, aisance et appartenance en la Grand Rue, partant pour l'autre moitié avec les hoirs de feu ANCEAU, femme de Jean TROTIN

➤ une terre à coté de Savoire veuve de Sébastien MAROTTE

Taxé à 2 sols de cens et 1 3/4 boisseau et 1 pte d'avoine. [AD 10 - E* 2875]

69 Le 4.12.1560, Sébastien MAROTTE, laboureur à Saint-Aubin, prend le bail de 23 arpents de terre [AD 10 - 24 H 91]

70 Sébastien MAROTTE paye censive à Saint-Aubin en 1562-1567, 1569-1571; Nicolas MAISTRE paye pour Catherine, veuve de Pierre MOSART, Nicolas DUCLOS et lui en 1563; Nicolas MAISTRE paye pour Nicolas DUCLOS et lui en 1564 [AD 10 - E* 2881]

F.1 Jean l'aîné, signe: Jehan Marotte avec paraphe, manouvrier, laboureur, ! en 1572-1603, † /1609, ∞ à Thomette ou Antoinette BOURGEOISE ou BOURGEONE, ! en 1574, ! en 1582-1615

En 1572, Jean MAROTTE, manouvrier à Saint-Aubin, vend la moitié d'un accin contenant un quartier⁷¹.

Jean MAROTTE l'aîné paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1573 à 1585. Il paye avec Jean MAROTTE le jeune de 1573 à 1577. Jean POPILLART l'aîné en 1575, Claude COLAS en 1578 et Nicolas GALLOIS en 1583 et 1584 payent pour Jean MAROTTE⁷².

En 1574, Jean MAROTTE l'aîné, laboureur à Saint-Aubin, vend au seigneur de Saint-Aubin un quartier de terre labourable en deux pièces, près la Garenne et à Courmont. Il signe "Jehan Marotte" avec paraphe⁷³.

En 1575/1576⁷⁴ et 1582^{75, 76}, Jean MAROTTE l'aîné fait

71 Le 18.10.1572, Jehan MAROTTE, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, vend à Thibault GUEU, qui signe "T Gueu" avec paraphe, laboureur demeurant audit lieu, la moitié d'un accin contenant 1 quartier, à prendre attenant d'une ruelle, le tout entre les héritiers de Georges ANCEAU et une ruelle commune, la rivière d'Arduisson, transporté à Nicolas NUGAULT le 20.6.1573. [AD 10 - E* 2858]

72 Jehan MAROTTE l'aîné et Jehan MAROTTE le jeune payent censive à Saint-Aubin en 1573-1577; Jehan MAROTTE l'aîné paye en 1579-1581; Jehan POPILLART l'aîné paye pour Jehan MAROTTE en 1575; Claude COLAS paye à sa décharge en 1578; il paye en 1582-1583, 1585; Nicolas GALLOIS paye à la décharge de Jehan MAROTTE en 1583-1584 [AD 10 - E* 2881]

73 Le 4.2.1574, Jehan MARATTE l'aîné, laboureur demeurant à Saint-Aubin, vend à Nicolas NUGAULT, écuyer, seigneur de Saint-Aubin, demeurant à Nogent/Seine, 1 quartier de terre labourable en 2 pièces, près la Garenne et à Courmont. Il signe "Jehan Marotte" avec paraphe [AD 10 - E* 2858]

74 En 1575/1576, Jehan MAROTTE l'aîné, à cause de Thoinette sa femme, et Jehan MAROTTE le jeune, déclarent au censier de l'Abbaye du Paraclet:

➤ une maison à 4 chas, étables, cour, jardin et terre à faire chénevière, rue aux Rasles, entre ledit MAROTTE l'aîné et les héritiers de Nicollas MAISTRE, ledit MAROTTE l'aîné et les héritiers de feu Jehan POPILLARD l'aîné, en 1623 à la veuve de Pierre CAULET

➤ une terre à faire chénevière au dessous de ladite rue [AD 10 - 24 H 118]

75 Le 14.11.1582, dans le terrier l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin (révisé en 1673), Jehan MARETTE l'aîné, qui signe "Jehan Marote" avec paraphe, à cause de Thomette sa femme et Jehan MARETTE, à cause de lui, déclare:

➤ une maison à 4 chas et étable rue Resle, entre ledit MAROSSE l'aîné et les héritiers de feu Jehan POPILLARD l'aîné, la rue au Rasle et lesdits

➤ une portion de terre à faire chénevière et pré au dessous de la rue [AD 10 - 24 H 118]

76 Le 14.11.1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paraclet, interviennent

une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclet à cause de Thomette, sa femme, et Jean MAROTTE le jeune, à cause de lui. Il déclare une maison à 4 chas rue au Rasle. Il signe "Jehan Marotte" avec paraphe.

En 1575/1576, la veuve de Jean JOUET, Germain VOITRIN et Jean MAROTTE déclarent une maison à Saint-Aubin au censier de l'Abbaye du Paraclet⁷⁷.

En 1583, Jean MAROTTE, manouvrier à Saint-Aubin, et Antoinette BOURGEOISE, sa femme, vendent un demi-quartier de terre faisant la moitié d'un quartier en "La Tavelle". Il signe "Jehan Marotte" avec paraphe, elle ne sait pas signer^{78, 79}.

En 1591, Jean MAROTTE comparait avec d'autres habitants de Saint-Aubin dans le rôle et état de la formation des eaux-et-forêts⁸⁰.

Jean MAROTTE l'aîné paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1593 à 1598. Il paye pour Jean MAROTTE le jeune au lieu de feu Messire Nicole DESQUAINS en 1593 et 1598. Il paye sur ce qu'il doit de Maître Nicole DESQUAINS en 1595 et 1598 et avec Guillaume DESQUAINS sur ce que doivent les héritiers de Maître Nicole DESQUAINS en 1596.

Jehan MAROTTE l'aîné à cause de Thonnette, sa femme, et Jehan MAROTTE le jeune, à cause de lui:

➤ pour une maison à 4 chas, étable, cour et jardin, rue au Rasle, entre MAROTTE l'aîné et les héritiers de feu Nicolas MAISTRE, MAROTTE l'aîné & Jehan POUPILLART l'aîné et la rue au Rasle (plus tard à la veuve Pierre CAULET)

La déclaration est signée "Jehan Marotte" avec paraphe [AD 10 - 24 H 93]

77 En 1575/1576, la veuve de Jehan JOUET, Germain VOICTERIN et Jehan MAROTTE déclarent au censier de l'Abbaye du Paraclet:

➤ une maison, terre, pré, jardin et accin à Saint-Aubin, entre Claude COLLAS et autres et ledit COLLAS, la rivière d'Arduisson et ladite rue [AD 10 - 24 H 118]

78 Le 2.1.1583, Jehan MARATTE, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, et Anthoinette BOURGENNE, qui ne sait pas signer, vendent à Jehan GRISLOT, vigneron demeurant à Saint-Aubin, 1/2 quartier de terre faisant la moitié d'un quartier en "La Tavelle". L'acte est signé "Jehan Marotte" avec paraphe et "Jehan Grillat" [AD 10 - 24 H 109]

79 Le 13.8.1584, Jehan GRISLAT, vigneron demeurant à Saint-Aubin, délaisse par droit de retrait lignager à Guille. MIGORDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, 1/2 quartier de terre labourable faisant la moitié d'1 quartier à La Tavelle qu'il a naguère acquis de Jehan MARATTE, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, et Anthoinette BOURGEOISE sa femme, le 2.11.1583. L'acte est signé "Guillaume Mygordin" et "Jehan Grilat" [AD 10 - 24 H 93]

80 Le 12.2.1591, dans le rôle et état de la formation des eaux-et-forêts, comparaissent pour Saint-Aubin: Nicolas PILLAVOYNE, Nicolas FONTAT, Jehan HUCGUENIN, Jehan LORMIER, Hilaire DESQUINS, Edmé LA... (LAUNAY ?), Jehan LANGAR, Estienne COLAS, François GALLOYS l'aîné, Pierre JULLOT, Simon JULLOT, Jehan MAROTTE, Germain VOITURIN [AD 10 - E* 2801]

Plusieurs particuliers de Saint-Aubin payent pour des acquis de Jean MAROTTE:

- Guillaume GILLES pour un quartier de terre qu'il a acquis de lui assis au dessus de Courclain en 1596 et 1597
- Claude BARBOTIN pour trois quartiers de terre en deux pièces qu'il a acquis de lui en 1597
- Germain VOITRIN pour trois quartiers huit cordes de terre en plusieurs pièces qu'il a acquis de lui en 1597 et 1598
- Jean MERCIER pour cinq quartiers et demi de terre ou environ qu'il a acquis de lui assis en divers lieux en 1598
- Guillaume DESQUAINS pour un demi-arpent de terre qu'il a acquis de lui assis en Challon en 1598
- Guillaume MIGOURDIN pour un arpent de terre assis en la Tavelle en deux pièces qu'il a acquis de lui en 1598 et 1599⁸¹.

En 1594, les héritiers de Maître Nicole DESQUAINS font une déclaration au censier du seigneur de Saint-

81 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Jehan MAROTTE l'aîné paye censive en 1593, 1594; Jehan MAROTTE paye pour Jehan MAROTTE le jeune au lieu de feu Messire Nicole DESQUAINS pour 3 années, et lui sur ce qu'il doit de Maître Nicole DESQUAINS en 1595; reçu de Guille. DESQUAINS et Jehan MAROTTE sur ce que doivent les héritiers de Maître Nicole DESQUAINS en 1596; Guille. GILLES paye en l'acquis de Jehan MAROTTE pour un quartier de terre qu'il a acquis de lui assis au dessus de Courclain en 1596 - il doit lods et ventes -; Claude BARBOTIN paye en l'acquit de Jehan MAROTTE pour 3 quartiers de terre en deux pièces qu'il a acquis de lui en 1597 - il doit lods et ventes -; Guille. GILLES paye en l'acquit de Jehan MAROTTE pour l'acquisition qu'il a faite de lui en 1597 - il doit lods et ventes -; Germain VOICTERIN paye en l'acquit de Jehan MAROTTE pour trois quartiers huit cordes de terre en plusieurs pièces qu'il a acquis de lui en 1597, 1598; Jehan MERCIER paye à la décharge de Jehan MARATTE pour cinq quartiers et demi de terre ou environ qu'il a acquis de lui assis en divers lieux en 1598 - il doit lods et ventes -; Guille. DESQUAINS paye à la décharge de Jehan MARATTE pour demi-arpent de terre qu'il a acquis de lui assis en Challon en 1598 - il doit lods et ventes -; Guille. MIGOURDIN paye à la décharge de Jehan MARATTE pour un arpent de terre assis en la Tavelle en deux pièces qu'il a acquis de lui en 1598, 1599; Jehan MAROTTE pour Jehan MAROTTE le jeune paye en 1598 pour 3 années; il paye pour Maître Nicole DESQUAINS en 1598 pour 2 années; il paye en l'acquit de Guille. MIGOURDIN pour l'échange qu'ils ont fait en 1598; Jehan MARATTE paye pour 2 années en 1600, et chaque année de 1601 à 1608; Guille. DESQUAINS paye à la décharge de Jehan MARATTE en 1600; Michel MERCIER paye en l'acquit de Jehan MARATTE en 1602 - il doit lods et ventes -; la veuve de Jehan MARATTE paye en 1609 et 1610; Guille. MIGOURDIN paye à la décharge de Martin TROTIN pour 2 arpents qu'il a acquis de Claude FONTEINE et Jehan MARATTE en 1600 et 1601 [AD 10 - E* 2883]

Aubin. Ils sont: Jean MAROTTE pour 2 parts (sans doute la sienne et celle de son frère), Jean SURTIN, Quentin DUCLOS, Gilles GUILLEMARD, Guillaume DUCLOS, Agnès DUCLOS et Guillaume DESQUAINS⁸².

Jehan MAROTTE paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1594 à 1603. Il paye pour son frère comme héritiers de Maître Nicole DESQUAINS en 1595. La veuve de Jehan MARATTE paye de 1608 à 1612⁸³.

En 1597, Jehan MARATTE, manouvrier à Saint-Aubin, et Thomette BOURGOISE, sa femme, à cause d'elle, font un échange de terre avec Guillaume MIGOURDIN⁸⁴.

En 1600, Jehan MAROTTE, manouvrier à Saint-Aubin, et Guillaume MIGOURDIN, laboureur à Saint-Aubin, échangent des terres⁸⁵.

En 1609, Antoinette BOURGEONE, veuve de Jehan MAROTTE déclare au censier du seigneur de Saint-Aubin une maison à un chas rue aux Raasles⁸⁶.

82 Déclaration du censier de 1594 des hoirs de M. Nicolle DESQUAINS: Jehan MAROTTE pour 2 parts, Jehan SEURTIN, Quentin DUCLOS, Gille GUILLEMART, Guille. DUCLOS, Agnes DUCLOS et Guille. DESQUAINS [AD 10 - E* 2883]

83 Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1594-1612, Jehan MAROTTE paye pour son frère comme héritiers de Maître Nicole DESQUAINS en 1595; Jehan MARATTE paye en 1602-1605; Jehan MARATTE paye à cause d'1 arpent de vigne (terre) assis aux Garennes en 1606-1607; la veuve Jehan MARATTE paye en 1608-1610 et 1612; Pierre CAULAY paye en l'acquit de la veuve Jehan MARATTE en 1611 [AD 10 - E* 2883]

84 Le 18.2.1597, Honorable Homme Guille. MIGOURDIN, laboureur demeurant au Paraclet, et Denise YEURAT, sa femme, échangent avec Jehan MARATTE, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, et Tonnaite BOURGOISE, sa femme, à cause d'elle:

- (G.M.) 1/2 arpent de terre labourable en 3 pièces au lieudit "Les Coustes des Garennes"
- (J.M.) 3 quartiers de terre labourable en 2 pièces "Le Hault de La Tavelle"

Les hommes signent, les femmes ne savent pas signer [AD 10 - 24 H 93]

85 Le 13.11.1600, devant Jehan GALLOIS, lieutenant en la mairie et justice de Saint-Aubin pour Messieurs dudit lieu, Jehan MAROTTE, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, et Guillaume MIGOURDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, échangent:

- Guillaume MIGOURDIN, 5 quartiers de terre "près les vignes des Garennes"
- Jehan MAROTTE, un quartier [AD 10 - 24 H 109]

86 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 7.10.1609 d'Anthonnette BOURGENE, qui ne sait pas signer, veuve de Jehan MAROTTE pour:

- deux arpents de terre au lieudit la rue aux Raasles, dedans lequel y a une maison contenant un chas, avec des mesures, jardins et accin, entre Denis LECLERC et le même, plusieurs et ladite rue aux Raasles
- un quartier au lieudit les vignes des garennes, entre Lupien DAoust et Nicollas VOITERIN, ledit VOITERIN et Guillaume GILLE

La veuve de Jean MARATTE paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1612 à 1615⁸⁷.

F.2. Jean le jeune, ! en 1573-1582

G. Barthélémy, † /1583

Quentin, de Gélannes, ∞ à Thomette

G.1. Quentin, ! en 1584-1609, † /1610

Quentin MAROT, sa femme et ses enfants payent censive au seigneur de Saint-Aubin en 1584 et 1585. Il paye pour Pierre CHAULMART et pour les enfants de Jean MAISTRE⁸⁸.

Quentin MAROT paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1593⁸⁹.

Quentin MAROT paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1594 à 1609. Il paye pour la veuve de Jean MIGOURDIN et la veuve de Lié VOITRIN - ou Jean BAILLET - pour un demi-quartier de terre assis en la cote des Garennes en 1606 et 1607. La veuve de

Quentin MAROT paye de 1610 à 1618^{90, 91}.

En 1609, Quentin MAROT déclare un arpent et 70 cordes et demie de terre au censier du seigneur de Saint-Aubin. Il possède entre autre une maison, rue aux Charrons⁹².

En 1615, Louise JACOPIN, veuve de Quentin MAROT et auparavant de Claude HUGUENIN, manouvrier à Saint-Aubin, vend trois quartiers et demi de terre. Mention d'une rente constituée en 1607 par ladite JACOPIN, le feu MAROT son mari, et Guillaume HUGUENIN son beau-frère. Elle ne sait pas signer⁹³.

∞(1) 19.6.1583 à Thomette, ∞(1) à Nicolas MAISTRE

Anne, ! en 1607

∞(2) /1607 à Louise JACOPIN, ! en 1610-1615, ∞(1) à Claude HUGUENIN, probablement fille de Jean J.

90 Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1594-1612, Quentin MAROT paye en 1594; Quentin MAROT paye au lieu de ladite veuve (Jehan) MIGOURDIN et la veuve Lyé VOICTERIN pour 1/2 q. de terre assis en la coste des Garennes en 1606; Quentin MAROT paye au lieu desd. VOICTERIN et BAILLET (la veuve Jehan MIGOURDIN et Jehan BALLIET) en 1607; Quentin MAROT paye en 1608-1609; la veuve Quentin MAROT paye en 1610-1612 [AD 10 - E* 2883]

91 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

La veuve Quentin MAROT paye en 1612-1615, 1618

Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

La veuve Quentin MAROT paye en 1612 et 1615

92 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 28.10.1609 de Quantin MAROT, qui ne sait pas signer, pour:

- un quartier et demi de terre derrière la maison de Ysac GALLOYS, entre François GALLOYS lesné et Ysac GALLOYS, sur un petit chemin et audit GALLOYS
- demi-arpent de terre au lieudit la coste des guarennes, entre Monsieur de St Aubin et Nicolas GRILOT le jeune, Claude GRAND et -
- demi-arpent de terre en la coste des guarennes, entre Guille. DESQUAINS et Lupien DAVOUST, Loys MERAT et Guille. MIGORDIN
- 8 cordes de terre en ce même lieu, entre Jeh. GILLES et Nicolas VOITERIN, Jeh. GALLOYS et Nicolas VOITERIN
- un quartier de terre au lieudit la vigne Trugalle, entre Claude GRAND et P.re ROUSAT
- une maison, jardin et accin au lieudit la rue au Charron, entre Nicollas MAISTRE et la ruelle, la Grand Rue et la pasture
- un total de 1 arpent et 70 cordes 1/2 de terre [AD 10 - E* 2874]

93 Le 26.4.1615, Louyse JACOPIN, qui ne sait pas signer, veuve de Quentin MAROTTE et auparavant de Claude HUGUENIN, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, vend à Honorable Homme Guillaume MIGORDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, qui signe, 3 quartiers 1/2 de terre. Mention d'une rente constituée par ladite JACOPIN, le feu MAROTTE son mari, et Guillaume HUGUENIN son beau-frère au profit de Guillaume MIGORDIN le 11.6.1607 [AD 10 - 24 H 109]

-
- un quartier de terre en ce même lieu, entre Denis LE CLERC et Ambroise BARBOTIN, Guillaume MIGOURDIN et Jehan MERCIER
 - un arpent de terre près les vignes des garennes, entre Pierre PILLAVOINE et Jehan MERCIER, les terres de la Fin et Nicollas VOITERIN
 - un quartier de terre audit St Aubin lieudit la rue aux Raasles, entre Jehan MERCIER et la commune, la pasture et ladite rue aux Raasles
 - Taxée à 11 sols de cens, 1 sol de rente et 1 poule. [AD 10 - E* 2875]

87 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

La veuve Jehan MARATTE paye en 1612-1615. Denis LE CLERC paye à la décharge de la veuve Jehan MARATTE en 1615. En 1618, François MEROSSE paye en l'acquit des héritiers de Jehan MARATTE et sa femme

Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

La veuve Jehan MARATTE paye en 1614. La veuve Pierre CAULAY paye en 1620 à cause d'un arpent de terre à faire vigne qui fut à feu Jehan MARATTE sur ce qui est du

88 Quentin MAROT, sa femme et ses enfants payent censive à Saint-Aubin en 1584-1585; il paye pour Pierre CHAULMART et pour les enfants de Jehan MAISTRE en 1584-1585 [AD 10 - E* 2881]

89 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Quentin MAROT paye censive en 1593, sur ce qu'il doit en 1601, pour un arpent de terre sur ce qu'il doit en 1603, et chaque année de 1604 à 1609; la veuve de Quentin MAROT paye en 1610 et 1611 [AD 10 - E* 2883]

Denis, b 16.4.1607, p Denis LECLER et Nicolas fils de Jean GILLE, m Anne MAROT, fille du père

H. Nicolas, ∞ à Nicole BRETAUD

Perrette, b 22.3.1630, p Denis MAROT, m Perrette BERTAUD

I. Simon, ne sait pas signer, vigneron, manouvrier, ! en 1642-1655, (†) 24.11.1665

En 1642, Simon MAROT fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin⁹⁴.

En 1652, Simon MAROT, vigneron à Saint-Aubin, époux de Jeanne GUICHARD, François VACHÉ, manouvrier à La Chapelle-Godefroy, époux de Marie GUICHARD, et Michelle GUICHARD, émancippée par justice, belle-sœur dudit MAROT, son tuteur, enfants de feu Nicolas GUICHARD et Michelle HERLUISON, interviennent dans un contrat notarié pour une maison⁹⁵. En 1654, les mêmes se partagent une maison à 5 chas à La-Chapelle-Godefroy⁹⁶.

En 1655, Simon MAROT figure parmi d'autres bûcherons à Saint-Aubin dans une recette de coupes de bois⁹⁷.

En 1657, Simon MAROT déclare 25 cordes de terre au censier du seigneur de Saint-Aubin⁹⁸.

∞(1) à Huberte ARCELLIN, (†) en 1634 La Chapelle-Godefroy, de la contagion, fille de Gabriel A. et Jeanne VOITRIN

94 Dans un censier de Saint-Aubin de 1642 apparaît Simon MAROT [AD 10 - E* 2879]

95 Le 21.4.1652, François VACHÉ, man. à La Chapelle, époux de Marye GUICHARD, Symon MAROT, vign. à Saint-Aubin, époux de Jehanne GUICHARD, Michelle GUICHARD, émancippée par justice, belle-sœur dudit MAROT, son tuteur, enfants de feu Nicolas (?) GUICHARD et Michelle HERLUISON, interviennent pour une maison [AD 10 - 2E 66/14]

96 Le 7.4.1654, Simon MAROT, manouvrier à Saint-Aubin, époux de Jeanne GUICHARD, et Robert JACQUES, manouvrier à la Chapelle Godefroy, héritiers de feu Nicolas GUICHARD, vigneron à la Chapelle-Godefroy, et Michelle HERLUISON, partagent une maison à 5 chas à La-Chapelle-Godefroy avec feu François VACHER et Marie GUICHARD, co-héritiers de la succession.

Le même jour, Simon MAROT, vigneron à Saint-Aubin, époux de Jeanne GUICHARD, Claude LE PAGE, époux de Marie GUICHARD (veuve de François VACHER) et Robert JACQUES, manouvrier demeurant à la Chapelle-Godefroy, époux de Michelle GUICHARD, héritiers de feu Nicolas GUICHARD, vigneron à la Chapelle-Godefroy et Michelle HERLUISON, partagent 5 quartiers 1/2 de terre à La Chapelle-Godefroy [AD 10 - 2E 66/15]

97 Le 14.6.1655, recette des coupes de bois de Anthoine BLENCHARD, Bonifasse CHEUREAU, Hiérosme LARIBE, Esmé ROSÉ, Edmé BOUTET, Claude GUILLAUME, Simon MAROT, Nicolas CADET, Michel VALÉE, Jehan DESJARDINS, Jehan RIVIERE, Aubin ANCEAU, Guillaume et Blaise LARIBE, Guion COLLET, tous bûcherons [AD 10 - E* 2803]

98 Déclaration du 15.7.1657 de Simon MAROT pour 25 cordes [AD 10 - E* 2876]

Denis, (†) en 1634 La Chapelle-Godefroy, de la contagion

∞(2) 13.2.1635 La Chapelle-Godefroy à Jeanne GUICHARD, † /1671, fille de Nicolas G. et Michelle HERLUISON

Simon, ∞ à Anne SURTIN

Nicolas, b 30.7.1645, p Nicolas MAISTRE, signe: Nicolas Maistre, m Noelle VOICTERIN, ∞ à Jeanne AVIS

Jean, b 11.8.1647, p Jean QUINSON, m Anne fille de Francois GALLOIS l'aisné

(Pierre) ∞(3) 5.10.1656 à Denise SIMON, (†) 7.5.1661

I.1. Nicolas, ne sait pas signer, serviteur domestique de Nicolas AM...LLE, meunier de Saint-Aubin, meunier, de Villenauxe, ! en 1667, ∞ 20.7.1671 à Jeanne AVIS, ° ca 1635, ∞(1) à François DE L'EPINE

I.2. Jean, ne sait pas signer, serviteur domestique de Jean GALLOIS, meunier à La Chapelle-Godefroy, ! en 1667

En 1667, Nicolas et Jean MAROT, frères demeurant, Nicolas, en la maison de Nicolas AM...LLE, meunier à Saint-Aubin et Jean MAROT, en la maison de Jean GALLOIS, meunier à La Chapelle, vendent une terre à La Chapelle-Godefroy. Ils ne savent pas signer⁹⁹.

I.3. Simon, ne sait pas signer, vigneron à La Chapelle-Godefroy, ! en 1667, † /1678, ∞ à Anne SURTIN, ∞(2) à 27.6.1678 La Chapelle-Godefroy¹⁰⁰ à Jean LOY, de cette paroisse, ° ca 1643, fille de Quantin S. et Louise LANGOT

En 1667, Simon MAROT, vigneron à La Chapelle-Godefroy, époux d'Anne SURTIN, vend à Nicolas MAROT, serviteur domestique du meunier de Saint-Aubin, et à Jean MAROT, serviteur du meunier de La Chapelle-Godefroy, une maison à 2 chas rue aux Charrons, à Saint-Aubin, provenant de feu Simon MAROT, vigneron à Saint-Aubin, père des parties, époux en secondes nocces à Jeanne GUICHARD, mère des acquéreurs. Personne ne sait signer¹⁰¹.

En 1697, Jean MAROT, vigneron à La Chapelle-Godefroy, fait une déclaration comme héritier de

99 Le 18.9.1667, Nicolas et Jean MAROT, frères demeurant, Nicolas, en la maison de Nicolas AM...LLE, meunier à Saint-Aubin et Jean MAROT, en la maison de Jean GALLOIS, meunier à La Chapelle, vendent à Claude LE PAGE, vigneron à La Chapelle-Godefroy, 1 quartier de terre à La Chapelle-Godefroy. Ils ne savent pas signer [AD 10 - E 66/20]

100 Témoins: Amelot LOY, ne sait pas signer, Pierre GUIOT, ne sait pas signer

101 Le 18.9.1667, Simon MAROT, vigneron à La Chapelle-Godefroy, époux d'Anne SURTIN, vend à Nicolas MAROT, serviteur domestique de Nicolas AM...LLE, meunier à Saint-Aubin, et à Jean MAROT, serviteur de Jean GALLOIS, meunier du moulin de ladite Chapelle, une maison à 2 chas et jardin, rue aux Charrons, à Saint-Aubin, provenant de feu Simon MAROT, vigneron à Saint-Aubin, père des parties, époux en secondes nocces de Jeanne GUICHARD, mère des acquéreurs. Personne ne sait signer [AD 10 - E 66/20]

Simon MAROT et Anne SURTIN, ses père et mère. Il ne sait pas signer¹⁰².

En 1698, Simon et Jean MAROT, héritiers de Simon MAROT, leur père, tous vigneron à La Chapelle-Godefroy, déclarent avec les héritiers de Nicolas VOITRIN des terres à La Chapelle-Godefroy. L'acte est signé "Simon Marot"¹⁰³.

Simon MAROT et Anne SURTIN sont les parents de:

Jean, ne sait pas signer, vigneron à La Chapelle-Godefroy, ! en 1697

Simon, b 25.5.1663 La Chapelle-Godefroy, p Simon JACOPIN, ne sait pas signer, fils de Nicolas JACOPIN, m Marthe SURTIN, ne sait pas signer, veuve d'Edmé TROTIN

Robert, ° 27.2.1666 La Chapelle-Godefroy, b le 28, p Robert JACQUE, manouvrier, ne sait pas signer, m Marie ANCEAU, ne sait pas signer, ∞ à Claude GUICHARD

Jean, ° 20.6.1668 La Chapelle-Godefroy, b le 21, p Jean MAROT, de la paroisse de St Aubin, ne sait pas signer, fils de Simon MAROT, m Marie FERRY, de la paroisse de St Laurent de Nogent sur Seyne, ne sait pas signer, fille de † Estienne FERRY

Charles, ° 20.7.1670 La Chapelle-Godefroy, b le 22, p Charles ROUSSAT, ne sait pas signer, fils de Jean ROUSSAT, m Madelaine MERGEY, servante de M.r DE FONTENAY, ne sait pas signer, fille de Jean MERGEY

I.3.A. Jean, vigneron à La Chapelle-Godefroy, ! en 1697, ∞ 18.2.1697 La Chapelle-Godefroy¹⁰⁴ à Jacqueline ESTASSE

En 1697, Jean MAROT, vigneron à La Chapelle-Godefroy, et Jeanne ESTASSE sa femme interviennent dans un contrat notarié¹⁰⁵.

Jean MAROT et Jacqueline ESTASSE sont les parents de:

Guillaume, ° & b 15.5.1698 La Chapelle-Godefroy, p Guillaume JAGON, ne sait pas signer, m Marie MAUCLER, ne sait pas signer, y † 9.9.1698

Antoine, ° 10.11.1700 La Chapelle-Godefroy, b le 14, p Anthoine PARATRE l'ainé, signe, m Geneviève THOMASSIN, ne sait pas signer

I.3.B. Simon, signe: Simon Marot, manouvrier, vigneron à La Chapelle-Godefroy, marguillier de l'église et fabrique de La Chapelle-Godefroy, ! en 1692-1697, ! en 1705 oncle de Marthe GUILLEMARD, fille d'Aubin G. et Edmée CHARPENTIER, ∞ 25.6.1686 La Chapelle-Godefroy¹⁰⁶ à Marie JACOPIN, ∞(1) à Jean JEANNOT, fille de Nicolas J. et Anne GARSONNAT

En 1690, Simon MAROT intervient dans un contrat notarié comme ayant épousé la veuve de feu Jean JEANNOT. Il signe "Simon Marot"¹⁰⁷.

En 1692, Simon MAROT, manouvrier à La Chapelle-Godefroy, et Marie JACOPIN sa femme interviennent dans un contrat notarié¹⁰⁸.

En 1696, Michel GALLOIS, vigneron à La Chapelle-Godefroy, rétrocède à Simon MAROT, vigneron à La Chapelle-Godefroy, le bail fait par feu Jean JACOPIN et ledit MAROT d'une maison à La Chapelle-Godefroy. L'acte est signé "Simon Marot"¹⁰⁹.

En 1696, Simon MAROT, manouvrier, et Edmé VOISIN, meunier, interviennent dans un contrat notarié comme marguilliers de La Chapelle-Godefroy^{110, 111}.

106 Témoins: Jean LOUET, ne sait pas signer, Hubert OUDOT, signe, Laurant PILÉ, signe

107 Le 3.7.1690, Edmé ROSSEY et Simon JACOPIN, vigneron à La Chapelle-Godefroy, ont baillé des terres de l'Hôtel Dieu de Nogent/Seine à Jean JACOPIN, laboureur audit lieu. Il s'agit d'emblavures saisies sur lui à la requête de Léonard ANCEAU, commissaire établi. Ils promettent de payer l'adjudication faite audit JACOPIN et à feu Jean JEANNOT. Ledit JACOPIN comparait avec Simon MAROT comme ayant épousé la veuve dudit feu JEANNOT. L'acte est signé "Simon Marot" [AD 10 - 2 E 66/30]

108 Le 30.11.1692, Simon MAROT, manouvrier demeurant à La Chapelle-Godefroy, et Marie JACOPIN, sa femme, prennent à titre de rente foncière de Sœur Louise DE BOUILLON, religieuse demeurant à l'Hôtel Dieu de Nogent/Seine, 2 étables couvertes de paille à La Chapelle-Godefroy. Ils signent "Simon Marot" avec paraphe, "Sr Louise de Bouisson" [AD 10 - 2E 66/31]

109 Le 9.7.1696, Michel GALLOIS, vigneron à La Chapelle-Godefroy, rétrocède à Simon MAROT, vigneron à La Chapelle-Godefroy, le bail fait par feu Jean JACOPIN et ledit MAROT d'une maison à La Chapelle-Godefroy. L'acte est signé "simon marot" [AD 10 - 2 E 66/32]

110 Le 16.6.1696, Simon MAROT, manouvrier, et Edmé VOISIN, meunier, interviennent dans un contrat comme marguilliers de La Chapelle-Godefroy [AD 10 - 2 E 66/32]

111 Le 8.7.1696, comparaissent Maître Claude LEFEBURE, prêtre curé de La Chapelle-Godefroy, les

102 Le 17.11.1697, déclaration de Jean MAROT, vigneron à La Chapelle-Godefroy, héritier de Simon MAROT et Anne SURTIN, ses père et mère. Il ne sait pas signer [AD 10 - 2 E 66/34]

103 Le 2.2.1698, Simon et Jean MAROT, héritiers de Simon MAROT, leur père, tous vigneron à La Chapelle-Godefroy, Michel HEDRY, Edmé MASSEY, vigneron à Saint-Aubin, héritiers à cause de leurs femmes de Nicolas VOITERAIN, Théodore GUILLAUME, manouvrier à Saint-Aubin, tuteur des enfants de feu Claude GUILLAUME et Edmée VOITERAIN, déclarent des terres à La Chapelle-Godefroy. L'acte est signé "simon marot" [AD 10 - 2 E 66/35]

104 Publication des bans en l'église de cette paroisse et celle de Nogent sur Seine, avec permission de M.re N L'EPRIVIER. Témoins: Simon MAROT, Robert MAROT, Léonard ANCEAU, et autres

105 Le 27.10.1697, Jean MAROT, vigneron à La Chapelle-Godefroy, époux de Jeanne ESTASSE, intervient dans un contrat [AD 10 - 2 E 66/34]

En 1696, Simon MAROT en son nom et comme marguillier de l'église et fabrique de La Chapelle-Godefroy, et Edmé VOISIN, son co-marguillier, figurent parmi les créanciers de la succession de feu Jean JACOPIN et Marie THOMAS, laboureur à La Chapelle-Godefroy¹¹².

En 1697, Simon MAROT et Claude THOMAS, vigneron à La Chapelle-Godefroy, interviennent dans un contrat notarié. Ils signent "Simon Marot" et "C Thomas" avec paraphe¹¹³.

Simon MAROT et Marie JACOPIN sont les parents de:

Pomponne ou Pompée, ° 2.10.1687 La Chapelle-Godefroy, b le 5, p Sieur Pomponne ou Pompée DARNOU ou D'ARNOÛIL, signe, m Marie ou Marie Anne LE VIEUX, signe
 Nicolas, ° 28.7.1691 La Chapelle-Godefroy, b le 29, p Nicolas THIVEAU, m Marie PETIT
 Jean, ° & b 14.2.1694 La Chapelle-Godefroy, p Jean LOUET, ne sait pas signer, m Nicolle JACOPIN, ne sait pas signer
 Simon François, ° 28.7.1696 La Chapelle-Godefroy, b le 29, p Simon François PARATRE, signe, m Jeanne PARATRE, ne sait pas signer
 Pierre, ° & b 5.5.1699 La Chapelle-Godefroy, p H. H. Pierre MAUCLER, receveur de la terre et seigneurie de La Croüillère, signe, m H. Femme Marie Elizabeth Anne LE COURT, signe
 Marie, ∞ 26.5.1721 La Chapelle-Godefroy à Denis BOIVIN, fils de Pierre B., † /1721, et Jeanne JEANNERAT, † /1721

I.3.C. Robert, vigneron à La Chapelle-Godefroy, collecteur des tailles pour l'année 1696 à La Chapelle-Godefroy, ! en 1692-1696, ∞ à Claude GUICHARD, fille de Jean G. le jeune et Anne BLANC

En 1692, Robert MAROT, vigneron à La Chapelle-Godefroy, et Claude GUICHARD, sa femme, interviennent dans un contrat notarié¹¹⁴.

Robert MAROT et Claude GUICHARD sont les parents de:

Jeanne (fille de Jeanne), ° 24.12.1690 La Chapelle-Godefroy, b le 25, p Anthoine PARENT, m Jeanne GUICHARD
 Anne, ° & b 20.9.1692 La Chapelle-Godefroy, p François CHAPUIS, ne sait pas signer, m Anne SURTIN, ne sait pas signer
 Marie, ° & b 1.4.1696 La Chapelle-Godefroy, p Simon MAROT, signe, m Marie BANQUERELLE, de cette paroisse, ne sait pas signer, y (†) 16.5.1696

∞(2) à Jeanne THOMAS

Michel, ° & b 5.4.1697 La Chapelle-Godefroy, p François SURTIN, ne sait pas signer, m Anne THOMAS, ne sait pas signer, y (†) 25.7.1697
 Denis, ° 5.12.1699 La Chapelle-Godefroy, b le 8, p Denis BUSSOT, signe, m Honeste Femme Catherine PARATRE, signe

MAROYS

A. Simonet, ! en 1541 à La Chapelle-Godefroy

Dans une liste des habitants de Saint-Aubin et La Chapelle-Godefroy établie en 1541 est cité Simonet MAROYS¹¹⁵.

114 Le 30.11.1692, Robert MAROT, vigneron demeurant à La Chapelle-Godefroy, et Claude GUICHARD, sa femme, prennent à titre de rente foncière de Sœur Louise DE BOUILLON, religieuse demeurant à l'Hotel Dieu de Nogent/Seine, une maison à La Chapelle-Godefroy. Elle signe "Sr Louise de Bouisson" [AD 10 - 2E 66/31]

115 Symonet MAROYS est cité dans une liste d'habitants de La Chapelle Godefroy le 25.10.1541 [AD 10 - E* 2860]

syndics et marguilliers et habitants de la paroisse: Martin BENOIST, syndic, Edmé VOISIN et Simon MAROT, marguilliers, Honorable Homme Anthoine PARASTRE, laboureur, Edmé ROZEY, Jean LANGUOT, Edmé SORTIN, François THOMAS, Claude THOMAS, Edmé DRU, Edmé LANGE, Thomas MIGOURDIN, Esloy VINCENT, Robert MAROT, Michel GALLOIS et François CHAPUIS. L'acte est signé "A Parastre", "Edmé Lange" avec paraphe, "C Thomas" avec paraphe, "F Migourdin" avec paraphe, "simon marot" et "C Lefebure" avec paraphe [AD 10 - 2 E 66/32]

112 Le 10.7.1696, les créanciers de la succession de feu Jean JACOPIN et Marie THOMAS, laboureur à La Chapelle-Godefroy :

- Maître Claude LEFEBURE
- Simon MAROT en son nom et comme marguillier de l'église et fabrique de La Chapelle-Godefroy, et Edmé VOISIN, son co-marguillier
- François CHAPUIS, collecteur des tailles pour l'année 1695 à La Chapelle-Godefroy
- Robert MAROT, collecteur des tailles pour l'année 1696 à La Chapelle-Godefroy
- Thomas MIGOURDIN, vigneron à La Chapelle-Godefroy
- Jacques LEPAGE, cordonnier
- Claude BEIGNOT, marchand
- Edmé CHAPUISSEAU, huissier

vendent des emblaves à Jean CHARON et Nicolas COLLET, laboureurs à Marnay, et Anthoine LIZET, bachoteur à Marnay [AD 10 - 2E 66/33]

113 Le 17.11.1697, déclaration de Simon MAROT et Claude THOMAS, vigneron à La Chapelle-Godefroy. Ils signent "simon marot" et "C Thomas" avec paraphe [AD 10 - 2 E 66/34]

MARQUOT

A. Siret, manouvrier, possède une maison rue aux Chèvre, ! en 1573-1585, † /1593, ∞ à Jacqueline MUSNIER, ! en 1571-1593, probablement fille de Jean M.

En 1571, Siret MARQUOT, manouvrier à Saint-Aubin, et Jacqueline MEUSNIER, sa femme, prennent de l'Abbaye du Paraclet le bail d'un quartier de vigne¹¹⁶.

En 1572, Siret MARQUOT fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin¹¹⁷.

Siret MARQUOT paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1573 à 1585. Il paye avec la veuve de Jean MEUSNIER en 1573¹¹⁸.

En 1576, Siret MARQUOT déclare un quartier de vigne en l'Essart au censier de l'Abbaye du Paraclet^{119, 120, 121}.

En 1582-1583, Siret MARQUOT déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet une maison rue Chèvre, plus tard (en 1623 ?) repris par la veuve Claude

116 Le 23.2.1571, Siret MARQUOT, manouvrier à Saint-Aubin, époux de Jacqueline MEUSNIER, prend des religieuses du Paraclet 1 quartier de vigne faisant partie d'1/2 arpent pris à pareil titre par feu Lye GILLES. Comparait Pierre MIGOURDIN, vigneron demeurant à Saint-Aubin, lequel a renoncé de tout le droit qu'il se peut prétendre auxdites parties, advenue tant par le décès de feu Anne SOMMILLON, en son vivant femme de Lye GILLES, que autrement [AD 10 - 24 H 105]

117 Déclaration au censier de Saint-Aubin de Syret MARQUOT pour:

➤ un quartier de vigne au finage de Saint-Aubin au lieudit Lessard, entre Jeh. ... CHEVRIER (?) et les enfants Lye GILLES, le chemin commun et les terres du Paraclet (barré, Jeh. MARQUOT en marge)

Même feuille que la déclaration du 21.10.1572 de Symonne, veuve de Jeh. MEUSNIER, faite par Jeh. MARQUET fils de la veuve [AD 10 - E* 2875]

118 Siret MARQUOT et la veuve de Jehan MEUSNIER payent censive à Saint-Aubin en 1573; il paye en 1574-1585 [AD 10 - E* 2881]

119 Le 12.7.1576, dans un censier de l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin (repris les 16.9.1615 et 2.5.1616), Siret MARQUOT, déclare:

➤ 1 quartier de vigne en l'Essart [AD 10 - 24 H 118]

120 En juillet 1576, Siret MARQUOT, déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet:

➤ 1 quartier de vigne en l'Essart [AD 10 - 24 H 118]

121 Révision du terrier de Saint-Aubin en 1623, déclaration de 1576 de Siret MARQUOT [AD 10 - 24 H 118]

COLLET^{122, 123}.

La veuve Siret MARQUOT paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1593 à 1599¹²⁴.

MARTAT

A. Etienne¹²⁵, ne sait pas signer, maçon, ! en 1604-1609, † /1612, ∞ à NN., ! en 1612-1615, possède une maison à Cormont

En 1605, Etienne MARTAT, maçon à Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paraclet le bail d'une maison rue de Cormont. Il ne sait pas signer¹²⁶.

En 1609, Etienne MARTAT déclare 25 cordes de terre au censier du seigneur de Saint-Aubin. Il loue de l'Abbaye du Paraclet la maison de feu Guillemain PAUPILARD, rue de Cormont¹²⁷.

122 En 1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paraclet, intervient Siret MARQUOT:

➤ pour une maison et accin rue Chèvre contenant 1/2 quartier, entre un chemin commun et les veuve et héritiers de feu Martin VOICTRIN, lesdits héritiers et Estienne VOICTRIN à cause de ses enfants (plus tard à la veuve Claude COLLET) [AD 10 - 24 H 93]

123 En 1583, dans le terrier l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin (révisé en 1673), Siret MARQUOT déclare:

➤ une maison et accin rue Chèvre contenant 2 quartiers, entre un chemin commun et la veuve et les héritiers de Martin VOITERIN à cause de ses enfants [AD 10 - 24 H 118]

124 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, la veuve Siret MARQUOT paye censive chaque année de 1593 à 1603 [AD 10 - E* 2883]

125 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Estienne MARTAT paye censive pour les enfants (hoirs) de Louvet GUYOT pour leur maison au dessous du Couvent chaque année de 1601 à 1610; Estienne MARTAT paye pour huit années par les mains de F. GALLOYS en 1601; Estienne MARTAT paye pour sa maison en 1609 et 1610 et pour un quartier de terre dépendant du fief de Cormont en 1610 [AD 10 - E* 2883]

126 Le 12.1.1605, Estienne MARTAT, qui ne sait pas signer, maçon demeurant à Saint-Aubin, retient à titre de pension d'argent des religieuses du Paraclet, représentées par Honorable Homme François DE FLERS, une maison consistant en un chas, petite étable, grenier, cour, jardin et terre à faire chénevière, rue de Cormont [AD 10 - 24 H 118]

127 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 3.10.1609 de Estienne MARTAT, qui ne sait pas signer,

➤ comme locatif de la maison de feu Guillemain PAUPILARD, tenue de Madame du Paraclet, ensemble le jardin, accin et terre à faire chénevière, à Saint-Aubin, au lieudit la rue de Cormont, entre la ruelle et Guyon JUCHAT, un chemin tendant au Paraclet et ladite rue

➤ un quartier de terre sur ledit finage lieudit Cormont, entre Guille. MIGORDIN et plusieurs, Jehan SYMON et la veuve Jehan POUPILLARD

➤ un total de 25 cordes de terre [AD 10 - E* 2874]

En 1609, Etienne MARTAT intervient comme tuteur des enfants mineurs de Louis GUYOT ou Louet GUYON¹²⁸.

La veuve d'Etienne MARTAT paye censive au seigneur de Saint-Aubin pour une maison à Cormont de 1612 à 1618¹²⁹.

MARTIN

A. Jean, ! en 1491-1507, † 1507/1510, ∞ à NN. COLLET, ! en 1510-1529, fille de Jean C.

Jean MARTIN paye censive au seigneur de La Chapelle-Godefroy et Saint-Aubin de 1491 à 1507. Il paye à Saint-Aubin de 1491 à 1495 comme héritier de COLLET à cause de sa femme, pour Gérard COLLET, son frère, et la part de Claude COLLET. Il paye à La Chapelle-Godefroy de 1500 à 1507 pour sa part de sa maison qui fut à Jean COLLET. Sa veuve paye de 1510 à 1529¹³⁰.

En 1536, les héritiers de Jean MARTIN sont cités dans une audition de témoins¹³¹.

128 Déclaration du 3.10.1609 pour la succession de Louis GUYOT ou Loupvet GUYON pour:

- 2/3 de maison
- un total de 16 cordes de terre

Estienne MARTAT est tuteur de ses enfants mineurs [AD 10 - E* 2874]

129 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

La veuve Estienne MARTAT paye pour une maison à Cormont en 1612-1615. Elle paye en 1618

130 Jehan MARTIN paye cens à La Chapelle en 1491 pour la censive de sa part de sa maison, de rente, pour ladite rente de sa maison, pour son oche et jardin, pour la censive de ses terres; il paye à Saint-Aubin en 1491 héritier de COLET à cause de sa femme, pour Girard son frère, Claude COLET pour ce doit pour sa part, payé par ledit Jeh. MARTIN; Girard COLET est cité en 1493 pour ses terres payées par Jeh. MARTIN son frère et en 1495 pour ses terres et Jeh. MARTIN son frère; Girard COLET paye en 1496 pour sa part de ses terres qu'il a avec Jeh. MARTIN; il paye à Saint-Aubin en 1496 (2 fois) pour les terres qui fut attenant des vignes; il paye rente en 1498 et 1499; il paye à Saint-Aubin en 1500 et 1502 (2 fois) pour trois arpents et demi de terre assis au lieudit au dessus de la Grosse P.re; il paye à La Chapelle en 1500, 1502, 1504 et 1505 pour la rente (sa part) de sa maison qui fut à Jehan COZET, pour la censive (de la maison), pour la rente (sa part) de la Roye; il paye à Saint-Aubin en 1504 et 1505 pour les terres qui furent à COLLET de La Chapelle, Girard COLLET paye pour pareille cause; il paye à Saint-Aubin en 1506; Jehan MARTIN de La Chapelle paye en 1507 pour ce qui fut à COLLET; il paye à La Chapelle en 1507 pour son cens; sa veuve paye en 1510, 1511, 1513 pour sa rente, 1519, 1520 (2 fois), 1526, 1529 (2 fois); elle paye en 1518 à La Chapelle pour sa rente et en 1521, de quoi Jeha. HUGENI. s'en est chargé et a payé; elle paye en 1522 à La Chapelle [AD 10 - E* 2880]

131 Dans une audition de témoins de 1536 comparaissent Jehan GRAND HOMME, Jeh. COZAS LESPOIX, Jehan SEMILLON, Philipès DESPENCIER, les hoirs Jeh. LA

B. Antoine, ! en 1526

En 1526, Antoine MARTIN, est poursuivi par la justice de Saint-Aubin pour avoir été pris coupant et emportant du bois¹³².

C. Félix, † /1576, ∞ à Marguerite CHEVRIER, ! en 1576

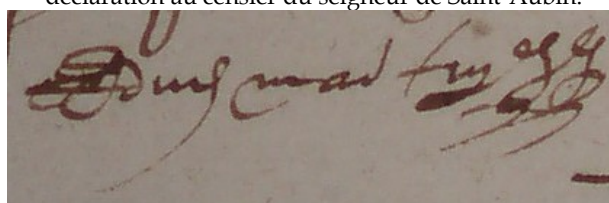
Marguerite CHEVRIER, veuve de Félix MARTIN (?) paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1576¹³³.

D. Edmé, † /1609, ∞ à Jeanne LEFEBURE, fille d'Etienne L.

Edmé, ! en 1609¹³⁴

D.1. Edmé, Maître, ! en 1625, † /1646, ∞ à Honnête Anne ROUSSEAU

En 1609, Edmé MARTIN signe "Edme Martin" sa déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin.



En 1625, Edmé MARTIN et Jean BRUN sont poursuivis par la justice de La Chapelle-Godefroy¹³⁵.

PIED, Jehan CHAPPELOT, Jehan SENESTRE, la veuve Jeh. HUGUENIN, Maître Laurent NUGAULT, Colas FORNICOY, Martin MORIN, Jehan BOURIONNE, Jehan LE GRAND dit Renard, Jehan LE BLANC, la veuve Girard COLET, les hoirs Jeh. MARTIN, Remy DODINET et Martin HUGUENIN [AD 10 - E* 2801]

132 Le 16.4.1526, extrait de la justice de Saint-Aubin contre Anthoine MARTIN, adjourné par Jehan GILLES, sergent. Il a été pris coupant et emportant du bois [AD 10 - E* 2890]

133 Marguerite CHEVRIER, veuve de Félix MARTIN (?) paye censive à Saint-Aubin en 1576 [AD 10 - E* 2881]

134 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 10.10.1609, d'Edmé MARTIN, qui signe "Edmé Martin" avec paraphe, fils de feu Edmé MARTIN et Jehanne LEFEBURE, héritière en partie de feu Honorable Homme Estienne LE FEBURE, marchand à Nogent/Seine, pour:

- un quartier de terre vers Corclain, entre Guillaume GILLES dem.t à St Aubin et Nicolas MAISTRE, le chemin de Marigny et plusieurs
- demi-arpent près les garennes dudit St Aubin, entre le Grand Chemin et Jehan DR... (DIRESNE ?), dem.t à St Aubin, les Seigneurs dudit lieu et les terres de l'église dudit lieu

➤ 75 cordes de terre [AD 10 - E* 2874]

135 A La Chapelle-Godefroy, le 15.1.1625, procédure contre Jehan BRUN et Edmé MARTIN [AD 10 - E* 2815]

E. Jean, ∞ à Marguerite MERAT, † en 1645

F. André, ∞ à Sébastienne CALLOT

Barbe, b 21.7.1645, p Laurent PETIT, maistre d'eschole, signe: Petit, m Honneste Barbe LE FEUBRE, signe: Barbe Lefeubre, fille de † Maistre Estienne L., procureur du Roy à Nogent

MARTINO

A. Léonard, signe: Leonard Martino, ∞ à Françoise LAURENT

Edmée, ° 29.9.1714, b le 30, p Toussaint LAURENT, ne sait pas signer, m Edmée HERLUYSON, signe: Edmée Herluyson

MASSEY

La famille MASSEY est citée à Saint-Aubin depuis le début du XVIème siècle. La plupart des membres de cette famille vivant à Saint-Aubin au XVIIème siècle descendent de Laurent MASSEY, boulanger à Saint-Aubin dès 1593. A la même époque, une famille MASSEY de marchands bouchers est citée à Nogent/Seine¹³⁶.

A. Denis, † en 1522 à La Chapelle-Godefroy, † /1536

Denis MASSEY paye censive au seigneur de La Chapelle-Godefroy en 1522 pour plusieurs acquisitions¹³⁷.

En 1536, Denis MASSEY est entendu comme témoin dans une enquête¹³⁸.

B. Pierre, † /1533, ∞ à Alison, † en 1533-1541

La veuve Pierre MASSEY, Durand COLAS, et Catherine, veuve de Thomas BARBOTIN font une déclaration en 1532 au censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin¹³⁹.

136 Dans un acte du 24.6.1536, comparait parmi les fermiers des seigneurs de Saint-Aubin:

➤ des terres tenues par Phelippes DESPENCIER, Jehan GRANT HOMME, Colin SYMON et les MACE de Nogent [AD 10 - E* 2860]

137 Denis MASSE paye cens en 1522 à La Chapelle pour un acquis de Jehan HUGUENIN, pour un acquis de Jehan BRUN de Fortelle et de Jehan MATIGNON, d'un arpent en deux pièces assises auprès "larg.n..." et un autre au pas au loup; Colin SIMON doit payer en 1522 un demi et Denis MASSE un demi d'acquisition qu'ils ont fait, et a payé Colin SIMON un demi par la susdite acquisition de Jehan RAISON; Remy HUGUENIN paye en 1522 deux deniers pour les acquisitions de Denis MASSE pour deux arpents de terre dudit HUGUENIN auprès la fosse de la Chapelle (Marnay barré) en trois pièces et un demi-arpent au pas au loup et un autre appartenant à la Foretelle [AD 10 - E* 2880]

138 Dans une audition de témoins de 1536 comparaissent Les hoirs de Jehan et Estienne PREVOSTAT, Jehan BAIGNAULT, Jehan THOMAS le jeune, les hoirs de Denis MACE, Loys RAVAULT, élu de Nemour, Colas PETIT [AD 10 - E* 2801]

139 Dans un censier de Saint-Aubin du 3.5.1532 sont cités

La veuve de Pierre MASSEY paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1533¹⁴⁰.

La veuve de Pierre MASSEY paye censive à l'Abbaye du Paraclet de 1535 à 1538. Elle fait une déclaration commune avec la veuve de Thibault BROCARD en 1535 et 1536¹⁴¹.

Dans une liste des habitants de Saint-Aubin établie en 1541 est citée Alison, veuve de Pierre MASSEY¹⁴².

C. Jean, † en 1529-1533, probablement ∞ à une fille de Jacquin CHEVRIER

Jean CHEVRIER, Claude CHEVRIER et Jean MASSEY payent censive au seigneur de Saint-Aubin pour feu Jacquin CHEVRIER en 1529. Jean MASSEY paye en 1533¹⁴³.

D. Nicolas dit Couronneau, manouvrier à Quincey, † en 1543, ° ca 1503

En 1543, Nicolas MASSEY dit Couronneau, manouvrier à Quincey, est assigné comme témoin par le seigneur de Saint-Aubin. Il est âgé d'environ 40 ans¹⁴⁴.

E. Didier, Honorable Homme, marchand à Nogent/Seine, † en 1561
Noël, † en 1566

En 1561, Honorable Homme Didier MASSEY, marchand à Nogent/Seine, reconnaît aux religieuses du Paraclet une obligation pour les gros dîmes de Saint-Aubin. En 1566, Noël fils de Didier MASSEY, marchand à Nogent/Seine, reconnaît aux religieuses du Paraclet une obligation pour les gros dîmes de Saint-Aubin. Didier MASSEY et Ysaac HURLLOT, marchands à Nogent/Seine sont cautions¹⁴⁵.

Durant COLAS, la veuve Parre MASSEY et Graterine veuve de feu Thomas BARBOTIN; Jehan BROQUART le jeune se portant fort pour les susdits, sont détenteurs Jehannette femme de Durant COLAS et Catherine fille de Graterine BARBOTTIN; la veuve Thibault (barré) BROCARD tient [AD 10 - 24 H 81bis]

140 La veuve de Pare MASCE paye cens à Saint-Aubin en 1533 [AD 10 - E* 2880]

141 La veuve de Pierre/Pare MACE intervient entre 1535 et 1538 dans le censier de l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin. Elle fait une déclaration commune avec la veuve de Thibault BROCARD en 1535 et 1536 [AD 10 - 24 H 118]

142 Alison, veuve de Pierre MASSE est citée dans une liste d'habitants de Saint-Aubin le 25.10.1541 [AD 10 - E* 2860]

143 Jeh. CHEVRIER, Claude CHEVRIER et Jeh. MACE pour feu Jaqui. CHEVRIER payent cens à Saint-Aubin en 1529; Jehan MASCE paye en 1533 [AD 10 - E* 2880]

144 Le 20.2.1543, enquête à la requête des Religieuses du Paraclet au sujet des terres et bois de Pothièrre contre Laurent NUGAULT comparait comme témoin: Nicolas MACE dit Coronneau, manouvrier à Quincey, âgé d'environ XL ans, depuis XXX ans à Quincey [AD 10 - E* 2809]

145 Le 1.7.1561, devant Laurent DEVIGNES, lieutenant en la prévôté de Nogent/Seine (l'office de prévôt vacant par le décès de Hubert GAYET), Honorable Homme

G. Laurent¹⁴⁶, ne sait pas signer, boulanger, ! en 1593-1623, (†) 19.11.1626 dans l'église, ∞ /1593 à Marie PINET, ! en 1596-1620, fille de François P.

Laurent MASSEY paye censive au seigneur de Saint-Aubin à cause de sa femme en 1593¹⁴⁷.

En 1596, Laurent MASSEY, boulanger à Saint-Aubin, et Marie PINET, sa femme, à cause d'elle, vendent un quartier de terre au lieudit "Les Terres Bon Pas". Il ne sait pas signer¹⁴⁸.

Laurent MASSEY paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1609 à 1612. Il paye pour un demi-arpent de terre qu'il a acquis en la Tavelle de la veuve Richard NOBLET en 1609 et 1610¹⁴⁹.

En 1610, Laurent MASSEY, déclare au censier du seigneur de Saint-Aubin 4 arpents et 58 cordes de terre obtenus tant par acquêt que à lui appartenant à cause de Marie PINET sa femme, fille et héritière de Marguerite GALLOIS, sa mère. Il déclare entre autre une maison partagée avec Guillaume DESQUINS¹⁵⁰.

Didier MACE, marchand demeurant à Nogent/Seine, déclare aux religieuses du Paraclet une obligation pour les gros dîmes de Saint-Aubin

Le 28.6.1566, Noël fils de Didier MASSEY, marchand demeurant à Nogent, déclare aux religieuses du Paraclet une obligation pour les gros dîmes de Saint-Aubin. Caution: ledit Didier MASSEY et Ysaac HURLLOT, marchand demeurant à Nogent/Seine [AD 10 - 24 H 100] 146 Le 19.4.1578 à Nogent/Seine, baptême de Laurence, fille de feu Laurent MASSE et Perette, p Nicolas DE LA ROCHELLE et Nicolas BLANCHART

147 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Laurent MACEY paye censive à cause de sa femme en 1593 pour trois années; Laurent MASSEY (MASSE) paye sur ce qu'il doit de vieil en 1600, tant pour sa maison que pour ses terres en 1601, et chaque année de 1602 à 1611 [AD 10 - E* 2883]

148 Le 3.5.1596, Laurent MASSEY, boulanger, qui ne sait pas signer, et Marie PINEY, sa femme, à cause d'elle, demeurant à Saint-Aubin, vendent à Guillaume MIGORDIN, laboureur demeurant au Paraclet, un quartier de terre au lieudit "Les Terres Bon Pas" [AD 10 - 24 H 109]

149 Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1594-1612, Laurent MASSEY paye en l'acquis de la veuve Richard NOBLET pour 1/2 arpent de terre qu'il a acquis en la Tavelle en 1609-1610; Laurent MASSEY paye en 1611-1612 [AD 10 - E* 2883]

150 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 10.10.1610 de Laurent MASSEY, qui ne sait pas signer, tant par acquêt que à lui appartenant à cause de Marie PINET sa femme, fille et héritière de Marguerite GALLOIS, sa mère, pour:

- demi-arpent de terre audit finage au lieudit la croix Pillavoine, entre Claude GRAND et Jehan GALLOIS, les terres des garennes et le chemin de Troyes
- un quartier et demi de terre près la maison Aulbin FONTAINE, entre Nicollas GRILLOT l'aisnel et Guill.m DESQUENS, les terres de la Foi. et un chemin tendant au Paraclet
- un quartier en ce même lieu, entre François GALLOIS lesnel et Lois MERAT, sur la rue Chevre et sur la terre de la Foi.

Laurent MASSEY paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1612 à 1623¹⁵¹.

En 1619, Laurent MASSEY, boulanger à Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paraclet le bail d'un quartier de terre. En 1655, condamnation de son fils Nicolas MASSEY pour ce bail¹⁵².

En 1623, Laurent MASSEY et Nicolas GRILLAT reprennent 1 arpent de terre déclaré en 1532 au censier de l'Abbaye du Paraclet par Ambroise SIMON, Etienne MERLIN et Jean CALLOT, héritiers de Jean MERLIN¹⁵³.

Laurent MASSEY et Marie PINET sont les parents de:

-
- un arpent audit finage lieudit la terre Jehan SYMON, entre Guillaume DESQUENS et Pierre ROUSSAT, les terres l'église et François GALLOIS
 - demi-arpent au dessus de la maison Symon JUBELOT, entre Jehan MERCIER et Jehan GALLOIS, sur la rue commune et sur les terres de ladite église
 - un quartier et demi de terre près la maison de Guillaume BRETAUT, entre Jehan GALLOIS et François GALLOIS, les pastures et le chemin ferrant
 - un arpent audit finage lieudit La Tavelle, entre les S.rs dudit St Aubin et Lois MERAT, le chemin de l'Etrie et plusieurs
 - un quartier de terre en ce même lieu, entre François DE FLAIZ et les hoirs Jeh. COLLET, la terre de la Foi. et Guillaume MIGORDIN
 - 8 cordes de terre lieudit les vignes des garennes, entre Guillaume GILLE et -, Jehan GALLOIS et les hoirs François PINET
 - une maison, jardin, accin et terre à faire à chénevière, partant avec Guillaume DESQUENS, entre ledit DESQUENS et Nicollas GALLOIS, ... et la veuve Richard NOLLET (sa part de ladite maison, deux parts des chénevières, deux parts du jardin et accin)
 - un corps de maison, cour, jardin et accin, saussois et aulnois, audit finage, appelée la maison de Jacques MOREAU, contenant trois quartiers et demi, la moitié duquel corps de logis acquis de Marie PERIER, femme à présent de Denis PHLES, avec la moitié des accins
 - l'autre moitié et reste de ladite maison, cour, jardin et accin, est tenu dudit MASSE de 100 sols de rente envers les églises de Nogent, Hôpital d'icelui, et l'église de Saint-Aubin, l'ensemble entre la rivière d'Arduisson et la rue Chevre, Aulbin FONTAINE et une ruelle
 - un quartier de pré près d'illec, entre le pré de la cure et sur la rue, plusieurs et -
 - dedans lequel héritage ci-dessus est enclavé une royse près le pont de pierre, avec une portion de pré et aulnois
 - un total de 4 arpents et 58 cordes de terre [AD 10 - E* 2874]
- 151 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]
- Laurent MASSEY paye en 1612-1615, 1618-1623. Laurent MASSEY paye pour (à la décharge de) Claude DOURY en 1618-1619. Laurent MASSEY paye en 1620 à la décharge de Denis GILLES pour trois quartiers de terre assis au Poirier Hast...
- Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 -

Françoise, ! en 1606, (†) 29.10.1642 "devant le crucifix de cette église", ∞ /1616 à Jean GILLE Michel, ! en 1606-1610
 Marguerite, ! en 1611, probablement ∞ /1625 à Etienne MIGORDIN et ∞(2) 24.8.1642 à Aubin GENERAT
 Nicolas, ° ca 1601, ! en 1614, ∞ à Jeanne THOMAS Louise, b 3.7.1606, p Louis MERAT, m Jeanne épouse de Jean BENOIST, et Sébastienne fille de Jean GALLOYS, probablement (†) 24.4.1644, ∞ / 1625 à Nicolas GRILLAT

G.1. Nicolas, ne sait pas signer, boulanger, manouvrier, ! en 1634-1683, (†) 26.9.1681, ∞ à Jeanne THOMAS, ne sait pas signer, (†) 28.9.1658 au cimetière du côté du presbitère, fille de Jérôme T.

En 1634, le seigneur de Saint-Aubin a fait saisir le blé que Nicolas MASSEY, boulanger à Saint-Aubin, avait baillé à moudre au moulin des religieuses du Paraclét¹⁵⁴.

En 1643, Nicolas MASSEY intervient avec d'autres habitants de Saint-Aubin dans un acte des eaux-et-forêts¹⁵⁵.

La déclaration au censier de Quincey de Nicolas MASSEY, boulanger, est payée par François THOMAS de 1646 à 1648, et par Blaise THOMAS de

1648 à 1653 (ses beaux-frères)¹⁵⁶.

En 1657, Nicolas MASSEY, Claude, Guyon et Edmé COLLET renouvellent le bail de 3 quartiers de vigne à Saint-Aubin pris en 1601 par Nicolas GRILLAT l'aîné de l'Abbaye du Paraclét¹⁵⁷.

En 1659, Nicolas MASSEY, Claude, Guyon et Jean COLLET, vigneron à Saint-Aubin interviennent pour procès indéciés avec l'Abbaye du Paraclét, concernant le pressurage des raisins au pressoir de l'abbaye¹⁵⁸.

En 1679, Nicolas MASSEY et Jacques VAILLANT, manouvriers à Saint-Aubin, sont condamné avec d'autres à payer à l'Abbaye du Paraclét les lods et ventes et 29 années d'arrérage et à renouveler leur bail pour des vignes à Pothière¹⁵⁹.

En 1683, Pierre MASSEY, Laurent, Jean, Jérôme et Marie COLLET, tous enfants de Guyon COLLET, et Guyon COLLET, tuteur de Geneviève et Edmée COLLET, filles de lui et Marie MASSEY, tous enfants et héritiers de feu Nicolas MASSEY, boulanger à Saint-Aubin, leur père et aïeul, déclarent une maison couverte de paille. Pierre MASSEY doit les deux tiers des rentes sur la maison en son chef, comme héritier de feu Nicolas MASSEY et ayant les droits acquis de Claude MASSEY, son frère, l'autre tiers est dû par les

E* 2881]

Laurent MASSEY paye en 1612, 1615-1623. Laurent MASSEY paye en 1616 au lieu de Claude DOURY maçon 152 Le 24.9.1619, devant N. DUPONT, Laurent MASSEY, boulanger à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclét, représentées par Maître Jean BARDY, procureur, le bail à rente d'un quartier de terre. le 10.10.1655 de son fils Nicolas MASSEY [AD 10 - 24 H 66] 153 Censier de l'Abbaye du Paraclét à Saint-Aubin: Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Jehan MERLIN déclare:

- 1/2 arpent de terre en Bruslé
- 1/2 arpent de vigne au Houssoy

Le 3.5.1532, Ambroise SIMON, Estienne MERLIN et Jehan CALLOT (CALET), héritiers de Jehan MERLIN déclarent:

- 1/2 arpent de terre en Bruslé (Laurent MASSEY et Nicolas GRILLAT tiennent en 1623)
- 1/2 arpent de vigne au Houssoy (Jean GUILLEMARD tient 1 quartier en 1623)

Le 18.6.1548 et dans deux censiers non datés, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

154 Dans un inventaire de 1645, mention d'un exploit du 23.10.1634 par lequel Jean NUGAULT, seigneur de Saint-Aubin, demandeur, contre les religieuses du Paraclét, jointe avec Nicolas MASSEY, boulanger demeurant à Saint-Aubin, car ledit NUGAULT avait fait saisir le blé que ledit MASSEY avait baillé à moudre au moulin des religieuses [AD 10 - 24 H 67]

155 Dans un acte des eaux-et-forêts du 21.2.1643 comparaissent pour Saint-Aubin: Monsieur LAURENCEAU, Madame BARDY, Claude ROZÉ, Nicolas MASSEY, Jehan DUREAU, Jehan EDMARD, Claude DUDICT LIEU, Monsieur GILLOPPE, Jehan SIMON, Nicolas GALLOYS l'aîné, Charles PILLAVOYNE, Renos COLLAS, Anthoine BOSSU, Anthoine THOMAS et Bon CLEREAU [AD 10 - E* 2803]

156 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, la déclaration de Nicolas MASSEY, boulanger, est payée par François THOMAS en 1646-1648, par Blaise THOMAS en 1648-1653, par MASSEY en 1654 [AD 10 - E* 2932]

157 Le 13.8.1601, Nicolas GRILLAT l'aîné, vigneron à Saint-Aubin, prend à titre de rente foncière des religieuses du Paraclét, le bail de 3 quartiers de terre à Saint-Aubin.

Le bail est repris le 18.4.1657 par Nicolas MASSEY, Claude, Guyon et Edmé COLLET. Ils renouvellent le bail avec ses conditions, comme celle d'aller en pressurer les vendanges au pressoir de l'Abbaye [AD 10 - 24 H 93]

158 Le 29.10.1659, Nicolas MASSEY, qui signe, Claude, Guyon et Jean COLLET, qui ne savent pas signer, vigneron demeurant à Saint-Aubin interviennent pour procès indéciés avec les religieuses du Paraclét, à la cour du bailliage de Nogent, concernant le pressurage des raisins au pressoir de l'abbaye [AD 10 - 24 H 105]

159 Le 24.1.1679, condamnation à payer aux religieuses du Paraclét les lods et ventes et 29 années d'arrérage et à renouveler leur bail aux mêmes conditions, comme d'amener leur vendange au pressoir de l'Abbaye, pour des vignes à Potier, de:

- Jean ANCEAU, manouvrier à Saint-Aubin
 - Sébastien et Pierre PROTIN, laboureurs audit Saint-Aubin
 - Nicolas MACE et Jacques VAILLANT, manouvriers à Saint-Aubin
 - Toussaint BAZIN, laboureur
 - François MAITRE et Etienne VAILLANT demeurant audit lieu
 - Paquet GRILLAT, laboureur demeurant à La Chapelle-Godefroy
- représentés par Maitre Jean ROY leur procureur [AD 10 - 24 H 93]

COLLET¹⁶⁰.

Nicolas MASSEY et Jeanne THOMAS sont les parents de:

Laurent, ! en 1644-1648, b 29.12.1626 Quincey, p Jehan DUREAU, m Anne GALLOIS

Claude, b 29.9.1630 Quincey, p Claude DES MASSUES, m Edmée THOMAS

Nicolas, b 2.1.1633, p Michel GALLOIS le jeune, m Catherine fille de Nicolas GALLOIS

Marguerite, b 17.9.1634, p Claude ROSSÉ, m Margueritte MERAT, épouse de Michel GALLOIS, lieuten.

Marie, ! en 1645, ° ca 1635, (†) 8.5.1680, ∞ /1656 à Guyon COLLET, ne sait pas signer, vigneron, † /1690

Pierre, ° ca 1640, ∞ à Charlotte BOSSUAT

Claude, b jour de la conception de la Vierge 1650, p Noble H. Claude DESMASUE, m Gillette LE FEUBRE, ∞ à Marie AUBERT

∞(2) 23.9.1659 à Jeanne BOUDARD, de Marnay/Seine, ° ca 1619, (†) 26.4.1689

Anne, b 4.10.1660, p M.e PILLAV., m Anne BOURGOIN

G.1.A. Laurent, ne sait pas signer, manouvrier, boulanger, ! en 1658, † 25.5.1681 Quincey, (†) le 26¹⁶¹, ∞ 7.7.1653 à Françoise CAILLÉ, (†) 17.8.1686 Quincey, fille de Claude C., ∞(1) à Antoine BOSSUOT

Laurent MASSEY déclare 6 arpents, 62 cordes de terre au censier du seigneur de Saint-Aubin avec Françoise CAILLÉ, comme héritiers de feu Antoine BOSSUOT¹⁶².

Laurent MASSEY est cité pour avoir repris des vignes déclarées lors de l'arpentage des vignes de l'Abbaye du Paraquet en 1638 par Jean DIERESNE, Antoine

BOSSUOT et Régnauld COLLAS¹⁶³.

En 1658, Laurent MASSEY, manouvrier à Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paraquet le bail de 6 pièces de terre pour 9 ans. Il ne sait pas signer¹⁶⁴.

En 1703 Edmé MASSEY, manouvrier à Saint-Aubin, déclare au censier de l'Abbaye du Paraquet un acquis de Françoise CAILLÉ, veuve de Laurent MASSEY, héritier de Nicolas MASSEY¹⁶⁵.

G.1.B. Pierre, signe: Pierre Massey avec paraphe, vigneron, manouvrier, ! en 1666-1695, † 25.3.1695 "après avoir tesmoigné une très grande resignation à la volonté de dieu", (†) le 26, ∞ 3.2.1659 à Charlotte BOSSUOT, ° ca 1637, (†) 8.5.1672, fille d'Antoine B. et Françoise CAILLÉ

En 1666, Pierre MASSEY fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin au lieu de feu sa grand-mère Jeanne MERLIN¹⁶⁶.

En 1674, Pierre MASSEY et d'autres vigneron à Saint-Aubin, passent un marché avec Pompée DARNOUL pour façonner ses vignes. Il signe "Pierre Massey" avec paraphe¹⁶⁷.

En 1675, Pierre MASSEY et d'autres manouvriers et vigneron à Saint-Aubin sont condamné pour coupe de bois¹⁶⁸.

En 1679, Pierre MASSEY, déclare au censier de

163 Le 7.12.1638, Jacques BAILLET, mesureur et arpenteur juré demeurant à Saint-Aubin, arpente les vignes des religieuses du Paraquet à Pothière et en Lessard. A Pothière:

Déclaration de J. DIERESNE, plus tard à la veuve G... TH...CART, Laurens MASSEY et Toussaint BASIN

Déclaration d'Anthoine BOSSUOT, provenant ci-devant de Jean GRILLART, plus tard à Laurens MASSEY

Déclaration de Régnauld COLLAS, plus tard à Laurens MASSEY et Claude GUILLAUME [AD 10 - 24 H 105]

164 Le 16.1.1658, Laurent MASSEY, manouvrier à Saint-Aubin, prend en bail des religieuses du Paraquet le bail de 6 pièces de terre pour 9 ans. Il ne sait pas signer [AD 10 - 24 H 109]

165 Dans un terrier du ? 2.1703 apparaît Edmé MASSEY, manouvrier à Saint-Aubin, pour un acquis de Françoise CAILLÉ, veuve de Laurent MASSEY, héritier de Nicolas MASSEY [AD 10 - 24 H 58]

166 Censier de Saint-Aubin de 1666, déclaration de Pierre MASÉ, au lieu de feu sa grand mère Jehanne MERLIN [AD 10 - E* 2884]

167 Le 11.2.1674, Pasquier DIERESNE, Martial CORAT, Anthoine ADAM, Pierre MASSEY, Michel GALLOIS et Estienne GRILAT, tous vigneron à Saint-Aubin, passent un marché avec Pompée DARNOUL, pour façonner ses vignes. Lesdits DIERESNE, GALLOIS et GRILAT ne savent pas signer, l'acte est signé "Anthoine Adam" avec paraphe, "Pierre Massey" avec paraphe, "M Corar" avec paraphe [AD 10 - 2E 66/25]

168 Le 1.2.1675, sentence pour coupe de bois contre Pierre MASSEY, Anthoine ADAM, Fiacre GALLOYS, Louis GENTIGNY, Jean THOMAS, Jehan NICOLAS et Claude, manouvriers et vigneron demeurant à Saint-Aubin, et Martin DUREAU et Laurent MASSEY, vigneron et manouvriers à Quincey [AD 10 - E* 2821]

160 Le 30.5.1683, déclaration pour une maison couverte de paille à Saint-Aubin, à 2 chas, petite grange, bas coté, jardin et accin, entre Jean GALLOIS laboureur et la Grand Rue, une autre rue du coté du cimetièrre et Messieurs de Saint-Jean de Sens, par Pierre MASSEY, Laurent, Jean, Hiérosme et Marie COLLET, tous enfants de Guyon COLLET, émancipés par justice sous la curatelle d'Edmé VAILLANT, vigneron demeurant à Saint-Aubin, à la reserve dudit Laurent, et Guyon COLLET, aussi vigneron audit lieu, tuteur de Geneviefve et Edmée COLLET, filles de lui et Marie MASSEY, tous enfants et héritiers de feu Nicolas MASSEY, vivant boulanger à Saint-Aubin, leur père et aïeul. Pierre MASSEY doit 2/3 des rentes sur la maison en son chef, comme héritier de feu Nicolas MASSEY et ayant les droits acquis de Claude MASSEY, son frère, l'autre 1/3 dû par les COLLET. L'acte est signé: "pierre massey" avec paraphe, "Laurent Collet" avec paraphe, "Jean Collet" avec paraphe, les autres ne savent pas signer [AD 10 - 2E 66/28]

161 Témoins: Jean BOSSUOT, Antoine GENNERAT, Pierre THOMAS, Philippe LARIBE

162 Déclaration non datée de Laurent MASSÉ avec Françoise CAILLIÈRE, héritiers de feu Antoine BOUCHER ou BOUSUO, pour 6 arpents, 62 cordes [AD 10 - E* 2876]

l'Abbaye du Paraclet des vignes à Saint-Aubin. Il signe "Pierre Massey" avec paraphe¹⁶⁹.

En 1684, Pierre MASSEY et d'autres vigneron et bûcherons à Saint-Aubin sont assignés témoins pour un conflit sur les bois de Marnay/Seine¹⁷⁰.

En 1688, Pierre MASSEY, vigneron à Saint-Aubin, tuteur de Antoine et Jean MASSEY, ses enfants, prend de l'Abbaye du Paraclet, le bail de terres à Pothière provenant des conquêtes de Charlotte BOSSUOT, sa femme, fille d'Honorable Homme Antoine BOSSUOT. Il signe "Pierre Massey" avec paraphe¹⁷¹.

En 1689, Edmé, Jean, Antoine MASSEY, frères, vigneron à Saint-Aubin, et Claude DIRESENE, aussi vigneron à Saint-Aubin, à cause d'Etienne MASSEY, sa femme, tous héritiers de feu Charlotte BOSSUOT, leur mère, baillent 4 arpents de terre à Quincey et Avant-les-Marcilly¹⁷².

En 1695, Pierre MASSEY, vigneron, déclare 50 cordes au censier du seigneur de Saint-Aubin¹⁷³.

En 1695, Marie VALLÉE, veuve de feu Pierre MASSEY, vigneron à Saint-Aubin, en son nom et comme tutrice naturelle de Marie, Edmée et Anne MASSEY, filles dudit feu MASSEY et de ladite VALLÉE son épouse en secondes noces, héritières dudit feu MASSEY d'une part, et Edmé, Jean et Antoine MASSEY et Claude DIRESENE au nom et comme ayant épousé Etienne MASSEY sa femme, tous vigneron à Saint-Aubin, enfants dudit feu Pierre MASSEY et de feu Charlotte BOSSUOT sa première femme, héritiers de ladite BOSSUOT leur mère, lesdits Edmé, Jean, Antoine, Etienne, Marie, Edmée et Anne MASSEY héritiers chacun pour un septième dudit feu Pierre MASSEY, font accord pour le partage de la succession¹⁷⁴.

169 Le 10.5.1679, déclaration de vignes à Saint-Aubin par Pierre MASSEY, qui signe "Pierre Massey" avec paraphe [AD 10 - 24 H 105]

170 Le 17.6.1684, assignation de témoins pour un conflit sur les bois de Marnay: Jean QUINCON, Linard ANCEAU, Edmé VAILLANT, Pierre MASSEY et Guillaume GOUBAULT, vigneron et bûcherons à Saint-Aubin [AD 10 - E* 3015]

171 Le 19.9.1688, Pierre MASSEY, vigneron demeurant à Saint-Aubin, qui signe "Pierre Massey" avec paraphe, tuteur de Anthoine et Jean MASSEY, ses enfants, prend des religieuses du Paraclet, le bail de terres à Pothière provenant des conquêtes de Charlotte BOSSEAU, sa femme, fille d'Honorable Homme Anthoine BOSSEAU, son père [AD 10 - 24 H 105]

172 Le 26.12.1689, Jean MERCIER, charron demeurant à Quincey, prend à titre de loyer de Edmé, Jean, Anthoine MASSEY, frères, vigneron demeurant à Saint-Aubin, et Claude DIRESENE, aussi vigneron à Saint-Aubin, à cause de Thiennette MASSEY, sa femme, tous héritiers de feu Charlotte BOISSEAU, leur mère, 4 arpents 1/2 et 1/2 quartier de terre à Quincey et Avant. L'acte est signé "J Mersier" avec paraphe, les autres ne savent pas signer [AD 10 - 2 E 66/30]

173 Déclaration du 25.6.1695 de Pierre MASSEY, vigneron, pour 50 cordes [AD 10 - E* 2876]

174 Le 14.11.1695, Marie VALLÉE, veuve de feu Pierre

En 1696, Antoine MASSEY, vigneron à Saint-Aubin, époux de Jeanne LANGOT, vend à Claude DIRESENE, vigneron à Saint-Aubin, le quart d'une maison. Ils ne savent pas signer¹⁷⁵.

En 1696, Claude DIRESENE, vigneron à Saint-Aubin, et Etienne MASSEY, sa femme, à cause d'elle, vendent à Jean MASSEY, vigneron à Saint-Aubin, le quart d'une maison à Saint-Aubin. Ils ne savent pas signer¹⁷⁶.

En 1703, Claude DIRESENE, époux d'Etienne MASSEY, Jean, Edmé et Antoine MASSEY, manouvriers à Saint-Aubin, déclarent au censier de l'Abbaye du Paraclet un article de Pierre MASSEY, leur père et beau-père, époux de Charlotte BOSSUOT. Jean MASSEY, Gabriel MAISTRE, époux d'Edmée MASSEY, Claude DIRESENE, tuteur d'Anne MASSEY, et Edmé MASSEY et Antoine MASSEY, tous à Saint-Aubin, déclarent des biens procédant de Pierre MASSEY¹⁷⁷.

Pierre MASSEY et Charlotte BOSSUOT sont les parents de:

MASSEY, vigneron à Saint-Aubin, en son nom et comme tutrice naturelle de Marie, Emée et Anne MASSEY, filles dudit feu MASSEY et de ladite VALLÉE son épouse en secondes noces, héritières dudit feu MASSEY d'une part, et Edmé, Jean et Anthoine MASSEY et Claude DIRESENE au nom et comme ayant épousé Estienne MASSEY sa femme, tous vigneron à Saint-Aubin, enfants dudit feu Pierre MASSEY et de feu Charlotte BOISSIOT sa première femme, héritiers de ladite BOISSIOT leur mère, lesdits Edmé, Jean, Antoine, Estienne, Marie, Emée et Anne MASSEY héritiers chacun pour un septième dudit feu Pierre MASSEY, s'accordent pour le partage de la succession [AD 10 - 2 E 66/32]

175 Le 2.12.1696, Anthoine MASSEY, vigneron à Saint-Aubin, époux de Jeanne LANGOT, vend à Claude DIRESENE, vigneron à Saint-Aubin, 1/4 de maison. Ils ne savent pas signer [AD 10 - 2 E 66/33]

176 Le 16.12.1696, Claude DIRESENE, vigneron à Saint-Aubin, et Etienne MASSEY, sa femme, à cause d'elle, vendent à Jean MASSEY, vigneron à Saint-Aubin, 1/4 de maison à Saint-Aubin. Ils ne savent pas signer.

Mention d'un bail à rente fait par Anthoine MASSEY, vigneron à Saint-Aubin [AD 10 - 2 E 66/33]

177 Dans un terrier du ?2.1703 apparaissent Claude DIRESENE, époux d'Etienne MASSEY, Jean, Edmé et Anthoine MASSEY, manouvriers à Saint-Aubin, pour un article de Pierre MASSEY, leur père et beau-père, époux de Charlotte BOSSUOT.

Jean MASSEY, Gabriel MAISTRE, époux d'Edmée MASSEY, Claude DIRESENE, tuteur d'Anne MASSEY, et Edmé MASSEY et Antoine MASSEY, tous à Saint-Aubin, pour des biens procédant de Pierre MASSEY.

Lesdits Jean et Antoine MASSEY, pour des biens procédant de Pierre MASSEY, leur père, époux de Charlotte BOSSUOT [AD 10 - 24 H 58]

Jeanne, b 21.1.1660, p Jean BOSSUOT, m Geneviefve GUILLAUME

Edmé, ne sait pas signer, b 20.11.1662, p Edmé VAILLANT, m Marie GALLOIS, ∞ à Jeanne VOITRIN

Jean, b 15.4.1664, p Jean FROUT, m Chaterine CAILLÉ, ∞ à Jeanne COCHET ou BENOIST

Etiennette, ne sait pas signer, b 15.8.1666, baptisée par la baille, p Jacques VAILLANT, m Tiennette BAZIN, ∞ 24.11.1687 à Claude DIRESENE, vigneron, manouvrier, de Quincey, ° ca 1662, † & (†) 29.12.1704, fils de Pascal D., vigneron, † / 1687, et Marguerite ADAM; ∞(2) 22.6.1705 à Gabriel FEUILLAT, ne sait pas signer, ° ca 1683, fils de Charles F., signe: Châle Feüllat, vigneron, et Gabrielle GAUDINE, † /1705

Antoine, ne sait pas signer, b 6.5.1669, p Antoine CAILLÉ, ne sait pas signer, m Charlotte BOUTET, ne sait pas signer, ∞ à Jeanne LANGOT

∞(2) 18.9.1673 à Marie VALÉE, de Marnay, ne sait pas signer, ° ca 1639, † 7.2.1702, (†) le 8, fille de Pierre V. et Marguerite LENOIR, † /1673

Marthe, ° & b 9.10.1674, p Laurent COLLET, m Marthe VALÉE, de Quincey

Marie, ne sait pas signer, b 21.4.1677, p Claude BUYSSOT, menuisier, m Marie COQUINOT, (†) 29.11.1699

Pierre, ° & b 21.4.1677, p Jean FLEURY, m.e descolle à Marnay, m Charlotte FONTAINE

Pierre, ° 6.3.1679, b le 7, p Pierre PROTIN, vigneron, m Charlotte GALLOIS

Edmée, b 8.4.1681, p Edmé VAILLANT, vigneron, signe: E Vaillant, m Edmée BABELIN, ∞ 15.2.1700 à Gabriel MAISTRE, signe: Gabriel Maistre, ° ca 1677, fils de Jean M., manouvrier, et Fallette BAZIN, † /1700

Anne, ne sait pas signer, ° & b 17.10.1683, p Nicolas GALLOIS, lab., m Anne ROZÉ, ∞ 3.7.1713 à Claude PAULANTRU, ne sait pas signer, de La Chapelle-Godefroy, ° ca 1685, fils de Toussaint P., † /1713, et Catherine RONDEAU

G.1.B.1. Edmé, ne sait pas signer, manouvrier, vigneron, en 1688-1703, ° ca 1662, † 7.2.1710, (†) le 8, ∞ 14.6.1683 Quincey à Marie VOITRIN, ne sait pas signer, ! en 1715, ° ca 1662, † 9.12.1722, a reçu le sacrement des infirmes, (†) le 10, fille de Nicolas V., † /1683, et Marguerite MAISTRE

En 1688, Edmé MASSEY, vigneron à Saint-Aubin, fait une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclet.

Il est dit frère de Jean MASSEY, Etiennette MASSEY, femme de Claude DIRESENE, et Antoine MASSEY, enfants de Pierre MASSEY et feu Charlotte BOSSUOT, elle-même fille d'Antoine BOSSUOT

Il intervient à cause de Marie VOITRIN, sa femme, avec Claude GUILLAUME et Michel HÉDRY, ses beaux-frères, héritiers de Nicolas VOITRIN, père de Marie¹⁷⁸.

En 1690, Edmé MASSEY, vigneron à Saint-Aubin, prend de Jean MASSEY, Claude DIRESENE et Antoine MASSEY, vigneron à Saint-Aubin, le bail de 3 des 4 parts faisant une maison. Personne ne sait signer¹⁷⁹.

En 1695, Edmé MASSEY, manouvrier, déclare 2 arpents, 51 cordes et demie de terre au censier du seigneur de Saint-Aubin. Il possède entre autre les trois quarts d'une maison¹⁸⁰.

En 1701, Jean MASSEY, vigneron à Saint-Aubin, prend d'Edmé MASSEY, vigneron à Saint-Aubin, époux de Marie VOITRIN, le quart d'une maison. Ils ne savent pas signer¹⁸¹.

En 1703, Edmé MASSEY, manouvrier à Saint-Aubin, déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet un acquis de Françoise CAILLÉ, veuve de Laurent MASSEY, héritier de Nicolas MASSEY¹⁸².

En 1715, Marie VOITRIN, veuve d'Edmé MASSEY, vigneron à Saint-Aubin, intervient dans un contrat notarié comme tutrice d'Edmé et Jean MASSEY, leurs enfants mineurs, se portant fort pour Claude MASSEY, son fils, vigneron à Saint-Aubin, et Pierre MASSEY, garçon majeur à Saint-Aubin, et Edmé MASSEY, son fils majeur, vigneron à Saint-Aubin, et Antoine MASSEY, vigneron à Saint-Aubin. Elle ne sait pas signer¹⁸³.

➤ pour un acquis de Françoise CAILLÉ, veuve de Laurent MASSÉ

➤ comme fils de Pierre MASSEY et frère d'Antoine MASSEY, et fils de feu Charlotte BOSSUOT

➤ à cause de Marie VOITRIN, sa femme, avec Claude GUILLAUME et Michel HÉDRY, ses beaux-frères, de Nicolas VOITRIN, père de Marie

➤ un surplus avec Jean MASSEY, Estiennette MASSEY, femme de Claude DIRESENE, et Antoine MASSEY, venu de Charlotte BOSSUOT, sa mère, fille d'Antoine BOSSUOT [AD 10 - 24 H 105]

179 Le 10.9.1690, Edmé MASSEY, vigneron demeurant à Saint-Aubin, retient à titre de loyer de Jean MASSEY, Claude DIRESENE et Antoine MASSEY, vigneron demeurant à Saint-Aubin, 3 parts sur 4 faisant une maison couverte de paille à Saint-Aubin où ledit MASSEY fait sa demeure. Personne ne sait signer [AD 10 - 2 E 66/30]

180 Déclaration du 10.7.1695 de Edmé MASSEY, manouvrier, pour:

➤ 3/4 de maison

➤ un total de 2 arpents, 51 cordes 1/2 [AD 10 - E* 2876]

181 Le 30.6.1701, Jean MASSEY, vigneron à Saint-Aubin, retient à titre de rente foncière d'Edmé MASSEY, vigneron à Saint-Aubin, époux de Marie VOITERAIN, 1/4 de maison. Ils ne savent pas signer [AD 10 - 2E 66/37]

182 Dans un terrier du ??.1703 apparaît Edmé MASSEY, manouvrier à Saint-Aubin, pour un acquis de Françoise CAILLÉ, veuve de Laurent MASSEY, héritier de Nicolas MASSEY [AD 10 - 24 H 58]

183 Le 29.9.1715, Marie VOITRIN, qui ne sait pas signer, veuve d'Edmé MASSEY, vigneron à Saint-Aubin, tutrice d'Edmé et Jean MASSEY, leurs enfants mineurs, se portant fort pour Claude MASSEY, son fils, vigneron à Saint-Aubin, et Pierre MASSEY, garçon majeur à Saint-

178 En 1688, déclaration d'Edmé MASSEY, vigneron à Saint-Aubin

Edme MASSEY et Marie VOITRIN sont les parents de:

Edmé, b 8.7.1685, p Edmé VAILLANT, fils d'Edmé V., vigneron, et Sire COLLET, m Estiennette MASSEY, fille de Pierre M. et épouse de Claude DIRESNE, vigneron, ∞ à Scholastique TROUVÉ
 Claude, ° 29.2.1688, b le 1.3, p Claude CAILLÉ/CAILLET, manouvrier, ne sait pas signer, m Geneviefve PROTIN, ne sait pas signer, fille de Pierre P., ∞ à Edmée BOIVIN
 Pierre, ° 15.4.1691, b le 16, p Pierre N...RGERT, manouvrier, ne sait pas signer, m Catherine GALLOIS, ne sait pas signer, ∞ à Françoise TROUVÉ
 Marie, ° 17.10.1695, b le 18, p Edmé GUILLEMARD, signe: Edmé Guillemard, m Marie CHAILLY, ne sait pas signer
 Edmée, ne sait pas signer, ° 14.12.1697, b le 15, p François GRILLAT, lab.r, signe: Francois Grillat, m Edmée MASSEY, ne sait pas signer, ∞ 29.1.1720 à Claude GUILLAUME, signe: Claude Guillaume, ° ca 1694, fils de Théodore G., ne sait pas signer, et Simone MOREAU, † /1720
 Jean, ° 7.10.1701, b le 8, p Jean BUYSSOT, ne sait pas signer, fils de Claude B., meusnier, m Marie GALLOIS, ne sait pas signer, fille de † Laurent G., charon, † 1.12.1720, a reçu le sacrement des infirmes, (†) le 2
 Antoine, ° 27.3.1703, b le 28, p Anthoine MASSEY, ne sait pas signer, m Jeanne PARASTRE, signe: J Parastre

G.1.B.1.A. Edmé le jeune, signe: Edmé Massey, ∞ 22.11.1706 à Scholastique TROUVÉ, ne sait pas signer, ° ca 5.1697, fille de Claude T., manouvrier, † /1706, et Charlotte RENAULT

Anne, ° 11.2.1707, b le 12, obiit et (†) 4.10.1708, p Claude MASSEY, ne sait pas signer, m Anne MASSEY, ne sait pas signer
 Marie, ° & b 18.10.1709, p Gabriel FEUILLAT, ne sait pas signer, m Marie VOITRIN, ne sait pas signer
 NN., b 20.3.1712, "dûment baptisé à la maison par François VERNIER sage femme est mort et a esté inhumé le même jour"
 Claude, b 20.3.1712, obiit 30.3.1712, (†) le 31, p Claude GUILLAUME, m Jeanne MASSEY, ne sait pas signer
 Marie, ° & b 20.7.1713, obiit et (†) 25.9.1713, p Pierre MASSEY, ne sait pas signer, m Edmée GUILLAUME, ne sait pas signer
 Françoise Scholastique, ° 2.11.1714, b le 3, p Charles BUISSOT, signe: Charles Buisson, m Françoise TROUVÉ, ne sait pas signer
 Edmée, ° & b 29.4.1716, p Jean DIMANCHE, signe: J Dimanche, m Edmée MASSEY, ne sait pas signer
 Marie Scholastique, ° & b 1.3.1718, p Edmé MASSÉY, signe: Edmé Masséy, m Marie ANCEAU, ne sait pas signer
 Jeanne, ° & b 12.11.1720, p Gabriel MAISTRE, signe: Gabriel Maistre, fils de Gabriel M. et Edmée MASSÉY, m Jeanne ANCEAU, ne sait pas signer, fille de Michel A. et Martine GUEUX

Aubin, et Edmé MASSEY, son fils majeur, vigneron à Saint-Aubin - qui signe "Edmé Masse" -, et Anthoine MASSEY, vigneron à Saint-Aubin - qui ne sait pas signer -, vendent des biens à Maître Jean ORRY, seigneur de La Chapelle-Godefroy [AD 10 - 2 E 66/42]

G.1.B.1.B. Claude, ne sait pas signer, ! en 1708, ∞ 18.1.1712 La Chapelle-Godefroy à Edmée BOIVIN, fille de Pierre B. et Jeanne JEANNERAT, † /1712

En 1708, Claude MASSEY, manouvrier à Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paraclet le bail d'une pièce de terre. Il signe¹⁸⁴.

Claude MASSEY et Edmée BOIVIN sont les parents de:

Edmée, ° 28.9.1714, b le 30, p Pierre BOIVIN, signe: Pierre Boivin, m Edmée HERLUISON, signe: Edmée Herluyson, † & (†) 1.8.1715

Claude, ° 14.10.1716, b le 15, p Denÿs BOIVIN, La Chapelle Godefroy, ne sait pas signer, m Marie ANCEAU, ne sait pas signer

Jeanne, ° 15.6.1718, b le 16, p Claude GUILLAUME, signe: Claude Guillaume, m Anne BOIVIN, ne sait pas signer

Edmée Jeanne, ° & b 29.4.1722, p Edmé MASSÉY, signe: Edmé Masséy, m Jeanne DIRESENE, ne sait pas signer

G.1.B.1.C. Pierre, ne sait pas signer, vigneron, ∞ 25.1.1718 à Françoise TROUVÉ, ne sait pas signer, ° ca 1696, fille de Claude T., † /1718, et Charlotte REGNAULT, † /1718

Charlotte, ° 19.10.1718, b le 20, p Edmé MASSÉY, signe: Edmé Masséy, m Charlotte SIMONNET, ne sait pas signer

Pierre François, ° 24.2.1721, b le 25, obiit et (†) 18.12.1721, p François DANGLUZE, signe: François Dangluze, m Honnête Femme Edmée HARLUYSON, signe: Edmée Harluyson

G.1.B.2. Jean, ne sait pas signer, vigneron, manouvrier, syndic en 1701, ! en 1691-1701, † 9.10.1709, (†) le 10, ∞ 24.10.1689 à Jeanne COCHET ou BENOIST, ne sait pas signer, de Saint-Martin La Fosse, ° ca 1664/1667, fille de Nicolas B., † /1689, et Nicole LE COQ, ∞(2) 4.7.1712 à Pierre MOUZARD, ne sait pas signer, d'Avant-lès-Marcilly, ° ca 1664, ∞(1) à Marie DUBOIS

Jean MASSEY, vigneron, déclare 1 arpent, 7 cordes au censier de seigneur de Saint-Aubin, à partager avec Edmé et Antoine MASSEY, et Claude DIRESENE¹⁸⁵.

En 1691, Jean MASSEY, vigneron à Saint-Aubin, prend le bail d'un chas de maison à Saint-Aubin. Il ne sait pas signer¹⁸⁶.

184 En 1708, Claude MASSEY, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, qui signe, prend des religieuses du Paraclet le bail d'une pièce délaissée par les héritiers de Claude GUILLAUME fils de Claude, manouvrier à Saint-Aubin, acquis de Jean GALLOIS le 15.3.1682 [AD 10 - 24 H 58]

185 Déclaration du non datée de Jean MASSEY, vigneron, pour 1 arpent, 7 cordes, à partager avec Edmé et Antoine MASSEY, et Claude DIRESENE [AD 10 - E* 2876]

186 Le 1.5.1691, Jean MASSEY, vigneron à Saint-Aubin, prend à titre de loyer d'Anne FONTAINE, fille à Saint-Aubin, Jean VALLÉE, manouvrier à Trancault, comme tuteur des enfants mineurs de lui et feue Charlotte FONTAINE sa femme, et Charlotte BOUTET, veuve de Simon FONTAINE et tutrice de ses enfants, un chas de maison à Saint-Aubin, grenier, étable, couverts de paille,

En 1693, Jean MASSEY, manouvrier à Saint-Aubin, et Jeanne BENOIST, sa femme, vendent des terres à Quincey. Ils ne savent pas signer¹⁸⁷.

En 1701, Jean MASSEY, syndic des habitants de Saint-Aubin, intervient dans un contrat notarié¹⁸⁸.

En 1701, Jean MASSEY, vigneron à Saint-Aubin, prend d'Edmé MASSEY, vigneron à Saint-Aubin, époux de Marie VOITRIN, le quart d'une maison. Ils ne savent pas signer¹⁸⁹.

Jean MASSEY et Jeanne BENOIST sont les parents de:

jardin et accin entouré de haies, rue de Cormont, pour 6 ans contre 14 livres, soit 7 livres pour Anne FONTAINE, 3 livres 10 sols pour Jean VALLÉE et 3 livres 10 sols pour Charlotte BOUTET. L'acte est signé "J Vallée" avec paraphe, les autres ne savent pas signer [AD 10 - 2 E 66/31]

187 Le 11.10.1693, Jean MASSEY, qui ne sait pas signer, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, époux de Jeanne BENOIST, - qui ratifie la vente le 28.11 et ne sait pas signer -, vend un arpent de terre en 5 pièces à Quincey à Jean MERCIER, charron à Quincey, qui signe "j mersier" avec paraphe [AD 10 - 2 E 66/32]

188 Le 14.11.1701, interviennent plusieurs habitants de Saint-Aubin avec Jean MASSEY, syndic, contre Jean BABELIN [AD 10 - 2E 66/37]

189 Le 30.6.1701, Jean MASSEY, vigneron à Saint-Aubin, retient à titre de rente foncière d'Edmé MASSEY, vigneron à Saint-Aubin, époux de Marie VOITERAIN, 1/4 de maison. Ils ne savent pas signer [AD 10 - 2E 66/37]

Marie Jeanne, ° 27.9.1690, b le 28, p Anthoine MASSEY, ne sait pas signer, m Marie BENOIST, dem.t au couvent du Paracllet, ne sait pas signer
Charles, ° & b 29.7.1693, p Charle Gaston BOIVIN, meusnier, ne sait pas signer, m Honnest Fem. Edmée BABELIN, ne sait pas signer, épouse de Edmé HARLUISON, lab.r

Jean, ° 16.8.1695, b le 17, p Edmé HERLUISON, lab.r, signe: E Herluison, m Jeanne JENNERAT, ne sait pas signer, épouse de Pierre BOIVIN, meusnier

Nicolas, ° & b 2.7.1698, p Nicolas VAILLANT, manouvrier, signe: Nicolas Vaillant, m Marie MASSÉ, ne sait pas signer, fille de † Pierre M. et Marie VALÉÉ, ∞ à Jeanne LE GROS

Claude, ° 5.1.1703, b le 6, p Claude DIRESENE, ne sait pas signer, m Honneste Fe. Jeanne PARASTRE, signe: J Parastre, † & (†) 9.1.1703

Jacques, ° 12.8.1705, b le 13, p Jacque OUDIN, boucher au Paracllet, ne sait pas signer, m Marie PRUD'HON, ne sait pas signer, † & (†) 24.12.1711

G.1.B.2.A. Nicolas, ne sait pas signer, ∞ 24.4.1719 à Jeanne LE GROS ou LE GRAND, ne sait pas signer, de Fontaine-Mâcon, ° ca 1692, fille de Jean L., † /1719, et Jacqueline MOREAU, † /1719

Nicole, ° & b 13.5.1720, obiit 28.10.1721, (†) le 29, p Edmé ROSÉ, ne sait pas signer, m Nicolle HERLUYSON, ne sait pas signer

Jeanne, ° 18.11.1721, b le 19, p Jean BENOIST, ne sait pas signer, m Marie QUINSON, ne sait pas signer

G.1.B.3. Antoine, ne sait pas signer, vigneron, manouvrier, ! en 1694-1708, ∞ 17.11.1692 à Jeanne LANGOT, ne sait pas signer, de La Chapelle-Godefroy, ° ca 1668/1669, fille de Jean L., ne sait pas signer, et Edmée GEORGIN, † /1692

En 1694, Antoine MASSEY, vigneron à Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paracllet le bail de deux pièces de vigne à Pothière. Il ne sait pas signer¹⁹⁰.

En 1695, Antoine MASSEY, vigneron, déclare 1 arpent, 70 cordes et demie de terre au censier du seigneur de Saint-Aubin¹⁹¹.

En 1703, Antoine MASSEY, manouvrier à Saint-Aubin, fait une déclaration au censier de l'Abbaye du Paracllet¹⁹².

En 1708, Antoine MASSEY, vigneron à Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paracllet le bail d'une pièce de

terre. Il ne sait pas signer¹⁹³.

Antoine MASSEY et Jeanne LANGOT sont les parents de:

190 Le 21.2.1694, Anthoine MASSEY, qui ne sait pas signer, vigneron demeurant à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paracllet le bail perpétuel de 2 pièces de vigne à Pothière, délaissées par feu Edmé THOMAS, vigneron demeurant à Saint-Aubin, acquises de Demoiselle Margueritte LARIBBE, à présent épouse de Monsieur PIET de Nogent [AD 10 - 24 H 105]

191 Déclaration du 1.7.1695 de Antoine MASSEY, vigneron, pour 1 arpent, 70 cordes 1/2 [AD 10 - E* 2876]

192 Dans un terrier du ?2.1703 apparaît Antoine MASSEY, manouvrier à Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 58]

193 En 1708, Antoine MASSEY, vigneron demeurant à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, prend des religieuses du Paracllet le bail d'une pièce delaissée depuis longtemps par Philbert GUYON ou ses héritiers [AD 10 - 24 H 58]

Edmé, b 23.2.1694, p Edmé GRILLAT, milicien, ne sait pas signer, m Edmée LANGOT, de St Michel de La Chapelle Godefroy, ne sait pas signer, sœur de la mère

Jeanne, ne sait pas signer, ° & b 15.2.1696, "baptisée à la maison en cas de nécessité par Anne VAUCOULOIRS, sage fe.", p Jean ROSÉ, manouvrier, ne sait pas signer, m Jeanne JENNERAT, ne sait pas signer, épouse de Pierre BOVIN, meusnier, ∞ 7.7.1716 à Jean COLAT, signe: J Collat, de Quincey, ° ca 1692, fils de Gilbert C., † /1716, et Marie CHAMBRILLON

Marie, ° ca 1696, † 23.3.1704, (†) le 24

Edmé, ° 12.9.1698, b le 14, p Edmé ADAM, serviteur domestique de Mad.me l'abesse du Paraclet, signe: Edmé Adam, m Anne FONTENNE, ne sait pas signer, fille de Claude F.

Jean Antoine, b 8.2.1701, p Denis BUISSOT, signe: Denis Buisson, m Jeanne PARASTRE, signe: J Parastre, fille d'Antoine P., laboureur, dem.t à la Chapelle, † 19.10.1701, (†) le 20

Antoine, ° 30.12.1702, b le 31, p Anthoine PARASTRE, laboureur, de la Chapelle St Michel, signe: A Parastre, m Anne NOEL, ne sait pas signer, † 23.3.1704, (†) le 24

Anne, ° & b 23.10.1704, p Jean MERCIER, signe: Jean Mercier, m Anne BOURGOIN, signe: Anne Bourgoin

Edméé, ° 18.4.1706, b le 19, p Louis PAULHAULT, garde de bois de M.r DU CLOS, signe: Louis Paulhault, m Edméé HERLUISON, signe: Edméé Herluizon, épouse de Jean LHOSTELET, cabartier, de Nogent sur Seyne

Antoine, ° 17.7.1708, b le 18, obiit et (†) 14.9.1708, p Gabriel FEUILLAT, ne sait pas signer, m Jeanne HERLUISON, ne sait pas signer

Françoise, ° 10.3.1713, b le 11, p François MASSEY, ne sait pas signer, m Edmée PILLAVOINE

G.1.C. Claude, signe: Claude Massey, vigneron, ∞ 3.2.1675 à Marie AUBERT, ° ca 1653/1655, (†) 20.7.1683, fille d'Etienne A., † /1675, et Marie LE PAGE, † /1675

G.1.C. (?) Claude, signe: Claude Massey, boulanger au couvent du Paraclet, ! en 1687-1691

G.1.C. (?) Claude, signe: Claude Massey, manouvrier, majeur d'ans en 1699, ° ca 1646, † 6.3.1704, (†) le 7, ∞ 22.6.1699 à Catherine BARDY, signe: Catherine Bardy, majeur d'ans en 1699, ∞(1) à Claude GALLION, chirurgien, "mais qui n'en pouvait plus exercer l'art", fille de François B. et Catherine CAVAS

Claude, Honnête Garçon, signe: Claude Masséy, ° 3.9.1700, b le 5, p M.e Claude BUYSSOT, signe: Claude Buyssot, m Marie GALLET, ne sait pas signer

H. François, maître boucher, ° ca 1605, † 23.11.1675 Nogent/Seine, (†) le 24¹⁹⁴

Joachim, de Nogent/Seine, ∞ à Anne CAILLAT François, ∞ à Claude DE LA CHAUME Marie, ∞ à Claude ROUSSEAU, marchand cir..., de Nogent/Seine, † /1700

H.1. Joachim, signe: Joachim Massey, maître boucher, ∞ à Anne CAILLAT Anne, signe: Anne Massey

H.2. François, boucher, demeurant à Ossey, † /1700, ∞ à Claude DE LA CHAUME, † /1700 François, ° ca 1674/1678, ∞ à Marie DESQUAIN

H.2.A. François, ne sait pas signer, manouvrier, boucher, ∞ 22.2.1700 à Marie DESQUAIN, ne sait pas signer, ° ca 1682/1683, † 23.2.1706, (†) le 24, fille d'Edmé D., signe: E Desquain, vigneron, et Marie LHERMITTE

Marie Anne, ° 24.8.1704, b le 25, p Leonnard ANCEAU, receveur de la Chapelle Godefroy, ne sait pas signer, m Anne DESVIGNE, ne sait pas signer, † & (†) 24.3.1705

∞(2) 27.5.1706¹⁹⁵ à Catherine DESHAYES, signe: Catherine Deshayé, ° ca 1667/1671, † 14.10.1712, (†) le 15, ∞(1) à Pierre CHAMPION, manouvrier

Joseph, ° & b 15.5.1707, p Jean Joseph ROUSSEAU, marchand épicier, St Laurent de Nogent, signe: Jean Joseph Rousseau, m Anne MASSEY, St Laurent de Nogent, signe: Anne Massey, fille de Joachim M., boucher, Nogent, et Anne CAILLAT, † & (†) 30.10.1708

∞(3) 16.1.1713 à Barbe JACQUOT, ° ca 1688, ∞(1) à Louis PAULHAUT, fille de Nicolas J. et Anne BABELIN

I. Michel¹⁹⁶, Honorable Homme, ! en 1612-1615, † / 1638, ∞ à Honnête Femme Lupienne BEIGNOT

Michel MASSEY paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1612 à 1618¹⁹⁷.

En 1638, les héritiers de Michel MASSEY déclarent 3 pièces de vignes lors de l'arpentage des vignes de l'Abbaye du Paraclet¹⁹⁸.

Michel MASSEY et Lupienne BEIGNOT sont les

cousin

195 Témoins: Jean Joseph ROUSSEAU, signe: Rousseau, cousin de l'époux

196 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Michel MASSEY paye censive en 1609, 1610 et 1611 [AD 10 - E* 2883]

197 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Michel MASSEY paye en 1612-1615, 1618

198 Le 7.12.1638, Jacques BAILLET, mesureur et arpenteur juré demeurant à Saint-Aubin, arpente les vignes des religieuses du Paraclet à Pothière et en Lessard. A Pothière:

Déclaration des héritiers de Michel MASSEY, plus tard à VALLÉE et LAVOCAT

Déclaration des héritiers de Michel MASSEY, plus tard à LAVOCAT et Jean FONTAINE le jeune

Déclaration des héritiers de Michel MASSEY, plus tard à Nicolas MASSEY [AD 10 - 24 H 105]

194 Témoins: Joachim et Jacques MASSEY, ses enfants, Nicolas MASSEY, son neveu, Jean GUENARD, son

parents de:

Claude, Honorable Homme, marchand à Bernière Louette, ∞ à Gabriel DONDEAU, marchand à Marnay/Seine

I.1. Claude, marchand à Nogent/Seine, ! en 1639-1649

En 1639 puis 1649, Honorables Hommes Claude MASSEY et Jacques CHAMBAULT, marchands à Nogent/Seine, prennent de l'Abbaye du Paraclet le bail de 36 arpents de terre labourable¹⁹⁹.

K. Edmé, signe: C Massey du Gallet, écuyer, Seigneur du Gallet ou Gelet, gendarme de la garde du roi, ancien garde du roi, demeurant à Nogent/Seine, ! en 1707

∞(1) à Madelaine CAILLAT, fille de Maître Pierre C., procureur fiscal au bailliage de Traînel et de Madelaine JOBELAIN

Simon Edmé, ! en 1712

En 1712, Simon Edmé MASSEY, fils de feu Edmé MASSEY, Sieur du Gallet, et de feu Demoiselle Madelaine CAILLAT, fille de feu Maître Pierre CAILLAT, procureur fiscal au bailliage de Traînel et de Madelaine JOBELAIN²⁰⁰.

∞(2) à Dame Anne MASSÉ

Francois, † 5.9.1701 Avant-lès-Marcilly, (†) en l'église, † dans la maison d'Edmé Jannerat manouvrier à Tremblay

L. Pierre, ∞ à Marie DRU, signe

Jean, ° ca 15.3.1700, † 28.4.1700 La Chapelle-Godefroy, (†) le 29²⁰¹

MASSON

A. Zacarie, signe: Zacari Masson avec paraphe, manouvrier, ! en 1623-1625, ∞ à Edmée PAJOT, (†) 22.1.1651

En 1618, Jean QUINSON, Zacarie MASSON et Hector DUREAU, manouvriers et bûcherons à Saint-Aubin, prennent du seigneur de Saint-Aubin, la dépouille

199 Le 30.10.1658, Honorable Homme Jacques CHAMBAULT, marchand demeurant à Nogent, prend à titre de loyer et pension d'argent des religieuses du Paraclet de 34 arpents de terre à Fontaine-Mâcon et Saint-Aubin appelée "les terres des Carreaux". Il en a joui les 9 années dernières avec Honorable Homme Claude MASSEY.

Le 4.1.1649, Honorables Hommes Claude MASSEY et Jacques CHAMBAULT, marchands demeurant à Nogent, prennent des religieuses du Paraclet le bail de 36 arpents de terre labourable. Mention d'un bail pris le 23.12.1639 par les preneurs [AD 10 - 24 H 100]

200 Le 3.11.1712, intervient Simon Edmé MASSEY, fils de feu Edmé MASSEY, Sieur du Gallet, et de feu Demoiselle Magdelaine CAILLAT, fille de feu Maître Pierre CAILLAT, procureur fiscal au bailliage de Tresgnel et de Magdelaine JOBELAIN [AD 10 - 2 E 66/41]

201 Témoins: Anthoine PARATRE, m Edmé ROSEY

d'un bois. L'acte est signé "Zacari Masson"²⁰².

En 1625, Zacarie MASSON, manouvrier à Saint-Aubin, prend du seigneur de Saint-Aubin le bail d'un quartier de terre et vigne. Il signe "Zacari Masson" avec paraphe^{203, 204}.

Zacarie MASSON et Edmée PAJOT sont les parents de:

Barbe, b 3.3.1616, m Barbe CAILLE et Martine MARATTE, p Edmé fils de Jehan GALLOYS, probablement ∞ /1640 à Jean GRILLA

Jeanne, b 23.3.1618, p Jehan QUINSON, m Nicolle fille de Claude GOUBAULT et Anne fille de Philippe SIMON

Nicolas, (†) 24.9.1626

Nicole, ! en 1629

MATHELIN

A. Jean, vigneron, de Voize près Joinville, ° ca 1460, ! en 1500

En 1500, dans une enquête opposant les religieuses du Paraclet aux dames de Nogent et Pont/Seine, Jean MATHELIN, vigneron, est assigné comme témoin. Il

202 Le 25.2.1618, Jehan QUINSON, Zacarie MASSON (signe "Zacari Masson", les autres ne savent pas signer) et Hector DUREAU, manouvriers et bûcherons demeurant à Saint-Aubin, doivent payer à Laurens NUGAULT, écuyer, Sieur de Saint-Aubin, 600 livres pour la dépouille d'un bois taillis de 37 1/2 arpents à La Muette, à partir avec Charles NUGAULT et autres co-héritiers dudit Laurent NUGAULT et feu Demoiselle Gillette PIERRON sa mère, à cause du droit de douaire qu'elle avait sur ce bois. Promesse de livrer 1/2 arpent à Messire Fiacre BARBOTIN, curé de Quincey, et 1/2 à Maître Bon CLEREAU, demeurant à Saint-Aubin [AD 10 - 2E 66/3]

203 Le 29.3.1625, Nicolas NUGAUT baille à Zacarie MASSON, manouvrier à Saint-Aubin, un quartier de terre et vignes. L'acte est signé "Zacari Masson" avec paraphe, "Nugault" avec paraphe [AD 10 - 2E 66/5]

204 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin: Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Jehan ROUSSART et Philippon, ROUSSART déclarent:

➤ une maison et accin rue aux Rasles, entre Regnault ROUSSART et à lui-même, ladite rue et les pastures communes

➤ une oche en ladite rue au Rasle de 2 arpents 1 quartier Le 3.5.1532, Jehan ROUSSART et Philippon ROUSSART pour:

➤ une maison et accin rue au Rasle (plus tard à Nicolas MAISTRE, Jacques SOMMILLON à cause de sa femme, Jean DESPENCIER et autres, en 1643 à la veuve Nicolas MAISTRE et Edmé ADAM)

➤ une oche en ladite rue au Rasle de 2 arpents 1 quartier (plus tard à Jehan GILLES, barré, les hoirs Jehan MERSIER, Louys MER..., Nicolas GILLES, barré, François MEROSSE, barré, Zaquary MASSON qui l'a eu du seigneur de Saint-Aubin, en 1643 à Jehan GILLES au lieu de lui Claude ROUSSAT)

Le 18.6.1548 et dans un censier non daté, Jehan ROUSSARD et Ph.on ROUSSARD font la même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

est âgé de 40 ans environ, il est né à Voize près Joinville ou Jomalle et depuis 19 ans, il a toujours été et demeuré à Saint-Aubin^{205, 206, 207}.

Il est sans doute le Jean MATHURIN cité à la même époque à Saint-Aubin^{208, 209}.

MATIGNON

A. Jean, à La Chapelle-Godefroy, ! en 1522 à La Chapelle-Godefroy

En 1522, Jean BRUN de Fortelle et Jean MATIGNON, vendent un arpent de terre à La Chapelle-Godefroy²¹⁰.

B. Jean, à La Chapelle-Godefroy, † /1576

Guillaume VERNIER paye censive au seigneur de Saint-Aubin comme tuteur des enfants de Jean MATIGNON de 1576 à 1579²¹¹.

Jean MATIGNON est le père de:

205 Le 6 ou 16.8.1500, enquête à la requête des religieuses du Paraclet contre Marguerite et Charlotte d'Armagnac, dames de Nogent et Pont/Seine, au sujet des droits de pâturage des troupeaux des religieuses à Saint-Aubin et Quincey sur les terres et jusqu'aux murs du Parc de Pont (dont elles ont été déboutées en 1540) par Guyon COIFFART, lieutenant du Prévôt de Troyes.25.8.1500, vers 7 heures du matin, les témoins sont auditionnés en l'hôtel de Gillet GILLOTTE à Quincey:

Jehan MATHELIN, vigneron, âgé de XL (40) ans environ, demeurant à Saint-Aubin, natif de Voize près Jomalle, depuis 19 ans a toujours été et demeuré à Saint-Aubin

➤ en juin dernier, étant en une pièce de vigne où il besognait assez proche la tour de la Muette, que d'aucuns officiers des demoiselles à Nogent, en une pièce de terre étant en "peleux" proche de la tour, prirent et emmenèrent à Nogent les vaches des religieuses [AD 10 - 24 H 66 & E* 2860]

206 Jehan MATHELIN, vigneron, 40 ans, demeurant à Saint-Aubin, natif de Voize près Jomalle, est témoin le 28.8.1500 pour un procès au profit des religieuses du Paraclet [AD 10 - E* 2892]

207 Jehan MATHELIN, vigneron, 40 ans ~, natif de Voize près Joinville, est témoin le 6.8.1500 pour un procès [AD 10 - E* 2926]

208 Dans un mémoire sans date des cens dûs à la seigneurie de Saint-Aubin, rente due par Jehan MATHURIN demeurant à Saint-Aubin pour 1/2 arpent de terre à Saint-Aubin au fief de Besançon et pour une maison, cour, grange, jardin, accin et pourpris au fief de Besançon [AD 10 - E* 2873]

209 Jehan MATURIN est témoin lors d'une procédure du 6.8.1500 [AD 10 - E* 2860]

210 En 1522 à La Chapelle, Denis MASSE acquiert de Jehan BRUN de Fortelle et de Jehan MATIGNON, un arpent en deux pièces assis auprès "larg.n..." et un autre au pas au loup [AD 10 - E* 2880]

211 Guillaume VERNIER paye censive à Saint-Aubin comme tuteur des hoirs ou enfants de Jehan MATIGNON en 1576 et 1578-1579 [AD 10 - E* 2881]

Jean, b 26.10.1566 La Chapelle-Godefroy, p Jean REGNAULT & Denis ROUSSAT, m Jeanne, épouse de Benjamin MICHEL
Marguerite, ∞ à Jean GALLOIS

MATRY

A. Pierre, ne sait pas signer, manouvrier, de la ville de Nogent/Seine, ! en 1670

MAUCLERC

A. Philibert, ! en 1575-1578

Philibert MAUCLERC paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1575 à 1578²¹².

B. Edmé, marchand à Nogent/Seine, † /1675, ∞ à Marie BINET, ! en 1675

En 1675, Marie BINET, veuve d'Edmé MAUCLERC, marchand à Nogent/Seine, vend un demi-arpent de vigne en Pothière²¹³.

C. Antoine, Noble Homme, controleur de l'élection, † /1695

Denise, ∞ à Louis COUSIN, conseiller du roi, ! en 1695

En 1695, Louis COUSIN, conseiller du roi, fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin à cause de Denise MAUCLERC sa femme, fille de feu Noble Homme Antoine MAUCLERC, contrôleur de l'élection²¹⁴.

212 Philibert MAUCLERC paye censive à Saint-Aubin en 1575 et 1577-1578 [AD 10 - E* 2881]

213 Le 23.4.1675, Marie BINET, veuve d'Edmé MAUCLERC, vivant marchand demeurant à Nogent, vend à Pierre PILLAVOINE, laboureur demeurant à Saint-Aubin, 1/2 arpent de vigne en Pothière [AD 10 - 24 H 93]

214 Déclaration du 27.6.1695, de Louis COUSIN, conseiller du roi, à cause de Denise MAUCLERC sa femme, fille de feu Noble Homme Antoine MAUCLERC, contrôleur de l'élection [AD 10 - E* 2876]

D. Pierre, Monsieur, Honorable Homme, receveur de la terre et seigneurie de La Croüillère, signe, † / 1702, ∞ à Demoiselle, Honnête Femme, Marguerite Claude BOULARD, signe: M C Boulard

Anne Marguerite, ° & b 5.1.1696 La Chapelle-Godefroy, p Pierre Jaque MOINAT, de la paroisse St Laurent de Nogent sur Seine, signe, parrain fils de † Jean MOINAT, m Honeste Femme Anne MOINAT, de la paroisse St Laurent de Nogent sur Seine, signe, y † 7.1.1696, (†) le 8 dans l'église

Marguerite Edmée, ° 12.1.1697 La Chapelle-Godefroy, b le 14, p H. H. Edmé LE MOT, p.r et notaire royal au Baillage de Nogent sur Seine, signe, m Damoiselle Marguerite Madelaine BRU, signe

Pierre Claude, ° 9.1.1698 La Chapelle-Godefroy, b le 12, p Claude MOYNAT, signe, m Marie Anne MOYNAT, signe

Marie Anne, ° 11.2.1699 La Chapelle-Godefroy, b le 13, p H. H. Daniel GILLOTTE, con.er du Roy élu en l'élection de Nogent sur Seine, signe, m H. Femme Marie Elizabeth Anne LE COURT, signe

MAUPAS

A. Jean, ! en 1541 à La Chapelle-Godefroy

Dans une liste des habitants de La Chapelle-Godefroy établie en 1541 est cité Jean MAUPAS²¹⁵.

MELOT

A. Jacquot, de Liors, ! en 1510-1513

Jacquot MELOT, de Liors, paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1510 à 1513²¹⁶.

MENARD

A. Jean, de Nogent/Seine, ! en 1506-1507

Jean MENARD, de Nogent/Seine paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1506 et 1507. Il paye pour la vigne qui fut à PREVOSTAT²¹⁷.

B. Jean, manouvrier, ∞ à Marie ou Anne PARISOT, de Saint-Martin de Pont/Seine, ° ca 1649, ∞(2) 17.10.1679 à Philibert GUYON, ° ca 1657, fils de Jean G., † /1679, et Anne COURTOIS

Anne, ° ca 1668, ∞ 2.3.1683 à Michel GUYON, boulanger, ° ca 1653, fils de Jean G., procureur, † /1683 et Anne COURTOIS

MERAT

A. Jean, ! en 1491-1499

Jean MERAT paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1491 à 1499 pour le moulin de Bailly sur la rivière d'Arduisson²¹⁸.

B. Nicolas, ! en 1568-1575

En 1568, Nicolas MERAT, de Saint-Aubin, mercenaire des religieuses du Paraclet, est poursuivi pour avoir été pris avec un fagot de bois vert qu'il avait pris avec une fourche dans le bois du Tillet²¹⁹.

François GALLOIS paye censive pour Nicolas MERAT en 1575²²⁰.

C. Foy, ! en 1614-1617

D. Louis, laboureur, possède une maison à Courmont, ! en 1602-1623, ∞ 17.7.1608 à Jeanne MERCIER, fille de Nicolas M., † /1608

En 1602, Louis MERAT, vigneron à Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paraclet le bail d'un demi-arpent de terre à Pothière, qu'il s'engage à planter en vigne et d'en porter les raisins au pressoir de l'Abbaye du Paraclet²²¹.

Louis MERAT paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1610 et 1611²²².

Louis MERAT paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1612 à 1623. Il paye pour plusieurs particuliers de Saint-Aubin²²³.

218 Jehan MERAT paye cens à Saint-Aubin en 1491, 1496 et 1498-1499 pour le moulin de Bailly sur la rivière d'Arduisson [AD 10 - E* 2880]

219 Le 17.5.1568, procédure contre Nicol. MERAT, de Saint-Aubin. Il a été saisi par Didier MASSE, sergent, d'un fagot de bois vert qu'il avait pris avec une fourche dans le bois du Tillet. 25.6.1568, les religieuses du Paraclet prennent la cause de leurs mercenaires P.re SOMILLON et Nicolas MERAT de Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 66]

220 François GALLOIS paye cens à Saint-Aubin à la décharge de Nicolas MERAT en 1575 [AD 10 - E* 2881]

221 Le 25.10.1602, Loys MERAT, vigneron demeurant à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclet le bail à rente d'un demi-arpent de terre à Pothière, à condition d'y planter de la vigne et d'aller pressurer les raisins en provenant au pressoir de l'Abbaye du Paraclet [AD 10 - 24 H 66]

222 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Loys MERAT paye censive en 1610 et 1611 [AD 10 - E* 2883]

223 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Louys MERAT paye en 1612-1615, 1618, 1620, 1622 pour

215 Jehan MAUPAS est cité dans une liste d'habitants de La Chapelle Godefroy le 25.10.1541 [AD 10 - E* 2860]

216 Jacquot MELOT de Liors paye à Saint-Aubin en 1510, 1511 et 1513 pour cens et rente [AD 10 - E* 2880]

217 Jehan MENART de Nogent paye cens à Saint-Aubin en 1506 pour la vigne qui fut à PREVOSTAT, en 1507 pour un arpent de terre [AD 10 - E* 2880]

En 1623, Louis MERAT à cause de sa femme et les mineurs de Claude GRAND reprennent les héritages déclarés auparavant par les héritiers de Jean ROUSSAT et Martine THOMAS²²⁴.

Vers 1623, Louis MERAT est cité pour avoir repris des héritages déclarés au censier de l'Abbaye du Paraclat en 1532. Ces héritages proviennent sans doute de sa femme:

- des terres par Jean MERCIER et Jean BEGUE²²⁵
- une maison par Colin SIMON, Martin MIGOURDIN, Michelet BENOIST et Jacquinot BEGUE²²⁶.

Louis MERAT et Jeanne MERCIER sont les parents de:

2 années, et 1623. Louys MERAT paye en 1618 pour les hoirs Nicolas MERCIER. Louys MERAT paye en 1619. Il paye à la décharge de Esme MERLIN à cause de Genevieve MERCIER sa femme à cause de trois quartiers de terre qu'il a acquis de lui. Louys MERAT paye en 1619 à la décharge de Estienne GRILLAT à cause de Quentine SORTINE sa femme pour la moitié de cinq quartiers de terre en deux pièces qu'il a acquis de lui
224 Révision du censier de Saint-Aubin en 1623, déclaration de Jehan SOMMILLON, charon, et Loupvet ROUSSAT, tuteur de Jehanne, Jacques, Guyon et Michel ROUSSAT, reprise par Louis MERAT à cause de sa femme et les mineurs de Claude GRAND [AD 10 - 24 H 118]

225 Censier de l'Abbaye du Paraclat à Saint-Aubin:
Les 13.9.1530 et 21.4.1531, la veuve Jehan MERCYER déclare une maison et 3 quartiers de saulsois et aulnois, entre le corroy (à courroy) et aux GALLOIS et aux hoirs Jehan MERCIER, la rivière et le chemin commun.

Le 3.5.1532, Jehan MERCIER et Jehan BEIGUE déclarent une maison et 3 quartiers de saulsois et aulnois, payé par Jehan MERCIER en son nom et se portant fort pour Jehannette veuve de Jehan MERCIER (plus tard à Michel MERSSIER pour la maison, Charles NUGAULT pour le saulsois et Loys MERAT, en 1643 à Mademoiselle PIER)

Le 18.6.1548 et dans un censier non daté, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

226 Censier de l'Abbaye du Paraclat à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, les héritiers de Jacquin MERCYER déclarent:

- une maison et accin où il y a aulnois et saulsois, entre les religieux Saint-Jehan et soi-même, entre la Grand Rue et le chemin qui va à Correclain
- 3 quartiers de terre au dessus de ladite maison.

Le 3.5.1532, Colin SIMON (SYMON), Martin MIGORDIN, Michel(et) BENOIST et Jacquinot BAIGUE (BEIGUE) déclarent:

- une maison et accin où il y a aulnois et saulsois, entre les religieux Saint-Jehan et soi-même, entre la Grand Rue et le chemin qui va à Correclain (plus tard à Guille. MYGOURDIN, barré, et Louys MERAT, en 1643 à Mademoiselle PIER)
- 3 quartiers de terre au dessous de la maison, Jacques CHEVRIER, Olivier SIMON, Jacquinot MERCIER, la veuve BENOIST et Pierre DORY paye

Le 18.6.1548 et dans un censier non daté, les mêmes déclarent la même maison et accin [AD 10 - 24 H 81bis]

Marguerite, ! en 1626, ∞ 11.1.1627 à Jean DESPENSIER, fils de Jean D., peut-être ∞(2) / 1634 à Michel GALLOIS²²⁷

∞(2) / 1623 à Lupienne GILLES, ! en 1625, (†) 30.7.1626 dans l'église, ∞(1) à Claude GRAND, fille de Guillaume G.

En 1625, Louis MERAT, laboureur à Saint-Aubin intervient dans une vente à cause de Lupienne GILLES, sa femme, veuve de Claude GRAND²²⁸.

E. Claude, vigneron, manouvrier, ! en 1684

En 1684, Claude MERAT est assigné comme témoin pour un conflit sur les bois de Marnay. Il est absent et sa femme répond pour lui²²⁹.

∞ / 1677 à Marie ou Jeanne FRICHET

Barbe, ° & b 25.4.1677, p Estienne GRILLAT, m Barbe MOREAU, épouse de Gabriel BENOIST
Nicolas, ° 14.10.1679, b le 15, p Nicolas GRILLAT, m Marie fille de Jean FONTAINE

Legère, ° 19.9.1681, b le 23, p Laurent BALLIGAULT, m Legée ROZÉ, épouse de Martin BENOIST

Claude, ° 2.2.1683, b le 3, p Claude TROUVÉ, vigneron, m Françoise ROY

F. Jean, ∞ à Françoise BENOIST

Anne, ° ca 1705, † 30.10.1710, (†) le 31

MERCIER

La famille MERCIER est mentionnée à Saint-Aubin depuis le milieu du XVème siècle avec Perrin et Guillin, cités en 1433. Au tout début du XVIème siècle se distingue la branche des MERCIER dit "le bègue", alors représentée par Jean et Jacquin. Ces deux derniers sont sans doute les mêmes qui sont cités en 1507 héritiers de MERCIER avec Jacquin CHEVRIER, Colin SIMON, Benoît BENOIT, Jean HODOUART et Catherine MERCIER. Voir aussi la famille BEGUE.

A. Perrin, ! en 1433

En 1433, Perrin LE MERCIER, de Saint-Aubin, vend un arpent de terre à Saint-Aubin²³⁰.

227 Une Marguerite MERAT ∞ / 1634 à Michel GALLOIS, lieutenant; une autre ∞ / 1645 à Jean MARTIN

228 Le 13.3.1625, Martin GRANDT, vigneron au faubourg de la porte de Troyes de Nogent/Seine et Anne D... sa femme, et Loys MERAT, laboureur à Saint-Aubin et Lupienne GILLES, sa femme, auparavant veuve de Claude GRANDT dont ledit Martin est héritier, vendent à H. Hoe. Pierre QUIDORT, marchand audit Faubourg d'une maison acquise par ledit Claude GRAND du vivant de sa première femme [AD 10 - 2E 66/6]

229 Le 6.10.1684, assignation de témoins pour un conflit sur les bois de Marnay: Claude MERAT demeurant à Saint-Aubin, parlant à sa femme [AD 10 - E* 3015]

230 Le 4.5.1433, Perrin LE MERCIER, demeurant à Saint-Aubin, vend à Jean POUGEOISE, marchand à Nogent, un arpent de terre à Saint-Aubin entre Maître Pierre PIVOYER et Guillin LE MERCIER [AD 10 - E* 3052]

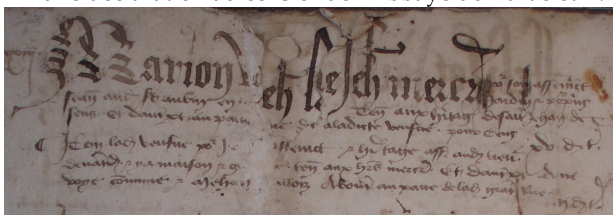
B. Guillemain, ! en 1433

C. Pierre, de Marnay/Seine, ! en 1491-1506 à La Chapelle-Godefroy

Pierre MERCIER, de Marnay/Seine, paye censive au seigneur de La Chapelle-Godefroy de 1491 à 1506 pour sa vigne²³¹.

D. Jean dit Bègue, † /1488, ∞ à Marion, ! en 1488-1495, † 1495/1499

En 1488-1490, Marion veuve de Jean MERCIER, fait une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclet²³².



Les héritiers de feu Jean LE MERCIER dit Besgue et les héritiers de feu Jean PESCHELOCHE payent censive au seigneur de Saint-Aubin de 1491 à 1496²³³.

La veuve de Jean MERCIER paye cens et rente au seigneur de Saint-Aubin de 1493 à 1599. Elle paye pour la vigne de son fils Jean MERCIER en 1493 et 1595. Les héritiers de feu Jean MERCIER payent de 1496 à 1510. En 1507, les héritiers MERCIER sont: Jacquin CHEVRIER, Colin SIMON, Jacquin MERCIER, Jean MERCIER, Benoist BENOIST, Jean HODOUART et Catherine MERCIER. Colin SIMON a payé pour eux en 1510²³⁴.

231 Parin/Perrin/Pierre MERSIER de Marnay paye cens à La Chapelle en 1491, 1500, 1502, 1504 et 1505 pour sa vigne assise audit finage, en 1506 pour ses cens [AD 10 - E* 2880]

232 En 1488-1490, Marion veuve de Jehan MERCHIEZ, déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

- son accin, jardin et pourpris à Saint-Aubin, Grande Rue, entre les héritages Saint-Jeh. de Sens et le pa... .. et ladite veuve

- un autre accin et héritage (pourpris) audit lieu où il y a une maison et grange, entre aux hoirs MERCIER et la voie commune, Jeh. GALOIZ et le pavé de ladite grand Rue
- leur terre qui fut à Perrin SIREAU et autres
- la moitié de 5 quartiers de terre au lieudit Vanerat, entre lui-même et les hoirs FEULLE, les dames du couvent du Paraclet et autres [AD 10 - 24 H 115 & 118]

233 Les hoirs de feu Jehan PESCHE LOUCHE paye cens à Saint-Aubin en 1491 (2 fois) et 1496 pour les terres de feu LE MERCIER; la veuve D... a payé en 1491 pour la vigne à Jehan MERC.; les hoirs PESCHELOCHE et les hoirs Jeh. LE MERCIER dit Besgue payent en 1496 (2 fois) pour leurs héritages assis à Saint-Aubin que tient Eurad DE SIZEAU, et pour les terres qui furent audit MERCIER [AD 10 - E* 2880]

234 La veuve du MERCIER a payé à Saint-Aubin en 1493 tant pour sa censive que rentes, et pour la vigne de son fils; elle paye en 1495 pour sa censive et pour la rente alors que Jehan MERCIER paye pour sa plante; la veuve de Jehan MERCIER paye cens à Saint-Aubin en 1495 et 1498-1499; les hoirs de feu Jehan LE MERCIER payent en 1496 et 1498; ils payent à Saint-Aubin en 1504 tant pour

Les héritiers de Marion MERCIER payent cens et rente au seigneur de Saint-Aubin de 1499 à 1505. Jacquin CHEVRIER paye en 1506 pour cens et rente des héritages de feu LA MERCIERE²³⁵.

Leurs héritiers (sans doute enfants et gendres) sont:

- Jacquin CHEVRIER
- Colin SIMON
- Jacquin MERCIER
- Jean MERCIER
- Benoît BENOIST
- Jean HODOUART
- Catherine MERCIER

Il semble que Colin SIMON, Martin MIGOURDIN, Michelet BENOIST, Jacquinot BEGUE (MERCIER), Jacques CHEVRIER, Olivier SIMON, la veuve BENOIST et Pierre DOURY soient en 1532 les héritiers²³⁶.

Les héritiers de la veuve de Jean MERCIER payent censive à l'Abbaye du Paraclet entre 1535 et 1538; en 1537 par les mains de Nicolas MERCIER²³⁷.

cens que rente, en 1510; les hoirs MERSIER: Jaquin CHEVRIER, Collin SYMON, Jaquin MERSIER, Jeh. MERSIER, Benoist BENOIST, Jeh. HODOUART et Katherine MERSIERE, payent à Saint-Aubin en 1507; Colin SIMON a payé pour eux à Saint-Aubin en 1510 [AD 10 - E* 2880]

235 Les hoirs de Marion (LA) MERSIER payent cens à Saint-Aubin en 1499, 1500, 1502 (2 fois) et 1505 tant pour leur rente que censive; Jaquin CHEVRIER paye en 1506 pour les rente et cens des héritages de feu LA MERSIERE [AD 10 - E* 2880]

236 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin: Les 13.9.1530 et 21.4.1531, les héritiers de Jacquin MERCYER déclarent:

- une maison et accin où il y a aulnois et saulsois, entre les religieux Saint-Jehan et soi-même, entre la Grand Rue et le chemin qui va à Correclain
- 3 quartiers de terre au dessus de ladite maison.

Le 3.5.1532, Colin SIMON (SYMON), Martin MIGOURDIN, Michel(et) BENOIST et Jacquinot BAIGUE (BEIGUE) déclarent:

- une maison et accin où il y a aulnois et saulsois, entre les religieux Saint-Jehan et soi-même, entre la Grand Rue et le chemin qui va à Correclain (plus tard à Guille. MYGOURDIN, barré, et Louys MERAT, en 1643 à Mademoiselle PIER)
- 3 quartiers de terre au dessous de la maison, Jacques CHEVRIER, Olivier SIMON, Jacquinot MERCIER, la veuve BENOIST et Pierre DORY paye

Le 18.6.1548 et dans un censier non daté, les mêmes déclarent la même maison et accin [AD 10 - 24 H 81bis]

237 Les héritiers de Jehan MERCIER en 1535 et les héritiers de la veuve de Jehan MERCIER en 1536 (2 fois), 1537 et 1538 déclarent une terre et aulnois dans le censier de l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin. En 1537, sa déclaration est payée par les mains de Nicolas MERCIER [AD 10 - 24 H 118]

D.1. Jean dit le Bègue, dit l'aîné, † 1510/1511, ∞ à NN., ! en 1511-1533

Jean MERCIER dit le Besgue paye censive au seigneur de Saint-Aubin:

- de 1495 à 1502 pour un quartier de plante
- en 1498 à 1507 pour deux arpents de terre en la Tavelle que tenait Nicolas DU CHESNE
- en 1498 pour Perrin SIREAU
- en 1499 pour un quartier de terre assis devers la Garenne
- de 1500 à 1507 pour 13 arpents de terre à Saint-Aubin et un arpent à La Chapelle-Godefoy par lui acquis de Pierre CORNU
- de 1504 à 1507, pour les terres et prés qu'il a acquis de Colin GALLOIS
- en 1504 pour un demi-arpent de pré assis près du pont au pied
- à La Chapelle en 1504 et 1505 pour un demi-arpent de vigne

Jean SIMON paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1513 et 1517 pour un arpent acquis de Jean MERCIER²³⁸.

La veuve de Jehan MERCIER paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1511 et 1513, en 1518 à La

Chapelle, puis de 1526 à 1533.

Les héritiers de Jehan MERCIER payent en 1511 et 1513 pour cens et rente, en 1520 puis de 1526 à 1529. Ils sont sans doute les héritiers de Jehan LE MERCIER l'aîné qui payent à Saint-Aubin en 1519 et encore les héritiers de Jehan MERCIER dit le Bègue payent en 1533.

Jeha. "Lesne" et la veuve Jeh. MERCIER payent censive en 1521 à La Chapelle²³⁹.

238 Jehan MERCIER paye cens à Saint-Aubin en 1495 pour sa plante; il paye rente en 1498 pour deux arpents de terre que tenait Nicollas DU CHESNE, pour I quartier de plante, pour Perrin SIREAU; il paye en 1499 pour un quartier de terre assis devers la Garanes, pour sa ... à cause de deux arpents de terre assis en la Tavelle; il paye à Saint-Aubin en 1500 et 1502 (2 fois) pour deux arpents de terre assis au lieudit la Tavelle, pour sa vigne contenant I quartier, pour XIII arpents de terre par lui acquis de P.re CORNU; il paye en 1500 et 1502 à La Chapelle pour un arpent de terre qu'il a acquis de P.re CORNU; Jehan LE BAIGUE paye à Saint-Aubin en 1502; Jehan MERCIER paye à Saint-Aubin en 1504 pour deux arpents de terre assis en la Tavelle, pour les terres qu'il a acquises de P.re CORNU, pour les terres qu'il a acquises de Collin GALLOIS, pour un demi-arpent de prés assis près du pont au pied; Jehan MERCIER dit le Besgue paye à Saint-Aubin en 1505 et 1507 pour les terres qu'il a acquises de Pierre CORNU, pour les terres et prés qu'il a acquis de Collin GALLOIS, pour deux arpents de terre assis en la Tavelle; il paye à La Chapelle en 1504 et 1505 pour un arpent de terre qu'il a acquis de Pierre CORNU et pour un demi-arpent de vigne; Jehan LE BAIGUE dit Mersier paye en 1506 à Saint-Aubin pour ses cens et pour autre cens; il paye en 1506 et 1507 à La Chapelle pour ses cens; il paye à Saint-Aubin en 1507 avec les hoirs de MERSIER: Jaquin CHEVRIER, Collin SYMON, Jaquin MERSIER, Benoist BENOIST, Jeh. HODOUART et Katherine MERSIERE; Jehan MERCIER dit le Baigue paye à Saint-Aubin en 1510 pour sa vigne; Jehan SIMON paye à Saint-Aubin en 1513 pour six arpents de terre acquis de Jeh. GILLES l'aîné et Colin GALLOIS et Jeh. MERCIER; Jehan SIMON paye en 1517 de Jeh. MERCIER, un arpent [AD 10 - E* 2880]

239 La veuve de Jehan MERCIER paye à Saint-Aubin en 1511, 1513; ses hoirs payent en 1511 et 1513 pour cens et rente; Jeha. "Lesne" et la veuve Jeh. MECIER payent censive en 1521 à La Chapelle; la veuve de Jehan MERCIER paye à La Chapelle en 1518; les hoirs de Jehan LE MERCIER l'aîné payent à Saint-Aubin en 1519; la veuve de Jehan MERCIER paye à Saint-Aubin en 1526, 1527, 1528, 1529 (2 fois) et 1533; ses hoirs payent en 1520, 1526, 1527, 1528, 1529 (2 fois) (reste de ce que doit Claude RUEILLON en 1528); les hoirs de Jehan MERCIER dit le Bègue payent en 1533 [AD 10 - E* 2880]

E. Jean dit le Bègue, ! en 1518-1521²⁴⁰

E ou F. Jean, † /1531, ∞ à Jeannette, ! en 1531^{241, 242}

F. Jean, de Nogent/Seine, ! en 1507-1529²⁴³, † /1529

Les héritiers de Jehan LE MERCIER de Nogent/Seine et Jehan LE MERCIER dit Bègue possèdent une terre en commun en 1524²⁴⁴, et semble-t'il une maison en commun en 1530²⁴⁵.

G. Jean le jeune, ! en 1519-1528

Jean MERCIER le jeune paye censive au seigneur de Saint-Aubin:

240 Jehan LE MERCIER de Saint-Aubin paye cens à Saint-Aubin en 1518, en 1520; Jehan MERCIER dit le becgue paye en 1521 à La Chapelle; en 1522 à La Chapelle, Michel HUGUENIN dit qu'il acquis de Jehan MERCIER [AD 10 - E* 2880]

241 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, la veuve Jehan MERCYER déclare une maison et 3 quartiers de saulsois et aulnois, entre le corroy (à courroy) et aux GALLOIS et aux hoirs Jehan MERCIER, la rivière et le chemin commun.

Le 3.5.1532, Jehan MERCIER et Jehan BEIGUE déclarent une maison et 3 quartiers de saulsois et aulnois, payé par Jehan MERCIER en son nom et se portant fort pour Jehannette veuve de Jehan MERCIER (plus tard à Michel MERSSIER pour la maison, Charles NUGAULT pour le saulsois et Loys MERAT, en 1643 à Mademoiselle PIER)

Le 18.6.1548 et dans un censier non daté, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

242 Déclaration au terrier du 15.9.1530 de la veuve Jehan MERCYER pour une maison [AD 10 - E* 2875]

243 La femme de Hynon TROCHART et Jeh. MERSIER de Nogent payent à Saint-Aubin en 1507 pour la femme Xpier...e PRESTRE Marguerite; Jehan MERCIER de Nogent paye en 1510, 1511 et 1513 pour les terres qui ont été à Colin DE BAIGNAULX, pour un quart et Claude GUENARD pour trois quarts des terres qui furent à Claudine COURTOISE; Jehan MERSIER paye en 1518 pour les hoirs Claudine CORTOISE et pour les hoirs Collin DE BEGNAULT; Jehan LE MERCIER de Nogent paye à Saint-Aubin en 1518 pour tous ses cens; les marguilliers de Nogent sur Seine payent à Saint-Aubin en 1520 pour les cens de deux arpents de terre que feu Claudine CORTOISE a laissés à l'Eglise Saint-Laurent partant en une pièce de quatre arpents avec Jehan MERCIER dudit Nogent; Jehan MERCIER de Nogent doit de cens en 1520 à Saint-Aubin, et pour sa part des terres Claud... CORTOISE; Jehan MERCIER de Nogent paye en 1526, 1527, 1528 et 1529; les hoirs de Jehan LE MERCIER de Nogent payent en 1529 [AD 10 - E* 2880]

244 Le 18.6.1524, Jehan DE RANC, écuyer, seigneur de Saint-Aubin en partie et de Bon Pas, et Demoiselle Marguerite DE MORSANG, sa femme, vendent à Honnête Femme Marye LE BLANC, veuve de Denis ANGENOUST, pour elle pour 1/2 et pour ses enfants pour l'autre 1/2, d'une terre voisine des hoirs de Jehan LE MERCIER de Nogent et de Jehan LE MERCIER dit Besgue [AD 10 - E* 2858]

245 Censive de l'Abbaye du Paraclet du 15.9.1530, déclaration de Jehan MERCIER et Jehan BEGUE pour 1 maison et 3 quartiers de saulsois et aulnois [AD 10 - E*

➤ en 1519 pour demi-arpent de terre

➤ en 1522 à La Chapelle

➤ en 1528 pour un quartier et demi de terre acquis de Laurent GILLES²⁴⁶.

Il n'a pas toujours été possible de distinguer les 3 ou 4 Jean MERCIER ci-dessus (le bègue, le jeune, de Nogent/Seine, ...) d'après les censives de Saint-Aubin. Les citations ont donc été distribuées sans grande certitude.

D.2. (?) Jacquin dit Bègue, laboureur, ! en 1504-1529, † 1529/1530

En 1513, Jacquin MERCIER dit le Besgue et Michau BENOIST, laboureurs à Saint-Aubin, reconnaissent à l'Abbaye du Paraclet une obligation pour les dîmes de Saint-Aubin²⁴⁷.

Jacquin MERCIER dit Bègue paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1504 à 1529. Il paye:

➤ pour sa plante ou vigne

➤ pour un demi-arpent de terre acquis de la veuve POPILLART pour rente et censive

➤ pour 3 quartiers de vigne assis à la côte Saint-Aubin, pour 2 arpents de terre assis à la fosse au loup

Il est peut-être le Jacquinot MERCIER qui paye censive au seigneur de Saint-Aubin entre 1518 et 1520²⁴⁸.

En 1533, Ambroise SYMON paye censive pour Jacquin MERCIER²⁴⁹.

2875]

246 Jehan MERCIER le jeune paye cens en à Saint-Aubin en 1519 pour demi-arpent de terre (Michel, en marge); il paye en 1522 à La Chapelle; il paye en 1528 pour un quartier et demi de terre acquis de Laurens GILLES [AD 10 - E* 2880]

247 Le 14.9.1513, devant Laurent POUGEOISE, écuyer, sieur de Méry, Mont-le-Potier en partie, Saint-Lymier en partie, garde des sceaux, et les notaires Michel DES BERGNERS et Edmond GOBILLON, Jaquin MERCIER dit le besgue et Michau BENOIST, laboureurs demeurant à Saint-Aubin, reconnaissent aux religieuses du Paraclet une obligation pour les dîmes de Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 100]

248 Jaquinot MERCIER paye censive à Saint-Aubin en 1518, 1519 et 1520 [AD 10 - E* 2880]

249 Jaquin MERCIER paye cens à Saint-Aubin en 1504 pour sa plante; Jaquin MERSIER dit le Baigue paye à Saint-Aubin en 1507 pour un demi-arpent de terre acquis de la veuve POPILLART pour rente et censive; Jaquin MERSIER paye en 1507 pour sa plante et avec les hoirs de MERSIER: Jaquin CHEVRIER, Collin SYMON, Jeh. MERSIER, Benoist BENOIST, Jeh. HODOUART et Katherine MERSIERE; il paye en 1510 pour la moitié de ... quartier de terre et pour sa vigne, en 1511 et 1513 pour cens et rente; Jaquin MERCIER dit le Baigue paye à Saint-Aubin en 1520 pour un demi-arpent de terre acquis de la veuve POPILLART, doit pour cens et rente, pour III quartiers de vigne assis à la côte Saint-Aubin, pour II arpents de terre assis à la fosse au loup; Jaquin MERCYER paye à Saint-Aubin en 1526, 1527, 1528, 1529

Dans plusieurs censiers établie pour l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin entre 1530 et 1532, les héritiers de Jacquin MERCIER déclarent une maison en la Grand Rue du Saint-Aubin et 3 quartiers de terre^{250, 251, 252}.

D.2. (?) NN., probablement père des suivants, ! en 1540

Jacques, ∞ à Guillemette BILLARDON
 Claude
 Denis
 Jean dit le Bègue
 Barbe, ∞ à Jean ROMILLY

D.2.A. (?) Jacques ou **Jacquino(t)**, ! en 1530-1537, † ca 1540, ∞ à Guillemette BILLARDON, † /1540

Dans plusieurs censiers établis pour l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin entre 1530 et 1532, Jacquin ou Jacques MERCIER déclare un arpent de terre en l'oche à La Gaillarde^{253, 254}.

(2 fois) et 1533 (barré); en 1533, Ambroise SYMON paye à la décharge de Denis, Jaqui. MERCIER, P.re GALLOIS [AD 10 - E* 2880]

250 Déclaration au terrier du 15.9.1530 des héritiers de Jacquin MERCIER pour une maison et 3 quartiers de terre [AD 10 - E* 2875]

251 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, les héritiers de Jacquin MERCYER déclarent:

➤ une maison et accin où il y a aulnois et saulsois, entre les religieux Saint-Jehan et soi-même, entre la Grand Rue et le chemin qui va à Correclain

➤ 3 quartiers de terre au dessus de ladite maison.

Le 3.5.1532, Colin SIMON (SYMON), Martin MIGORDIN, Michel(et) BENOIST et Jacquinot BAIGUE (BEIGUE) pour :

➤ une maison et accin où il y a aulnois et saulsois, entre les religieux Saint-Jehan et soi-même, entre la Grand Rue et le chemin qui va à Correclain (plus tard à Guille. MYGOURDIN, barré, et Louys MERAT, en 1643 à Mademoiselle PIER)

➤ 3 quartiers de terre au dessous de la maison, Jacques CHEVRIER, Olivier SIMON, Jacquinot MERCIER, la veuve BENOIST et Pierre DORY paye

Le 18.6.1548 et dans un censier non daté, les mêmes déclarent la même maison et accin [AD 10 - 24 H 81bis]

252 Censive de l'Abbaye du Paraclet du 15.9.1530, déclaration de Colin SIMON, Martin MIGORDIN, Michelet BENOIST et Jacquinot BEGUE pour 1 maison et accin où il y a aulnois et saussois [AD 10 - E* 2875]

253 En 1532 à Nogent/Seine, dans une déclaration des censives dues à Saint-Aubin à l'Abbaye du Paraclet, Jacques MERCIER déclare:

➤ 1 arpent de terre en l'oche à La Gaillarde [AD 10 - 24 H 118]

254 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Jaquin MERCIER déclare 1 arpent de terre en l'oche La Gaillarde

Le 3.5.1532, Jacques MERCIER déclare 1 arpent de terre en l'oche La Gaillarde (Grillarde) (Jean DIRESENE en 1623)

Le 18.6.1548 et dans deux censiers non datés, même

En 1535, Jacquin MERCIER est témoin dans une enquête^{255, 256}.

Dans plusieurs censiers établis pour l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin entre 1530 et 1532, Jacquinot MERCIER déclare un quartier de mesure et pré rue Chèvre^{257, 258}. Il renouvelle cette même déclaration entre 1535 et 1537²⁵⁹. Il est sans doute aussi le Jacquinot BEGUE qui intervient avec Colin SIMON, Martin MIGORDIN et Michel BENOIST dans le censier de l'Abbaye du Paraclet entre 1530 et 1532.

Dans une liste des habitants de Saint-Aubin établie en 1541 est cité Jacquin MERCIER²⁶⁰ (il s'agit sans doute de sa veuve !).

En 1540, Claude MERCIER est nommé tuteur et curateur du côté paternel des enfants mineurs de feu Jacquinot MERCIER et Guillemette BILLARDON: Jacques, Marion et Anne MERCIER. Denis BILLARDON, leur oncle maternel, est tuteur et curateur des enfants du côté maternel. Les autres plus proches parents des mineurs sont Denis MERCIER, Jean MERCIER dit Besgue et Jean ROMILLY à cause de Barbe MERCIER sa femme²⁶¹.

Jacques MERCIER et Guillemette BILLARDON sont

déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

255 Dans une procédure du 29.7.1535, comparaît Jacquin MERCIER [AD 10 - E* 2860]

256 Le 29.6.1535, Jacquin MERCIER est témoin dans un procès verbal d'enquête au sujet d'un bois taillis appartenant aux seigneurs de Saint-Aubin [AD 10 - E* 2860 & 2813]

257 Censive de l'Abbaye du Paraclet du 15.9.1530, déclaration de Jacquinot MERCIER pour 1 quartier de mesure et pré rue Chèvre [AD 10 - E* 2875]

258 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Jacquinot MERCYER déclare 1 quartier de mesure et pré rue Chèvre

Le 3.5.1532 est cité Jacquinot MERCIER pour 1 quartier de mesure rue Chèvre (plus tard à François MEROSSE et Jean GRILLAT)

Le 18.6.1548 et dans un censier non daté, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

259 Jacquinot (LE) MERCIER déclare 1 quartier de mesure entre 1535 et 1537 dans le censier de l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin. Jacquinot MERCYER fait une autre déclaration en 1536 [AD 10 - 24 H 118]

260 Jacquin MERCIER est cité dans une liste d'habitants de Saint-Aubin le 25.10.1541 [AD 10 - E* 2860]

261 Le 7.8.1540, le procureur du roi pour la tutelle et curatelle des enfants mineurs de feu Jacquinot MERCIER et Guillemette BILLARDON, jadis sa femme, demeurant à Saint-Aubin, au lieu dudit MERCIER, autrefois comme tuteur par justice de Jacques, Marion et Anne MERCIER, avec Denis BILLARDON, leur oncle maternel, à l'encontre dudit BILLARDON, Claude MERCIER, Denis MERCIER, Jehan MERCIER dit Besgue et Jehan ROMILLY à cause de Barbe MERCIER sa femme. Ledit Claude MERCIER est le plus capable pour être subrogé tuteur et curateur des enfants mineurs du côté paternel au lieu dudit défunt avec ledit BILLARDON, aussi tuteur autrefois comme par justice du côté maternel [AD 10 - E* 2890]

les parents de:

Jacques
Marion
Anne

D.2.A.1. (?) Jacques, signe: J Mercier avec paraphe, ! en 1559-1574, † 1574/1575

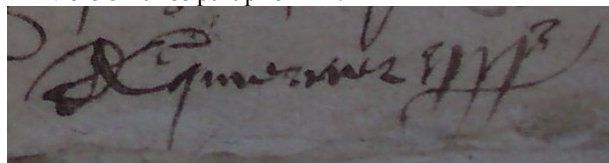
Jacques MERCIER paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1559 à 1574. Il paye pour plusieurs particuliers de Saint-Aubin:

- la veuve de Nicolas PILLAVOYNE en 1564
- Jean MERCIER pour 1 quartier de terre en 1571 et 1572
- Barbe SYMON en 1573
- Plusieurs particuliers de Saint-Aubin payent pour lui:
- Jacques CHEVRIER en 1565
- Claude DORY en 1566
- Pierre PAILLONET en 1578

Les héritiers de Jacques MERCIER payent en 1575; Edmé SYMONNET, de Marnay, son héritier, paye en 1576²⁶².

En 1574, Jacques MERCIER fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin. Il signe "J

Mercier" avec paraphe^{263, 264}.



D.2.B. (?) Jean dit le Bègue, ! en 1540-1561

Dans une liste des habitants de Saint-Aubin établie en 1541 est cité Jean MERCIER dit Begue²⁶⁵.

Jean MERCIER dit Begue paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1559 à 1561²⁶⁶.

En 1566 ou 1567, Jean LE MERCIER dit le Beurre

263 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 8.6.1574 de Jacques MERCIER, qui signe "J Mercier" avec paraphe, pour:

- un arpent de terre au lieudit La Fosse au Lou, entre Claude DAVOUST et Jehan DESPENCIER, le S.r de BRIEL et le chemin qui va de Corclen à Macon
- demi-arpent demi-quartier de terre au lieudit Le Noneverat (?), entre la veuve Jacques CHEVRIER et François VOITERIN, la terre de Monsieur ...ai...ez. et le chemin de Nogent
- trois quartiers de terre au lieudit Lessellons, entre Gille COLLART et les hoirs Jehan GALLOIS, un roulon de pierres et un chemin qui va au Paraclet
- un demi-arpent de terre en ce même lieu, entre Jehan MIGORDIN dit Martin et Nicollas GALLOIS, un roulon de pierre et le chemin du Paraclet
- une autre pièce de terre contenant un quartier près la maison Jehan MERCYER, entre Jehan MIGORDIN et la veuve Lionnet DUPUIS, une ... commune et le chemin qui va au Paraclet
- une autre pièce de terre contenant un arpent au lieudit Chialons, entre Jehan ADEN et les hoirs Abraham SIMON, la terre des garennes et les hoirs Jehan GALLOIS
- une autre pièce contenant demi-arpent 18 cordes en ce même lieu, entre Jehan ADEN et les hoirs Jehan GALLOIS, les terres des garennes et les hoirs Jehan GALLOIS
- une autre pièce contenant demi-arpent près la maison Quantin DUCLOS, entre Quantin DUCLOS et Jehan GALLOIS le jeune, Quantin DUCLOS et le S.r
- une autre pièce contenant demi-arpent de vigne et terre en la coste des vignes, entre Flipon MERCIER et Miché MERCIER, ... et les hoirs Jehan ROUSAT
- une autre pièce de terre contenant cinq quartiers au dessus de la maison dudit MERCIER, entre Le Matre et Messire Fellis HUGUENIN, plusieurs et un chemin commun
- en ce même lieu trois quartiers de terre où est "ma" demeure, entre l'église de Saint-Aubin et une ruelle commune, les pâtures et le chemin ferrant
- deux demi-quartiers au dessus de "ma" maison, les deux lopins entre Quantin DUCLOS et un chemin commun
- demi-arpent de vigne au-dessus de "ma" maison, entre Jacques BOYNIN et Quantin DUCLOS, Jehan MIGORDIN et "moi"
- six quartiers au lieudit la Grosse Pierre, entre Laurens LE MATRE et le même, la pâture et le chemin

262 Jehan ROUSSAT paye censive à Saint-Aubin pour Jacques MERCIER pour fort-à-faire en 1559-1561; Jacques MERCIER paye en 1559-1563, 1565-1567, 1569-1570, 1574; il paye à la décharge de la veuve de Nicolas PILLAVOYNE en 1564; Jacques CHEVRIER paye à sa décharge en 1565; Claude DORY paye à sa décharge en 1566; il paye à la décharge de Jehan MERCIER pour 1 quartier de terre en 1571-1572; il paye à la décharge de Barbe SYMON en 1573; ses hoirs payent en 1575; Edmé SYMONNET, de Marnay, son héritier, paye en 1576; Pierre PAILLONET paye pour lui en 1578 [AD 10 - E* 2881]

prend le bail de 10 arpents de terre à Saint-Aubin²⁶⁷.

D.2.B. (?) Jean, vigneron, ! en 1559-1564, † /1565, ∞ à NN., ! en 1565-1572

Jean MERCIER paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1559 à 1564²⁶⁸.

En 1564, Jean MERCIER, vigneron à Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paraclet le bail perpétuel d'un demi-arpent de terre à condition de la planter en vigne et d'en pressurer les raisins au pressoir de l'Abbaye²⁶⁹.

La veuve de Jean MERCYER paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1565 et 1572. Mathias SOMMILLON, héritier de Jean MERCIER, paye en 1568²⁷⁰.

D.2.B.1. (?) Philippe, vigneron, ! en 1559-1581, † & (†) 21.4.1582, ∞ à Jeanne, teste le 18.9.1570, obiit 15.1.1571

Philippe MERCIER paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1559 à 1581. Il paye:

- pour les héritiers de Jean BEGUE en 1567
- pour l'héritage de feu son père en 1568
- à cause de Marquet GILLES son frère en 1569

Jacques MIGOURDIN paye pour Philippe MERCIER à cause de feu sa femme en 1572²⁷¹.

commun

- un demi-quartier de terre au lieudit la vigne Trugalle, entre Jehan MIGORDIN et Jehan GILLE, les vignes et les mêmes
- un arpent en ce même lieu, entre Jehan LAURENT et les hoirs Jehan GALLOIS, les terres des garennes et un peuleux
- un quartier et demi de terre en ce même lieu, entre Jehan FONTENNE et la veuve Nicollas FONTENNE, la terre des garennes et -
- un petit lopin de pré appelé le ..., entre Nicoulas MAISTRE et les hoirs Nouel EURAT
- Taxé à 1 denier 2 sols de cens et 1 1/2 boisseau d'avoine. [AD 10 - E* 2875]

264 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Jacques MERCIER demeurant à Saint-Aubin pour 18 articles [AD 10 - E* 2882]

265 Jehan MERCIER dict Begue est cité dans une liste d'habitants de Saint-Aubin le 25.10.1541 [AD 10 - E* 2860]

266 Jehan MERCIER dit Begue paye censive à Saint-Aubin en 1559-1561 [AD 10 - E 113]

267 En 1566/1567, Jehan LE MERCIER dit le beurre prend de Mesdames D'ARMAGNAC le bail de 10 arpents de terre au finage de Saint-Aubin [AD 10 - E 113]

268 Jehan MERCIER paye censive à Saint-Aubin en 1559-1564 [AD 10 - E* 2881]

269 Le 29.5.1564, Jehan MERCIER, vigneron à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclet 1/2 arpent de terre à condition de la planter en vigne et d'en pressurer les raisins au pressoir de l'Abbaye [AD 10 - 24 H 105]

270 La veuve de Jehan MERCYER paye censive à Saint-Aubin en 1565, 1572; Mathias SOMMILLON, héritier de Jehan MERCIER, paye en 1568 [AD 10 - E* 2881]

271 Phelippon MERCIER paye censive à Saint-Aubin en

En 1564, Philippe MERCIER, vigneron à Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paraclet le bail perpétuel d'un demi-arpent de terre à condition de la planter en vigne et d'en pressurer les raisins au pressoir de l'Abbaye²⁷².

Philippe MERCIER et Jeanne sont les parents de:

Jean, parrain à La Chapelle-Godefroy le 6.6.1566

D.2.C. (?) Claude, laboureur, ! en 1542-1543, † / 1559, ° ca 1503, ∞ à NN., ! en 1559-1571

En 1542, dans une procédure opposant l'Abbaye du Paraclet au réformateur des eaux-et-forêts du Duché de Nemours, les religieuses prennent la cause pour Claude MERCIER et Ambroise SYMON²⁷³.

En 1543, Claude MERCIER, laboureur à Saint-Aubin, est témoin dans une enquête. Il est âgé d'environ 40 ans, et est natif de Saint-Aubin où il a toujours résidé²⁷⁴.

La veuve et les héritiers de Claude MERCIER payent censive au seigneur de Saint-Aubin de 1559 à 1571²⁷⁵.

Claude MERCIER est le père de:

1559-1566, 1569-1581; il paye pour les hoirs de Jehan BEGUE en 1567; il paye pour héritage de feu son père en 1568; il paye à cause de Marquet GILLES son frère en 1569; Claude COLAS paye à sa décharge en 1571-1572; Jacques MIGOURDIN paye pour lui à cause de feu sa femme en 1572 [AD 10 - E* 2881]

272 Le 29.5.1564, Phles (Philippe) MERCIER, vigneron à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclet 1/2 arpent de terre à condition de la planter en vigne et d'en pressurer les raisins au pressoir de l'Abbaye [AD 10 - 24 H 105]

273 Le 28.4.1542, les religieuses du Paraclet, représentées par vénérable et discrète personne Jehan ANDRY, p.tre procureur syndic des religieuses, dans une procédure contre le Maître général réformateur des eaux-et-forêts du Duché de Nemours, prennent la cause pour Ambroise SYMON et Claude MERCIER.

Demande à Noble Homme Nicolas COIFFART, seigneur de Saint-Benoist/Seine de montrer le procès verbal fait le 7.8.1500 par feu Honorable Homme Guion COIFFART, son père, lieutenant de Monsieur le prévôt de Troyes à propos des droits de pâtures à Saint-Aubin.

Mention du rapport du 27.5.1536 par Jehan PILLAVOINE, sergent royal du bailliage et prévôté de Nogent et Pont/Seine et Noble Homme Claude LARGENTIER, procureur du roi au eaux-et-forêts de Nogent/Seine. [AD 10 - 24 H 93]

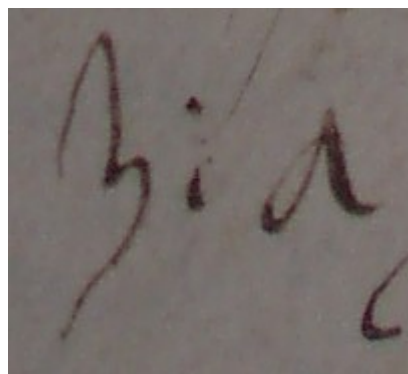
274 Le 20.2.1543, dans une enquête à la requête des religieuses du Paraclet au sujet des terres et bois de Pothière contre Laurent NUGAULT, comparait comme témoin: Claude MERCIER, laboureur demeurant à Saint-Aubin, âgé d'environ XL ans, natif de Saint-Aubin où il a continuellement résidé. Il cite un bail fait à Jacquin MIGORDIN et Symon MERLIN [AD 10 - E* 2809]

275 La veuve et les héritiers de Claude MERCIER payent censive à Saint-Aubin en 1559-1571 [AD 10 - E* 2881]

Marion, ! en 1570
 Hilaire, ∞ à Denise PINET
 Jean, ! en 1573
 Nicole, ∞ à Jean TORELET
 peut-être une fille, ∞ à Jean GILLES

Claude est probablement héritier, peut-être fils, de Jacques ou Jacquin MERCIER car son fils Hilaire déclare en 1574 la cinquième partie des héritages de ce dernier^{276, 277}.

Nicole MERCIER, épouse de Jean TORELET est certainement la fille de Claude MERCIER car son gendre Simon JUBELOT est cité en 1601 parent²⁷⁸ et en 1605 cousin²⁷⁹ de Jean MERCIER le jeune, fils d'Hilaire et petit-fils de Claude MERCIER. D'autre part, Jean TORELET paye censive en 1572²⁸⁰ pour la veuve de Claude MERCIER.



D.2.C.1. Hilaire, ne sait pas signer, vigneron, manouvrier, ! en 1574-1584, † /1589, ∞ 11.6.1570 à Denise PINET, de Quincey, fille d'Etienne P., † /1570 et Marguerite MERLIN

Hilaire MERCIER paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1574 à 1584. Il paye pour feu Marguerite MERLIN, sa belle-mère, en 1576 et 1577. Il paye pour Marion DUPUYS en 1584²⁸¹.

En 1575/1576²⁸² et 1582^{283, 284}, Hilaire MERCIER déclare au censier de l'Abbaye du Paracllet un chas de maison rue Peschelosche plus une terre à faire chénevière. Il ne sait pas signer.

En 1588, Guillaume MIGOURDIN vend une maison à 2 chas rue Pescheloche, partie échangée avec Hilaire MERCIER et partie à Marion DUPUYS²⁸⁵.

276 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 8.6.1574 de Hillaire MERCIER, qui signe "hia", vigneron demeurant à Saint-Aubin, pour:

- la cinquième partie d'un quartier de terre à faire chénevière au finage de Saint-Aubin près la maison qui fut à défunt Jacquin MERCIER, tout ledit quartier entre Lyonnet DU PUY et la veuve Anthoine LORMIER, le chemin de Jeh. MAROTTE
- la cinquième partie d'une pièce de pré et aulnois au finage de Saint Aubin au lieudit le pré Hodouart, entre une ruelle commune et Pierre SYMON, les hoirs Jacques CHEUVRIER et les ...
- demi-arpent de terre et vigne audit finage lieudit Pothières, entre Maître DUCHAT à cause de sa femme et Martin VOITURIN, le chemin des Mergers et les terres du Paracllet
- Taxé à 8 sols de cens. [AD 10 - E* 2875]

277 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Hillaire MERCIER, vigneron demeurant à Saint-Aubin, pour 3 articles dont

- 1/5 d'un quartier de terre à faire chénevière près la maison qui fut à feu Jacquin MERCIER
- 1/5 de pré et autres héritages [AD 10 - E* 2882]

278 Le 20.3.1601, devant Jehan GALLOIS, lieutenant en la mairie et justice de Saint-Aubin pour Messieurs dudit lieu, Jehan MERCIER le jeune, qui ne sait pas signer, fils de feu Hillaire, jouissant de ses droits emancipé par justice, assisté de Jehan GILLE, son curateur et Symon JUBELOT, son parent, de leur consentement, vend à Guillaume MIGOURDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, qui signe, ce qui lui peut appartenir en 1 arpent de terre et vigne à Postière de la succession de feu Denise PIGNEY, femme dudit Hillaire. Il renonce à la succession de feu Hillaire MERCIER [AD 10 - 24 H 109]

279 Le 14.2.1605, devant Jehan GALLOIS, lieutenant en la mairie et justice de Saint-Aubin pour Messieurs dudit lieu, Jehan MERCIER le jeune, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, assisté de Symon JUBELOT, son cousin, vend à Guillaume MIGOURDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, 3 quartiers de terre en 2 pièces, en "La Tavelle" et "L'Enfermerie" [AD 10 - 24 H 109]

280 Jehan TORELOT paye censive à Saint-Aubin pour la veuve de Claude MERCIER en 1572 [AD 10 - E* 2881]

281 Hilaire MERCIER paye censive à Saint-Aubin en 1574-1575, 1578-1583; il paye pour feu Marguerite MERLIN sa belle-mère en 1576-1577; il paye pour Marion DUPUYS en 1584 [AD 10 - E* 2881]

282 En 1575/1576, Hillaire MERCIER déclare au censier de l'Abbaye du Paracllet:

- un chas de maison, cour et jardin, rue Pescheloche, entre Jacques GRISLAT et Nicolle MERCIER veuve de Noël ROUSSAT, en 1623 à la veuve et aux héritiers de Jehan SIMON
- une terre à faire chénevière au même lieu, en 1623 à Maître MOREAU [AD 10 - 24 H 118]

283 Le 14.11.1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paracllet, intervient Hylaire MERCIER, qui ne sait pas signer:

- pour 1 chas de maison, cour et jardin en la Grande Rue ou rue Peschelosche, entre Jacques GRILLART et Nicolle MERCIER veuve de feu Noël ROSSART (plus tard à Jehan SIMON, puis par sa veuve et ses hoirs) [AD 10 - 24 H 93]

284 Le 14.11.1582, dans le terrier l'Abbaye du Paracllet pour Saint-Aubin (révisé en 1673), Illere MERCIER, qui ne sait pas signer, déclare:

- un chas de maison, cour et jardin en la Grand Rue autrement dit rue Peschelosche, entre Jacques GRILLART et Nicole MERCIER veuve de Nohel ROSSART
- une portion de terre à faire chénevière au même lieu [AD 10 - 24 H 118]

285 Le 25.6.1588, Guillaume MIGOURDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, vend à Jehan SIMON, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, une maison à 2 chas, bas coté, cour, jardin, accin, aisance et appartenance à la reserve de ce qui peut appartenir à Marion DUPUYS

La veuve d'Hilaire MERCIER paye censive au seigneur de Saint-Aubin tant pour elle que pour ses enfants en 1593²⁸⁶.

Hilaire MERCIER et Denise PINET sont les parents de:

Claude (M), b 3.9.1573, p Jacques GARNIER, et Jean fils de † Claude MERCIER, m Claude épouse de Gilles COLLART

Nicole, b 17.6.1581, p Lonpret (?) GUYOT, m Nicole épouse de Noël ROSSART

Jean, ! mineur en 1589, ! en 1601-1605

∞(2) /1587 à Françoise GOBINOT, ne sait pas signer, ! en 1589-1608

En 1589, Françoise GOBINOT, veuve de Hilaire MERCIER, à Saint-Aubin, vend la moitié d'un arpent de vigne à Postière, échu par partage fait le même jour entre elle et Paquet GRISLAT, tuteur de Jean MERCIER, fils mineur d'Hilaire²⁸⁷.

En 1594, Françoise GOBINOT, veuve de Hilaire MERCIER, à Saint-Aubin, vend un quartier de terre labourable à Cormont. Elle ne sait pas signer²⁸⁸.

En 1608, Françoise GOBINOT, veuve d'Hilaire MERCIER, manouvrier à Saint-Aubin, vend 3 parts sur 4 d'un pré au lieudit "le pré Odouart" plus une petite portion de pré au lieudit "le pré Caillous". Elle ne sait pas signer²⁸⁹.

fille de feu Lyonnet, en l'un des chas à Saint-Aubin, lieudit Pescheloche, entre ledit SYMON et la veuve et les héritiers de Jeh. TRELET, obtenu par le vendeur par échange avec Hilaire MERCIER [AD 10 - E* 2878]

286 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, la veuve Hilaire MERCIER paye censive tant pour elle, pour ses enfants que pour Pierre ROUSSAT en 1593 pour 5 années; Guille. MIGORDIN paye à la décharge de la veuve Hilaire MERCIER, plus pour les enfants dudit Hilaire MERCIER en 1593 [AD 10 - E* 2883]

287 Le 8.4.1589, Françoise GOBINOT, veuve de Hilaire MERCIER, demeurant à Saint-Aubin, vend à Honorable Homme Guille. MIGORDIN, laboureur demeurant audit lieu, 1/2 arpent de terre en vigne faisant la moitié d'1 arpent à Postière, tenant de part et d'autre à Jeh. MERCIER, mineur de feu Hilaire, échu par partage fait ce jourd'hui entre elle et Pasquet GRISLAT, tuteur dudit mineur (mention d'un acte du 3.9.1588) [AD 10 - 24 H 93]

288 Le 5.11.1594, Françoise GOBINOT, qui ne sait pas signer, veuve de feu Ylaire MERCIER, demeurant à Saint-Aubin, vend à Guillaume MIGORDIN, qui signe "Guillaume Mygordin", laboureur demeurant audit lieu, 1 quartier de terre labourable à Cormont. Mention d'un acte du 3.9.1588 dans lequel la veuve et Jehan THORELOT se sont obligés envers l'acheteur. [AD 10 - 24 H 93]

289 Le 26.5.1608, Françoise GOBINOT, qui ne sait pas signer, veuve d'Hilaire MERCIER, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, vend à Honorable Homme Guillaume MIGORDIN, laboureur demeurant audit lieu:

- les 3 parts les 4 faisant le tout d'1/2 arpent d'aulnois, saulsois et pré au lieudit "le pré Odouart" du coté de l'héritage de Samuel SIMON
- plus une petite portion de pré au lieudit "le pré Caillous".

Hilaire MERCIER et Françoise GOBINOT sont les parents de:

Jeanne, b 14.9.1587, p Fidel HATTON, m Julie PETIT, et Jeanne fille de Pierre PETIT

H. Félisot, laboureur à Mont-le-Potier, ! en 1545

En 1545, Félisot MERCIER, laboureur à Mont-le-Potier, vend 8 perches de pré à Saint-Aubin²⁹⁰.

I. Jean, ne sait pas signer, vigneron, ! en 1566-1574

Jean MERCIER paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1566 à 1568. Jérôme COLART paye pour lui en 1570 et Jacques MERCIER paye pour lui pour 1 quartier de terre en 1571 et 1572²⁹¹.

En 1572, Jean MERCIER, vigneron à Saint-Aubin, fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin^{292, 293}.

En 1572, Jean MERCIER, vigneron à Saint-Aubin, vend un quartier de terre en l'Essart. Il ne sait pas signer²⁹⁴.

En 1574, Jean MERCIER, vigneron à Saint-Aubin, reconnaît un bail perpétuel pris de l'Abbaye du Paraclet d'un quartier de vigne en l'Essart autrefois à Etienne VOITERIN. Il ne sait pas signer²⁹⁵.

paiement fait en déduction de ce que ledit Hilaire MERCIER et feu Jacques GARNIER devait audit MIGORDIN par marché fait de prise de bestiaux [AD 10 - 24 H 93]

290 Le 9.6.1545, Félisot MERCIER, laboureur demeurant à Mont-le-Potier, vend à Noël EURAD, laboureur demeurant à Saint-Aubin, un tronçon de pré contenant 8 perches à Saint-Aubin, pour 55 sols [AD 10 - 24 H 118]

291 Jehan MERCIER paye censive à Saint-Aubin en 1566-1568; Jerosme COLART paye pour lui en 1570; Jacques MERCIER paye à sa décharge pour 1 quartier de terre en 1571-1572 [AD 10 - E* 2881]

292 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 21.10.1572 de Jeh. MERCIER, qui ne sait pas signer, vigneron demeurant à Saint-Aubin, pour:

- demi-arpent de terre au finage de Saint-Aubin lieudit les Seillons, entre Jeh. MIGORDIN dit Martin et les hoirs Jeh. ROMILLY, le chemin allant de Saint Aubin au Paraclet et plusieurs
- 8 cordes de vigne audit finage lieudit la coste des garennes, entre Claude COLLET et Pierre GAULTIER, Thibault GUEU et ledit GUEU
- Taxé à 5 sols de cens. [AD 10 - E* 2875]

293 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Jehan MERCYER, vigneron demeurant à Saint-Aubin pour 2 articles [AD 10 - E* 2882]

294 Le 5.1.1572, Jehan MERCIER, vigneron à Saint-Aubin et Alexis DE BEAULNE, tisserand en toile demeurant à la Chaulme, qui ne savent pas signer, vendent à Vénérables et Discrète Personne Maître Jehan ANDRY, prêtre procureur des religieuses du Paraclet:

- Jehan MERCIER, 1 quartier de vigne en l'Essart
- Alexis DE BAULNE, 1 quartier au même lieu [AD 10 - 24 H 105]

295 Le 13.11.1574, Jehan MERCIER, vigneron demeurant à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, reconnaît un bail perpétuel pris des religieuses du Paraclet d'un quartier

I. (?) Jean, signe: Jehan Mercier, vigneron, ! en 1574

En 1574, Jean MERCIER, vigneron à Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paraclet le bail perpétuel d'un quartier de terre à condition de la planter en vigne et d'en pressurer les raisins au pressoir de l'Abbaye. Il signe "Jehan Mercier"²⁹⁶.

I. (?) Jean dit Bon Jean, † /1575

Les héritiers de Jean MERCIER dit Bon Jean payent censive au seigneur de Saint-Aubin en 1575. Jean BROCARD paye pour les enfants de Jean MERCIER dit Bon Jean en 1580²⁹⁷.

Jean MERCIER dit Bon Jean est le père de:
Jeanne, ! en 1582 avec Jean BROCARD

En 1582, Jean BROCARD et Jeanne fille de Jean MERCIER, déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet une maison à 2 chas rue Chèvre^{298, 299}.

L. Jesse³⁰⁰, ! en 1571, † 1571/1573

Jesse MERCIER paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1571. Jehan GUICHON paye pour les héritiers de Jesse MERCIER en 1573³⁰¹.

M. Denis, ! en 1573-1599, peut-être parrain à La Chapelle-Godefroy le 2.7.1584, † 1599/1600, ∞ à Jeanne BLANCHE, ! marraine le 15.5/9.1580 à La Chapelle-Godefroy, ! en 1600-1601, ∞(2) à Louvet PHILIPPE, ! en 1602

Denis MERCIER paye censive au seigneur de Saint-

de vigne en l'Essart autrefois à Estienne VOITERIN [AD 10 - 24 H 105]

296 Le 11.11.1574, Jean MERCYER, vigneron à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclet 1 quartier de terre à condition de la planter en vigne et d'en pressurer les raisins au pressoir de l'Abbaye. Il signe "Jehan Mercier" [AD 10 - 24 H 105]

297 Les hoirs de Jehan MERCIER dit Bonjean payent censive à Saint-Aubin en 1575; Jehan BROCARD paye pour les enfants de Jehan MERCIER dit Bon Jehan en 1580 [AD 10 - E* 2881]

298 Le 23.11.1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paraclet, interviennent Jehan BROCARD, qui signe "J Brocart", et Jehanne fille de Jehan MERCIER, qui ne sait pas signer:

➤ pour une maison à 2 chas, jardin et terre contenant 1/2 arpent, rue Chèvre, entre Jehan MIGOURDIN et les héritiers de feu Nicolas FANYN, la rue Chèvre et le chemin du Paraclet (plus tard à Jehan DIRESNE) [AD 10 - 24 H 93]

299 En 1575/1576, Jehan BROQUART et Jehanne MERCIER, fille de Jehan, déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet:

➤ une maison à 2 chas et jardin contenant 1/2 arpent rue Chèvre, entre Jehan MIGORDIN et les héritiers de feu Nicollas FANIN, la rue Chèvre et le chemin du Paraclet [AD 10 - 24 H 118]

300 Pierre fils de feu Jesse MERCIER, ∞ Nogent/Seine Claude, fille de Jean PYNON

301 Jesse MERCIER paye censive en 1571; Jehan GUICHON (?) paye pour ses hoirs en 1573 [AD 10 - E* 2881]

Aubin de 1573 à 1585. Il paye pour feu Laurent LE MADRE, ses héritiers puis sa veuve³⁰².

Denis MERCIER paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1593 à 1599. Il paye pour l'église la Chapelle en 1593 pour les mêmes années. La veuve Denis MERCIER paye en 1600 et 1601 et Louvet PHILIPPE à présent mari de la veuve Denis MERCIER paye en 1602³⁰³.

N. Michel, ! en 1559-1585

Michel MERCIER paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1559 à 1585. Il paye:

➤ pour et comme héritier d'Etienne CHEVALOT de 1559 à 1564

➤ pour Sébastien BEGUE en 1561

➤ pour Georges COLAS en 1563

➤ pour Denis BENARD en 1570

➤ pour Rolland MERLIN en 1579

Plusieurs particuliers payent pour lui:

➤ Pierre SUYNOT en 1561

➤ Louet ROUSSAT en 1581 et 1582³⁰⁴

302 Denis MERCIER paye censive à Saint-Aubin pour un achat de la veuve de Symon VERNIER en 1573; il paye en 1576-1577, 1580-1582, 1585; il paye pour feu Laurens LE MADRE en 1578, pour ses hoirs en 1579, pour sa veuve en 1584; Claude/Claudine DAOUST paye à sa décharge et à celle de Pasque VILLAIN en 1584-1585 [AD 10 - E* 2881]

303 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Denis MERCIER paye censive en 1593 pour quatre années; il paye pour l'église la Chapelle en 1593 pour les mêmes années; il paye en 1593 pour trois années, 1594, 1595, 1596 pour deux années, 1597, 1599 pour deux années; la veuve Denis MERCIER paye en 1600 et 1601; Louvet PHELIPPE à présent mari de la veuve Denis MERCIER paye censive en 1602 [AD 10 - E* 2883]

304 Michel MERCIER paye censive à Saint-Aubin pour Estienne CHEVALOT en 1559; il paye au lieu de Sébastien BEGUE et Estienne CHEVALLOT en 1561; Pierre SUYNOT paye à sa décharge en 1561; il paye en 1562, 1565-1569, 1571-1578, 1580-1582, 1584-1585; il paye comme héritier d'Etienne CHEVALLOT en 1563-1564; il paye à la décharge de Georges COLAS en 1563; il paye pour Denis BENARD en 1570; il paye à la décharge de Rolland MERLIN en 1579; Louet ROUSSAT paye à sa décharge en 1581-1582 [AD 10 - E* 2881]

N. (?) Michel, demeurant à La Chapelle-Godefroy, ! en 1581-1582, ∞ à Jeanne

En 1575/1576³⁰⁵ et 1582^{306, 307}, Michel MERCIER, de La Chapelle-Godefroy, déclare 3 quartiers de terre au censier de l'Abbaye du Paraclét. Il ne sait pas signer.

Les héritiers de Michel MERCIER paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1593 à 1598³⁰⁸.

Michel MERCIER et Jeanne sont les parents de:

Nicolas, parrain les 3.12.1566 et 1.5.1580 à La Chapelle-Godefroy

Marguerite, marraine le 15.7.1572 à La Chapelle-Godefroy

Michel, b 6.6.1566 La Chapelle-Godefroy, p Michel DESPANCIER & Jean fils de Philippe MERCIER, de Saint-Aubin, m Jeanne, épouse de Jean SURTIN

Pierre, b 16.1.1572 La Chapelle-Godefroy, p P.re ROUSSAT & Jehan SORTIN, m Lupienne épouse de Jehan RICHAIR laisé

N.1. (?) Michel, Honorable Homme, lieutenant à La Chapelle-Godefroy, laboureur à La Chapelle-Godefroy et Bernière, Nogent/Seine, ! en 1598-1623, (†) 10.10.1625 La Chapelle-Godefroy

Michel MERCIER paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1598 à 1611. Il paye:

- pour Gabriel ASSELIN pour un demi-arpent de terre qu'il a acquis de lui au dessus du pont au pied en 1598 et 1599
- pour Pierre ROUSSAT pour quartier de terre qu'il a acquis de lui au petit poirier en 1598 et 1599
- en l'acquis de Jean MERCIER pour un quartier et demi de terre près la maison Christophe LALLEMENT en 1598 et 1599
- en l'acquêt de Jean MARATTE en 1602
- en l'acquêt de Gabriel TIX.CHAN pour 2 quartiers de terre près la maison LALLEMENT en 1602³⁰⁹.

305 En 1575/1576, Michel MERCIER déclare au censier de l'Abbaye du Paraclét:

➤ 3 quartiers de terre rue aux Rasles, en 1623 à Nicolas VOITERIN [AD 10 - 24 H 118]

306 Le 11.6.1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paraclét, intervient Michel MERCYER, demeurant à La Chapelle Saint-Michel, qui ne sait pas signer [AD 10 - 24 H 93]

307 Le 11.6.1582, dans le terrier l'Abbaye du Paraclét pour Saint-Aubin (révisé en 1673), Michel MERCIER demeurant à La Chapelle Saint-Michel, qui ne sait pas signer, déclare:

➤ 3 quartiers de terre [AD 10 - 24 H 118]

308 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, les hoirs Michel MERCIER paye censive en 1593, 1594, 1595, 1596, en 1598 pour deux années [AD 10 - E* 2883]

309 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Michel MERCIER paye à la décharge de Gabriel ASSELIN pour un demi-arpent de terre qu'il a acquis de lui au dessus du pont au pied en 1598 - il doit lods en ventes -; il paye en l'acquêt de Pierre ROUSSAT pour quartier de terre qu'il a acquis de lui au petit poirier en

En 1591, Michel MERCIER est cité dans le rôle et état de la formation des eaux-et-forêts³¹⁰.

Pierre ROUSSAT paye censive à cause d'un quartier de terre assis près le chemin de Marnay qu'il a eu de Michel MERCIER par échange en 1602³¹¹.

En 1604, Michel MERCIER, laboureur à Bernière, paroisse de Nogent/Seine, échange 3 quartiers de terre labourable à Saint-Aubin et La Chapelle-Godefroy. Il signe³¹².

En 1610³¹³, Michel MERCIER, de La Chapelle-Godefroy, fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin. Il signe "Mercyer" avec paraphe.

1598; il doit lods et ventes en 1598; il paye en l'acquis de Jehan MERCIER pour un quartier et demi de terre près la maison Xpofle LALEM. en 1598 - il doit lods et ventes -; Michel MERCYER paye à la décharge de Gabriel ASSELIN, Pierre ROUSSAT et Jehan MERCIER en 1599; Michel MERCIER paye en 1600 - il doit lods et ventes -, 1601, 1603 - il doit lods et ventes -, 1604, 1605, 1606, 1607, 1609 pour 2 années et 1611; Michel MERCIER paye en l'acquêt de Jehan MARATTE en 1602 - il doit lods et ventes -; Michel MERCIER paye en l'acquêt de Gabriel TIX.CHAN pour 2 quartiers de terre près la maison LALLEME. en 1602 [AD 10 - E* 2883]

310 Le 12.2.1591, dans le rôle et état de la formation des eaux-et-forêts, comparaissent pour La Chapelle-Godefroy: Simon LE MERLE, Gabriel ARCELLIN, Jehan SURTIN, Jehan DAUPHIN, Claude MORIN, Jehan CHARON, Michel MERCIER, Louet ..., Nicolas POTHIER, Mathias SOMMILLON [AD 10 - E* 2801]

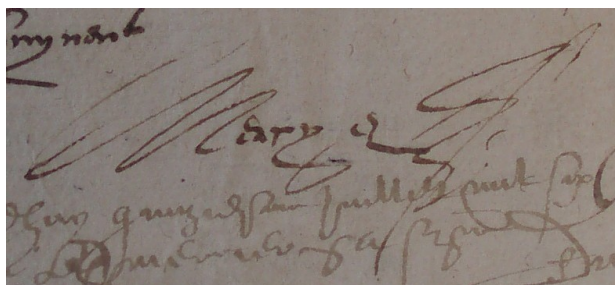
311 Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1594-1612, Pierre ROUSSAT paye à cause d'1 q. de terre assis près le chemin de Marnay qu'il a eu de Michel MERCIER par échange pour sa "roye" (roise) en 1602 [AD 10 - E* 2883]

312 Le 24.10.1604, Guillaume GILLES, vigneron demeurant à Courclain, et Michel MERCIER, laboureur à Bernière, Nogent/Seine, qui signent, échangent:

- (G. G.) 3 quartiers de terre labourable en "la foche"
- (M. M.) 3 quartiers de terre labourable en 2 pièces au lieudit "le poirier à la hault" à Saint-Aubin et "les Croix Prinses" à La Chapelle-Godefroy [AD 10 - E* 2877]

313 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 15.7.1610 de Michel MERCIER, demeurant à La Chapelle Godefroy, qu'il signe "Mercyer" avec paraphe, pour:

- demi-arpent audit finage lieudit le Pont au Pied, entre Martin TROTIN et les hoirs Nicollas POTTYER, la pasture grasse dudit lieu & de la Chapelle et le chemin de la Venerye
- une autre pièce en ce même lieu contenant un arpent acquis des héritiers de feu Jehan DESPENCIER, entre Jehan GALLOYS et M.e Nicollas TROSILLON, ladite pasture et ledit chemin
- un quartier six cordes audit finage au lieudit le Foullon Gillet, entre Pierre PILAVENNE et M.e Audin MORIEO, ladite pasture et ledit chemin
- demi-arpent audit finage lieudit la maison Jacques ROUSSAT en propre, entre l'église de la Chapelle et les hoirs Nicollas MERCYER, ladite pasture et ledit chemin
- demi arpent audit finage lieudit la maison Simon Jublot, entre Xphe VERNYER et M.e Audin MORIEO, la terre de l'église de Saint-Aubin et la rue au



Il déclare un héritage au Foulon Gillet voisin de Pierre PILLAVOINE alors que ce dernier déclare un héritage au même lieu voisin des héritiers de Nicolas

Charrons

- un quartier deux cordes et demie au lieudit les vignes de garenne, entre Guillaume DESQUINS et les héritiers Nicollas MERCYER, les Sieurs dudit lieu de St Aubin et Claude GRAND en propre
- un arpent faisant hache ente Jehan GUILLE et un chemin & -, Jehan GALLOYS et ledit GILLE en propre
- demi-arpent audit finage lieudit la Vigne Trugalle, entre la veuve Jehan SEURTIN et les héritiers Nicollas MERCYER, les Seigneurs de Saint-Aubin et - en propre
- un quartier de terre audit finage lieudit les Longe Roys, entre Jehan DESPENCIER et Jehan COLLARD, lesdits Sieurs et Claude DOURY en propre
- trois quartiers en ce même lieu, entre Claude BARBOTIN et la veuve Jehan SEURTIN, ledit S.r et ledit DOURY en propre
- demi-arpent en ce même lieu, entre la veuve Jehan SEURTIN et Claude BARBOTIN, les S.rs et Claude DOURY en propre
- demi-arpent demi-quartier audit finage au lieudit le petit Poyrier, entre la veuve et les héritiers Nicollas MERCYER et Claude PARASTRE, les terres des Sieurs de la Chapelle et le Sieur de Saint-Aubin en propre
- demi-arpent demi-quartier en ce même lieu, entre ledit PARASTRE et Louvet PHELLIPPE à cause de sa femme, lesdits Sieurs de ladite Chapelle et le Sieur de St Aubin en propre
- en ce même lieu trois quartiers et demi, entre ledit PLIPPE et Jehan GALLOYS, le Sieur de St Aubin et le même, demi-arpent demi-quartier en propre et un quartier acquis d'Anne PINEY
- cinq quartiers audit finage au lieudit les garennes, entre les hoirs Nicollas MERCYER et les mêmes, M.e Jesques ANGENOUST et les terres des garennes en propre
- trois arpents en ce même lieu entre Louvet PHELLIPPE, aux hoirs Nicollas MERCYER & Mademoiselle GAET faisant hache, ladite Demoiselle et la terre des garennes
- un arpent près d'illec, entre lesdits hoirs MERCYER et les hoirs Germen VOYTERIN, le Sieur de St Aubin et les terres des garennes en propre
- un quartier et demi au noyer Roussat acquis d'Anne PINEY, entre Jehan POTTIER et Jehan DESPENCIER, lesdites garennes et le Sieur de la Chapelle
- cinq quartiers en ce même lieu entre Guillm. DESCENNS et Frencois GALLOYS, ladite garenne et le S.r de ladite Chapelle, acquis de Monsieur de St

MERCIER.

En 1611, Michel MERCIER, laboureur à La Chapelle-Godefroy, prend des seigneurs de Saint-Aubin le bail d'héritages saisis sur plusieurs particuliers de Saint-Aubin³¹⁴.

Michel MERCIER paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1612 à 1622³¹⁵.

Sans doute en 1623, Michel MERSIER reprend une maison déclarée en 1532 au censier de l'Abbaye du Paracllet par Jean MERCIER et Jean BEGUE³¹⁶.

∞ à Claude SUINOT

Aubin

- un quartier 16 cordes au finage de Saint-Aubin, acquis de Messieurs de Saint-Aubin au lieudit au dessus de la Grousse Pierre, pris en une pièce de cinq quartiers, partant avec les Sieurs de la Chapelle, entre Louvet PHELLIPPE à cause de sa femme, ledit PHELLIPPE et le chemin de la Venerye
- trois quartiers de terre au dessus d'icelle pièce ci-devant, entre Lupien DAVOUST et Jehan GALLOYS, la veuve Jehan SEURTIN et le chemin de la Venerye, acquis des héritiers Jehan DESPENCIER
- cinq quartiers de terre au lieudit la maison Jehan LALEMENT, entre M.e Nicollas COUSSIN et les hoirs Denis MERCIER, plusieurs et le chemin Carogue, en propre
- 30 perches en ce même lieu, entre Guillaume DESCEUNT et Pierre PILLAVENE, la rue commune et les hoirs M.e Jacques LE ...ERD en propre
- un quartier en ce même lieu, entre la rue commune et plusieurs tornys, sur le jardin qui fut à Jehan LALEMENT et Guillaume DESCEUNS, acquis de Gabriel TROCHON
- un quartier de terre audit finage lieudit au dessous de la maison de Pierre Roussat, entre la veuve Jehan SEURTIN et Claude BALLENCYER, M.e Audin MOREO et le chemin Carroge
- cinq quartiers de terre audit finage au lieudit les Gravates, entre M.e Nicolas TROSSILLON et la veuve M.e Jacques LE ...ERD, plusieurs et plusieurs en propre
- un arpent en ce même lieu, entre ladite veuve et le S.r de la Chapelle, la terre du couvent du Paracllet et M.e Claude GENNERY, acquis des héritiers Jehan DESPENCIER
- 16 cordes en ce même lieu, entre acquis des Seigneurs de St Aubin pris en une pièce de demi-arpent, entre Charle NUGAULT Sieur dudit St Aubin et ledit MERCIER
- demi-arpent au dessus des Gravates, entre Guillaume MIGORDIN et Pierre PILLAVENNE, la terre du couvent et le chemin d'Orléanst en propre
- un quartier et demi au lieudit la terre Anq...ot, entre M.e Odin MORREO et M.e Claude GUMERY, ledit MERCIER et ledit MOREO en propre
- 30 perches de terre audit finage au lieudit le Poyrier de la Houdoust, entre Guillaume GILLES et M.e Jaques ANGENOST, la terre du couvent et le chemin ... en propre
- deux arpents de terre au lieudit la Soche, entre Hubert

Michel, laboureur demeurant à La Chapelle-Godefroy, b 8.4.1611 La Chapelle-Godefroy, p Michel NAUDIN, & Hubert AUBERT, m Marie TOTIN

En 1626, Michel MERCIER, laboureur à La Chapelle-Godefroy, héritier de feu Michel MERCIER, son père, se déclare redevable de 8 livres 15 sols de rente envers un particulier. Il signe "M Mercyer" avec paraphe³¹⁷.

∞(2) à Benoîte VERNIER, (†) 24.9.1624 La Chapelle-Godefroy, peut-être fille de Christophe V. et Barbe

AULBERT et Pierre PILLAVENE, Guillaume DESCEUNS et le chemin Quaroge

- 16 perches de terre au lieudit au dessus des Asins de Corclen, entre le Seigneur de la Chapelle et Guillaume GILLES, acquis des S.rs de St Aubin
- un quartier en ce même lieu, entre Guillaume MIGORDIN et le S.r de St Aubin en propre
- demi-arpent demi-quartier d'aulnois et saussois audit finage lieudit le Corti de la Van..., entre Claudine LA FROU et Michel MASSEY, la rue commune et Pierre ROUSSAT en propre
- un total de 22 arpents de terre [AD 10 - E* 2874]

314 Le 11.8.1611, Michel MERCIER, laboureur, et Jehan GEORGIN, vigneron, demeurant à La Chapelle-Godefroy, à la requête de Charles et Laurent NUGAULT, écuyers, seigneurs de Saint-Aubin, prennent le bail des héritages saisis sur plusieurs particuliers de Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 73]

315 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Michel MERCIER paye en 1612-1615, 1618, 1620 pour 2 années, 1621 et 1622. Michel MERCIER paye en 1620-1622 en l'acquit de M.e Nicolas TROUSSILLON, Edme MERLIN, Jehan AULBERT, Estienne GRISLAT, Quentin SURTIN et Xpofle VERNIER - pour deux années en 1620 -. Michel MERCIER paye en 1621 en l'acquit de M.re Jehan LEGERIN pour demi-arpent de terre assis aux Gravattes qui fut à feu Martin CHAULMART - doit lods et ventes -

316 Censier de l'Abbaye du Paralet à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, la veuve Jehan MERCYER déclare une maison et 3 quartiers de saulsois et aulnois, entre le corroy (à couroy) et aux GALLOIS et aux hoirs Jehan MERCIER, la rivière et le chemin commun.

Le 3.5.1532, Jehan MERCIER et Jehan BEIGUE déclarent une maison et 3 quartiers de saulsois et aulnois, payé par Jehan MERCIER en son nom et se portant fort pour Jehannette veuve de Jehan MERCIER (plus tard à Michel MERSSIER pour la maison, Charles NUGAULT pour le saulsois et Loys MERAT, en 1643 à Mademoiselle PIER)

Le 18.6.1548 et dans un censier non daté, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

317 Le 5.9.1626, Michel MERCIER, laboureur demeurant à La Chapelle Godefroy, héritier de feu Michel MERCIER, son père, demeurant audit lieu, se déclare redevable de 8 livres 15 sols de rente envers Honn. Hoe. Nicolas DEQUEUX, marchand à Villeneuve la Grande, époux de Magdelaine LAURENCEAU, veuve de Maître Jehan LEGERIN. Il signe "M Mercyer" avec paraphe [AD 10 - 2E 66/6]

Edmée, b 8.8.1606 Nogent/Seine, p Edmé CANLETZ & Symon DE MARCILLY, m Claude fille de Jehan MERCIER

Nicolas, b 18.10.1607 Nogent/Seine, p Nicolas PONCELON & Hylaire HUGUENIN, m Nicolle fille de Nicolas D'ANIOU..., (†) 13.10.1625 La Chapelle-Godefroy

Michel, parrain les 11.10.1617, 23.2.1618 et 1.9.1620 à La Chapelle-Godefroy, ∞ à Marthe PARASTRE

N.1. (?) Michel, à La Chapelle-Godefroy, ∞ à Edmée MERCIER, marraine à La Chapelle-Godefroy le 24.8.1624

N.1.A. Michel, signe: M Mercyer avec paraphe, Honorable Homme, Noble Homme, lieutenant à La Chapelle-Godefroy, parrain à La Chapelle-Godefroy les 13.6.1629 et 23.2.1630, † 14.2.1634 La Chapelle-Godefroy, (†) le 16

En 1632, Maître Michel MERCIER, lieutenant en la Mairie de La Chapelle-Godefroy, s'accorde avec un notaire à propos de 4 arpents de pré à La Chapelle-Godefroy et Saint-Aubin. Ils signe "Mercier" avec paraphe³¹⁸.

En 1642, les héritiers de Michel MERCIER font une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin³¹⁹.

∞ 12.2.1624 La Chapelle-Godefroy à Honnête Femme, Demoiselle Marthe PARASTRE, marraine à La Chapelle-Godefroy les 11.10.1624, 2.2.1625, 24.3.1630 et 27.3.1634, de Marnay/Seine, fille de Honorable Homme Simon P., ∞(2) à Jérôme LARIBE

Jean, b 9.12.1630 La Chapelle-Godefroy, p Jehan NUGAULT, ecuyer sieur de St Aubin, m honeste femme Anne DE ...ANTENOST, épouse de me. Anthoine LE FEBURE, baillyf de nogent sur Seine

Edmée, marraine à La Chapelle-Godefroy les 14.10.1637, 12.3.1643 et 24.4.1644 et à Saint-Martin-de-Bossenay le 22.4.1642, b 25.8.1632 La Chapelle-Godefroy, p Honneste Homme Simon PARATE, m Aimée DU ROUX, de la paroisse de Fontaine Mascon, veuve de Chritoffe VERNIER, ∞ à Claude PARASTRE

En 1674, Louis DE BLOIS, écuyer, seigneur de La Saulsotte, intervient dans un contrat pour sa femme, Demoiselle Edmée MERCIER, veuve en premières noces de feu Jules CHASTELLAIN, fille des feus Maître Michel MERCIER et Honnête Femme Marthe PARASTRE³²⁰.

318 Le 28.2.1632, Savinien GUERARD, notaire royal au bailliage de Nogent/Seine, et Maître Michel MERCIER, lieutenant en la Mairie de La Chapelle-Godefroy, s'accordent à propos de 4 arpents de pré à La Chapelle-Godefroy et Saint-Aubin. Ils signent "Mercier" avec paraphe et "Guerard" avec paraphe [AD 10 - 2 E 66/8]

319 Dans un censier de Saint-Aubin de 1642 apparaissent les héritiers de Michel MERCIER [AD 10 - E* 2879]

320 Le 30.1.1674, Louis DE BLOIS, écuyer, seigneur de La Saulsotte, et Demoiselle Edmée MERCIER, sa femme, veuve en premières noces de feu Julle CHASTELLAIN, après le décès de Maître Michel MERCIER son père, et

N.2. (?) Nicolas, ne sait pas signer, laboureur à La Chapelle-Godefroy, ! en 1594-1606, † 1606/1607

En 1585, Nicolas MERCIER figurent parmi les héritiers de Jacques MERLIN³²¹.

En 1589, Nicolas MERCIER laboureur à La Chapelle-Godefroy, tuteur de Michel, fils mineur de feu Jean ROUSSAT, et Ambroise BARBOTIN, en son nom, reprennent un bail fait en 1564 par feu Jean MIGOURDIN, vigneron à Saint-Aubin. Il ne sait pas signer³²².

Nicolas MERCIER paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1594 à 1606. La veuve de Nicolas MERCIER paye de 1607 à 1611. Il paye en l'acquit de Guyon GAULTIER. Plusieurs particuliers payent pour lui:

- Guillaume GILLES pour un quartier et demi de terre assis au poirier la hault doux en 1599
- Edmé CAULAY pour 1 quartier de terre qu'il a acquis en 1600³²³

Honnête Femme Marthe PARASTRE sa mère, avait été donné pour curateur feu Maître Xpofe VERNIER, lieutenant en la mairie royale de Fontaine-Mâcon. Intervient Xpofle VERNIER, chirurgien à Treignel, et Honnête Femme Anne BOISSONNET, sa femme séparée quant aux biens, pour la succession de feu Xpofe VERNIER et Claude GUICHARD sa femme. L'acte est signé "De Blois", "Mercier", "Anne Boissonnet" [AD 10 - 2 E 66/25]

321 Le 7.7.1585, Guillaume MIGORDIN, Pierre SIMON, Ambroise BARBOTIN, Claude COLLET, Christophe MERLIN, Nicolas MERCIER, Nicolas SYMON, Hilaire DESQUAINS, Perrette MAISTRE, veuve de Hierosme COLLART, Martin TROTIN, tous laboureurs et vigneron demeurant à Saint Aubin, sont détenteurs d'une pièce de terre de 8 arpens au lieudit "Le Champ à La Cave" à La Chapelle-Godefroy, icelle terre fut fait bail à feu Jacquin MERLIN, laboureur à Saint-Aubin par feu Jehan DE SAINT-AMOUR et Jehanne LARGENTIER, sa femme, et leur nom et portant fort pour feus Claude et Jehanne, frère et sœur de ladite Jehanne LARGENTIER [AD 10 - 24 H 93]

322 Déclaration du 21.9.1589 d'Ambroise BARBOTIN, en son nom, Nicolas MERCIER laboureur demeurant à La Chapelle-Godefroy, tuteur de Michel, fils mineur de feu Jehan ROUSSAT, qui ne savent pas signer, qui reprennent le bail du 29.5.1564 pour un demi-arpen de terre au Lizard passé par feu Jehan MIGOURDIN, vigneron demeurant à Saint-Aubin. Honorable Homme François DE FLER, receveur des religieuses du Paraclet [AD 10 - 24 H 105]

323 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Nicolas MERCIER paye censive à la décharge de Guyon GAULTIER en 1594, 1595, 1596; il paye en 1598 pour deux années et en l'acquit de Guyon GAULTIER pour deux années; Guille. GILLES paye à la décharge de Nicolas MERCIER pour un quartier et demi de terre assis au poirier la hault doux en 1599 - il doit lods et ventes - (barré); Edmé CAULAY paye pour 1 quartier de terre qu'il a acquis de Nicolas MERCIER en 1600; Nicolas MERCIER paye en 1601 pour 3 années, en 1602 sans préjudice de plus de censive, 1603, 1604, 1606 pour 2 années; la veuve de Nicolas MERCIER paye chaque

En 1600, Nicolas MERCIER, laboureur à La Chapelle-Godefroy, et Edmée BALLIGAULT, sa femme, vendent un arpen de terre labourable à Courclain. Ils ne savent pas signer³²⁴.

En 1610, la veuve et les héritiers de Nicolas MERCIER, de la Chapelle-Godefroy, font une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin³²⁵.

La veuve Nicolas MERCIER paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1612 et 1613 et ses héritiers en 1614 et 1615³²⁶.

∞ à Edmée BALLIGAULT, ne sait pas signer, ! en 1607-1613

année de 1607 à 1611 [AD 10 - E* 2883]

324 Le 18.11.1600, Nicolas MERCIER, laboureur demeurant à La Chapelle-Godefroy, et Edmée BALLIGAULT, sa femme, qui ne savent pas signer, vendent à Guillaume GILLES, vigneron demeurant à Saint-Aubin, qui signe "G Gilles" avec paraphe, 1 arpen de terre labourable à Courclain [AD 10 - E* 2877]

325 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 10.7.1610 de la veuve et héritiers de Nicolas MERCYER demeurant à la Chapelle Godefroy pour:

- demi-arpen six cordes de terre au finage de Saint-Aubin, lieudit le Haie Pierre, entre les terres de Monsieur GUYON et plusieurs, les terres de Saint Pere et lesdites terres
- demi-arpen de terre audit finage en ce même lieu, entre Pierre PILLAVEYNE et Jehan SYMON, - et les terres de Monsieur Odin MOREAU
- un quartier de terre audit finage en ce même lieu, entre ledit PILLAVEYNE et -, Guillaume DESQUAINS et la veuve MERCIER
- un quartier et demi de terre audit finage lieudit le chemin de Marnay près les garannes, entre Denis LECLERC et -, plusieurs et un lary (?)
- un quartier de terre sur ledit finage au lieudit les vignes des garannes, entre Guillaume GILLE et -, un lary et plusieurs
- 16 cordes de terre sur ledit finage en ce même lieu, entre Nicolas VOITURIN et Guillaume GILLES, le même et un lary
- cinq quartiers de terre au lieudit les garannes, entre Michel MERCIER et Denis LECLERC, les garannes et un Lary
- 6 quartiers de terre audit finage au lieudit les garannes, entre Michel MERCIER et Denis LECLERC, les terres des garannes et -
- trois quartiers de terre sur ledit finage au lieudit le petit poirier, entre Michel MERCIER et ledit Nicolas VOITURIN, les terres des Sieurs de Saint-Aubin et les mêmes
- la moitié de 5 quartiers de terre audit finage lieudit le Caron des Garannes, entre les Sieurs de la Chapelle et Michel MERCIER, M.e Jacques ANGENOUST et les terres des garannes
- un total de 6 arpents et 22 cordes de terre [AD 10 - E* 2874]

326 La veuve Nicolas MERCIER paye censive à Saint-Aubin en 1612-1613 et ses hoirs en 1614-1615 [AD 10 - E* 2881]

Jeanne, ∞ 17.7.1608 à Louis MERAT

O. Jean, signe: Jehan Mercier, ! en 1581-1604, probablement l'aîné, ! en 1605-1616

En 1575/1576³²⁷ et 1582^{328, 329}, Jean MERCIER fait une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclet. Il possède entre autre une maison à 2 chas rue de Cormont. Il signe "Jehan Mercier".

Jean MERCIER paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1584 et 1585³³⁰.

Jean MERCIER paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1593 à 1604 et Jean MERCIER l'aîné paye de 1605 à 1611. Il paye pour Jean MARATTE pour cinq quartiers et demi de terre ou environ qu'il a acquis de lui assis en divers lieux en 1598

Plusieurs particuliers payent pour lui:

- Jean SEURTIN pour un quartier de terre qu'il a acquis de lui près le chemin d'Orléans, et pour huit cordes de terre qu'il a acquis de lui aux Hepiars en 1598
- Michel MERCIER en l'acquis de Jean MERCIER pour un quartier et demi de terre près la maison Christophe LALLEMENT en 1598 et 1599³³¹

327 En 1575/1576, Jehan MERCIER déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet:

- une maison à 2 chas et accin rue de Cormont, entre ladite rue et Jehan ADAM le jeune, les héritiers de Claude FONTEINE et l'aisance de la maison, en 1623 Pasquet GRILLART en jouit
- 1/2 quartier de pré, saussois et aulnois rue aux Rasle, en 1623 aux MERSIER
- 1 quartier de vigne à Courmont, en 1623 Jean ANCEAU occupe [AD 10 - 24 H 118]

328 Le 28.10.1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paraclet, intervient Jehan MERCIER, qui signe "Jehan Mercier":

- une maison et accin à 2 chas rue de Courmont, entre ladite rue et Jehan ADAM le jeune, les héritiers de Claude FONTE. et l'aisance (plus tard à Pasquet GRILLART)
- 1/2 quartier de pré et saulsois rue au Rasle (plus tard à Jehan MERCIER de La Chapelle) [AD 10 - 24 H 93]

329 Le 28.10.1582, dans le terrier l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin (révisé en 1673), Jehan MERCIER, qui signe "Jehan Mercier", déclare:

- une maison à 2 chas et accin rue de Courmont, entre les rues et Jehan ADAM le jeune, les héritiers de Claude FONTAINE et l'aisance de ladite maison
- 1/2 quartier de pré et saussois rue au Rasle
- 1 quartier de vigne en Courmont [AD 10 - 24 H 118]

330 Jehan MERCIER paye censive à Saint-Aubin en 1584-1585 [AD 10 - E* 2881]

331 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Jehan MERCIER paye censive en 1593 pour 2 années, 1596 pour trois années, 1597, 1598, 1599; il paye à la décharge de Jehan MARATTE pour cinq quartiers et demi de terre ou environ qu'il a acquis de lui assis en divers lieux en 1598 - il doit lods et ventes -; Jehan SEURTIN paye à la décharge de Jehan MERCIER pour un quartier de terre qu'il a acquis de lui près le chemin d'Orléans, lui à la

Jean MERCIER paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1603 à 1605. Jean MERCIER l'aîné paye de 1606 à 1612. Il paye à cause d'un arpent de vigne près les Garennes en 1606. Jean MERCIER (l'aîné), Martin BENOIST et Nicolas VOITERIN (MAISTRE en 1612) payent pour un arpent de vigne aux Garennes de 1609 à 1612³³².

En 1610, Jean MERCIER l'aîné fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin. Il possède entre autre une maison à 2 chas rue aux Raales. Il signe "Jehan Mersier"³³³.

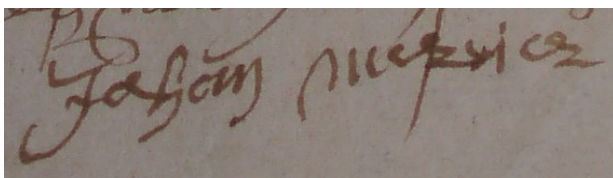
Jean MERCIER l'aîné paye censive au seigneur de

décharge dud. MERCIER pour huit cordes de terre qu'il a acquis de lui aux Hepiars en 1598; Michel MERCIER paye en l'acquis de Jehan MERCIER pour un quartier et demi de terre près la maison Xpofle LALEM. en 1598 - il doit lods et ventes -; Michel MERCYER paye à la décharge de Gabriel ASSELIN, Pierre ROUSSAT et Jehan MERCIER en 1599; Jehan MERCIER paye chaque année de 1600 à 1604 et 1609; Jehan MERCIER l'aîné paye chaque année de 1605 à 1608, en 1610 et 1611 [AD 10 - E* 2883]

332 Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1594-1612, Jehan MERCIER paye en 1603-1605; Jehan MERCIER l'aîné paye à cause d'1 arp. de vigne près les Garennes en 1606; Jehan MERCIER (l'aîné) paye en 1607-1612; Jehan MERCIER (l'aîné), Martin BENOIST et Nicolas VOICTERIN payent pour un arpent de vigne (terre) aux Garennes en 1609-1611; Nicolas MAISTRE, Jehan MERCIER et Martin BENOIST payent en 1612 [AD 10 - E* 2883]

333 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 9.7.1610 de Jehan MERCIER l'aîné, qui signe "Jehan Mersier", pour:

- une maison contenant 2 chas couverte de chaume, un petit jardin derrière icelle et un autre petit héritage contenant un quartier et demi de terre, à Saint-Aubin, lieudit la rue aux Rasle, entre Nicollas GOUBAULT et Laurent MASSE, la terre de l'église & autre et ladite rue
- trois quartiers et demi de terre à Saint-Aubin lieudit près la vigne à Jubellot, entre Guillaume DESQUENS et Denis LECLERC & autre, les hoirs Jehan MARATTE et ledit MERCIER
- 30 cordes de terre audit finage près le lieu ci-dessus, entre Claude GRAND et Guillaume DESQUENS, Jehan SIMON et Jehan GILLE
- 32 cordes et demie de terre sur ledit finage, lieudit près la coste des vignes, entre Ambroise BARBOTIN et les hoirs Germain VOITERIN, ledit BARBOTIN et les hoirs Jehan MARATTE
- un quartier et demi de terre audit finage lieudit la couste des vignes des garannes, entre Nicollas GRILLOT le jeune et les hoirs Nicollas MERCIER, Guillaume DESQUENS et lesdits hoirs VOITERIN
- un quartier six cordes de terre audit finage proche la maison Nicollas MESTRE, entre Nicollas MESTRE et Nicollas VOITERIN, Guillaume DESQUENS et la rue aux Rasle
- un arpent de terre audit finage lieudit près la vigne des garannes, entre les hoirs Guillaume BENOIST et plusieurs, les Sieurs dudit St Aubin et Nicollas VOITERIN



Saint-Aubin de 1612 à 1616³³⁴.

∞ à Nicole

Marion, b 8.10.1581, p Marin R...SONET, m Marion fille de Jean DE VIGNES

O. (?) Jean, manouvrier, ∞ à Jeanne DE DIMON, ! en 1597, peut-être la fille de Pierre D.

En 1597, Jean MERCIER, manouvrier à Saint-Aubin, et Jeanne DE DIMON, sa femme, vendent 18 cordes de terre labourable en "La Terre à Letrain". Il signe "Jehan Mercier", elle ne sait pas signer³³⁵.

P. Claude, à La Chapelle-Godefroy, parrain à La Chapelle-Godefroy les 8.8.1611, 6.12.1611, 4.7.1613 et 8.9.1614

∞ à Jeanne SORTIN, peut-être ∞ à Pierre GILLES, fille de Jean S. et Marguerite DESQUAINS

Michelle, marraine à La Chapelle-Godefroy le 5.2.1615

Claude (M), b 6.3.1607 La Chapelle-Godefroy, p Claude MERLIN & Fiacre NODIN, m Marie VOYTERIN

En 1605, Claude MERCIER, manouvrier à La Chapelle-Godefroy, et sa femme Jeanne MORIN, vendent 5 quartiers de terre à Saint-Aubin³³⁶.

- un quartier de terre près ce même lieu, entre Nicollas VOITERIN et les hoirs Jehan MARATTE, ledit Sieur et ledit VOITERIN
- un quartier de pré ou environ en la rue aux Rasles, entre Jehan GILLES et Ysaac GALLOIS, ledit GALLOIS et ladite rue
- un quartier de terre proche la maison de Jehan ROUSSAT le jeune, entre ledit ROUSSAT et les hoirs Jehan MARATTE, les pastures et la rue aux Rasles
- un total de 3 arpents et 81 cordes de terre [AD 10 - E* 2874]

334 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Jehan MERCIER l'aîné paye en 1612-1615

Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Jehan MERCIER paye en 1612-1617, 1619-1621. Il est Jehan MERCIER l'aîné en 1612 et 1616. Jehan MERCIER paye en 1621 pour un arpent de terre assis proche les Garennes. Nicolas MAISTRE paye en 1623 en l'acquêt de Jehan MERCIER

335 Le 17.2.1597, Jehan MERCIER, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, qui signe "Jehan Mercier", et Jehanne DE DIMON, sa femme, qui ne sait pas signer, à cause d'elle, vendent à Honorable Homme Guille. MIGORDIN, laboureur demeurant à présent au Paraclet, 18 cordes de terre labourable en "La Terre à Letrain" [AD 10 - 24 H 93]

336 Le 27.3.1605, Claude MERCIER, manouvrier demeurant à La Chapelle-Godefroy - à faire ratifier par sa femme Jehanne MORIN -, vend à Guillaume GILLES et

∞ à Jeanne MORIN

Claude (F), b 30.5.1612 La Chapelle-Godefroy, p François LE BEGUE, m Genevieve PHILIPPE & Lupienne VALLÉE

Q. Nicolas, à La Chapelle-Godefroy, † /1625

Edmée, marraine à La Chapelle-Godefroy le 16.2.1625

R. Jean le jeune, manouvrier, possède une maison à Courmont, ! en 1605-1614

Jean MERCIER le jeune paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1605 à 1611. Jean MERCIER le jeune paye en l'acquêt de Jean GIRARD à Cormont en 1605 et Jean GIRARD paye en l'acquêt de Jean MERCIER le jeune pour 1 quartier de vigne en Houssoy de 1605 à 1608. Jean MERCIER le jeune paye pour sa maison dépendant du fief de Cormont en 1607³³⁷.

Jean MERCIER le jeune paye censive au seigneur de Saint-Aubin pour sa maison à Cormont de 1612 à 1614³³⁸.

∞ à Isabelle

Nicolas, b 9.5.1614, p Claude COLLE le jeune, et Jacques SOMILLON, m Marye JACQUETAT

S. NN.

En 1677, les cousins germains des défunts Denis et Crespin MERCIER, enfants de feu François MERCIER, vigneron à Saint-Aubin, assignent le tuteur des défunts devant le Maire de Saint-Aubin, ils sont:

- Nicolas MARCHAND, tisserand en toile à Saint-Aubin, à cause d'Anne MERCIER sa femme
- Nicolas MERCIER, bachoteur à Pont/Seine
- Claude TORTILLON, veuve d'Edmé MERCIER,

Pierre PILLAVEYNE, vigneron à Saint-Aubin, 5 quartiers de terre à Saint-Aubin au lieu "La Mat..." qu'il a par échange de Honorable Homme Jehan SURTIN. Guillaume GILLES signe et les autres ne savent pas signer. [AD 10 - E* 2877]

337 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Jehan MERCIER le jeune paye censive en l'acquêt de Jehan GIRARD à Cormont en 1605 - il doit lods et ventes -; Jehan GIRARD paye en l'acquêt de Jehan MERCIER le jeune pour 1 quartier de vigne en Houssoy en 1605, 1606, 1607 et 1608; Jehan MERCIER le jeune paye pour sa maison dépendant du fief de Cormont en 1607 pour 2 années; Jehan MERCIER le jeune paye en 1609 pour 2 années, en 1610 et 1611 [AD 10 - E* 2883]

338 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Jehan MERCIER le jeune paye pour sa maison à Cormont en 1612-1614. En 1623, Claude MERCIER paye au lieu de Jehan MERCIER pour six quartiers et demi de terre. En 1618, Jacques CAULAY paye en l'acquit de Jehan MERCIER le jeune pour quatre années. Jehan MERCIER paye en 1618-1622. Jehan GILLES paye en 1623 au lieu dud. Jehan MERCIER. Nicolas MAISTRE paye en 1623 en l'acquit de feu Jehan MERCIER pour un arpent de terre assis près les Garennes

bachoteur à Pont/Seine³³⁹

Sont frères:

Léonard, ∞ à Liesse DE VIGNES

François

Nicolas

S.1. Léonard, ! en 1642-1656, ° ca 1604, (†) 19.8.1674, ∞ 12.7.1631 à Liesse DE VIGNES, de Rigny, fille de Jean D.

Léonard MERCIER fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin en 1642³⁴⁰.

En 1656, Léonard MERCIER est cité avec d'autres particuliers de Saint-Aubin dans une vente de bois³⁴¹.

Léonard MERCIER et Liesse DE VIGNES sont les parents de:

Jean, b 22.8.1634, p Jean FONTAINE, m Gabriel VIGNE..., de Rigny, fils de Jean V., probablement ∞ à Noëlle COLLOT

Anne, b 10.9.1647, p Lupien COURTOIS, m Anne PAYAN, épouse de Jean LENFAN, ∞ 9.2.1673 à Nicolas MARCHAND ou BON MARCHAND, tisserand, ! en 1677, de la ville de Troyes, paroisse Saint-Frobert, fils de Nicolas M., † / 1673, et Louise LHOSTE

S.1.A. Jean, (†) 10.11.1666, ∞ à Noëlle COLLOT, peut-être ∞ (2) à Jean QUINSON (!)

Anne, b 7.9.1666, p Claude GALLION, m Anne MERCIER

S.2. François, ! en 1638-1642, (†) 22.5.1642 "proche la porte grande de l'église, au dedans de ladite église"

En 1638, dans un arpentage des vignes de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin, François MERCIER déclare 2 articles, plus tard repris par Jean FONTAINE l'aîné³⁴².

339 Le 16.5.1677, interviennent

➤ Nicolas MARCHAND, tisserand en toile demeurant à Saint-Aubin, héritier en partie, à cause d'Anne MERCIER sa femme, de défunts Denis et Crespin MERCIER, enfants de feu François MERCIER, vigneron demeurant à Saint-Aubin

➤ Nicolas MERCIER, bachoteur demeurant à Pont/Seine

➤ Claude TORTILLON, veuve d'Edmé MERCIER, bachoteur demeurant à Pont/Seine
les dits Nicolas et Edmé MERCIER, enfants de feu Nicolas MERCIER et en cette qualité aussi héritiers de Denis et Crespin MERCIER, ledit MARCHAND, cousin germain desdits Denis et Crespin, font assigner devant le maire de Saint-Aubin Jean FONTAINE, laboureur à Saint-Aubin, tuteurs desdits Denis et Crespin MERCIER. L'acte est signé "Nicolas Marchand" avec paraphe [AD 10 - 2 E 66/26]

340 Dans un censier de Saint-Aubin de 1642 apparaît Linard MERCIER [AD 10 - E* 2879]

341 Le 11.3.1656, vente de bois à Jehan GRILLAT, Claude CHARONNAT, Edmé BOUTET, Léonard MERCIER et Jehan DENTIGNY [AD 10 - E* 2803]

342 Le 7.12.1638, Jacques BAILLET, mesureur et arpenteur juré demeurant à Saint-Aubin, arpente les vignes des religieuses du Paraclet à Pothière et en Lessard. A Pothière:

En 1642, François MERCIER fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin³⁴³.

∞ 11.7.1631 à Marguerite FONTAINE, ne sait pas signer, marraine à La Chapelle-Godefroy le 23.9.1637, peut-être fille d'Aubin F. ou de Claude F.

Edmée, b 14.6.1633, p Jacque BAILLET, m Guillemette MIGORDIN

Marguerite, b Noël 1634, p Edmé fils d'Aubin FONTAINE, m Marguerite fille de Jean GILLE

Denis, b dernier 4.1642, p Denis VOICTURIN, m Quenette ADAM, † /1677

Crespin, † /1677

S.3. Nicolas, † /1677

Nicolas, bachoteur à Pont/Seine

Edmé, bachoteur à Pont/Seine, † /1677, ∞ à Claude TORTILLON

T. Gabriel³⁴⁴, charron à Quincey, ° ca 1619, † 21.8.1694 Quincey, (†) le 22

∞(1) à Marie PHILIPPE, † 16.3.1666 Quincey, (†) le 17 dans l'église de Quincey

Jean, b 27.1.1657 Quincey, p Jean DES MASSUES, m Edmée DES MASSUES, ∞ à Anne DEVIGNE

Marie, b 17.8.1659 Quincey, p M.re Pierre THOMAS, m Catherine CAINS, ∞ 23.11.1682 à Jacques BENOIST, fils d'Etienne B. et Marie PHILIPPE

Nicolas, ° ca 1664, (†) 8.9.1688 Quincey

En 1688, Gabriel MERCIER, époux de Marguerite MAISTRE, veuve de Nicolas VOITRIN, fait une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclet³⁴⁵.

Dans un contrat notarié établi en 1689, mention d'une rente de 15 livres due par Gabriel MERCIER, charron à Quincey, comme ayant épousé la veuve VOITRIN³⁴⁶.

∞(2) à Marguerite MAISTRE, ∞(1) à Nicolas VOITRIN, † /1688

Déclaration de François MERCIER, plus tard à Jean FONTAINE l'aîné

En l'Essart:

Déclaration de François MERCIER, plus tard à Jean FONTAINE l'aîné [AD 10 - 24 H 105]

343 Dans un censier de Saint-Aubin de 1642 apparaît François MERCIER [AD 10 - E* 2879]

344 b 5.11.1617 Avant-lès-Marcilly de Gabriel, fils de Laurent MERCIER et Jehanne, p Gabriel HERLUISON, m Edmée BIGERT

345 En 1688, déclaration de Gabriel MERCIER, époux de Marguerite MAISTRE, veuve de N.as VOITRIN [AD 10 - 24 H 105]

346 Le 7.10.1689, Vénérable et Discrète Personne Maître Nicolas DAMAS, prêtre curé du Plessis Saint-Jean, tant en son nom que tuteur de ses frère et sœur, enfants et héritiers de feu Maître Nicolas DAMAS et Demoiselle Marie PARASTRE, intervient dans un contrat à propos d'un leg fait par son père à l'église de Nogent/Seine par testament du 12.3.1677 de 15 livres de rente due par Gabriel MERCIER, charron à Quincey, comme ayant épousé la veuve VAUTRIN [AD 10 - 2 E 66/30]

T.1. Jean, meunier, ! en 1701

En 1701, Jean MERCIER et Anne DEVIGNE interviennent comme héritiers de Etienne DEVIGNE et Anne BENOIST³⁴⁷.

∞ 1.3.1683 Quincey à Anne DEVIGNE, fille de Jean D. et Sirette BALLIGAULT

Nicolas, b 5.10.1684 Quincey, p Nicolas MERCIER, ne sait pas signer, m Sirette DUREAU, ne sait pas signer

Henriette, b 27.6.1686 Quincey, p Edmé DUREAU, signe, m Henriette THOMAS, signe

Jean, b 25.1.1689 Quincey, p Etienne DE VIGNE, signe: E De Vigne, m Jeanne DE VIGNE

Anne, b 19.5.1691 Quincey, b le 20, p M.e P. THOMAS le jeune, signe: P Thomas, m Anne GARNIER, ne sait pas signer

Gabriel, b 31.1.1693 Quincey, b le 1.2, p H. Homme Gabriel PHILIPPE, lab.r, dmt en ce lieu, signe: G Philippe, m Jeanne RENVOYÉE, signe: Jeanne Renvoyée

Etienne, b 13.4.1695 Quincey, p Etienne VOITRIN, signe: E Voitrin, m Claude JEANNERAT, ne sait pas signer

Catherine, ° & b 21.3.1706, p Louis FLEURY, de Quincey, signe: Louis Fleury, m Catherine VIOLOT, domesticque du Paraclet, ne sait pas signer

T.1. (?) Jean

Nicolas, signe: N Mercier, domestique du Paraclet, de Quincey, ! en 1701-1715

U. Jean, signe: Jean Mercier avec paraphe, charron, ! en 1704

V. Claude, ! en 1622-1623

Claude MERCIER paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1622 et 1623 au lieu de Jean MERCIER*.

347 A propos de la constitution d'une rente par la veuve BELOT à Marguerite LARIBE sa servante le 19.4.1660, sont cités:

- donation de Marguerite LARIBE à Catherine LARIBE, veuve d'Edmé DAoust, sa sœur
- le 17.4.1680, Marguerite LARIBE est morte; la rente est donnée à Etienne DEVIGNE, charpentier à Quincey, et Anne BENOIST sa femme; mention de Joachim BENOIT, neveu de la donatrice; mention du testament de la donatrice le 26.3.1663 à Paris
- le 11.7.1701, les héritiers de Etienne DEVIGNE et Anne BENOIST sont: Jean MERCIER, époux d'Anne DEVIGNE, Jeanne DEVIGNE, veuve de François MAISTRE, Nicolas BENOIST, Pierre CAILLET, époux de Françoise BENOIST [AD 10 - E* 2926]

348 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

En 1623, Claude MERCIER paye au lieu de Jehan MERCIER pour six quartiers et demi de terre

Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Claude MERCIER paye en 1622 au lieu de feu Jehan MERCIER pour un arpent de terre aux Garennes

MERGER^{349, 350}

A. Edmé, foulonnier au moulin de Saint-Aubin, collecteur des tailles en 1682, ! en 1703 à Quincey

Fin 1682, Edmé MERGER, foulonnier au moulin de Saint-Aubin, intervient dans un contrat comme collecteur des tailles de la paroisse de Saint-Aubin pour l'année 1682³⁵¹.

En 1683, Edmé MERGER, foulonnier à Saint-Aubin, est poursuivi avec d'autres par l'Abbaye du Paraclet pour leurs dettes sur la succession de Sulpice LECLERC³⁵².

En 1701, Edmé MERGER, foulonnier à Anglure, prend le bail du moulin à foulon de Quincey³⁵³.

En 1703, dans le censier de l'Abbaye du Paraclet, est cité le nom de Edmé MERGER, foulonnier à Quincey³⁵⁴.

∞ à Marie BOURGOIN, ne sait pas signer, installés à Quincey à partir de la mi-janvier 1682

349 A Nogent/Seine, Edmé MERGER, âgé d'environ 70 ans, † 3.9.1682, (†) le 4. Témoins: Paul LOY et Pierre PELLET

350 A La Chapelle-Godefroy, Madelaine fille de Jean MERGEY, servante de M.r DE FONTENAY, qui ne sait pas signer, est marraine le 22.7.1670

351 Le 18.12.1681, François BALLIGAULT, charpentier demeurant à Saint-Aubin, pour Jacques BALLIGAULT, son fils, reconnaît une obligation envers Jean POSTEAU, laboureur demeurant audit lieu et Edmé MERGER, foulonnier demeurant au moulin de Saint-Aubin, collecteurs des tailles de la paroisse de Saint-Aubin pour l'année 1682 [AD 10 - 2E 66/27]

352 Le 12.5.1683, procédure des religieuses du Paraclet contre Edmé MERGER, foulonnier à Saint-Aubin, Nicolle PILLARD veuve de feu Jean BENOIST, demeurant à Saint-Aubin, Laurent SIMON en son nom et héritier légataire de feu Nicolas SIMON son frère, demeurant à Saint-Aubin, Claude SALIS, Edmé LENOIR, Marie GALLOIS veuve de Jean VILLAIN, Claude GALLOIS, Marthe GALLOIS demeurant à Marnay, héritiers de feu Jean GALLOIS et Anne GERAR leur père et mère, Edmé COLLETAT, laboureur à La Villeneuve au Chastelot, fermier et locataire assigné pour affermer ce qu'ils doivent à la succession de feu Sulpice LECLERC, tuteur de Catherine BARDY, fille de François, et Hubert CHARPY, curateur de la succession vacante de Sulpice LECLERC.4.5.1638, transaction entre les religieuses du Paraclet et François BARDY, qui était procureur en la prévôté de Chalotre la Grande, fils et héritier en partie de Jehan BARDY et Marie DE FLAIR, fille et héritière de feu François et Barbe BEAUMONT, qui ont pris un bail emphytéotique le 29.1.1603. [AD 10 - 24 H 93]

353 Le 19.6.1701, Edmé MERGER, foulonnier à Anglure prend le bail du moulin à foulon de Quincey [AD 10 - 2E 66/37]

354 Dans un terrier du 8.2.1703 apparaissent Nicolas VAILLANT et Jean ROZÉ, pour un acquis d'Edmé MERGER, foulonnier à Quincey, dont il jouissait au lieu de Pierre POTIER, héritier de Denise GRISLAT sa mère, fille de Nicolas GRISLAT [AD 10 - 24 H 58]

Jean, b 28.8.1674, p Jean LECONTE, marechal, m Magdelaine MERGER, fille de chambre de Mad.elle DE FONTENAY, de La Chapelle, parrain le 29.1.1692 à Quincey
 Anne, ° & b 9.2.1676, p Pierre LOIRET, drapier, de Nogent, m Anne BOURGOIN, de la ville de Trenal, épouse de Gervais GRIFFON
 Marie, ° & b 13.12.1677, p Nicolas LOIRET, drapier, de Nogent, m Anne fille de Jean BABELIN, et Jeanne BILLOU
 Edmé, ° 13.12.1679, b le 14, p Pierre LEFEBURE, greffier au bailliage de Nogent, m Marie GILLOTTE, de Nogent, (†) 1.2.1682 Quincey³⁵⁵
 Simon, b 4.6.1682 Quincey, p Simon LE BEAU de la paroisse de Nogent, m Henriette THOMAS
 Jeanne, b 13.2.1684 Quincey, p Jean LOIRE, marchand demeurant à Nogent, m Jeanne HUON
 Henriette, b 6.6.1687 Quincey, p Jean MERCIER, m Marie JEANNERAT

MERLIN

La famille MERLIN est mentionnée à Saint-Aubin depuis la fin du XV^{ème} siècle et au début du XVI^{ème} siècle avec Jacquin. Jacquin MERLIN semble être à l'origine de toutes les familles MERLIN de Saint-Aubin.

A. Jacquin^{356, 357}, laboureur, ! en 1491-1513, † 1513/1517

Jacquin MERLIN reprend les héritages que Simone, veuve de Guillemain POPILLARD et ses héritiers déclaraient au censier de l'Abbaye du Paraclat à Saint-Aubin en 1488-1490³⁵⁸.

Jacquin MERLIN paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1491 et 1513. Il paye entre autre:

- à cause de sa maison, ses prés et ses vignes
- pour la tonture de l'herbe du château
- pour les héritiers de feu Jean GRAND HOMME de Marnay

Les héritiers de Jacquin MERLIN payent censive à partir de 1517:

- en 1517 et 1520 par les mains de Simon MERLIN

³⁵⁵ Le couple demeurant en ce lieu depuis 15 jours

³⁵⁶ Dans un mémoire sans date des cens dûs à la seigneurie de Saint-Aubin, rente due par Jacquin MERLIN pour 1/2 arpent de terre et mesure à La Chaulme [AD 10 - E* 2873]

³⁵⁷ Dans un mémoire sans date des cens dûs à la seigneurie de Saint-Aubin, déclaration de Jacquin MERLIN pour le Champs à la Cave et pour sa maison, oche et pré à La Chaulme [AD 10 - E* 2873]

³⁵⁸ En 1488-1490, Symone veuve et les héritiers de Guillm. POPILLART, déclarent au censier de l'Abbaye du Paraclat à Saint-Aubin:

- pour leur osche et héritages à Saint-Aubin près de la rue Chèvre contenant 6 quartiers, plus tard Jaqui. MERLIN tient [AD 10 - 24 H 115 & 118]

- en 1533 par les mains d'Ambroise SYMON pour quatre personnes³⁵⁹

En 1500, Jacquin MERLIN est témoin dans une procédure opposant l'Abbaye du Paraclat aux Dames de Nogent/Seine^{360, 361}.

Dans plusieurs censiers de l'Abbaye du Paraclat à Saint-Aubin établis entre 1530 et 1532, les héritiers de Jacquin MERLIN déclarent des terres à Saint-Aubin. Ils sont aussi dénommés les héritiers de Simon MERLIN (le fils de Jacquin). La déclaration est faite par Antoine PROTEAU, qui a épousé Jeannette, veuve de Simon COLLIN (alias MERLIN), héritier

³⁵⁹ Jacquin MERLIN paye cens à Saint-Aubin en 1491 (3 fois) et 1496 (2 fois) pour sa maison, pour la rente de ladite maison, pour les prés Guiart, pour sa plante et autres terres, pour les terres de devers Poutieres, pour l'herbe du "chastel", pour les hoirs de feu le GRAND HO.E l'aîné de Marnay; il paye en 1491, 1493 pour ses censives et pour un demi-arpent d'essart; il paye en 1493 et 1495 pour ses censives et rente, pour les terres de feu le GRAND HOME de Marnay qui montent à XV arpents; il paye en 1495 pour la terre du "chatel", pour autre terre prés dudit "chatel" (dans la déclaration de Jehan HUCHER); il paye en 1496 (2 fois) pour sa maison et accin, pour deux arpents de terre qu'il a acquis des hoirs CORTOYS, pour deux autres arpents de terre, pour XIX arpents de terre assis derrière Potières, pour XX autres arpents, pour sa vigne, pour un autre demi-arpent, pour les hoirs feu Jeh. GRAND HOMME; il paye en 1498-1499 pour le château, pour rente et censive; il paye en 1498 et 1499 pour ses rentes et censives; il paye en 1500 tant pour rente que pour censive à cause de ses maisons, prés, vignes et autres héritages assis au finage de Saint-Aubin, pour la tonture de l'herbe dudit château, pour cinq arpents de terre qu'il a payé pour Symon P.VOSTAT; il paye en 1502 (2 fois) tant pour la rente que pour la censive à cause de ses maisons, terres et héritages, pour cinq arpents de terre qu'il a payé pour Symon P.VOSTAT, pour II arpents de terre séant à la Tavelle qu'il a acquis de Colin DU CLOS l'aîné, pour trois arpents de terre séant audit lieu qu'il a acquis dudit DUCLOS, pour trois quartiers d'essart, pour l'herbe du château; pour trois quartiers de terre qu'il a acquis de Colin DU CELIE... (DUCLOS) le jeune, pour un arpent assis prés les vignes du couvent acquis de Denis TRIPART; il paye en 1504 et 1505 pour tous ses cens et rente qu'il peut devoir à la seigneurie de Saint-Aubin; Jacquin MERLIN de Saint-Aubin paye en 1506 pour l'herbe du château et pour ses censives; il paye en 1507 pour sa part des héritages de PELUCHOT, pour l'herbe du château, pour la veuve de Colin DU CLOS, pour le champs aux Billeux, de rente, de Denis TRIPERT, de Collin DU CLOS, de la POPILLARDE, pour XX au Garenne, pour sa vigne, pour XV arpents, pour la rente de sa maison; il paye en 1510; il paye en 1511 et 1513 pour cens et rente; il paye en 1511 avec Jaqui. CHEVRIER et Estie. VOLTON pour le château (barré); ses hoirs payent en 1517 et 1520 par les mains de Simon MERLIN; ses hoirs payent en 1518, 1519 pour tous leurs cens, 1526, 1527, 1528, 1529, 1532; ses hoirs payent en 1533 par les mains d'Ambroise SYMON pour quatre personnes; Martin MORIN paye pour les hoirs en 1533 [AD 10 - E*

du dit Jacquin MERLIN. Ambroise SIMON (gendre du fils de Jacquin MERLIN) est cité pour tenir la moitié d'une des pièces de terre de cette déclaration^{362, 363, 364}.

Une révision du censier faite en 1623 permet de connaître le nom de plusieurs héritiers (descendants) de Jacquin MERLIN:

- Jean BOSSUOT, Louis DANTIGNY, Aubin FONTAINE et d'autres
- Ambroise BARBOTIN
- les héritiers de Jean GUYON et Denis PHILIPPE à cause de sa femme

2880]

360 Jacquin MERLIN est témoin lors d'une procédure du 6.8.1500 [AD 10 - E* 2860]

361 Procédure entamée le 16.8.1500 opposant les religieuses du Paraquet à Marguerite et Charlotte D'ARMAGNAC, dames de Nogent/Seine au sujet des droits de pâture pour les troupeaux des religieuses du Paraquet à Saint-Aubin et Quincey.

Le 24.8.1500, vers 7 heures du matin, les parties se transportent à Quincey en l'hôtel de Gillet GILOTTE pour entendre les témoins des religieuses:

- Jacquin MERLIN [AD 10 - 24 H 66]

362 Censive de l'Abbaye du Paraquet du 15.9.1530, déclaration des hoirs de Jacquin (Symon en marge) MERLIN pour:

- 5 quartiers de terre rue Chèvre
- 3 quartiers de terre rue de Cormont [AD 10 - E* 2875]

363 En 1532 à Nogent/Seine, dans une déclaration des censives dues à Saint-Aubin à l'Abbaye du Paraquet, les héritiers de Jacques MERLIN déclarent:

- 5 quartiers de terre en la rue Chèvre (en marge Ambroise SIMON en tient la moitié)

Anthoine P.TEAU à cause de Jeannette sa femme auparavant de feu Simon COLLIN, héritier dudit Jacquin MERLIN, déclare:

- la moitié de 5 quartiers

Lesdits héritiers déclarent:

- 3 quartiers de terre en la rue de Courmont (en marge Jean BOSSUET, Loys DANTIGNY, Aubin FONTAINE et autres tiennent)

Lesdits héritiers Simon MERLIN déclarent:

- 2 arpents de terre rue de Courmont (en marge Bernabé MERLIN, les héritiers Maître GUION et la veuve FONTAINE)
- 3 quartiers de terre en Chesne
- 3 quartiers de terre en Chiatre

Déclaration faite par Antoine P.TEAU pour les 4 articles ci-dessus [AD 10 - 24 H 118]

364 Censier de l'Abbaye du Paraquet à Saint-Aubin:

Le 13.9.1530 et 21.4.1531, et dans un censier non daté, les héritiers de Jacquin MERLIN déclarent:

- 5 quartiers de terre rue Chèvre
- 3 quartiers de terre rue de Cormont

Lesdits héritiers Symon MERLIN déclarent:

- 1/2 arpent de terre
- 3 quartiers de terre au Chesne
- 3 quartiers de terre en Chiatre

Dans un censier non daté, les héritiers de Simon Jacquin MERLIN font la même déclaration.

La descendance de Jacquin MERLIN est avant tout connue grâce à deux documents de 1580³⁶⁵ et 1585³⁶⁶ dans lesquels ses descendants reconnaissent être détenteurs des 8 arpents de terres au "Champs à la Cave" que Jacquin MERLIN avait baillé en 1491 aux héritiers LARGENTIER. Il s'agit de:

En 1580: Pierre SIMON et Jean SIMON son frère, la fille mineure de Nicolas CHENOYS et feu Sirette MERLIN, Louvet ROUSSAT, Gilles COLLARD, Guillaume MIGOURDIN et Lupien DESQUAINS.

En 1585: Guillaume MIGOURDIN, Pierre SIMON, Ambroise BARBOTIN, Claude COLLET, Christophe

Le 3.2.1532, les héritiers de Jacquin MERLIN déclarent:

- 5 quartiers de terre rue Chèvre (les héritiers de feu Maître Jean GUYON & Denis PHILIPPE à cause de sa femme tiennent en 1623)
- 3 quartiers de terre rue de Cormont (plus tard à Jean BOSSU et les enfants de feu Louis DANTIGNY)

Lesdits héritiers Symon MERLIN déclarent:

- 1/2 arpent de terre rue de Cormont (Ambroise BARBOTIN tient en 1623)
- 3 quartiers de terre au Chesne
- 3 quartiers de terre en Chiatre

Anthoine PROTEAU à cause de Jehannette sa femme et auparavant de Simon MERLIN, héritier dudit Jacquin MERLIN en détiennent la moitié. Ledit Anthoine P.TEAU paye.

Le 18.6.1548, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

365 Le 9.4.1580, Pierre SYMON, en son nom et se faisant fort pour Jehan SYMON, son frère, et ledit SYMON tuteur et curateur, avec Nicolas CHENOYS, de Nicolle CHENOYS, fille mineure d'an dudit CHENOYS (!) et de feu Sirette MERLIN, jadis femme dudit CHENOYS, ledit Nicolas CHENOYS au nom de tuteur de ladite mineur, Loupvet ROUSSAT, Gilles COLLARD, Guillaume MYGORDIN et Lupprien DESQUAINS, tous demeurant en la paroisse de Saint-Aubin, détenteurs de 8 arpents de terre labourable qui était en une pièce appelée "Le Champ à La Cave", sur la rue du Bordeaux, terre qui fut fait bail par feu Jehan DE SAINT AMOUR et Jehanne LARGENTYER, sa femme, en leur nom et portant fort de feus Claude, Jehan et Jehanne, frères et sœur de ladite Jehanne LARGENTIER, à feu Jacquin MERLIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, pour en jouir par lui à titre de loyer et pension de grain le temps et espace de 9 vingt ans, fait devant Maître Denis GROSMARD et Maître Félix GRAND HOMME, le 3.11.1491. Les bailleurs sont redevables envers Honorable Homme Claude MAUCLERC, marchand orphiliaire demeurant de présent à Marnay-sur-Seine, ayant le droit de feu Noble Femme Laurence LARGENTIER, veuve de Claude GUENARD des 4 parts sur 5. L'acte est signé par Pierre SIMON, Jehan SIMON et Guillaume MYGORDIN, COLLARD et CHENOYS; les autres ne savent pas signer. Jehan SYMON, laboureur demeurant à Saint-Aubin, comparaît le 2.4.1581.

Le 31.3.1583, Claude MAUCLERC et Perrette COLLET, sa femme, vendent à Demoiselle Anne DU PL..., veuve de Noble Homme Phlot. DU MAIGNON, les 4 parts sur 5 de 8 arpents tenus par Pierre SYMON, Jehan SYMON, Louet ROUSSAT et autres [AD 10 - 24 H 100]

366 Le 7.7.1585, Guillaume MIGOURDIN, Pierre SIMON,

MERLIN, Nicolas MERCIER, Nicolas SIMON, Hilaire DESQUAINS, Perrette MAITRE veuve de Jérôme COLLARD et Martin TROTIN.

Jacquin MERLIN est le père de:
Simon

Simon MERLIN alias Simon COLLIN est plusieurs fois cité héritier de Jacquin MERLIN.

Jean

Jean MERLIN paye censive en 1510 pour un arpent et demi de terre au champs aux Billeux qu'il tient de son père alors que Jacquin MERLIN paye pour ce même champs aux Billeux en 1507. Ambroise SIMON, gendre de Jean MERLIN, paye censive pour les héritiers de Jacquin MERLIN en 1533.

Après 1559, plusieurs héritiers de Jacques MERLIN payent censive au seigneur de Saint-Aubin³⁶⁷.

A.1. (?) Jean, ! en 1495-1518, † en 1518, ∞ à NN. LE HUCHER, fille de Jean L., ! en 1518-1528

Jean MERLIN paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1495 et 1519:

- en 1496 et 1498, il paye pour un verger obtenu de BOURGEONNE
- en 1510, il paye pour une arpent et demi qu'il tient de son père au champs aux Billeux (Jacquin MERLIN payait censive pour ce champs en 1507)
- de 1510 à 1513, il fait une déclaration commune avec Jean LE HUCHER, Gillet GILLOTTE et Jean DE VIGNES (fils et gendres de Jean LE HUCHER) pour un demi-arpent de vigne et terre
- sa veuve paye entre 1518 et 1528 et Ambroise SIMON (son gendre) paye pour ses héritiers en 1527 et 1528³⁶⁸.

Ambroise BARBOTIN, Claude COLLET, Christophe MERLIN, Nicolas MERCIER, Nicolas SYMON, Hilaire DESQUAINS, Perrette MAISTRE, veuve de Hierosme COLLART, Martin TROTIN, tous laboureurs et vigneronniers demeurant à Saint Aubin, sont détenteurs d'une pièce de terre de 8 arpents au lieudit "Le Champ à La Cave" à La Chapelle-Godefroy, icelle terre fut fait bail à feu Jacquin MERLIN, laboureur à Saint-Aubin par feu Jehan DE SAINT-AMOUR et Jehanne LARGENTIER, sa femme, et leur nom et portant fort pour feus Claude et Jehanne, frère et sœur de ladite Jehanne LARGENTIER [AD 10 - 24 H 93]

367 Les hoirs de Jacques MERLIN payent censive à Saint-Aubin en 1562-1566; Jehan MERLIN paye à sa décharge en 1567; ses hoirs, à savoir Nicolas VOITURIN et Nicolas SYMON payent en 1567; Alexis MERLIN paye pour eux en 1567-1569 [AD 10 - E* 2881]

368 Jehan MERLIN le jeune paye cens à Saint-Aubin en 1495 à cause du verger qu'il a eu de BOURGE; Jehan MERLIN paye en 1496 pour son verger et en 1498 avec Jehan DE VIGNES pour le verger; il paye en 1506 et 1507; il paye en 1510 pour un arpent et demi qu'il tient de son père au champs aux Billeux; il paye en 1510, 1511 et 1513 avec Jehan LE HUCHER, Gillet GILLOTTE et Jehan DE VIGNES pour un demi-arpent de vigne et terre; il paye en 1511 pour cens et rente, 1513; il paye en 1517, 1518 et

Vers 1516/1517, Jean MERLIN est condamné à l'amende à Saint-Aubin³⁶⁹.

Dans plusieurs censiers de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin établis entre 1530 et 1532, les héritiers de Jean MERLIN déclarent deux pièces d'un demi-arpent de terre³⁷⁰. Ils sont Etienne MERLIN, Ambroise BARBOTIN et Jean CALLOT^{371, 372}. En 1623, Laurent MASSEY, Nicolas GRILLAT et Jean GUILLEMARD détiennent ces héritages.

Dans un autre censier de la même abbaye établi entre 1535 et 1538 interviennent:

- les héritiers de Jean MERLIN, entre 1535 et 1536³⁷³.
- Etienne MERLIN pour une déclaration commune

1519; la femme Jehan MERLIN paye à La Chapelle en 1518 avec Jehan GALLOIS, et elle paye seule à Saint-Aubin en 1518 et 1519 pour ses héritages, en 1520 [AD 10 - E* 2880]

La veuve de Jehan MERLIN paye censive à Saint-Aubin en 1518, 1520 pour ses cens, 1527, 1528; la veuve et héritiers feu Jehan MERLIN payent en 1520; ses hoirs payent en 1526, 1529 (2 fois) et 1532; Ambroise SIMON paye pour les hoirs Jehan MERLIN en 1527 et 1528; Aubin MORIN paye en 1529 pour Jehan MERLIN [AD 10 - E* 2880]

369 Dans une audition de témoins pour une procédure entre les abbesses du Paraclet et Laurent NUGAULT, seigneur de Saint-Aubin, comparait le 21.2.1542 Pierre DORY, laboureur à Saint-Aubin, âgé de LXI ans ~. Il est né à Saint-Aubin. Il cite:

- Jehan MERLIN, qui vivait à Saint-Aubin et il y a 25 à 26 ans fut mis à l'amende [AD 10 - 24 H 131]

370 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin: Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Jehan MERLIN déclare:

- 1/2 arpent de terre en Bruslé
 - 1/2 arpent de vigne au Houssoy
- Le 3.5.1532, Ambroise SIMON, Estienne MERLIN et Jehan CALLOT (CALET), héritiers de Jehan MERLIN déclarent:

- 1/2 arpent de terre en Bruslé (Laurent MASSEY et Nicolas GRILLAT tiennent en 1623)
- 1/2 arpent de vigne au Houssoy (Jean GUILLEMARD tient 1 quartier en 1623)

Le 18.6.1548 et dans deux censiers non datés, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

371 Censive de l'Abbaye du Paraclet du 15.9.1530, déclaration de Ambroise SIMON, Estienne MERLIN et Jehan CALLOT, héritiers de Jehan MERLIN, pour 2 arpents de terre et 2 arpent de vignes [AD 10 - E* 2875]

372 En 1532 à Nogent/Seine, dans une déclaration des censives dues à Saint-Aubin à l'Abbaye du Paraclet, Ambroise SIMON, Estienne MERLIN et J. CALLOT, héritiers de J. MERLIN, déclarent:

- 1/2 arpent de terre en Brusle (en marge, Estienne MERLIN tient)
- (les susdits à cause de Jean MERLIN) 1/2 arpent de vigne au Houssoy (en marge, Estienne MERLIN, puis Ambroise BARBOTIN et Ambroise SIMON) [AD 10 - 24 H 118]

373 Les héritiers de Jehan MERLIN/MARLIN interviennent en 1535 et 1536 dans le censier de l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 118]

avec Ambroise SIMON et Jean CALLOT entre 1535 et 1536 et seul entre 1537 et 1538³⁷⁴.

Les descendants d'Etienne MERLIN et d'Ambroise SIMON sont encore cités dans un contrat d'échange pour des propriétés qu'ils ont en commun en 1588³⁷⁵.

Ambroise SIMON, ses fils Pierre et Jean SIMON et ses petit-fils par alliance Gilles COLARD et Guillaume MIGOURDIN font partie des héritiers de Jacquin MERLIN, qui est donc sans doute le père de Jean MERLIN.

Jean MERLIN apparaît dans le censier de Saint-Aubin en compagnie de Jean HUCHER, Jean DE VIGNES et Gillet GILLOT, les deux premiers étant certainement les fils et gendre de Jean LE HUCHER et Félicon. Les héritiers de Jean MERLIN apparaissent aussi parmi les héritiers de Jean LE HUCHER et Félicon, qui sont donc sans doute les beaux-parents de Jean MERLIN. Les descendants en question sont: Ambroise SIMON, Jean CALLOT le jeune à cause de sa femme et Etienne MERLIN en 1524³⁷⁶; Barbe veuve d'Etienne MERLIN, Pierre et Didier les CALLOT, Denise MERLIN, veuve de Ambroise SIMON en 1558³⁷⁷, la veuve d'Ambroise SIMON à Saint-Aubin, la veuve d'Etienne MERLIN de Saint-Aubin à cause dudit défunt, Pierre CALLOT pour lui et son frère Didier CALLOT en 1562³⁷⁸.

374 Estienne MARLIN intervient en 1537 et 1538 dans le censier de l'Abbaye du Paraclat pour Saint-Aubin. Il fait une déclaration commune avec Ambroise SIMON et Jehan CALLOT en 1535 et 1536 [AD 10 - 24 H 118]

375 En 1588, Pierre SIMON, laboureur à Saint-Aubin, et Guillaume MIGOURDIN échangent

➤ des bâtiments qui furent à Ambroise SYMON, en indivis avec Guillaume MIGOURDIN et Marguerite SYMON, co-héritiers d'Ambroise SYMON

➤ avec Pierre MERAUSSE pour ce qui fut à Estienne MERLIN

➤ des terres achetées par Guillaume MIGOURDIN à Lynard et Nicolas POTHIER de Ramey et La Chapelle Godefroy [AD 10 - 24 H 109]

376 Le 21.11.1524, sentence du bailliage de Nogent au profit des religieuses du Paraclat contre Jean HUCHER, Jean DEVIGNE, Ambroise SIMON, la veuve et autres héritiers de Jean HUCHER (Gillet GILLOTTE, Jehan HUCHER, Jehan DEVIGNES, Ambroise SIMON, la veuve Thévenyn DUCLOS, Jehan COLLET le jeune à cause de sa femme et Estienne MERLIN), détenteurs des gaignages des Mergers et La Chaume, les condamnant à payer 5 septiers, 12 boisseaux de froment ... pour arrérage [AD 10 - 24 H 100]

377 Le 15.7.1558, comparaissent Edmé GUILLEMARD, Symon LAUXERROIS, Loys GILLOTTE, Eugene veuve de Claude GARNIER, Gilles GILLOTTE, Nicole veuve de Georges HUOT, Guyon GAULTIER comme ayant la cause de Jacques PAGERT, Barbe veuve d'Estienne MERLIN, en son nom et comme ayant la cause de Symon DAUSSANGE, Martin THIERRY, Pierre et Didier les CALLOT, Denise MERLIN, veuve de Ambroise SIMON, la veuve Jean HUCHER, Jehan BRIGEON, Nicolas HUCHER [AD 10 - 24 H 100]

378 Le 7.5.1562 comparaissent Edmé GUILLEMART à cause de sa femme et Simon DAUSSANGE à cause de sa femme, demeurant à Quincey, Louys GILLOTTE à

Jean MERLIN est le père de:

Etienne, ∞ à Barbe

Denise, ∞ à Ambroise SIMON

une fille, ∞ à Jean CALLOT le jeune, † /1558, d'où probablement Pierre et Didier, ! en 1558

A.1.A. Etienne, ! en 1526-1541, † /1558, ∞ à Barbe, ! en 1558-1563, † 1563/1564, ∞(2) à Pierre GUEU

Etienne MERLIN contribue régulièrement au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1526 et 1533. En 1527, il paye pour le verger (sans doute celui que Jean MERLIN déclarait en 1496 et 1498). En 1533, il paye pour lui et ses frères³⁷⁹.

Etienne MERLIN apparaît dans une liste des habitants de Saint-Aubin établie en 1541³⁸⁰.

La veuve d'Etienne MERLIN paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1559 à 1562. En 1563, Pierre GUEU paye censive pour sa femme, veuve d'Etienne MERLIN. De 1563 à 1566, Nicolas CHEVRIER paye la censive de la veuve puis de ses héritiers³⁸¹.

Etienne MERLIN est le père de:

probablement Sirette, ∞ à Nicolas CHENOYS, † /1580, d'où Nicole C.

A.2. Simon dit Simon COLLIN, laboureur, ! en 1504-1520, † 1521/1526, ∞ à Jeannette, ∞(2) /1526 à Antoine PROTEAU

Simon MERLIN paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1504 et 1520. Il paye entre autre pour les héritiers de Jacquin MERLIN en 1517. Antoine PROTEAU (second époux de sa veuve) paye pour lui en 1526³⁸².

Ferreux, Hillaire LA RIBLE, Ang... DU CLOZ veuve de Claude GARNIER, à cause d'elle, Gilles GILLOTTE à Pont/Seine, la veuve de Jehan HUCHER à cause de son mari, la veuve d'Ambroise SYMON à Saint-Aubin, la veuve de Georges HUOT à Nogent à cause de Guyon GAULTIER, la veuve d'Estienne MERLIN de Saint-Aubin à cause dudit défunt, Martin THIERRY(?), Pierre CALLOT pour lui et son frère Didier CALLOT, Jehan BRIGON de Fonde... Mention d'un acte du 17.6.1558 [AD 10 - 24 H 100]

379 Estienne MERLIN paye cens à Saint-Aubin en 1526, 1527, 1528, 1529 (2 fois), 1532; il paye coutume en 1527 pour le verger; il paye en 1533 pour lui et ses frères, et pour III arpents de terre [AD 10 - E* 2880]

380 Estienne MARTIN (MERLIN) est cité dans une liste d'habitants de Saint-Aubin le 25.10.1541 [AD 10 - E* 2860]

381 La veuve d'Estienne MERLIN paye censive à Saint-Aubin en 1559-1562; Pierre GUEU paye pour sa femme, veuve d'Estienne MERLIN, plus pour ladite veuve payé par Nicolas CHEVRIER en 1563; les hoirs de la veuve payent en 1564; Nicolas CHEVRIER paye pour les hoirs en 1565-1566 [AD 10 - E* 2881]

382 Jehan LAUSSOROIS et Symon MARTIN ou MERLIN payent cens à Saint-Aubin en 1504 pour les cens des terres assises en la Tavelle; Simon MERLIN paye en 1505 pour quatre arpents de terre assis en la Tavelle, pour des héritages qu'il a acquis de Jeh. HUOT et P.re SOMILLON, pour II arpents et demi qu'il a acquis "d'avans", pour sa dame LA CHARPENTIERE; il paye en

En 1521, Simon MERLIN, laboureur à Saint-Aubin, et Jeannot GALLOIS, vendent tous les droits qu'ils ont dans une maison à La Chaulme³⁸³ (il faut noter que la femme de Jean MERLIN payait censive en 1518 à La Chapelle avec Jean GALLOIS).

Dans plusieurs censiers de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin établis entre 1530 et 1532, les héritiers de Simon MERLIN déclarent trois pièces de terre^{384, 385, 386, 387}. Ils interviennent dans un autre censier de ladite abbaye établi entre 1535 et 1538³⁸⁸.

Barbe, veuve de Simon MARTIN (ou MERLIN ?) apparaît dans une liste des habitants de Saint-Aubin

établie en 1541³⁸⁹. Pourtant, la veuve de Simon MERLIN est plus vraisemblablement Jeannette, remariée à Antoine PROTEAU avant 1532 et sans doute avant 1526.

B. Denisot, ! en 1506 à La Chapelle-Godefroy

Denisot MERLIN paye censive au seigneur de La Chapelle-Godefroy en 1506³⁹⁰.

C. Guillaume, laboureur à Nogent/Seine, ° ca 1467, ! en 1527

En 1527, Guillaume MERLIN (MARLIN), laboureur à Nogent/Seine, est témoin dans une enquête. Il est âgé de 60 ans³⁹¹.

1506 et 1507 pour III arpents de terre et pour ses cens; il paye en 1507 pour III quartiers de Pierre SOMILLON, de la POPILLARDE (la veuve POPILLART, reçu de Symon MERLIN); il paye en 1510, 1511 pour cens, 1513; il paye en 1517 pour ses cens, pour II arpents de terre des hoirs DOURY; les hoirs Jaqui. MERLIN payent en 1517 par les mains de Simon MERLIN; il paye en 1518, en 1519 et 1520 pour tous ses cens (compris pour Jeh. LAUXAUROIS en 1519); Anthoine PROTIEAU paye en 1526 pour les hoirs Simon MERLIN [AD 10 - E* 2880]

383 Le 28.12.1521, Jeannot GALLOIS, laboureur demeurant à Corquelin, et Simon MERLIN, laboureur à Saint-Aubin, vendent à Pierre MARIN, demeurant au Paraclet, tous leurs droits qu'ils ont en une maison, jardin, aïsaie, pré et pourpris au finage de Saint-Aubin au lieu dit La Chaulme devant GOBILLON, notaire à Nogent [AD 10 - 24 H 93]

384 Censive de l'Abbaye du Paraclet du 15.9.1530, déclaration des hoirs de Simon MERLIN, pour :

- 2 arpents de terre rue de Cormont
- 3 quartiers de terre
- 3 quartiers de terre [AD 10 - E* 2875]

385 Censive de l'Abbaye du Paraclet du 15.9.1530, déclaration des hoirs de Jacquin (Symon en marge) MERLIN pour:

- 5 quartiers de terre rue Chèvre
- 3 quartiers de terre rue de Cormont [AD 10 - E* 2875]

386 En 1532 à Nogent/Seine, dans une déclaration des censives dues à Saint-Aubin à l'Abbaye du Paraclet, les héritiers de Jacques MERLIN déclarent:

- 5 quartiers de terre en la rue Chèvre (en marge Ambroise SIMON en tient la moitié)

Anthoine P.TEAU à cause de Jeannette sa femme auparavant de feu Simon COLLIN, héritier dudit Jacquin MERLIN, déclare:

- la moitié de 5 quartiers
- Lesdits héritiers déclarent:

- 3 quartiers de terre en la rue de Courmont (en marge Jean BOSSUET, Loys DANTIGNY, Aubin FONTAINE et autres tiennent)

Lesdits héritiers Simon MERLIN déclarent:

- 2 arpents de terre rue de Courmont (en marge Bernabé MERLIN, les héritiers Maître GUION et la veuve FONTAINE)
- 3 quartiers de terre en Chesne
- 3 quartiers de terre en Chiatre

Déclaration faite par Antoine P.TEAU pour les 4 articles ci-dessus [AD 10 - 24 H 118]

387 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

Le 13.9.1530 et 21.4.1531, et dans un censier non daté, les héritiers de Jacquin MERLIN déclarent:

- 5 quartiers de terre rue Chèvre
- 3 quartiers de terre rue de Cormont

Lesdits héritiers Symon MERLIN déclarent:

- 1/2 arpent de terre
- 3 quartiers de terre au Chesne
- 3 quartiers de terre en Chiatre

Dans un censier non daté, les héritiers de Simon Jacquin MERLIN font la même déclaration.

Le 3.2.1532, les héritiers de Jacquin MERLIN déclarent:

- 5 quartiers de terre rue Chèvre (les héritiers de feu Maître Jean GUYON & Denis PHILIPPE à cause de sa femme tiennent en 1623)
- 3 quartiers de terre rue de Cormont (plus tard à Jean BOSSU et les enfants de feu Louis DANTIGNY)

Lesdits héritiers Symon MERLIN déclarent:

- 1/2 arpent de terre rue de Cormont (Ambroise BARBOTIN tient en 1623)
- 3 quartiers de terre au Chesne
- 3 quartiers de terre en Chiatre

Anthoine PROTEAU à cause de Jehannette sa femme et auparavant de Simon MERLIN, héritier dudit Jacquin MERLIN en détiennent la moitié. Ledit Anthoine P.TEAU paye.

Le 18.6.1548, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

388 Les héritiers de Simon MERLIN/MARLIN interviennent entre 1535 et 1538 dans le censier de l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 118]

389 Barbe MARTIN veuve de feu Symon MARTIN (MERLIN) est citée dans une liste d'habitants de Saint-Aubin le 25.10.1541 [AD 10 - E* 2860]

390 Denisot MERLIN paye cens à La Chapelle en 1506 pour ses cens [AD 10 - E* 2880]

391 Le 10.7.1527, certificat de plusieurs habitants de Quincey et autres lieux qui justifient que les seigneurs de Saint-Aubin avaient droit de propriété sur environ 100 arpents de bois taillis:

- Colin DUCLOS, laboureur, âgé de 60 ans, et ..., âgé de 70 ans, demeurant à Quincey
- Guillemain MARLIN, âgé de 60 ans, laboureur demeurant à Nogent
- Colin SIMON, âgé de 70 ans, laboureur demeurant à Nogent
- Jehan THOMAS, âgé de 64 ans
- Jehan CANNYN, âgé de 55 ans, demeurant à Marnay
- Pierre GALLOIS, âgé de 50 ans

D. Marguerite

Plusieurs Marguerite MERLIN sont citées à Saint-Aubin à la fin du XVIème siècle. Elle sont:

- l'épouse de Martin TROTIN qui est apparentée à Alexis MERLIN
- l'épouse de Jean JOUET
- l'épouse de Martin MIGOURDIN
- l'épouse d'Etienne PINET et belle-mère d'Hilaire MERCIER^{392, 393, 394}

E. Etienne, de Courclain, † /1570

Les héritiers d'Etienne MERLIN payent censive au seigneur de Saint-Aubin en 1594³⁹⁵.

Marquet MERLIN est parrain d'enfants de Christophe MERLIN et de Marguerite MERLIN, épouse de Pierre PAIJOT. Ces liens de parrainage mettent en évidence des liens familiaux étroits entre les enfants d'Etienne et Alexis MERLIN.

Etienne MERLIN est le père de:

Nicolas, ! en 1570

Marquet, ! en 1574, ∞ à Anne THEVENIN

Anne, ∞ à Nicolas THEVENIN

une fille ∞ à Nicolas CHARTIER

La descendance d'Etienne MERLIN s'établit comme suit:

Dans les registres paroissiaux de Saint-Aubin, Nicolas et Marquet sont cités fils d'Etienne MERLIN en 1570 et 1574 respectivement.

En 1574, Nicolas CHARRETIER fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin. Il déclare entre autre la sixième partie d'un héritage à Courclain où il y a un poirier, qu'il partage avec les héritiers d'Etienne MERLIN. Il signe "Nicolas Chartier"^{396, 397}.

En 1575/1576³⁹⁸ et 1582^{399, 400}, Jean RAVERDEAU déclare au censier de l'Abbaye du Paraclat à Saint-Aubin une terre qui fut à feu Etienne MERLIN (père de son épouse).

➤ Pierre SOMILLON, âgé de 50 ans, laboureur demeurant à Saint-Aubin

Le bois fut à Loys TORSILLON, écuyer, seigneur de Saint-Aubin, et à son propos il y a 34 ans, fut à Noble Homme Jehan DE RANC, seigneur de Bonpas, et en partie de Saint-Aubin et La Chapelle-Godefroy. d'une saisie des officiers de Nogent faite il y a environ 25 ans.

Mention d'un bail fait à la chandelle par ledit TORSILLON d'1 arpent à Colin SIMON, Pierre SOMILLON et autres, que Thévenin SOMILLON, son aïeul, tenait du vivant dudit TORSILLON.

Vente d'1 arpent audit Colin, 3 quartiers audit MERLIN et 1 quartier à P.re SOMILLON [AD 10 - E* 2860]

392 Marguerite MERLIN paye censive à Saint-Aubin en 1565, 1573-1575; Alexis MERLIN paye à la décharge de Marguerite MERLIN, veuve de Martin TROTIN en 1565-1570; Hillaire MERCIER paye pour elle (feue), sa belle-mère, en 1576-1577; Rolland MERLIN paye à la décharge de ses hoirs en 1577.

Marguerite MERLIN, femme de Jehan JOUET, paye censive en 1577-1578; elle, veuve de Jehan JOUET, paye en 1580; elle paye en 1581-1585 [AD 10 - E* 2881]

393 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Guille. MIGOURDIN paye censive en l'acquêt de Marguerite MERLIN pour un quartier et demi de terre assis en l'Enfermerie en 1593 - il doit lods et ventes - [AD 10 - E* 2883]

Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Marguerite MERLIN paye censive chaque année de 1605 à 1611 [AD 10 - E* 2883]

394 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Marguerite MERLIN paye en 1612-1615, 1618. Les héritiers Marguerite MERLIN payent en 1620

395 Censier de Saint-Aubin de 1594, déclaration des hoirs d'Estienne MERLIN [AD 10 - E* 2883]

396 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 8.6.1574 de Nicolas CHARTIER, qui signe "Nicolas Chart...", pour:

- 2 petits jardins avec une mesure à Corclain
- la sixième portion d'un héritage où il y a un poirier avec les hoirs Estien. MERLIN séant à Corquelain, auprès de la maison dudit CHARETTIER
- un total de 1 arpent et 10 cordes de terres [AD 10 - E* 2874]

397 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Nicolas CHARRETIER pour 6 articles dont:

- 2 petits jardins avec une mesure
- 1/6 d'héritage où il y a un poirier, partant avec les hoirs d'Estienne MERLIN, à Courclain, près la maison dudit CHARRETIER [AD 10 - E* 2882]

398 En 1575/1576, Jehan REVERDEAU déclare au censier de l'Abbaye du Paraclat:

- 1 quartier 1/2 de terre, portion d'1/2 arpent qui fut à Estienne MERLIN à Courmont, en 1623 à Laurend MASSÉ de Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 118]

399 Le 17.11.1582, dans le terrier l'Abbaye du Paraclat pour Saint-Aubin (révisé en 1673), RAVERDEAU, qui ne sait pas signer, déclare:

- 1 quartier 1/2 d'une portion de 2 arpents qui fut à feu Estienne MERLIN, à Courmont, entre Nicole CHEVRIER et la terre du moulin de Saint-Aubin, le chemin de Marigny et la veuve Claude GAYET [AD 10 - 24 H 118]

400 Le 17.11.1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paraclat, intervient Jehan RAVERDEAU, qui ne sait pas signer:

- pour 1 quartier 1/2 de terre, portion d'1/2 arpent qui fut à Estienne MERLIN, à Courmont, entre Nicolle CHEVRIER et la terre du moulin de Saint-Aubin dit de Courmont, le chemin de Marigny et la veuve de feu Claude GAYET (plus tard à Laurend MASSÉ) [AD 10 - 24 H 93]

E.1. Marquet, charron, ! en 1580-1593⁴⁰¹, † 1593/1596, ∞ à Anne THEVENIN, fille de Nicolas T.

En 1585, Marquet MERLIN, charron à Saint-Aubin, à cause d'Anne THEVENIN, sa femme, reconnaît être détenteur d'une maison à La Chaulme, baillée en 1561 par Nicolas THEVENIN (son beau-père)⁴⁰².

Marquet MERLIN paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1593. Claude DOURY paye pour les héritiers de Marquet MERLIN de 1596 à 1603. En 1607, Jean HEMARD paye pour Jeanne MERLIN sa femme, fille de feu Marquet MERLIN⁴⁰³.

Plusieurs particuliers payent coutume au seigneur de Saint-Aubin pour un acquis des héritiers de Marquet MERLIN:

- Claude DOURY de 1598 à 1601 et en 1606
- Jean HEMARD en 1607⁴⁰⁴

Marquet MERLIN et Anne THEVENIN sont les parents de:

Jeanne, b 3.12.1581, p Jean RAVERDEAU, m Jeanne veuve Jean GRAND dit Regnart, ∞ à Jean HEMARD, ! en 1607

G. = A.?.?. NN.

En 1571, Jean GRATÉ, laboureur à Saint-Loup-de-Buffigny, vend au seigneur de Saint-Aubin, ses droits dans une pièce de terre en La Garenne partagée par indivis avec Marguerite MERLIN et les héritiers

d'Alexis MERLIN⁴⁰⁵. Alexis MERLIN, Marguerite MERLIN et Jean GRATÉ sont sans doute frère, sœur et beau-frère.

Alexis
Marguerite, probablement ∞ à Etienne PINEY
probablement une fille, ∞ à Jean GRATÉ

G.1. Alexis, ! en 1529-1570, teste le 23.2.1571, obiit ??.1571⁴⁰⁶, ∞ à Jacqueline SIMON, fille de Jean S., † /1559

En 1529, Alexis MERLIN paye censive au seigneur de Saint-Aubin⁴⁰⁷.

Dans une liste des habitants de Saint-Aubin établie en 1541 est cité Alexis MERLIN⁴⁰⁸.

En 1543, Alexis MERLIN vend un quartier et demi de terre à La Tavelle⁴⁰⁹.

En 1552, Alexis MERLIN, laboureur à Saint-Aubin, se porte caution d'Etienne PINEY (époux de Marguerite MERLIN), laboureur à Quincey pour bail d'un moulin

405 Le 24.11.1571, Jehan GRATEZ, laboureur demeurant à Saint-Loup-de-Buffigny, vend à Nicolas NUGAULT, écuyer, seigneur de Saint-Aubin, une petite pièce de terre près de la Garenne de Saint-Aubin et tout les droits qu'il peut avoir en une autre pièce de terre audit lieu, partant par indivis avec Marguerite MERLIN et les héritiers d'Alexis MERLIN, entre ladite garenne et les héritiers de feu Anthoine PROTEAU, la pièce ci-dessus et les héritiers d'Estienne MERLIN [AD 10 - E* 2858]

406 Le 5.10.1571, partage entre

- Nicolas NUGAULT, écuyer, seigneur de Saint-Aubin, en son nom et comme héritier seul de Guillaume NUGAULT, son frère, écuyer
- Noble Homme Maître Jehan LE DUCHAT, receveur des tailles et aides de Nogent/Seine, époux de Demoiselle Denise NUGAULT
- Jean FORRET, conseiller du roi au siège présidial de Troyes, époux de Demoiselle Catherine NUGAULT sous la tutelle de Noble Homme et Sage Maître Philbert DE MAGNON, conseiller du roi et lieutenant général des bailliages de Nogent et Pont/Seine, leur beau-père, pour la succession de feu Laurent NUGAULT, écuyer, Sieur de Saint-Aubin leur père. Sont cités:
 - Les héritiers d'Alexandre MERLIN, Pierre MARATE et François BENOIST, laboureurs à Saint-Aubin
 - Jehan DESPENCIER, laboureur à La Chapelle-Godefroy
 - Martin VOICTERIN, laboureur à Saint-Aubin
 - Nicolas DESPENCIER, laboureur à Marnay
 - Phillippe JACOPPIN, laboureur à Nogent [AD 10 - E* 2858]

407 Alexis MARLIN paye cens à Saint-Aubin en 1529 pour sa part de ... Thomas DU RU pour les terres de la Tavelle que tient CHEVRIER [AD 10 - E* 2880]

408 Alexis MARTIN (MERLIN) est cité dans une liste d'habitants de Saint-Aubin le 25.10.1541 [AD 10 - E* 2860]

409 Le 10.10.1551, Pierre GALLOYS, laboureur, et Savoie GRAND sa femme, demeurant à Courclain, vendent à Noël EURAT, demeurant à Saint-Aubin, 1 quartier 1/2 de terre à La Tavelle. Mention de la vente qu'en a faite le 18.2.1543 Alexis MERLIN, présent et consentant [AD 10 - 24 H 118]

401 Marquet MERLIN paye censive à Saint-Aubin en 1580-1583; il paye pour Gerard DENGLUSE en 1585; il paye pour les hoirs Nicolas THEVENIN en 1585 [AD 10 - E* 2881]

402 Le 24.9.1561, Nicolas THEVENY, demeurant à La Chaulme, prend des religieuses du Paraclet le bail emphytéotique pour 99 ans de deux mesures à la haute Chaulme contenant ~ 2 arpents de terre. Ce bail est expiré le 24.9.1660.

Le 13.3.1585, Marquet AUBLIN (en fait MERLIN), charron demeurant à Saint-Aubin, à cause d'Anne THEVENIN, sa femme, et Jean RAVERDEAU, manouvrier demeurant à Saint-Loup de Buffigny au nom et comme tuteur de Gérard et Rose les THEVENINS, passe une reconnaissance envers les religieuses du Paraclet pour une rente sur une maison et bâtiment contenant 2 arpents situés au finage de Saint-Aubin au lieudit La Chaulme [AD 10 - 24 H 93]

403 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Marquet MERLIN paye censive en 1593; Pierre MEROSSE paye à la décharge de Marquet MERLIN en 1593; Claude DOURY paye pour les hoirs Marquet MERLIN en 1596 pour trois années, en 1599 pour trois années, en 1600, en 1602 pour 2 années, en 1603; Jehan HEMARD paye pour Jehanne MERLIN sa femme, fille de feu Marquet MERLIN en 1607 pour 3 années [AD 10 - E* 2883]

404 Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1594-1612, Claude DOURY paye en l'acquêt des hoirs Marquet MERLIN en 1598-1601 et 1606; Jehan HEMARD paye en l'acquêt des hoirs Marquet MERLIN en 1607 [AD 10 - E* 2883]

à blé⁴¹⁰.

Alexis MERLIN paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1559 à 1570. Il paye:

- pour Saint Jean de Sens
- à la décharge de Marguerite MERLIN, veuve de Martin TROTIN
- pour les héritiers de Jacques MERLIN, et pour Jean MERLIN
- pour les héritiers de Jean SIMON (son beau-père) pour Saint Jean de Sens

Les héritiers d'Alexis MERLIN payent censive en 1571. Nicolas SIMON paye pour sa part de des bâtiments et maisons d'Alexis MERLIN en 1576⁴¹¹.

Alexis MERLIN et Jacqueline SIMON sont les parents de:

Claude, ∞ à Marguerite MIGOURDIN

L'acte de mariage de Claude MERLIN à Saint-Aubin est filiatif

Roland, ∞ à Jeanne VALLÉE

Roland MERLIN possède une chambre en la maison d'Alexis MERLIN "mon père" d'après deux actes

établis en 1574^{412, 413}

Jeanne, ∞ à Martin TROTIN

Christophore, ∞ à Jeanne BARBOTIN

Christophore et Jeanne, épouse de Martin TROTIN, déclarent en 1582 une maison et une terre qui furent à feu Alexis MERLIN^{414, 415}. D'autre part, Jeanne BARBOTIN, veuve de Christophore MERLIN, déclare en 1609 ce qu'il se peut appartenir en sa cour et accin de feu Alexis MERLIN avec ses co-héritiers

Jean

Jean MERLIN possède en 1574 une cour et jardin provenant de feu Alexis MERLIN et des héritages en

412 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 27.5.1574 de Roland MERLIN, qui signe "Rouland Merlin" avec paraphe, pour:

- une chambre en la maison d'Alexis MERLIN, "mon" père, avec un demi-quartier de la grange, de la cour avec "ma" part de l'héritage, cour, jardin et aisance, près de la maison de Monsieur
- "ma" part et portion de l'enclos du jardin POPILLARD partant par indivis avec "mes" co-héritiers audit finage lieudit rue de Cormont
- six cordes de saussois en ce même lieu, entre Barbe SIMON et les héritiers feu François MERLIN, la rivière d'Arduisson et le pavé
- une pièce de terre labourable audit finage, lieudit Cormont, contenant un quartier 17 cordes, entre Martin TROTIN et Martin VOICTERIN & autres, le chemin tendant à Marigny et le chemin allant au moulin dudit lieu
- un quartier de terre audit finage lieudit les vignes du couvent, entre Jehan GRILOT l'aisné et les héritiers feu François MERLIN, Pottières et le chemin allant à Marigny
- un quartier de terre audit finage lieudit le chemin de l'Estrier, entre ledit chemin et Nicollas GALLOYS, le chemin de Mascon et les terres des Mergers
- une pièce de terre audit finage lieudit l'Enfermerie contenant trois quartiers huit cordes, entre Xpofle MERLIN et plusieurs, Barbe SIMON et les terres de l'Enfermerie
- un quartier six cordes de terre à faire chénevière audit finage près le couvent, entre la terre de la cure et Jehan ANCEAU, Monsieur dudit lieu et Nicollas MAISTRE
- un quartier cinq cordes de vigne audit finage lieudit la coste des garennes, entre Thibault GUEU & autre et Xpofle MERLIN & Marguerite MERLIN, Messire Nicolle DESQUAINS et Nicollas MAISTRE le jeune
- Taxé à 2 deniers 5 sols de cens et 1/2 boisseau 1/2 qt d'avoine. [AD 10 - E* 2875]

413 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Roulland MERLIN pour 9 articles dont:

- une chambre en la maison d'Alexis MERLIN, mon père, 1/2 quartier de la grange, de la cour, ma part de l'héritage, cour, jardin et aisance
- ma part et portion de jardin POPILLART partant par indivis avec mes co-héritiers [AD 10 - E* 2882]

414 Le 17.11.1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paraclet, interviennent Martin TROTIN pour:

- une maison, grange, cour devant, jardin et accin

410 Le 25.4.1552, Noble Homme Hubert GAYET, sieur de Quincey, prévôt de Nogent, époux de Jehanne POUCEOISE, baille à Estienne PINE, laboureur à Quincey, un moulin à blé sur la rivière d'Arduisson. Alexis MERLIN, laboureur à Saint-Aubin, se porte caution [AD 10 - 24 H 94]

411 Alexis MERLIN paye censive à Saint-Aubin en 1559-1562, 1566; il paye pour Saint Jehan de Sens avec Claude MOSART en 1563; il paye pour Saint Jehan de Sens en 1565, 1568; il paye à la décharge de Margueritte MERLIN, veuve de Martin TROTIN en 1565-1570; il paye pour les hoirs de Jacques MERLIN en 1567-1569; il paye pour les hoirs de Jehan SYMON pour Saint Jehan de Sens en 1567-1569; il paye pour Jehan MERLIN en 1568-1569; ses hoirs payent en 1571; Nicolas SYMON pour sa part de ses bâtiments et maisons en 1576 [AD 10 - E* 2881]

commun avec Roland MERLIN^{416, 417}.

François, ∞ à Catherine PAIJOT

François MERLIN est cité en 1582 co-héritier avec Roland MERLIN de biens issus de feu Jean SIMON (leur grand père)^{418, 419}. Martin TROTIN paye censive de 1581 à 1583 pour les héritiers de Jean SIMON⁴²⁰ et Jacquin MERLIN paye censive de 1567 à 1569 pour les héritiers de Jean SIMON.

probablement Marguerite, ∞ à Pierre PAIJOT

Les héritiers d'Alexis MERLIN possède une maison en indivis avec ceux d'Ambroise SIMON⁴²¹, époux de Denise MERLIN, fille de Jean MERLIN, lui-même probablement fils de Jacquin MERLIN. Christophe

derrière, à St Aubin en la Grand Rue, entre les héritiers de feu P.re GAULTIER et Nicolas SOMMILLON, la Grand Rue et Nicolas MILLET (plus tard aux héritiers)

- une portion de terre à faire un boisseau de chénevière en ce même lieu, entre les héritiers P.re GAULTIER et les mêmes, les mêmes et -
- 18 cordes de terre en l'oche au dessus, entre les héritiers P.re GAULTIER et ledit MILLET, le Champs au Billeux et ledit MILLET & héritiers feu Pierre GAULTIER
- 6 cordes de terre en ce même lieu, entre ledit MILLET et la veuve et héritiers feu M.e Denis ANGENOST, le Champs au Billeux et la veuve feu Claude SOMMILLON
- 6 cordes de terre en Courmont finage de St Aubin, entre la terre du moulin de St Aubin dit de Courmont et la terre de l'église dudit St Aubin, un chemin et Jehan ADAN le jeune & héritiers feu Jehan MER... (MERLIN ?)

Xpofle MERLIN:

- un quartier de terre en La Tavelle finage de St Aubin, entre Nicolas ROSSAT et -, les Sieurs de Saint Aubin et Jehan BENOIST (plus tard à Jehan BOSSUOT)

Xpofle MERLIN, en son nom, et Martin TROTIN, tuteur et curateur de Martin, Katherine, Jehan, Marg.te et Jehanne, enfants mineurs de lui et feue Jehanne MERLIN sa femme:

- un quartier et demi de terre faisant moitié de trois quartiers qui furent à feu Allexis MERLIN à Courmont finage dudit St Aubin, entre Jehan ADAM le jeune et la terre du moulin de Saint-Aubin dit le moulin de Courmont, ledit TROTIN et le chemin de Marigny (plus tard aux hoirs)

La déclaration est signée "M Trotin" avec paraphe et "Xpofle Merlin" avec paraphe [AD 10 - 24 H 93]

415 Le 17.11.1582, dans le terrier l'Abbaye du Paraclat pour Saint-Aubin (révisé en 1673), Martin TROTIN, qui signe, déclare:

- une maison, grange, cour et jardin en la Grand Rue, entre les héritiers de feu Pierre GAUTIER et Nicollas SOMMILLON, la Grand Rue et Nicolas MILLET
- une portion de terre à faire chénevière au même lieu
- 18 cordes de terre en l'oche au dessoir
- 6 cordes de terre au même lieu
- 6 cordes de terre à Courmont

Christofle MERLIN déclare:

- 1 quartier de terre en La Tavelle

Cristofle MERLIN et Martin TROTIN, MERLIN en son

MERLIN et Martin TROTIN, époux de Jeanne MERLIN, fils et gendre d'Alexis MERLIN sont aussi cités parmi les descendants de Jacquin MERLIN⁴²². Jean BOSSUOT, gendre de Christophe MERLIN, fils d'Alexis, est lui aussi cité héritier de Jacquin MERLIN⁴²³.

G.1.A. Claude, † 1570/1573, ∞ 2.7.1570 à Marguerite MIGOURDIN, fille de Jacques M., ∞(2) 15.11.1573 à Jean ADAM, fils de Jean A. l'aîné

Claude MERLIN (ses héritiers ?) paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1573 à 1578⁴²⁴.

nom et TROTIN tuteur et curateur de Martin, Catherine, Jehan, Marguerite et Janne TROTIN, mineurs de lui et de feue Jehanne MERLIN, sa femme, déclarent:

- la moitié de 3 quartiers de terre qui fut à feu Alexis MERLIN à Courmont, entre Jehan ADAM et la terre du moulin de Courmont, TROTIN et le chemin de Marigny

La déclaration est signée "M Trotin" et "Xpofle Marlin" [AD 10 - 24 H 118]

416 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 1.6.1574 de Jean MARLIN, qui signe "J Marlin" avec paraphe, pour:

- la troisième partie d'une maison, avec la moitié de la croppe et la moitié d'une "seul" à porcs, et un petit jardin acquis de Coulas VOYTURIN avec "ma" part de la cour et jardin appartenant à feu Alexis MARLIN audit finage de Saint-Aubin, entre deux chemins communs, une ruelle et -
- "ma" part et portion de l'enclos des jardins POUPILARD partant par indivis avec "mes" co-héritiers, audit finage lieudit la rue de Cormont, entre Barbe SYMON et le pavé
- demi-quartier de terre ou environ audit finage de Saint-Aubin lieudit Cormont, entre Martin TROTIN et Barbe SYMON, Xpofle MARLIN et -
- un quartier et demi de terre audit finage de Saint-Aubin lieudit Cormont, attenant des terres du moulin de Saint Aubin et les héritiers de feu Claude MARLIN, le chemin de Marigny et -

- demi-arpent de terre en La Tavelle, entre les héritiers feu Ambroyse SIMON et les héritiers feu François MARLIN, les terres de l'Enfermerie et -

- "ma" part et portion de pré, saussois et aulnois au lieudit les Seilons, entre Martin DE ST AMOUR et les héritiers de feu Estienne MARLIN, la rivière d'Arduissson et Xpofle MARLIN & Pierre PAGOT

- Taxé à 2 deniers 6 sols de cens. [AD 10 - E* 2875]

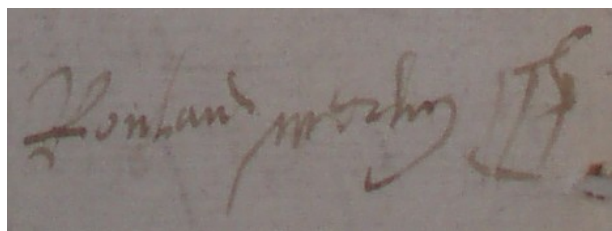
417 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Jehan MERLIN pour 6 articles dont:

- 1/3 de maison avec 1/2 croppe, 1/2 "seul" à porcs et un petit jardin, acquis de Collas VOITURIN, avec ma part de cour et jardin appartenant à feu Alexis MERLIN
- ma part et portion de l'enclos de jardin POPILLART partant par indivis avec mes co-héritiers [AD 10 - E* 2882]

418 Le 24.11.1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paraclat, interviennent Pierre PAIJOT, en son nom et comme tuteur et curateur de Jehan et Jacquette, enfants mineurs de feu François

G.1.B. Roland, signe: Rouland Merlin avec paraphe, laboureur, ! en 1573-1578, † 1578/1579, ∞ à Jeanne VALLÉE, ∞(2) à Nicolas LE ROUX, ! en 1582

En 1574, Roland MERLIN fait une déclaration au censier du Seigneur de Saint-Aubin. Il signe "Rouland Merlin"⁴²⁵.



En 1575, Roland MERLIN prend avec d'autres laboureurs de Saint-Aubin le bail de 138 arpents de terre. Il signe "Rouland Merlin" avec paraphe⁴²⁶.

Roland MERLIN paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1573 à 1576. Il paye:

- pour Jean MERLIN
- à la décharge des héritiers de Marguerite MERLIN

MERLIN et feu Katherine PAIJOT, et Nicolas LE ROUX, tuteur et curateur de Rollant et Marguerite, enfants mineurs de feu Rollant MERLIN et Jehanne VALLÉE, femme dudit MERLIN et à présent femme dudit ROUX:

- pour la tierce partie d'1/2 arpent de saulsois qui fut à feu Jehan SYMON, rue de Courmont, entre la rue de Courmont et la rivière d'Arduisson, Barbe SYMON veuve de feu Claude MOSART.

La déclaration est signée "Pierre Paiot" avec paraphe et "N Le Roux" avec paraphe [AD 10 - 24 H 93]

419 Le 24.11.1582, dans le terrier l'Abbaye du Paraquet pour Saint-Aubin (révisé en 1673), Pierre PAJOT, en son nom et tuteur et curateur de Jehan et Jacqueline MERLIN, enfants mineurs de feu François MERLIN et feu Catherine PAJOT sa femme, et Nicollas LE ROUX, tuteur et curateur de Roland et Marguerite MERLIN, enfants mineurs de feu Roland MERLIN et Jehanne VALLÉE, femme dudit Rolland et à présent dudit LE ROUX, déclarent:

- une portion de saussois dont les 3 font le tout contenant 1/2 arpent qui fut à feu Jehan SIMON, rue de Courmont, entre ladite rue et la rivière d'Arduisson, Barbe SIMON veuve de Claude MOSART

La déclaration est signée "Pierre Pajot" [AD 10 - 24 H 118]

420 Martin TROTIN paye censive à Saint-Aubin pour les hoirs de Jehan SYMON pour Saint Jehan de Sens en 1581-1583 [AD 10 - E* 2881]

421 Déclaration du 26.5.1574 de la veuve de Fiacre DESQUAINS pour 1/8 de maison en indivis avec les hoirs d'Alexis MERLIN et Nicolas SIMON [AD 10 - E* 2875]

Note: Nicolas SIMON, probablement fils d'Ambroise S. et Denise MERLIN; la veuve de Fiacre DESQUAINS est Laurence SYMON, peut-être également fille d'Ambroise S.

422 Le 7.7.1585, Guillaume MIGORDIN, Pierre SIMON, Ambroise BARBOTIN, Claude COLLET, Christophe MERLIN, Nicolas MERCIER, Nicolas SYMON, Hilaire DESQUAINS, Perrette MAISTRE, veuve de Hierosme COLLART, Martin TROTIN, tous laboureurs et vigneron demeurant à Saint Aubin, sont détenteurs d'une pièce de terre de 8 arpents au lieudit "Le Champ à La Cave" à La Chapelle-Godefroy, icelle terre fut fait bail à feu Jacquin MERLIN, laboureur à Saint-Aubin par feu Jehan DE SAINCT-AMOUR et Jehanne LARGENTIER, sa femme, et leur nom et portant fort pour feus Claude et Jehanne, frère et sœur de ladite Jehanne LARGENTIER [AD 10 - 24 H 93]

423 En 1532 à Nogent/Seine, dans une déclaration des

censives dues à Saint-Aubin à l'Abbaye du Paraquet, les héritiers de Jacques MERLIN déclarent:

- 5 quartiers de terre en la rue Chèvre (en marge Ambroise SIMON en tient la moitié)

Anthoine P.TEAU à cause de Jeannette sa femme auparavant de feu Simon COLLIN, héritier dudit Jacquin MERLIN, déclare:

- la moitié de 5 quartiers

Lesdits héritiers déclarent:

- 3 quartiers de terre en la rue de Courmont (en marge Jean BOSSUET, Loys DANTIGNY, Aubin FONTAINE et autres tiennent)

Lesdits héritiers Simon MERLIN déclarent:

- 2 arpents de terre rue de Courmont (en marge Bernabé MERLIN, les héritiers Maître GUION et la veuve FONTAINE)

- 3 quartiers de terre en Chesne

- 3 quartiers de terre en Chiatre

Déclaration faite par Antoine P.TEAU pour les 4 articles ci-dessus [AD 10 - 24 H 118]

424 Claude MERLIN paye censive à Saint-Aubin en 1573, 1575, 1577-1578; peut-être est-il le Claude MARTEL dont la veuve paye censive en 1584 [AD 10 - E* 2881]

425 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 27.5.1574 de Roland MERLIN, qui signe "Rouland Merlin" avec paraphe [AD 10 - E* 2875]

426 Le 24.5.1575, Ysaac GALLOYS, Nicolas GALLOYS, François GALLOYS, Loupvet ROUSSAT, Jehan SOMMILLON, Nicolas MAISTRE le jeune, Roulland MERLIN, Guillaume DUCLOZ (barré), Guillaume MIGORDIN et Anthoine DROUOT, tous laboureurs demeurant à Saint-Aubin, prennent à titre de loyer et pension de grains des religieuses du Paraquet 6 vingt et 18 arpents de terre labourable faisant partie de 9 vingt arpents à Saint-Aubin, "aux Mergers", pour 9 ans, soit:

- Guillaume MIGORDIN: 30 arpents et 1 quartier
- Loupvet ROUSSAT: 12 arpents
- SOMMILLON: 10 arpents
- les GALLOYS, ROUSSAT, MAISTRE, MERLIN, MIGORDIN et DROUOT: chacun 14 arpents 1/2

L'acte est signé: "Ysaac Galloys" avec paraphe, "N Galloys" avec paraphe, "François Galloys" avec paraphe, "Nicolas Maistre le jeune" avec paraphe, "Rouland Merlin" avec paraphe, "Guillaume Mygordin" avec paraphe. Les ROUSSAT et DROUOT ne savent pas signer [AD 10 - 24 H 100]

➤ avec Barbe SIMON en 1578 et sa veuve paye pour Barbe SIMON en 1579

➤ Michel MERCIER paye pour Roland MERLIN⁴²⁷.

Roland MERLIN et Jeanne VALLÉE sont les parents de:

Roland
Marguerite

G.1.C. Christophe, signe: Xpofle Merlin avec paraphe, laboureur, ! en 1573-1595, † 1595/1598, ∞ à Jeanne BARBOTIN, ne sait pas signer, ! en 1595-1623

Christophe MERLIN paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1573 à 1585. Il paye:

- pour les héritiers de Jean MERLIN
- pour Barbe SIMON
- pour Nicolas LEROUX puis pour Jeanne VALLÉE
- pour Saint Jean de Sens⁴²⁸

En 1574, Christophe MERLIN, laboureur à Saint-Aubin, émancipé par justice, vend au seigneur de Saint-Aubin une terre labourable au dessous de la Garenne, voisine des héritiers de la veuve d'Etienne MERLIN. Il signe "Xpofle Merlin" avec paraphe⁴²⁹.

En 1574, Christophe MERLIN, demeurant à Saint-Aubin, fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin. Il signe "Xpöfle Merlin" avec paraphe⁴³⁰.

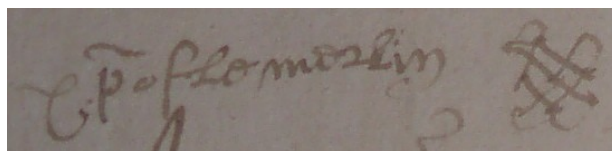
427 Rolland MERLIN paye censive à Saint-Aubin en 1573-1576; il paye pour Jehan MERLIN en 1577-1578; il paye à la décharge des hoirs de Marguerite MERLIN en 1577; il paye avec Barbe SYMON en 1578; Michel MERCIER paye à sa décharge en 1579; sa veuve paye pour Barbe SYMON en 1579 [AD 10 - E* 2881]

428 Xpofle MERLIN paye censive à Saint-Aubin en 1573, 1575-1580; il paye pour les hoirs de Jehan MERLIN en 1579; il paye pour Barbe SYMON en 1580-1584; il paye pour Nicolas LEROUX en 1581-1582; il paye pour Jehanne VAILTRE ou VAILLE (?) en 1583-1585; il paye pour Saint Jehan de Sens en 1584-1585 [AD 10 - E* 2881]

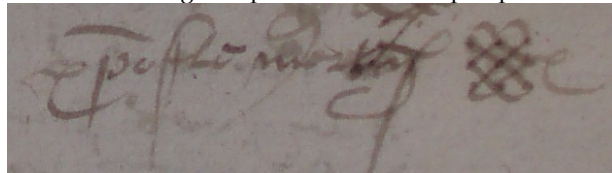
429 Le 28.10.1574, Xpofle MERLIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, jouissant et usant de ses droits, émancipé par justice, vend à Nicolas NUGAULT, écuyer, seigneur de Saint-Aubin & Courmont, 13 à 14 cordes de terre labourable, au dessous de la Garenne, à coté des héritiers de la veuve d'Estienne MERLIN. Il signe "Xpofle Merlin" avec paraphe [AD 10 - E* 2858]

430 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 24.10.1574 de Xpofle MERLIN demeurant à Saint-Aubin, qui signe "Xpöfle Merlin" avec paraphe, pour:

- la moitié de 2 chas de maison, et demi-quartier d'une grange, avec un étage à porcs, sa part et portion d'une cour et jardin, aisance et appartenance d'icelle
- un quartier de terre ou environ au lieudit Cormont, entre Martin TROTIN et Barbe SYMON, le chemin de Marigny et Martin TROTIN
- un quartier de terre ou environ en ce même lieu, entre Nicollas ROUSSAT et Claude FONTENNE, sur le chemin de Marigny et sur Jehan GRILAT l'aisnel
- demi-quartier de terre ou environ audit finage au lieudit au dessus du Champ aux Billeux, entre P.re GAULTIER et les héritiers François MERLIN, Jehan BENOIST et le chemin de Marigny



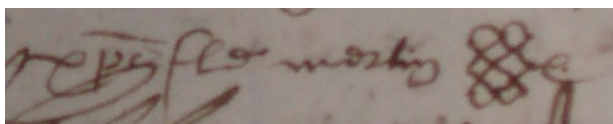
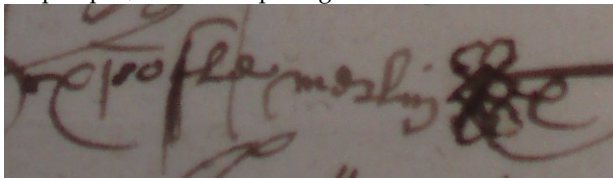
En 1582, Christophe MERLIN fait une déclaration avec Martin TROTIN au censier de l'Abbaye du Paraclet. Il signe "Xpöfle Merlin" avec paraphe⁴³¹.



- demi-quartier de terre ou environ audit finage, entre les terres du Paraclet et Jehan COLLET, les héritiers Nicollas ADAM et défunt Claude DAVOST à cause de sa femme
 - un quartier de terre ou environ audit finage, entre Nicollas GALLOYS (lieutenant) et Jeh. MERLIN, les terres des Mergers et le chemin de Mascon
 - trois quartiers de terre au lieudit La Tavelle, entre les S.rs dudit St Aubin et Jeh. SYMON, Guille. BENOIST et sur Pontière
 - un quartier six cordes au lieudit l'Enfermerie, entre Roland MERLIN et Claude MERLIN, les terres de l'Enfermerie et la veuve Jehan GALLOYS
 - un quartier et demi de terre au lieudit les Seillons, entre P.re PAJOT et Martin DE ST AMOUR, le chemin du Paraclet et -
 - trois quartiers de terre au lieudit le Chesne, entre Jehan MAROTTE et les héritiers défunt Jehan GALLOYS, le chemin de Pontz et -
 - 10 cordes de vigne ou environ en la couste des garennes, entre Roland MERLIN et P.re GAULTIER, P.re PAJOT et la veuve Abraham (Ambroise) SYMON
 - trois cordes de terre à faire chénevière, entre Messieurs et la veuve Bastien BAIGUE, Marguerite MERLIN et le chemin qui va Potière
 - une part les sept faisant le tout d'un accin où soulait avoir une maison bâtie et à présent en ruine, jardin, lieu, accin vulgairement appelé jardin POPILLART, entre Barbe SYMON et Jehan GRISLOT, le pavé et le chemin tendant dudit St Aubin au moulin
 - Taxé à 2 deniers 5 sols de cens. [AD 10 - E* 2874 & E* 2882]
- 431 Le 17.11.1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paraclet, interviennent Xpofle MERLIN:
- un quartier de terre en La Tavelle finage de St Aubin, entre Nicolas ROSSAT et -, les Sieurs de Saint Aubin et Jehan BENOIST (plus tard à Jehan BOSSUOT)
- Xpofle MERLIN, en son nom, et Martin TROTIN, tuteur et curateur de Martin, Katherine, Jehan, Marg.te et Jehanne, enfants mineurs de lui et feu Jehanne MERLIN sa femme:
- un quartier et demi de terre faisant moitié de trois quartiers qui furent à feu Allexis MERLIN à Courmont finage dudit St Aubin, entre Jehan ADAM le jeune et la terre du moulin de Saint-Aubin dit le moulin de Courmont, ledit TROTIN et le chemin de Marigny (plus tard aux hoirs)
- La déclaration est signée "M Trotin" avec paraphe et

Christophe MERLIN paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1593 à 1595. Il paye pour Saint Jean de Sens. La veuve Christophe MERLIN paye chaque année de 1598 à 1611⁴³².

En 1595, Christophe MERLIN, laboureur à Saint-Aubin et Jeanne BARBOTTIN, sa femme, vendent une terre à Saint-Aubin. Lui signe "Xpofle Merlin" avec paraphe, elle ne sait pas signer⁴³³.



La veuve de Christophe MERLIN paye censive au seigneur de Saint-Aubin entre 1612 et 1623⁴³⁴.

Jeanne BARBOTIN, veuve de Christophe MERLIN, fait une déclaration au censier du Seigneur de Saint-Aubin⁴³⁵.

"Xpofle Merlin" avec paraphe [AD 10 - 24 H 93]

432 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Xpofle MERLIN paye censive en 1593 pour 2 années, 1595; Estienne VOICTERIN paye au lieu de Xpofle MERLIN en 1593, 1594; Xpofle MERLIN paye pour Saint-Jehan de Sens en 1594, 1595; Nicolas GRISLAT l'aîné paye à la décharge de Nicolas ROUSSAT et de Xpofle MERLIN en 1595, 1596; la veuve Xpofle MERLIN paye en 1598 pour trois années, et chaque année de 1599 à 1611; Pasques GRISLAT paye pour un demi-arpent demi-quartier de terre tant aux garennes que au Houssoy acquis de Xpofle MERLIN et autres en 1599 pour 3 années [AD 10 - E* 2883]

433 Le 17.4.1595, Xpofle MERLIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, qui signe "Xpofle Merlin" avec paraphe, et Jehanne BARBOTTIN, sa femme, qui ne sait pas signer, vendent à Guille. MIGORDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, qui signe "Guyllaume Mygordin", et Denise EURAT, sa femme, 1 quartier 1/2 de terre labourable en "L'Enfermerie"

Le 5.6.1595, Xpofle MERLIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, et Jehanne BARBOTTIN, sa femme, vendent à Guille. MIGORDIN, de pareil état, demeurant à Saint-Aubin, 1 quartier 1/2 de terre labourable en "L'Enfermerie". L'acte est signé "Xpofle Merlin" avec paraphe et "Guyllaume Mygordin" [AD 10 - 24 H 93]

434 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

La veuve Xpofle (Cristophle) MERLIN paye en 1612-1615, 1618-1623

435 Déclaration de censive à Saint-Aubin de Jehanne BARBOTIN, qui ne sait pas signer, veuve de Xpofle MERLIN, pour:

- trois quartiers de terre au lieudit La Tavelle, Guille. MIGORDIN et Messieurs, sur les vignes de Lessard et Jeh. BENOIST
- un quartier de terre au lieudit au dessous du chemin de Marigny, entre les hoirs Monsieur GUYON et les hoirs Martin TROTIN, sur le chemin de Marigny et les

Christophe MERLIN et Jeanne BARBOTIN sont les parents de:

Geneviève, ! en 1588, b 22.1.1582, p Etienne BARBOTIN, m Geneviève veuve d'Edmé PAUJOT, de Marnay

Alexis, b 30.?.1583, p Marquette MERLIN, et Claude PAIGNE, m Marguerite MERLIN, épouse de Pierre PAIJOT

Jeanne, b 23.1.1588, p Louis DE LANNOY, m Louise BARBOTIN, et Catherine épouse de David ROSÉ, probablement ∞ à Jean BOSSUOT

Une Denise MERLIN, fille de feu Christophe MERLIN, ∞ 23.10.1616 Nogent/Seine⁴³⁶ à Pierre JANNOT. Denise MERLIN est citée veuve de Pierre JANNOT en 1635 à Villiers-aux-Choux⁴³⁷.

La filiation de Jeanne MERLIN, épouse de Jean BOSSUOT, à Christophe MERLIN est attestée par le fait de Jean BOSSUOT est cité comme étant en possession de terres autrefois à Christophe MERLIN⁴³⁸.

hoirs Hierosme COLLARD

- un quartier et demi de terre au dessus de la maison de Pasquet GRELOT, entre Pasquet GRILOT et Monsieur, ledit Pasquet GRILOT et le chemin de Marigny
- un quartier et demi de terre au lieudit l'Osche Jehan SYMON, entre Nicolas GRILOT le jeune et Claude COLLET le jeune, le chemin de Margny et le chemin du Sotereau
- un quartier de terre au lieudit l'accin Poupillard, entre Claude FONTENE et Martin TROTIN, la rue de Cormont et un petit chemin tendant au moulin
- demi-quartier ou environ de pré au dessous, entre Messieurs et Claude FONTENE, la rivière d'Arduisson et la rue de Cormont
- trois quartiers de terre au lieudit les Seillons, entre Guille. DESQUAINS et la veuve Jeh. MIGORDIN, sur le chemin ferrent et les prés
- une portion de pré, saussois et aulnois partant avec les héritiers de feu Martin TROTIN, entre les hoirs Nicolas GALLOYS et Jeh. HEMARD, sur la rivière d'Arduisson et ladite BARBOTIN
- un quartier de terre au lieudit la coste des guarennes, entre Jeh. MERCIER lesné et Monsieur, le même et -
- ce qui lui peut appartenir en la cour et accin de feu Alexis MERLIN, partant avec les co-héritiers, entre la rue et la ruelle de la guarenne, la rue proche la maison de Monsieur et - [AD 10 - E* 2874]

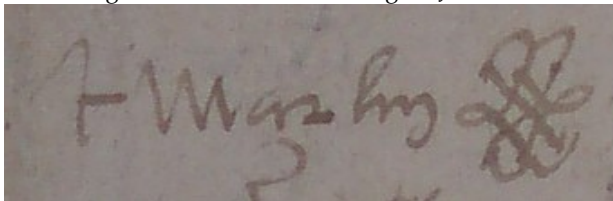
436 ∞ 23.10.1616 à Nogent/Seine de Pierre JANNOT avec Denise, fille de feu Xpofle MERLIN

437 Le 31.5.1635, Denise MERLIN, qui ne sait pas signer, veuve de Pierre JANNOT, de Villiers-aux-Choux, prend de Pasquet de BERULLES, huissier au grenier à sel, le bail d'une maison à Villiers-aux-Choux [AD 10 - 2 E 66/9]

438 Le 17.11.1582, Martin TROTIN et Xpofle MERLIN, ledit MERLIN en son nom et TROTIN comme tuteur de Martin, Katherine, Jehan, Marg.te et Jehanne TROTIN, mineurs de lui de feu Jehanne MERLIN, déclarent une maison et une terre de feu Alexis MERLIN, plus tard reprise par Jehan BOSSUOT [AD 10 - 24 H 93]

G.4. Jean, ! en 1567-1576, † 1576/1579

En 1574, Jean MERLIN fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin. Il signe "J Marlin"⁴³⁹.



Jean MERLIN paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1567 à 1574. Il paye:

- à la décharge de Jacques MERLIN en 1567
- pour la veuve de Jean GALLOIS dit Bruyant en 1570
- pour les héritiers de Guyon GAULTIER en 1573 et 1574
- pour la part de son père en 1573

Plusieurs particuliers payent censive pour lui:

- Alexis MERLIN en 1568 et 1569
- Jean POPILLARD l'aîné en 1576
- Roland MERLIN en 1577 et 1578
- Christophe MERLIN en 1579, pour les héritiers de Jean MERLIN⁴⁴⁰.

Jean MERLIN est le père de:
Alexis, ! en 1573

G.5. François, signe, laboureur à Quincey, ! en 1573, † /1582, ∞ à Catherine PAIJOT

En 1573, François et Roland MERLIN, frères, laboureurs, François à Quincey, Roland à Saint-Aubin, vendent un terre près de la Garenne de Saint-Aubin. Ils signent⁴⁴¹.

François MERLIN paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1573. François GALLOIS paye pour lui en 1575 et Martin TROTIN entre 1575 et 1580⁴⁴².

439 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 1.6.1574 de Jean MARLIN, qui signe "J Marlin" avec paraphe [AD 10 - E* 2875]

440 Jehan MERLIN paye censive à Saint-Aubin à la décharge de Jacques MERLIN en 1567; Alexis MERLIN paye pour lui en 1568-1569; il paye pour la veuve de Jehan GALLOIS dit Bruyant en 1570; il paye pour les hoirs de Guyon GAULTIER en 1573-1574; il paye en 1575-1576; il paye pour la part de son père en 1573; Jehan POPILLART l'aîné paye à sa décharge en 1576; Roland MERLIN paye pour lui en 1577-1578; Xpofle MERLIN paye pour ses hoirs en 1579; ses hoirs payent en 1580 [AD 10 - E* 2881]

441 Le 12.4.1573, François et Rolland MERLIN, frères, qui signent, laboureurs, demeurant François à Quincey, Rolland à Saint-Aubin, vendent à Nicolas NUGAULT, écuyer, seigneur de Saint-Aubin, 10 cordes de terre près de la Garenne dudit Saint-Aubin [AD 10 - E* 2858]

442 François MERLIN paye censive à Saint-Aubin en 1573; François GALLOIS paye à sa décharge en 1575; Martin TROTIN paye pour 2 ans de son cens en 1575, 1578-1580 [AD 10 - E* 2881]

François MERLIN et Catherine PAIJOT sont les parents de:

Jean
Jacquette, ∞ 16.1.1588 Quincey à Claude GUILAMART, probablement fils de Charles G.; peut-être ∞(2) à Martin COUSTURIER, † / 1620⁴⁴³

H. Antoine, à La Chapelle-Godefroy, ! en 1575, ∞ Madelaine

En 1575 de Antoine MERLIN fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin comme marguillier de la fabrique de la Chapelle-Godefroy^{444, 445}.

Antoine MERLIN et Madelaine sont les parents de:

Claude, parrain à La Chapelle-Godefroy le 3.10.1584
Marion, b 18.11.1566 à La Chapelle-Godefroy, p Denis ROUSSAT, m Marion, épouse de Jean LE BLANC & Catherine, épouse de Michel ROUSSAT

I. Claude, à La Chapelle-Godefroy, † /1580, ∞ à Barbe, (†) en 10.1580 La Chapelle-Godefroy⁴⁴⁶

Claude, parrain à La Chapelle-Godefroy le 12.9.1572
Foy, marraine à La Chapelle-Godefroy le 6.2.1584

I.1. (?) Claude, à La Chapelle-Godefroy, ∞ à Georgette, marraine à la Chapelle-Godefroy le 3.2.1582

Claude (M), b 3.10.1583 La Chapelle-Godefroy, p Claude fils d'Anthoine MERLIN, m Michelle fille de † Pierre ROUSSAT

I.1. (?) Edmé, à La Chapelle-Godefroy, ∞ à Georgette, marraine à la Chapelle-Godefroy le 1.2.1584**I.1.A. (?) Claude** le jeune, à La Chapelle-Godefroy, ∞ à Claude MEROSSE, peut être ∞(2) /1611 à Jean VALLÉE, fille de Pierre M. et Claude LANEY

Claude (M), b 7.8.1607 La Chapelle-Godefroy, p Claude MERLIN lesné & Martin TROTIN, m Marie LARMIER

On trouve au début du XVIIème siècle à La Chapelle-Godefroy plusieurs mentions de Claude MERLIN. Il n'a pas été possible de déterminer s'il s'agissait d'un ou plusieurs individus, ni s'ils s'apparentent aux Claude MERLIN cités ci-dessus

443 Dans le terrier de Quincey de 1620-1621 apparaît Jacquette MERLIN, veuve de Martin COUSTURIER, à Quincey [AD 10 - E prov 158]

444 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 24.5.1575 de Anthoine MERLIN comme marguillier de la fabrique de la Chapelle-Godefroy avec Claude MOURIN [AD 10 - E* 2874]

445 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de l'église Saint-Michel par Anthoine MERLIN et Claude MORIN, marguilliers [AD 10 - E* 2882]

446 Son exécuteur testamentaire est Claude MERLIN, son fils

Claude MERLIN, ∞ à Jeanne GALLOIS
Nicole, b 5.2.1615 La Chapelle-Godefroy, p
Nicolas LESPINE, m Claudine VOYTERIN &
Michelle fille de Claude MERCIER

Claude MERLIN, ∞ à Barbe
Anne, b 33(!).3.1616 La Chapelle-Godefroy, p
Francoys MERLIN, m Anne NODIN &
Francoise FRESLE

Claude MERLIN
François, parrain à La Chapelle-Godefroy le
7.3.1622

Claude MERLIN, ∞ à Jeanne GRIFFON
Michel, b 13.9.1629 La Chapelle-Godefroy, p
honneste hoe. Michel MERCIER, lieutenant de
ce lieu, m Loyse GRYFON

Claude MERLIN, (†) 5.7.1631 La Chapelle-Godefroy

Claude MERLIN
Anne, (†) en 1634 La Chapelle-Godefroy, de la
contagion

J. Edmé, signe: Edme Marlin avec paraphe, vigneron
à La Chapelle-Godefroy, parrain à La Chapelle-
Godefroy les 21.9.1607 et 27.4.1615, ! en 1619-1620, ∞ à
Geneviève MERCIER

En 1618, Edmé MERLIN, vigneron à La Chapelle
Saint-Michel, reçoit un paiement de Nicolas
POPILLART. Il signe "Edme Marlin" avec paraphe⁴⁴⁷.

Louis MERAT paye censive au seigneur de Saint-
Aubin en 1619 à la décharge d'Edmé MERLIN à cause
de Geneviève MERCIER sa femme⁴⁴⁸.

Edmé MERLIN et Geneviève MERCIER sont les
parents de:

Louise, b 18.11.1615 La Chapelle-Godefroy, p
François MERCIER, m Louyse GILLEBERT &
Katherine MERCIER

Claude (M), b 1.1.1619 La Chapelle-Godefroy, p
Claude AUBERT, m Michelle TROTIN

J. (?) Edmé, † /1670

Edmée, demeurant chez Monsieur le curé de
Saint-Aubin, ° ca 1615, ∞ 29.4.1670 à Denis
SOUTY, boulanger, de Nogent/Seine, ° ca 1645

K. Jean, ne sait pas signer, ! en 1642, à La Chapelle-
Godefroy, parrain à La Chapelle-Godefroy le
27.7.1637, ∞ 17.7.1633 La Chapelle-Godefroy à Edmée
ASSELIN, ne sait pas signer, marraine à La Chapelle-
Godefroy le 29.4.1640, peut-être fille de Gabriel A.

En 1642, Jean MERLIN fait une déclaration au censier
du seigneur de Saint-Aubin au lieu de Gabriel
ARCELIN (son beau-père)⁴⁴⁹.

Jean MERLIN et Edmée ARCELIN sont les parents
de:

Marie, b 25.3.1634 La Chapelle-Godefroy, p
honneste filz Simon fils de Maistre Simon
PARASTRE, lieutenant de Marnay, m Claude
CLEMENT, ne sait pas signer, épouse de Jean
GALOIS

Jean, b 8.3.1637 La Chapelle-Godefroy, p Jean
TROTIN, ne sait pas signer, m Marie THOMAS,
ne sait pas signer, épouse de Nicolas CLEMENT

Jean, b 4.12.1641 La Chapelle-Godefroy, p Jean
COUSTURIER, ne sait pas signer, fils de Jean
COUSTURIER, m Chaterine ASSELIN, ne sait
pas signer, épouse de Denis MOREAU

Scipion Alexandre, b 2.3.1643 La Chapelle-
Godefroy, p Scipion Alexandre D'ARNOULT,
Escuyer sieur de Fleury, signe, m damoiselle
Jeanne PARASTRE, signe, épouse de Jean LE
NUGAULT, Escuyer sieur de la Chappelle et de
la Crousliere

MEROSSE

A. Jean⁴⁵⁰

Pierre, de Saint-Martin-de-Bossenay, ∞ à Claude
LANEY

A.1. Pierre, ne sait pas signer, laboureur, ! en 1574-
1611, † 1611/1612

Pierre MEROSSE paye censive au seigneur de Saint-
Aubin de 1574 à 1583. Il paye pour plusieurs
particuliers de Saint-Aubin, entre autre pour Pierre
SIMON en 1583⁴⁵¹.

447 Le 12.3.1618, Nicolas POPILLART, qui ne sait pas
signer, manouvrier à La Chapelle Godefroy, vend à
Martin TROTIN, vigneron audit lieu, qui signe "M
Trotin" avec paraphe, une maison à 2 chas couverte de
"feure", cour, jardin et accin à La Chapelle, à coté des
héritiers Pasquet LANGOT. Paiement à Edmé MERLIN,
vigneron à La Chapelle auquel POPILLART devait la
somme.

Le 12.3.1618, Edmé MERLIN, qui signe "Edme Marlin"
avec paraphe, vigneron à La Chapelle Saint-Michel,
reçoit une somme d'argent de Nicolas POPILLART,
manouvrier à La Chapelle, payée par Martin TROTIN,
vigneron à La Chapelle [AD 10 - 2E 66/3]

448 Louis MERAT paye censive à Saint-Aubin en 1619 à
la décharge de Estienne GRILLAT à cause de Quentine
SORTINE sa femme, à la décharge de Esmé MERLIN à
cause de Geneviève MERCIER sa femme; Michel
MERCIER paye en 1620 pour un aquis de Nicolas
TROUSSILLON, Edmé MERLIN, Jehan AUBERT,
Estienne GRISLAT et Quentin SORTIN et Xpofle
VERNIER [AD 10 - E* 2881]

449 Dans un censier de Saint-Aubin de 1642 apparaît
Jehan MERLIN au lieu de Gabriel ARCELLEIN [AD 10 -
E* 2879]

450 A Fontaine-Mâcon, ∞ 20.6.1572 de Siret LE PIED avec
Jehanne fille de Jeh. MERAUSSE

451 Pierre MEROSSE paye cens à Saint-Aubin à la
décharge de Pasquet DORY en 1574; il paye pour sa
maison pour Claude FANYN en 1575; il paye en 1576-
1580, 1582; il paye à la décharge de Messire Jehan
BENOIST en 1581, 1583; il paye à la décharge de Pierre

En 1582, Pierre MEROSSE, fait une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclét à Saint-Aubin. Il ne sait pas signer^{452, 453}.

En 1588, Pierre SIMON échange avec Guillaume MIGOURDIN des biens qu'il possède avec Pierre MEROSSE, et qui furent à Étienne MERLIN⁴⁵⁴.

En 1594, Pierre MEROSSE, laboureur à Saint-Aubin, remet "pour entretenir l'amitié" à Guillaume MIGOURDIN un quartier de terre labourable au Champ au Billeux, naguère acquis de Pierre SIMON. Il ne sait pas signer⁴⁵⁵.

Pierre MEROSSE paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1593 et chaque année de 1595 à 1611. Il paye pour plusieurs particuliers de Saint-Aubin⁴⁵⁶.

SIMON en 1583; il paye à la décharge de Pierre BROCARD en 1583; il paye pour un acquis que Isaac GALLOIS a laissé en 1584 [AD 10 - E* 2881]

452 Le 23.10.1582, dans le terrier l'Abbaye du Paraclét pour Saint-Aubin (révisé en 1673), Pierre MERAUSSE, qui ne sait pas signer, déclare:

➤ 1 quartier de terre à Courmont [AD 10 - 24 H 118]

453 Le 25.4.1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paraclét, intervient Pierre MERAUSSE, qui ne sait pas signer:

➤ 1 quartier de terre à Courmont (plus tard à Jehan BOSSUOT) [AD 10 - 24 H 93]

454 En 1588, Pierre SIMON, laboureur à Saint-Aubin, et Guillaume MIGOURDIN échangent:

➤ des bâtiments qui furent à Ambroyse SYMON, en indivis avec Guillaume MIGOURDIN et Marguerite SYMON, co-héritiers d'Ambroyse SYMON

➤ avec Pierre MERAUSSE pour ce qui fut à Estienne MERLIN

➤ des terres achetées par Guillaume MIGOURDIN à Lynard et Nicolas POTHIER de Ramey et La Chapelle Godefroy [AD 10 - 24 H 109]

455 Le 22.7.1594, Pierre MERAUSSE, laboureur demeurant à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, remet "pour entretenir l'amitié" à Guille. MIGOURDIN, qui signe "Guille. Mygordin", 1 quartier de terre labourable au Champ au Billeux, naguère acquis de Pierre SYMON, laboureur demeurant à Saint-Aubin dont ledit MIGOURDIN est proche lignager d'icelui SYMON [AD 10 - 24 H 93]

456 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Pierre MEROSSE paye censive en 1593 et chaque année de 1595 à 1611; il paye à la décharge de Pierre ROUSSAT en 1593; il paye à la décharge de Jehan ROUSSAT le jeune en 1593; il paye à la décharge de Marquet MERLIN en 1593; il paye à la décharge de Jehan FANIN en 1593; il paye à la décharge de Louvet ROUSSAT en 1593; il paye à la décharge de Michel ANCEAU pour un quartier de terre qu'il a acquis de lui assis aux Hepars en 1595 et 1596 - il doit lods et ventes -; Il paye à la décharge de Pierre SIMON et à la décharge de Jehan SEURTIN en 1594; il paye à la décharge de la veuve Martin VOICTERIN pour un quartier de terre qu'il a acquis d'elle près Courclain au lieudit La Po...cte en 1595, en 1596 - il doit lods et ventes -; Pierre MERAUSSE paye pour un demi-arpent de vigne de la cure pour sept années en 1600; Pierre MERAUSSE paye en l'acquêt de la veuve Michel ANCEAU en 1604; Pierre MERAUSSE paye tant pour 7 arpents de terre que

En 1605, François MEROSSE et Pierre MEROSSE, son père, sont condamnés à l'amende⁴⁵⁷.

En 1609⁴⁵⁸, Pierre MEROSSE fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin.

En 1611, une vigne que Pierre MEROSSE tient à rente foncière est saisie par les seigneurs de Saint-Aubin⁴⁵⁹.

La veuve de Pierre MEROSSE paye censive et coutume au seigneur de Saint-Aubin de 1612 à 1615^{460, 461}.

∞ 28.6.1573 à Claude LANEY, ! en 1612-1615, fille de Claude L., † /1573

pour sa maison en 1609; Pierre MEROSSE paye à la décharge de Lynard POTHIER en 1610; Pierre MEROSSE paye à la décharge de Martin TROTIN pour 2 quartiers de terre assise au Champ aux Billeux [AD 10 - E* 2883]

457 Le 11.5.1605, acte de la justice de Quincey contre François MEROUSSE et Pierre MEROUSSE son père condamnés à l'amende, défendus par Maître François DE FLAIS [AD 10 - 24 H 94]

458 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 29.9.1609 de Pierre MEROSSE pour:

➤ un quartier de terre au lieudit La Tavelle, entre François GALLOIS et Claude COLLET, Hierosme COLLAS et -

➤ demi-quartier de terre audit finage lieudit les garennes, entre Jehan GILLE et Germain VOITERIN, un chemin et ledit VOITERIN

➤ demi-quartier 8 cordes de terre en ce même lieu, entre Nicollas VOITERIN et les hoirs Nicolas MERCIER, Guillaume GILLES et -

➤ un quartier de terre en ce même lieu, entre la veuve et héritiers Germain VOITERIN et Jeh. DIRESENE, les terres de la Foin et les terres de Monsieur de St Aubin l'aisnel

➤ un quartier et demi de terre près de la maison d'Aulbin FONTAINE, entre Jeh. COLLARD et les terres de Monsieur le bailli de Nogent, les terres de la cure et le chemin allant au Paraclét

➤ un quartier de terre mis à présent en vigne audit finage, au dessus de Pothières, entre Gille COLLARD et les terres de St Jehan de Sens, le chemin de Marigni et les terres de l'Abbaye du Paraclét

➤ 18 cordes de terre au lieudit au dessus du champs aux caves, entre Xphle MARLIN et Guillaume MIGOURDIN, - et le chemin de Marigni

➤ un quartier de terre en Cormont, entre Nicollas ROSEI et les enfants du S.r de St Aubin, un chemin tendant au Paraclét et lesdits héritiers

➤ demi-arpent de terre audit finage au lieudit le Hepierre, entre Jehan SYMON et Liéonard POTHIER, les terres du couvent et le chemin de Marigni

➤ demi-arpent de terre au Hepierre, entre Jehan GALLOIS et David ROSEI, les terres du couvent et le chemin de Nogent

➤ demi-arpent au lieudit la Pointe, entre plusieurs et Guillaume DESQUENS, le chemin dudit Nogent et François DE FLEZ

➤ demi-arpent de terre au lieudit La Tavelle, entre Guille. DESQUENS et Guillaume MIGOURDIN, les terres de Messieurs de St Aubin et les terres de

François, ! en 1605

Antoine, b 21.8.1581, p Antoine DROUART, m Jeanne fille de † Sébastien DISESNE

Claude (F), b 21.8.1581, p David fils de Nicolas ROUSE, m Claude épouse de Claude ALBERT, peut-être ∞(1) /1607 à Claude MERLIN et ∞(2) /1611 à Jean VALLÉE

A.1.A. François, ne sait pas signer, manouvrier, ! en 1606-1623, † /1633

En 1606, François MEROSSE, manouvrier à Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paraclét le bail d'une

vigne. Il ne sait pas signer⁴⁶².

En 1609, François MEROSSE, manouvrier à Saint-Aubin, fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin⁴⁶³.

François MEROSSE paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1609 et 1610⁴⁶⁴ puis de 1613 à 1623⁴⁶⁵.

En 1623, François MEROSSE, reprend plusieurs héritages déclarés en 1532 au censier de de l'Abbaye du Paraclét à Saint-Aubin par:

➤ Messire Guillaume BOURJONNE^{466, 467}

l'Enfermerie

- un quartier en ce même lieu, entre les DESQUENS et les mêmes, Barbe SYMON et les terres de l'église dudit Saint Aubin (barré)
- un quartier en ce même lieu, entre lesdits DESQUENS et les hoirs Nicollas CHEVRIER, les terres du Paraclét et plusieurs
- demi-arpent en ce même lieu, entre lesdits DESQUENS et plusieurs, sur le chemin de Marigni allant à Nogent et -
- demi-arpent en ce même lieu, entre Ambroise BARBOTIN et Claude BARBOTIN, Margueritte SYMON et les terres des Mergers
- demi-arpent en ce même lieu, entre lesdits DESQUENS et les héritiers de feu M.e Jeh. BENOIST (les hoirs feu Demoiselle Anne DUPELIX, barré), les terres de bergers et -
- les 6 pièces de terres ci-dessus acquises de Jeh. SORTIN
- 10 cordes de terre audit finage lieudit près le pavé, entre ledit pavé et Jehan COLLARD, la terre de la cure et ledit COLLARD
- un quartier et demi de terre audit finage lieudit la terre Grisard, entre Guillaume DESQUENS et Marguerite SYMON, sur les terres du couvent et les terres St Pere
- cinq quartiers de terre dedans lequel il y a une maison où ledit MEROSSE fait sa demeure, entre Margueritte SYMON et Nicollas SYMON, le chemin de Marigni et la commune du champ aux Billeux
- un quartier de terre à présent planté en vigne, entre David ROSEI et Pasquet DIRESENE, le chemin de Marigny et la terre de la Fin
- un arpent de terre à présent plantée en vigne audit finage lieudit Potière, entre Estienne VOITERIN et Jehan ROUSSAT, le chemin des Mergers et les terres du Paraclét
- demi-arpent de pré et aulnois lieudit la rue des Charrons, pris en cinq quartiers entre Edme VALLE et ledit vendeur, la rivière (?) et ledit vendeur (barré)
- un total de 8 arpents et 61 cordes de terre [AD 10 - E* 2874]

459 Le 5.8.1611, suite à la saisie de leurs terres par Charles et Laurent NUGAULT, écuyers, sieurs de Saint-Aubin, comparaissent:

- VOITERIN, Jehan ROUSSAT, Aulbin FONTAINE et Pierre MEROSSE, pour 4 arpents 1/2 et 9 cordes de vignes saisies qu'ils tiennent à rente foncière de Noble Homme Maître Denis DONDEAU, lieutenant général

en ce bailliage, à cause de sa femme, à laquelle ils sont échus par le partage de feu Honorable Homme François COUSIN l'aîné, son père, acquis de Nicolas NUGAULT, père des sieurs de Saint-Aubin

- Girard DROUARD, pour deux fois 1/2 arpent de terre par un bail à rente de Demoiselle Catherine NUGAULT
- Hillaire DESQUAINS pour un titre de bail
- Jehan QUINSSON, Michel GALLOIS, Mathe BAILLET, Claude GOUBAULT et Jacqueline BROCARD

Le 10.9.1611, jugement à la réserve de:

- Estienne VOITERIN, Pierre MEROSSE, Jehan ROUSSAT l'aîné et Aulbin FONTAINE
- Demoiselle Catherine NUGAULT veuve de Maître FORET, Maître Jacques DUCHAT en son nom et tuteur de Jehan COUSIN, Pierre DUCHAT, Maîtres Nicolas et François COUSIN et Andrey MARCHANT à cause de sa femme, prenant fait et cause pour Claude et Nicolas GOUBAULT, Jehan QUINSSON, Mathieu BAILLET, Gérard DROUARD, Jacqueline BROCARD veuve de Jehan QUINSSON, Isaac et Michel GALLOYS pour des héritages pris à rente de ladite Demoiselle

Mention du partage fait entre les religieuses du Paraclét et les seigneurs de Saint-Aubin, et depuis entre le père des dits Sieurs NUGAULT, vivant seigneur de Saint-Aubin, ladite Demoiselle Catherine NUGAULT et Demoiselle Denise NUGAULT, ses sœurs, héritiers de feu Laurent NUGAULT, leur père et aïeul [AD 10 - 24 H 66]

460 Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1594-1612, Pierre MEROSSE paye à la décharge de Jehan SEURTIN (vente) en 1594-1595; Pierre MEROSSE paye en 1597-1611; la veuve Pierre MEROSSE paye en 1612 [AD 10 - E* 2883]

461 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

La veuve de Pierre MEROSSE paye en 1612-1615

Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

La veuve Pierre MEROSSE paye en 1612

462 Le 19.12.1606, François MEROSSE, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, prend à titre de rente foncière emphytéotique des religieuses du Paraclét 1/2 arpent de terre édifié en vigne à Pothière et s'engage à en amener les raisins au pressoir de l'Abbaye. Il ne sait pas signer [AD 10 - 24 H 118]

463 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 29.9.1609 de François MERAUSSE, manouvrier demeurant à Saint-

➤ Jean et Philippon ROUSSAT⁴⁶⁸

➤ Jacquinet MERCIER⁴⁶⁹

∞ à Jeanne

Sébastien, b 21.1.1612, p Pierre GIRAD, et Fransoys GALLOYS le jeune, m Angélique DE FLERS, ∞ à Geneviève GUILLAUME

Claude, b 27.12.1614, p Claude fils de David ROZE, et Bastien fils d'Aulbin FONTEYNE, m Nicolle fille de Nicolas SIMON

∞(2) /1621 à Denise

Aubin, qui ne sait pas signer, pour:

➤ un quartier de terre plantée en vigne à Saint-Aubin lieudit les terres de la cure, entre Jehan ROUSSAT lesnel et Fiacre ROUSSAT, le chemin de Marigny et les terres de la cure

➤ un total de 25 cordes de terre [AD 10 - E* 2874]

464 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, François MEROSSE paye censive en 1609 et 1610 [AD 10 - E* 2883]

465 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

François MEROSSE paye en 1613-1615, 1618 et 1620-1623. En 1618, François MEROSSE paye en l'acquit des héritiers de Jehan MARATTE et sa femme, puis en en l'acquit des héritiers de Pierre MEROSSE. Hierosme DANGLURE paye en 1623 à la décharge de François MEROSSE pour un arpent de terre assise en la Tavelle. Nicolas GRISLAT paye en 1623 en l'acquit de François MEROSSE. En 1620, François MEROSSE paye à la décharge de Nicolas VOICTERIN pour trois quartiers de terre, puis à la décharge de la veuve Pierre CAULAY - doit lods et ventes -. En 1623, François GALLOIS paye en l'acquêt de François MEROSSE pour un arpent de terre assis en la Tavelle. Guyon COLLET paye en 1623 pour demi-arpent de terre en La Tavelle acquis de François MEROSSE. En 1620-1621, Jehan BOSSUOT paye pour un quartier de terre au lieud. La ...ommier qu'il a acquis de François MEROSSE - doit lods et ventes en 1620 -

Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

François MEROSSE paye en 1614-1622. En 1621, François MEROSSE paye en l'acquit des hoirs Jehan POTHIER. Hierosme DANGLURE paye en 1623 en l'acquêt de François MEROSSE. François GALLOIS paye en 1622-1623 à la décharge de François MEROSSE. François GALLOIS paye en 1623 pour led. MEROSSE pour un arpent de terre assis en la Tavelle

466 En 1532 à Nogent/Seine, dans une déclaration des censives dues à Saint-Aubin à l'Abbaye du Paraclet, Messire Guillaume BOURJONNE déclare:

➤ un accin rue au Rasle contenant 2 arpents entre les héritiers Claudin COURTOIS et les héritiers Jean SIMON, le chemin commun et la rivière (en marge Martin BENOIST, Anne MEROSSE, Isaac GALLOIS, les héritiers Maître GUION et Denis JEHA... à cause de sa femme) [AD 10 - 24 H 118]

467 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin.

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Messire Guillaume BOURJONNE et les héritiers de Simon GILLES déclarent un accin de 2 arpents rue au Raasle

Martine, b 20.3.1621, p Jehanne GRILLAT, et Edmé ADAM, m Jehanne SIMON, (†) 27.3.1689, ∞ à Claude DESQUAIN, vigneron, † /1689 Marie, ! en 1633

A.1.A.1. Sébastien, manouvrier à Saint-Aubin, vigneron, de Crancey, ! en 1678, (†) 18.1.1687⁴⁷⁰, ∞(1) à Hélène LIBRÉ, (†) 12.9.1662 Crancey (50 ans et plus)

Les terres vacantes de Sébastien MEROSSE à Crancey sont citées dans le censier de Foujon de 1653-1662⁴⁷¹.

En 1678, Sébastien MEROSSE, manouvrier à Saint-Aubin, déclare une vigne à Potier⁴⁷².

∞(2) 17.11.1662 à Geneviève GUILLAUME, ne sait pas signer, sage-femme, mendiante, ! en 1689, ° ca 1617, (†) 9.8.1697, "a tesmoigné une grande résignation à la volonté de dieu", fille de Fiacre G. et Catherine GRILLAT

En 1689, Geneviève GUILLAUME, veuve de Sébastien MEROSSE, vigneron à Saint-Aubin, et Edmé DESQUAINS, manouvrier à Saint-Aubin,

Le 3.5.1532, Messire Guillaume BOURJONNE déclare un accin de 2 arpents rue au Raasle (en 1623, Martin BENOIST tient avec François MEROSSE)

Le 18.6.1548 et dans deux censiers non datés, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

468 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Jehan ROUSSART et Philippon, ROUSSART déclarent:

➤ une maison et accin rue aux Rasles, entre Regnault ROUSSART et à lui-même, ladite rue et les pastures communes

➤ une oche en ladite rue au Rasle de 2 arpents 1 quartier
Le 3.5.1532, Jehan ROUSSART et Philippon ROUSSART pour:

➤ une maison et accin rue au Rasle (plus tard à Nicolas MAISTRE, Jacques SOMMILLON à cause de sa femme, Jean DESPENCIER et autres, en 1643 à la veuve Nicolas MAISTRE et Edmé ADAM)

➤ une oche en ladite rue au Rasle de 2 arpents 1 quartier (plus tard à Jehan GILLES, barré, les hoirs Jehan MERSIER, Louys MER..., Nicolas GILLES, barré, François MEROSSE, barré, Zaquary MASSON qui l'a eu du seigneur de Saint-Aubin, en 1643 à Jehan GILLES au lieu de lui Claude ROUSSAT)

Le 18.6.1548 et dans un censier non daté, Jehan ROUSSARD et Ph.on ROUSSARD font la même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

469 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Jacquinet MERCYER déclare 1 quartier de mesure et pré rue Chèvre

Le 3.5.1532 est cité Jacquinet MERCIER pour 1 quartier de mesure rue Chèvre (plus tard à François MEROSSE et Jean GRILLAT)

Le 18.6.1548 et dans un censier non daté, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

470 Témoin: Edmé DESQUAIN, neveu

471 Dans le censier de Foujon de 1653-1662 sont mentionnées des terres vacantes appartenant à Sébastien MEROSSE à Crancey [AD 10 - E* 2964]

472 Vers 5.1678, Sébastien MEROZE, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, reconnaît être détenteur d'1 quartier 1/2 de vigne à Potier [AD 10 - 24 H 118]

héritier pour moitié dudit feu Sébastien MEROSSE, son oncle, se déclarent propriétaires d'une maison à 2 chas rue de Courmont. Elle ne sait pas signer, lui signe "E Desquains" avec paraphe⁴⁷³.

MEUNIER

A. Philippe, ! en 1493-1499

Philippe MEUNIER paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1493, 1498 et 1499 pour son moulin à drap⁴⁷⁴.

B. Etienne, ! en 1504-1506

Plusieurs particuliers de Saint-Aubin payent censive au seigneur de Saint-Aubin de 1504 à 1506 pour des biens acquis d'Etienne MEUNIER⁴⁷⁵.

C. Thomas, maçon, ! en 1491-1500, † /1526, ∞ /1488 à Simone GILLES, fille de Perrin G., † /1488

En 1488, Thomas MEUNIER, maçon, fait une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin à cause de Simone, sa femme, fille de feu Perrin GILLES^{476, 477}.

Thomas MEUNIER paye censive au seigneur de

473 Le 3.11.1689, Genevieve GUILLAUME, qui ne sait pas signer, veuve de Sébastien MEROSSE, vivant vigneron demeurant à Saint-Aubin, et Edmé DESQUAINS, qui signe "E Desquains" avec paraphe, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, héritier pour 1/2 dudit feu Sébastien MEROSSE, son oncle, se déclarent propriétaires d'une maison couverte de paille à Saint-Aubin, rue de Courmont, 2 chas, un à cheminée où il n'y a point de grenier et l'autre sans cheminée, cour, jardin, accin fermé de haies et des terres, redevable envers Honorable Homme Guillaume MIGOURDIN, maître bourrelier à Paris, rue Maubué, paroisse Saint Médéricq, qui signe "g migourdin", d'une rente par contrat du 5.12.1672 [AD 10 - 2 E 66/30]

474 Phle MEGNIE. paye cens à Saint-Aubin en 1493 pour son moulin à drap, en censive; Pelipe M...NYER paye en 1498-1499 pour la censive du moulin [AD 10 - E* 2880]

475 Jehan GALLOIS dit Guillemot paye cens à Saint-Aubin en 1505 pour cinq quartiers de terre qu'il a acquis d'Estienne MEUNIER; Félisot ROUSA paye en 1504, 1505 et 1506 pour quatre arpents de terre qu'il a acquis d'Estienne MEUNIER [AD 10 - E* 2880]

476 Déclaration au terrier de 1488 de Thomas MUSNIER, à cause de sa femme Symonne:

- pour ~ arpent tant mesure, cour, jardin et pourpris rue au Raalle
- pour sa part du jardin qui fut à Perrin GILLE audit lieu
- pour leur part de l'essart qui fut à BERGEROT [AD 10 - 24 H 115]

477 Déclaration au terrier de 1488-1490 de Thomas MUSNIER, maçon, à cause de Symonne, sa femme, fille dudit P.rin GILLE:

- pour sa part de jardins qui fut à P.rin GILLE et Symonne jadis sa femme
- pour sa part de l'essart qui fut au BERGEROT [AD 10 - 24 H 118]

Saint-Aubin de 1491 à 1500. Il paye pour sa plante et pour divers héritages pris de Guillaume NUGAULT. Ses héritiers payent en 1526⁴⁷⁸.

Dans plusieurs censiers de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin établis entre 1530 et 1531, les héritiers de Thomas MEUNIER déclarent un jardin rue aux Rasles^{479, 480}.

D. Simone, ! en 1530-1532, peut-être Simone, veuve de Thomas MEUNIER, ci-dessus.

Dans plusieurs censiers de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin établis entre 1530 et 1532, Simone MEUNIER déclare une maison rue aux Rales avec Jean BEGNET, la veuve de Thévenin BARBOTIN et François VILLAIN^{481, 482, 483}.

478 Thomas MUSNIER paye cens à Saint-Aubin en 1491 (2 fois), 1493 et 1494 pour sa plante; il est cité avec le grenetier en 1491; il paye en 1495 pour la part de la rente de l'oche HABERT qui de présent appartient au grenetier, payé aux Barres, pour censive à cause de la maison qui fut à GUARD. et de présent au grenetier; il paye en 1495 à cause de grenetier; il paye en 1496 (2 fois) pour la rente de son oche, pour la censive; Guillm. COLET paye en 1496 pour une vigne qu'il a acquise de Thomas MUSNIER, pour Denis TRIPART pour les héritages de Simon COURTOIES (Thomas MEUNIER, en marge); Thomas MEUNIER paye rente en 1498 pour l'oche du grenetier, pour le cens, pour l'ouche et maison de GUYART et en 1499 à cause d'une oche qu'il a prise de Guillaume NUGAULT à rente et pour les cens de la maison où il demeure depuis; il paye en 1500 pour la rente de l'oche appelée l'oche Barbotin, pour censive de sa maison qui fut GUIART, pour la censive de ladite oche; il paye pour Guille.me NUGAULT en 1498; ses hoirs payent en 1526 [AD 10 - E* 2880]

479 Déclaration au terrier du 15.9.1530 des héritiers de Thomas MUSNIER pour un jardin [AD 10 - E* 2875]

480 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin: Les 13.9.1530 et 21.4.1531, les héritiers de feu Thomas MUSNYER déclarent un jardin rue aux Rasles [AD 10 - 24 H 81bis]

481 Censive de l'Abbaye du Paraclet du 15.9.1530, déclaration de Simonne MEUSNIERE, Jehan BEGNET, la veuve de Thevenin BARBOTIN et François VILLAIN pour une maison, jardin, aisances rue au Rale, entre Durant COLAS et Guillm. VAULONNE [AD 10 - E* 2875]

482 En 1532 à Nogent/Seine, dans une déclaration des censives dues à Saint-Aubin à l'Abbaye du Paraclet, Simonne MEUSNIERE, J. VERGNET, la veuve Thévenin BARBOTIN, François VERCLAIN déclarent:

- une maison et jardin avec aisance rue au Rale contenant 1 quartier 1/2 entre Durant COLAS et Guille. VAILLONNE, la veuve Thibault BROCARD et Guille. VAULONNE

Déclaration faite par "ladite Simonne en son nom a comme son frère dessus ..." (s'agit-il de Jehan VOITERIN qui a fait la déclaration précédente) [AD 10 - 24 H 118]

483 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin. Le 3.5.1532, Simonne MEUSNIER, Jehan BEGNET (BEGNET), la veuve Thevenin BARBOTIN et François VILLAIN déclarent une maison et jardin rue au Rasle

E. Jean, † /1559, ∞ à Simone, ! en 1559-1573, probablement Jacqueline, ∞ à Siret MARQUOT

La veuve de Jean MEUNIER paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1559 à 1573. Elle paye avec Siret MARQUOT (son second mari) en 1573⁴⁸⁴.

En 1572, Simone, veuve de Jean MEUNIER déclare au censier du seigneur de Saint-Aubin une petite maison. C'est son fils Jean MARQUOT qui passe la déclaration^{485, 486}.

F. Jeanne, ! en 1582

En 1575/1576⁴⁸⁷ et 1582^{488, 489}, Jeanne MEUNIER déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet un quartier de vigne en l'Essart.

MEZARD

A. Hugues, signe, domestique de Madame du Paraclet, jardinier au Paraclet, ! en 1681-1685, ∞ 30.10.1684 Quincey à Geneviève GUILLAUME, domestique de Madame du Paraclet, fille de Claude G.

MICHEL

A. Jean, de La Chapelle-Godefroy, ! en 1532-1541 à La Chapelle-Godefroy

Jean MICHEL paye censive au seigneur de La Chapelle-Godefroy en 1532 et 1533⁴⁹⁰.

En 1536, Jean MICHEL est témoin dans une enquête⁴⁹¹.

Dans une liste des habitants de Saint-Aubin et La Chapelle-Godefroy établie en 1541 est cité Jean MICHEL⁴⁹².

contenant 1/2 quartier, entre la veuve Thybault BROQUARD et Guillet VAULO.NE (en 1623 aux hoirs Simon JUBLOT; en 1643 BERTELLOT a épousé la fille JUBELLOT, demeurant au faubourg de Nogent)

Le 18.6.1548 et dans deux censiers non datés, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

484 La veuve de Jehan MEUSNYER paye censive à Saint-Aubin en 1559, 1564-1570; elle et Siret MARQUOT payent en 1573 [AD 10 - E* 2881]

485 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 21.10.1572 de Symonne, veuve de Jeh. MEUSNIER pour:

- une petite maison, jardin, accin à Saint-Aubin, entre Martin VOICTERIN et la commune, ledit VOICTERIN et Lyé GILLES
- demi-arpent de terre au finage dudit Saint-Aubin près le chemin de Troyes, entre Jeh. ROUSSAT et les religieuses du Paraclet, ledit chemin et lesdites religieuses

➤ Taxée à 1 sol de cens et 1/2 boisseau d'orge

Déclaration par Jeh. MARQUET fils de la veuve

Sur la même page, déclaration de Siret MARQUET, barrée [AD 10 - E* 2875]

486 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Symonne, veuve de Jehan MEUSNIER pour 2 articles dont une petite maison, jardin et accin à coté de Martin VOITURIN [AD 10 - E* 2882]

487 En 1575/1576, Jehanne MEUSNIER déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet:

- 1 quartier de vigne en l'Essart, en 1623 en friche [AD 10 - 24 H 118]

488 Le 14.11.1582, dans le terrier l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin (révisé en 1673), Jacques (!) MUSNIER, déclare:

- 1 quartier de vigne en l'Essart [AD 10 - 24 H 118]

489 Le 14.11.1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paraclet, intervient Jehanne MEUSNIERE, qui ne sait pas signer [AD 10 - 24 H 93]

490 Jehan MICHEL paye censive en 1532 et 1533 à La Chapelle [AD 10 - E* 2880]

491 Dans une audition de témoins de 1536 comparait Jehan MICHEL [AD 10 - E* 2801]

492 Jehan MICHEL est cité dans une liste d'habitants de Saint-Aubin & La Chapelle-Godefroy le 25.10.1541 [AD 10 - E* 2860]

B. Benjamin, parrain le 18.3.1567 à La Chapelle-Godefroy, † /1570, ∞ à Jeanne, marraine le 26.10.1666 à La Chapelle-Godefroy, de La Chapelle-Godefroy, ∞(2) 4.7.1570 à Jean MIGOURDIN dit Martin

C. Claude, parrain le 6.?.1571 à La Chapelle-Godefroy, ∞ à Barbe

Jeanne, marraine à La Chapelle-Godefroy le 5.3.1572, ∞ 24.11.1572 La Chapelle-Godefroy à Nicolas DESPENCIER, fils de Simon D. et Jeanne

Marguerite, marraine à La Chapelle-Godefroy les 15.7.1572 et 12.9.1572

Marion, marraine à La Chapelle-Godefroy le 8.1.1575

C. (?) Claude, signe: Claude Michel avec paraphe, ! en 1581-1582, ∞ à Jeanne, ! en 1583

En 1575/1576⁴⁹³ et 1582^{494, 495}, Claude MICHEL, de Saint-Aubin, déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet une maison à Courclain. Il signe "Claude Michel" avec paraphe.

D. Nicolas, ne sait pas signer, parrain à La Chapelle-Godefroy les 6.4.1648 et 21.12.1656, ∞ à Sébastienne PIFRE, marraine à La Chapelle-Godefroy le 8.6.1650

Jean, ° 17.9.1648 La Chapelle-Godefroy, b le 20, p Jean fils de Jean TELLOT, recepveur de berniere, m damoiselle Anne Marie fille de Jean NUGAULT, escuyer seigneur de la Chappelle

E. Claude, laboureur à Marnay/Seine
Antoine

E.1. Antoine, laboureur à Marnay/Seine, non ∞ à Marguerite CORAIN ou COLLIN, servante dudit Antoine MICHEL

Claude, fils naturel, ° & b 13.3.1669 La Chapelle-Godefroy "comme ledit Claude MICHEL a déclaré que ledit enfant estoit des oeuvres dudit Antoine MICHEL son filz et de Margueritte CORAIN", p Jean DRU, ne sait pas signer, fils de † Jean DRU, vivant manouvrier, m Anne NODIN, ne sait pas signer, épouse de Pierre THOMAS, manouvrier, (†) 29.1.1670

F. Edmé, signe: Edmé Michel, de Marnay, ! en 1704

MICHELIN

A. Jean, d'Echemine, ° ca 1677, † 11.8.1705 "subitement proche Corquelain par une charette sous laquelle il a été écrazé", (†) le 12⁴⁹⁶, ∞ à Martine VAILLANT, ne sait pas signer

MIGOURDIN (aussi MIGORDIN)

La famille MIGOURDIN est une ancienne famille de Saint-Aubin. Elle est représentée sur le censier de Saint-Aubin de 1488 avec Martin MIGOURDIN. Martin semble avoir laissé deux fils: Jacquin et Martin. La descendance de Jacquin est bien connue grâce à un acte de 1540 citant ses cinq enfants alors qu'on ne sait rien de la descendance possible de Martin. Toutefois, au début du XVIème siècle apparaissent 2 autres membres de cette famille: Jean dès 1511 et Jean le jeune dès 1518.

A. Martin⁴⁹⁷, ! en 1488-1496, † en 1496, ∞ à NN., probablement surnommée "La Migourdine" en 1499, ! en 1496-1507 et peut-être encore en 1533

Martin MIGOURDIN apparaît pour la première fois à Saint-Aubin dans le censier de l'Abbaye du Paraclet en 1488-1490. Il y déclare plusieurs héritages, terres et vignes, plus sa maison sise rue de Courmont à Saint-Aubin⁴⁹⁸.

496 Témoins: Fiacre D'AUTEL, signe: Fiacre D'autel, beau-frère, Sebastien MARTINET, domestique de la belle-mère du défunt, signe: Sebastien Martinet, Charles CHOISELAT, ne sait pas signer, autre parent et Pierre BOUVIER, ne sait pas signer, autre parent

497 Dans un mémoire sans date des cens dûs à la seigneurie de Saint-Aubin, déclaration de la veuve et des héritiers de feu Martin MIGORDIN pour leur maison et pour la terre qu'ils ont échangée à Guillet GUILLOTE [AD 10 - E* 2873]

498 En 1488-1490, Martin MIGORDIN, déclare au censier

493 En 1575/1576, Claude MICHEL, déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet:

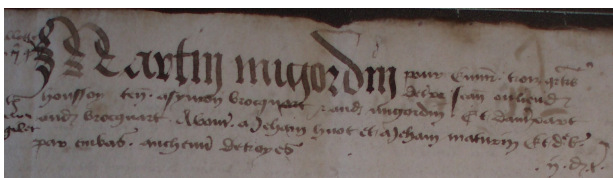
➤ une maison, cour, jardin et accin à Corclain, entre Jehan GALLOYS et P.re ..., Jehan ROUSSAR et un petit chemin, en 1623 aux héritiers de Guille. GILLES [AD 10 - 24 H 118]

494 Le 10.6.1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paraclet, intervient Claude MICHEL, demeurant à Saint-Aubin, qui signe "Claude Michel" avec paraphe:

➤ pour une maison, cour, jardin et accin à Courclain, entre Je. GALOYS et J. ROUSSAT, un petit chemin (plus tard aux héritiers de Guille. GILLES) [AD 10 - 24 H 93]

495 Le 11.?.1582, dans le terrier l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin (révisé en 1673), Claude MICHEL, demeurant à Saint-Aubin, qui signe "Claude Michel", déclare:

➤ maison, cour, jardin et accin au lieudit "Corpluy" (Courclain ?), entre Jehan GALLOIS et Pierre ..., Jehan ROUSSART et une petit chemin [AD 10 - 24 H 118]



Martin MIGOURDIN paye régulièrement sa contribution, cens et coutume au censier des seigneurs de Saint-Aubin entre 1491 et 1496; il paye entre autre pour sa maison rue de Cormont. Dès 1496 et jusqu'en 1533, sa veuve et ses héritiers continueront à payer pour ces mêmes héritages⁴⁹⁹.

Martin MIGOURDIN semble avoir été le père de deux fils: Jacquin et Martin. En effet, dans plusieurs extraits des censiers de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin de 1530 et 1532, sont taxés pour une maison rue de Courmont et un arpent de vigne au Houssoy, tantôt les héritiers de Martin MIGOURDIN^{500, 501},

de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin, pour:

- environ trois quartiers de terre au lieudit Houssoy, entre Symon BROCCUART & ledit MIGORDIN et ledit BROCCUART, Jehan HUOT & Jehan MATURIN et par en bas au chemin de Troyes (plus tard Pierre SOMILLON tient, et l'a eu par échange avec Gilet GILLOTTE)
- environ un arpent et demi de vigne et terre audit Houssoy, près de la croix de Montault près la rue aux Per.es, entre Symon BROCCUART et Jehan MIGORDIN & Jeh. MATURIN & la veuve Remy VOULTON, et fut à P.rin GALOIS
- sa maison, accin et pourpris, rue de Courmont, entre les hoirs Jehan LARGENT. de Nogent sur Seyne à cause de Jehan BORJONNE et une voie commune, le chemin commun et aisance de ville (en 1623, Fiacre GUILLAUME et Jacques ADAM tiennent) [AD 10 - 24 H 118]

499 Martin MIGORDIN paye cens à Saint-Aubin en 1491 (2 fois) et 1496 pour l'héritage qui fut à BORIONNE qu'il tient à rente des hoirs LARGENTIER en cens, et en coutume; il paye cens en 1491; il paye coutume en 1491, 1494, 1495 et 1496; il paye pour sa censive en 1493; il paye en 1495 pour sa maison pour censive; sa veuve paye coutume en 1496; il paye pour sa censive en 1498, la MIGOURDINE paye pour sa censive en 1499; sa veuve et hoirs payent en 1498; les veuve et héritiers de feu Martin MOUGOURDIN payent en 1500 pour leur maison et accin assis à Saint-Aubin en la rue de Cormont; elle paye en 1502 (2 fois), 1504, 1505, 1506 et 1507 pour sa maison; la veuve Martin MIGORDIN paye en 1506; les hoirs de Martin MIGOURDIN payent en 1510 (2 fois) et 1513; ils payent en 1518 et 1519 pour leur maison de Cormont; ils payent en 1520 pour leur cens, pour leur maison et accin ainsi qu'il se comporte; ils payent en 1526, 1527 et 1528 pour leur maison, en 1529 (2 fois); la veuve et hoirs de Martin MIGOURDIN payent en 1533 pour la maison de Courmont [AD 10 - E* 2880]

500 Déclaration au terrier du 15.9.1530 des hoirs Martin MIGORDIN pour 1 maison et 1 arpent de terre [AD 10 - E* 2875]

501 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, les hoirs Martin MIGORDIN déclarent:

- une maison et accin entre les hoirs Pierre GIRARD et

tantôt Martin MIGOURDIN et la veuve de Jacquin MIGOURDIN, co-héritiers⁵⁰². D'autre part, Jacquin MIGOURDIN paye en 1527 la censive des héritiers de Martin MIGOURDIN.

Les héritiers de Martin MIGOURDIN payent censive pour une maison et la moitié de 5 quartiers de vigne (avec Jean TROTIN en 1536) entre 1535 et 1538. En 1538, ils payent 2 deniers sur les 3 qu'ils doivent, le reste étant payé par Jean PILLAVOINE⁵⁰³.

Enfin, Jacques ADAM, arrière-petit-fils de Jacquin MIGOURDIN, et Fiacre GUILLAUME, gendre de Paquet GRILLAT et d'une arrière-petite-fille de Jacquin MIGOURDIN, sont cités ensemble en 1623 pour avoir repris la maison que déclarait Martin MIGOURDIN en 1488. Ce même Jacques ADAM est encore cité en 1623 pour avoir repris les vignes que déclarait la veuve de Jacquin MIGOURDIN en 1532.

A.1. Martin⁵⁰⁴, ! en 1511-1541

Martin MIGOURDIN paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1511 et 1533. Il paye entre autre pour sa vigne et sa maison sise rue Chèvre. Il paye avec Jean BEGUE en 1532 et avec Jean ANCEAU en 1533⁵⁰⁵.

Jacques MIGORDIN

- 1 arpent de vigne au Houssoy

Le 3.5.1532, Martin MIGORDIN et la femme et héritiers de Jacques MIGORDIN déclarent une maison et accin, payé par Martin MIGORDIN en son nom et se faisant fort pour ses co-héritiers (en 1623 à Fiacre GUILLAUME et Jacques ADAM, en 1643 à Guillaume le petit MIGOURDIN)

Dans un censier non daté, Martin MIGORDIN et la femme et héritiers de Jacques MIGORDIN déclarent:

- une maison et accin entre les hoirs Pierre GIRARD et Jacques MIGORDIN
- 1 arpent de vigne au Houssoy [AD 10 - 24 H 81bis]

502 Censive de l'Abbaye du Paraclet du 15.9.1530, déclaration de Martin MIGORDIN, la femme et les héritiers de Jaqui. MIGORDIN, pour 1 maison et accin à coté des hoirs P.re GIRARD et 1 arpent de vigne au Houssoy [AD 10 - E* 2875]

503 Les héritiers de Martin MIGORDIN déclarent une maison et la moitié de 5 quartiers de vigne entre 1535 et 1536 (la vigne avec Jehan TROTIN) dans le censier de l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin. Ils interviennent en 1537 et 1538, ils payent alors 2 deniers sur les 3 qu'ils doivent, le reste est payé par Jeh. PILLAVOIE. [AD 10 - 24 H 118]

504 Dans un mémoire sans date des cens dûs à la seigneurie de Saint-Aubin, rente due par Martin MIGORDIN de Saint-Aubin pour une maisonnette rue de Cormont laquelle appartient à feu Jehan BOURJONAT, pour 3 quartiers de terre en labour et buisson au dessous de Poutière [AD 10 - E* 2873]

505 Martin MIGORDIN paye à Saint-Aubin en 1511 et 1513 pour cens; il paye en 1517 pour un quartier de vigne assis dans la Garenne; il paye en 1518 pour sa maison assise en la rue Chevre et pour sa vigne, en 1519 pour sa maison et vigne, en 1520; il paye en 1526, 1527, 1528 et 1533 pour sa maison; il paye en 1529 (2 fois); Jehan BEGUE et Martin MIGOURDIN payent en 1532 pour la

Dans plusieurs extraits des censiers de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin de 1530 et 1532, Martin MIGOURDIN déclare:

- seul, un quartier de vigne au Houssoy (déclarée en 1530 par Jean MIGOURDIN l'aîné)^{506, 507}
- en commun avec Colin SIMON, Michelet BENOIST et Jacquinet BEGUE, héritiers de Jacquinet MERCIER, une maison et des terres attenantes^{508, 509}.

En 1529, Martin MIGOURDIN est cité parmi les mercenaires des Religieuses du Paraclet qui sont enjoins de ne plus essarter le bois de Pothière⁵¹⁰.

Martin MIGOURDIN est cité pour la dernière fois dans une liste des habitants de Saint-Aubin en 1541⁵¹¹.

Martin MIGOURDIN intervient comme tuteur des enfants de Jean ANCEAU dans un censier de 1532⁵¹².

Besguasse; Martin MIGOURDIN et Jehan ANCEAU payent en 1533 [AD 10 - E* 2880]

506 Censive de l'Abbaye du Paraclet du 15.9.1530, déclaration de Martin MIGOURDIN pour 1 quartier de vigne au Houssoy [AD 10 - E* 2875]

507 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Jehan MIGOURDIN "lesne" (?) déclare 1 quartier de vigne au Houssoy

Le 3.5.1532, Martin MIGOURDIN déclare 1 quartier de vigne au Houssoy

Le 18.6.1548 et dans un censier non daté, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

508 Déclaration au terrier du 15.9.1530 de Colin SIMON, Martin MIGOURDIN, Michelet BENOIST et Jacquinet BEGUE pour 1 maison [AD 10 - E* 2875]

509 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, les héritiers de Jacquinet MERCYER déclarent:

- une maison et accin où il y a aulnois et saulsois, entre les religieux Saint-Jehan et soi-même, entre la Grand Rue et le chemin qui va à Correclain
- 3 quartiers de terre au dessus de ladite maison.

Le 3.5.1532, Colin SIMON (SYMON), Martin MIGOURDIN, Michel(et) BENOIST et Jacquinet BAIGUE (BEIGUE) déclarent:

- une maison et accin où il y a aulnois et saulsois, entre les religieux Saint-Jehan et soi-même, entre la Grand Rue et le chemin qui va à Correclain (plus tard à Guille. MYGOURDIN, barré, et Louys MERAT, en 1643 à Mademoiselle PIER)
- 3 quartiers de terre au dessous de la maison, Jacques CHEVRIER, Olivier SIMON, Jacquinet MERCIER, la veuve BENOIST et Pierre DORY payent

Le 18.6.1548 et dans un censier non daté, les mêmes déclarent la même maison et accin [AD 10 - 24 H 81bis]

510 Le 13.1.1529, Pierre DOURY, Mayor de Saint-Aubin, et Jehan BRUN, sergent, interviennent pour Guillemyn FONTAINES, Martin MIGOURDIN, Thibault VOICTERIN, Jehan ROZE, Baptiste SOMMILLON, Jehan ODIN, Pierre DAOUST, Durant COLAS, mercenaires des Religieuses du Paraclet, qui sont enjoins de ne plus essarter le bois de Pothière [AD 10 - E* 2809]

511 Martin MIGOURDIN est cité dans une liste d'habitants de Saint-Aubin le 25.10.1541 [AD 10 - E* 2860]

512 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

Martin MIGOURDIN paye censive à l'Abbaye du Paraclet pour une vigne entre 1535 et 1538. Il intervient pour les héritiers de Jean ANCEAU en 1535 et 1536 et pour Jean MIGOURDIN en 1538⁵¹³.

A.2. Jacquinet, vigneron, laboureur, ! en 1500-1530, ° ca 1481/1484 Saint-Aubin, † 1529/1530, ∞ à Jeanne, ! en 1530-1541

En 1512, Jacquinet MIGOURDIN est caution de Jean PILLAVOINE pour le bail des dîmes de Saint-Aubin⁵¹⁴.

Jacquinet MIGOURDIN est né vers 1481/1484 à Saint-Aubin. Il apparaît deux fois comme témoin dans une contestation au sujet du droit de chasse dans les garennes de Pont/Seine, en 1515 puis en 1521. Il déclare être natif de Saint-Aubin et être âgé de 31 ans en 1515 et 40 ans 1521^{515, 516}.

Jacquinet MIGOURDIN se déclare vigneron en 1515 puis laboureur en 1521. Il dit avoir toujours demeuré à Saint-Aubin.

En 1536, mention de terres labourées par la

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Jehan ANCEAU le jeune déclare 1 quartier de vigne par lui acquis de Martin DORY au Houssoy

Le 3.5.1532, les héritiers de Jehan ANCEAU déclarent 1 quartier de vigne par lui acquis de Martin DORY au Houssoy, Martin MIGOURDIN et Jehan TROTIN sont tuteur et curateur des enfants mineurs de feu Jehan ANCEAU

Dans un censier non daté, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

513 Martin MIGOURDIN déclare 1 quartier de vigne entre 1535 et 1538 dans le censier de l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin. Il intervient pour les héritiers de Jehan ANCEAU en 1535 et 1536 et pour Jehan MIGOURDIN en 1538 [AD 10 - 24 H 118]

514 Le 1.7.1512, devant Claude POUGEOISE, garde des sceaux de Nogent avec Estienne DUCLOS et Gilles GILLOTE, notaires jurés, qui signent "G Gillote" avec paraphe et "E Duclos" avec paraphe, Jean PILLAVOINE, laboureur demeurant à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclet, représentées par Messire Jehan DORIGNY, prêtre, le bail des dîmes de Saint-Aubin. Caution: Jacquinet MIGOURDIN, demeurant audit lieu [AD 10 - 24 H 100]

515 Le 29.12.1521, enquête sur la fin et limites de la Garenne de Pont, du procureur du roi contre Michel DE POISIEU, chevalier, seigneur de Fojon, de Dame Marguerite DE VELU, sa femme. Information pour grosses entreprises de dégâts faits en la garenne de Pont. Comparait:

- Jacquinet MYGOURDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, âgé de 40 ans, né à Saint-Aubin où il a toujours demeuré [AD 10 - E* 2813]

516 Le 14.7.1515, dans une information du procureur du roi contre Messire Michel DE POISIEUX, chevalier, seigneur de Fojon et Dame Marguerite DE VELU, sa femme, sur la fin et limites de la Garenne de Pont, comparait:

- Jacquinet MIGOURDIN, vigneron demeurant à Saint-Aubin, âgé de XXXI ans. Il dit être né à Saint-Aubin où il a toujours demeuré [AD 10 - E* 2813]

MIGOURDINE où feu Jacques MIGOURDIN fut débouté en 1523 et condamné à l'amende⁵¹⁷.

Jacquin MIGOURDIN paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1500 et 1528, principalement pour ses vignes; sa veuve le remplace dès 1532⁵¹⁸.

Dans plusieurs extraits des censiers de l'Abbaye du Paraclét à Saint-Aubin entre 1530 et 1538, Jacquin MIGOURDIN⁵¹⁹, sa veuve⁵²⁰ ou même ses héritiers⁵²¹ déclarent plusieurs pièces de vigne au Houssoy⁵²².

Jeanne, sa veuve, est citée pour la dernière fois dans une liste d'habitants de Saint-Aubin établie en 1541⁵²³.

517 Dans un acte du 24.6.1536, comparait parmi les fermiers des seigneurs de Saint-Aubin:

➤ des terres tenues et labourées par la MYGOURDINE où fut dit par le procureur du roi que feu Jacques MYGOURDIN fut débouté par sentence de 1523 et en fut condamné à l'amende [AD 10 - E* 2860]

518 Jaquin MOUGOURDIN paye cens à Saint-Aubin en 1500 pour I quartier de vigne assis en la côte Saint-Aubin; il paye en 1502 (2 fois) pour sa vigne; il paye en 1504, 1505 et 1506 pour sa plante assise en la côte Saint-Aubin; il paye en 1507 pour un quartier de vigne; il paye en 1510, 1511, 1513; les hoirs Jaquin MIGORDIN payent en 1511; il paye en 1517 pour un arpent de terre assis en la Tavelle, pour un quartier de vigne qu'il a derrière (?) le parc; il paye en 1518 pour sa vigne, en 1519 pour ses cens; il paye en 1520 pour les terres JAQUEMART et pour six arpents au dessus des vignes, le tout acquis d'Estienne VOSTON, pour les grands jardins qui furent à VOSTON, pour sa vigne de la Garenne et pour autres cens; il paye en 1526 et en 1529 (2 fois); il paye en 1527 pour les hoirs de Martin MIGORDIN; il paye en 1527 et 1528 pour un quartier tant en terre que vigne et en 1528 pour 1 quartier de terre aux Sillons; sa veuve paye en 1532 et en 1533 pour ses terres et maison [AD 10 - E* 2880]

519 Censier de l'Abbaye du Paraclét à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Jacquin MIGORDIN déclare:

➤ 1 quartier de vigne au Houssoy

➤ 18 cordes au même lieu

➤ 1/2 quartier de vigne au même lieu

Le 3.5.1532, la veuve Jacques MIGORDIN déclare:

➤ 1 quartier de vigne au Houssoy (en 1623 à Jacques ADAM)

➤ 2 quartiers 1/2 de vigne au Houssoy (en 1623 à Jacques ADAM)

Dans un censier non daté, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

520 Censive de l'Abbaye du Paraclét du 15.9.1530, déclaration de la veuve Jacquin MIGORDIN pour:

➤ 1 quartier de vigne au Houssoy

➤ 2 quartiers 1/2 de vigne au Houssoy [AD 10 - E* 2875]

521 Dans un censier de Saint-Aubin du 3.5.1532 est cité Jehan TROTIN pour 1 arpent de vigne au Houssoy, il se fait fort des héritiers de Jacques MIGORDIN [AD 10 - 24 H 81bis]

522 La veuve de Jaquin MIGORDIN déclare 2 pièces de vigne entre 1535 et 1538 dans le censier de l'Abbaye du Paraclét pour Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 118]

523 Jehanne, veuve de feu Jacquin MIGOURDIN est citée dans une liste d'habitants de Saint-Aubin le 25.10.1541 [AD 10 - E* 2860]

En 1520, Jacquin MIGOURDIN et sa femme Jeanne prennent en bail à titre de rente foncière d'Estienne VOLTON une maison⁵²⁴. Cette même maison sera rachetée en 1540 par les seigneurs de Saint-Aubin⁵²⁵,⁵²⁶. L'acte de vente donne la liste des 5 enfants de Jacquin MIGOURDIN⁵²⁷:

524 Le 18.6.1520, Estienne VOLTON, laboureur demeurant à Monceau de Pons, et Marguerite, sa femme, baillent à titre de rente foncière à Jacquin MIGOURDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, et Jehanne, sa femme:

➤ une maison, grange, étable et pressoir près de l'église, contenant 3 quartiers, entre Jehan DE LA FONTAINE & Guille. NUGAULT et le chemin commun, les héritiers de feu Félisot et Hébart ROMILLY et la Grande Rue

➤ 14 arpents de terre à Chalons

➤ 6 arpents de terre au dessus des vignes de la cote Saint-Aubin

➤ 1 arpent de terre au dessus du Bordeaux

➤ 1 quartier de terre près de ce lieu

➤ 7 quartiers de terre près des Mergers

➤ 5 quartiers de terre en Barmont

➤ 7 quartiers de terre au lieudit La Mattre

pour 40 sols de rente foncière [AD 10 - E* 2858]

525 Le 18.9.1549, Loys RAVAULT, écuyer, seigneur d'Avon et Bercenay en partie, élu de Nemours pour le roi, demeurant à Pont/Seine, échange avec Laurent NUGAULT, écuyer, seigneur de La Chapelle-Godefroy et Saint-Aubin en partie, contrôleur du grenier à sel de Nogent:

➤ 40 sols de rente foncière que ledit RAVAULT a droit sur un accin, maison, grange et jardin appelé "l'accin d'Estienne VOTON" et 25 arpents de terre pris naguère par NUGAULT de la veuve et des héritiers de Jacquin MIGORDIN

➤ contre 40 sols de rente sur une maison à Nogent, rue du Château [AD 10 - E* 2858]

526 Le 12.2.1553, Noble Homme Loys RAVAULT, seigneur d'Avon en partie et Bercenay, élu pour le roi en l'élection de Nemours, demeurant à Avon, a reçu de Maître Phillebert DU MAGNOT, tuteur des enfants de feu Laurent NUGAULT, seigneur de Saint-Aubin, les pièces justificatives que ledit NUGAULT avait par chaque an d'une rente foncière sur une maison, cour et accin à Nogent rue du Chastel cédée par échange d'une rente sur un accin, maison, grange et jardin à Saint-Aubin appelé "l'accin d'Estienne VOTON" et sur 25 arpents de terre acquis par ledit NUGAULT de la veuve et des héritiers de Jacquin MIGORDIN le 18.9.1549 [AD 10 - E* 2858]

527 Le 26.1.1540, Martin MIGORDIN, Pierre MIGORDIN, Estienne MIGORDIN, Guillaume POPILLART, demeurant à Saint-Aubin, à cause de Jehanne MIGORDIN, sa femme, et lesdits Pierre MIGORDIN et

Martin le jeune, ° ca 1507/1513

Pierre

Etienne, ° ca 1522

Jacques

Jeanne, ∞ à Guillaume POPILLARD⁵²⁸

A.2.A. Martin le jeune, laboureur et sergent en la justice de Saint-Aubin, ! en 1548-1562, † 1562/1563, ∞ à Marguerite MERLIN, ne sait pas signer, ! en 1563-1573

Martin MIGOURDIN le jeune est né vers 1507/1513 à Saint-Aubin. Cité comme témoin dans deux enquêtes en 1542⁵²⁹ et 1548⁵³⁰, il se déclare natif de Saint-Aubin, âgé de 35 ans en 1542, de 35 à 36 ans en 1548.

Martin MIGOURDIN se déclare laboureur en 1542 et sergent en la justice de Saint-Aubin en 1548.

En 1559, Martin MIGOURDIN prend du roi le bail de 16 arpents de terre⁵³¹.

Guillaume POPILLART portant fort pour Jacques MIGORDIN, leur frère, vendent à Laurent NUGAULT, écuyer, seigneur de Saint-Aubin et La Chapelle-Godefroy, un accin où il y a une maison, grange, pressoir, bergerie, cour, jardin, accin et pourpris, contenant environ 3 quartiers, près de l'église, entre Jehan ROMILLY l'aîné et les héritiers de Simon MERLIN, la Grand Rue Commune et Jehan DE FONTAINE, et 25 arpents de terre, chargés de 40 sols de rente foncière envers Maître Loys RAVAULT, seigneur d'Avon à cause de sa femme, advenus aux vendeurs par le décès et trépas de feu Jacquin MIGORDIN, leur père [AD 10 - E* 2858]

528 Le 21.3.1568, Claude CHEVANNE, demeurant à Quincey, et Jeanne PRIEUR, sa femme, prennent le bail de la moitié d'une maison rue de Cormont provenant de la donation de Guillaume POPILLARD et Jeanne MIGOURDIN, l'autre moitié par indivis avec Nicolas ROZÉ avec les autres héritiers et ayant causes de feu Jehan MIGORDIN à cause de Jehanne SYMON sa femme. Le 24.2.1570, accord pour réparation [AD 10 - 24 H 58]

529 Début 1543, Denis ANGENOST, écuyer, seigneur des Barres, bailli de Nogent/Seine intervient à la requête de Laurens NUGAULT, écuyer, seigneur de Saint-Aubin et La Chapelle Godefroy contre les religieuses du Paraclet. 23.2.1543 comparaît Martin MIGORDIN le jeune, laboureur demeurant à Saint-Aubin, âgé de XXXV ans ~, natif de Saint-Aubin où il a continuellement résidé (voir la déclaration de Pierre DORY) [AD 10 - 24 H 131]

530 Le 2.11.1548, enquête et examen de témoins par Guillaume BERTHELMY, conseiller du roi, à la requête de Noble Homme Laurens NUGAULT, écuyer, seigneur de Saint-Aubin:

Martin MIGOURDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, sergent en la justice du lieu, âgé d'environ 35 ou 36 ans.

➤ Il connaît Jehan DAMPTEIL 14 ans sont et plus, qu'il a vu tant en sa maison de Nogent/Seine qu'à l'Abbaye du Paraclet où il besognait de son métier de serrurier. En 1541-42, ledit DAMPTEIL labourait 2 pièces de terre à Pothièrre [AD 10 - E*2809]

531 Le 6.8.1559, Martin MIGOURDIN prend du roi le bail de 16 arpents de terre à Saint-Aubin, près le chêne du guet [AD 10 - E 113]

Martin MIGOURDIN paye sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1559 et 1562, en particulier pour les biens de sa femme. Sa veuve et ses héritiers le remplacent à partir de 1563 et jusqu'en 1572⁵³².

Martin MIGOURDIN a épousé Marguerite MERLIN, qui vend des terres au seigneur de Saint-Aubin en 1573. Elle ne sait pas signer⁵³³. Marguerite MERLIN est sans doute une proche parente d'Alexis MERLIN qui la représente dans le censier de Saint-Aubin en 1567 et 1570. Marguerite est sans doute une descendante de Jacquin MERLIN car Guillaume MIGOURDIN son fils est cité parmi les héritiers de Jacquin MERLIN en 1585⁵³⁴.

Martin MIGOURDIN est le père de Guillaume. Celui-ci est cité fils de feu Martin MIGOURDIN en 1571 dans les registres paroissiaux de Saint-Aubin; il est alors parrain de Catherine, fille d'Etienne VOIETERIN.

Guillaume, ° ca 1549, ! en 1571-1581

A.2.A.1. Guillaume, Honorable Homme, signe: Guyllaume Mygordin, charron, laboureur, marchand, commissaire établi à la terre et seigneurie de Quincey en 1611-1617, ! en 1573-1618, † 1625/1629, ∞ à Denise EURAT, ! en 1572-1629, fille de Noël E.

Guillaume MIGOURDIN est cité pour avoir repris une partie des héritages que plusieurs particuliers déclaraient au censier de Saint-Aubin en 1532: Pierre SOMMILLON, Martin MIGOURDIN (son grand-père) et consorts, Ambroise SIMON (grand-père de

532 Martin MIGOURDIN paye censive à Saint-Aubin en 1559-1561; il paye à cause de sa femme en 1561-1562; il paye pour François COUSIN en 1561-1562; sa veuve paye en 1563; ses hoirs payent en 1565; Noël GAULTHER paye pour eux en 1566-1567; Alexis MERLIN paye à la décharge de sa veuve en 1567-1570; elle paye en 1571-1572 [AD 10 - E* 2881]

533 Le 9.11.1573, Marguerite MERLIN, qui ne sait pas signer, veuve de feu Martin MYGORDIN, demeurant à Saint-Aubin, vend à Nicolas NUGAULT, écuyer, seigneur de Saint-Aubin, demeurant à Nogent/Seine, 14 + 7 cordes de terre près de la garenne dudit seigneur [AD 10 - E* 2858]

534 Le 7.7.1585, Guillaume MIGORDIN, Pierre SIMON, Ambroise BARBOTIN, Claude COLLET, Christophe MERLIN, Nicolas MERCIER, Nicolas SYMON, Hilaire DESQUAINS, Perrette MAISTRE, veuve de Hierosme COLLART, Martin TROTIN, tous laboureurs et vigneron demeurant à Saint Aubin, sont détenteurs d'une pièce de terre de 8 arpents au lieudit "Le Champ à La Cave" à La Chapelle-Godefroy, icelle terre fut fait bail à feu Jacquin MERLIN, laboureur à Saint-Aubin par feu Jehan DE SAINT-AMOUR et Jehanne LARGENTIER, sa femme, et leur nom et portant fort pour feus Claude et Jehanne, frère et sœur de ladite Jehanne LARGENTIER [AD 10 - 24 H 93]

son épouse) et consorts^{535, 536, 537}.

En 1573, Guillaume MIGOURDIN, charron à Saint-Aubin, achète à Jean SIMON une maison partagée avec Pierre SIMON et Nicolas ADAM, co-héritiers de l'héritage qui fut à Ambroise SIMON⁵³⁸. En 1577, il échange avec Pierre SIMON cette part de maison contre une autre portion de maison⁵³⁹.

Guillaume MIGOURDIN paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1573 à 1585. En 1573, il paye avec Gilles COLLART (son beau-frère) pour les hoirs de Noel EURAT (son beau-père)⁵⁴⁰.

En 1574, Guillaume MIGOURDIN, laboureur à Saint-

Aubin, prend de l'Abbaye du Paraquet le bail de 30 arpents de terre. Il signe "Guillaume Mygordin" avec paraphe^{541, 542}.

En 1575, Guillaume MIGOURDIN, laboureur à Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paraquet le bail de 30 arpents de terre^{543, 544}.

En 1575, Guillaume MIGOURDIN, laboureur à Saint-Aubin, échange des terres à Saint-Aubin. Une annotation de 1582 est signée "Guillaume Mygordin"⁵⁴⁵.

En 1576, Guillaume MIGOURDIN, laboureur à Saint-

535 Censier de l'Abbaye du Paraquet à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, les hairs Jehan GALLOYS déclarent 6 quartiers de terre en la Tavelle

Le 3.5.1532, Ambroise SYMON, Jehan BROCARD (l'aîné) et Laurens GILLES déclarent 6 quartiers de terre en la Tavelle (plus tard à Jehan BOSSUAT, la veuve Jehan SIMON, Guille. MIGOURDIN et les hairs Jacques ROUSSARD, barré et remplacé par David ROUSÉ)

Le 18.6.1548 et dans un censier non daté, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

536 Dans un censier de Saint-Aubin du 3.5.1532 sont cités Colin SIMON, Martin MIGOURDIN, Michelet BENOIST et Jacquinet BAIGUE pour :

➤ une maison et accin (plus tard à Guille. MYGOURDIN, barré, et Louys MERAT, en 1643 à Mademoiselle PIER)

➤ 3 quartiers de terre au dessous de la maison, Jacques CHEVRIER, Olivier SIMON, Jacquinet MERCIER, la veuve BENOIST et Pierre DORY paye [AD 10 - 24 H 81bis]

537 Dans un censier de Saint-Aubin du 3.5.1532 est cité Pierre SOMILLON pour :

➤ 5 quartiers de terre rue de Cormont (plus tard à Guillaume MIGOURDIN pour 1 quartier, Estienne VOITERIN pour 1/2 arpent, Nicolas GRILLAT et Jean DRESNE pour 1 quartier et RAPHAEL dit Binet pour 1 quartier)

➤ 3 petites aires rue de Cormont (en 1623 à Jean ROUSSAT, Jacques ADAM et Fiacre ROUSSAT)

➤ une maison et accin rue de Cormont, en 1623 à Jean ROUSSAT l'aîné et sa fille et Fiacre ROUSSAT, en 1643 à Barbe ROUSSATTE fille dudit ROUSSAT) [AD 10 - 24 H 81bis]

538 Le 13.10.1573, devant Pierre LAUXERROYS et Edmé CHARPENTIER, notaires à Avant, Jehan SIMON, laboureur demeurant à Saint-Aubin, et Louyse EURAT, sa femme, vendent à Guillaume MIGOURDIN, charron demeurant à Saint-Aubin, un chas de maison, cheminée, petite chambre, la moitié d'une grange avec 2 étables à porcs, cour, jardin, accin, aisance, sa part et portion desdits bâtiments en héritage partant par indivis avec Pierre SIMON et Coulas ADAM, co-héritiers de l'héritage qui fut à Ambroise SIMON [AD 10 - 24 H 109]

539 Le 30.5.1577, Pierre SIMON, laboureur demeurant à Saint-Aubin, et Guillaume MIGOURDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, échangent:

➤ Pierre SIMON pour 3 parts sur 4 d'une maison, chambre, étable, grange, cour, jardin, accin rue Pescheloché, qui appartient à feu Claude DOURY, entre Nicole MERCIER, veuve de Jehan TORELOT, et

Nicolas SIMON

➤ Guillaume MIGOURDIN pour un chas de maison, cheminée, petite chambre, demi-grange avec 2 étables à porcs, cour, jardin aisance et tous ses droits sur ledit bâtiments partant par indivis avec ledit Pierre SIMON et Nicolas ADAM, co-héritiers de l'héritage qui fut à feu Ambroise SIMON, entre Louvet ROUSSAT et les hoirs Martine MORIN, à coté de la fosse aux Billeux [AD 10 - 24 H 109]

540 Guillaume MIGOURDIN et Gilles COLLART paye censive à Saint-Aubin pour les hoirs de Noel EURAT en 1573; Guillaume MIGOURDIN paye en 1574-1578; Jehan SYMON paye à sa décharge en 1577; il paye pour la veuve Guillemain POPILLART en 1579-1584; il paye pour un acquêt de Jehan FONTAINE en 1585 [AD 10 - E* 2881]

541 Le 13.11.1574, Guille. MIGOURDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, prend à titre de moisson et pension de grains des religieuses abbesses du Paraquet, représentées par Vénérable et Discrète Personne Maître Jehan ANDRY, prêtre curé de Saint-Martin de Bossenay, 30 arpents 1/4 de terre à Saint-Aubin, Les Mergers [AD 10 - 24 H 100]

542 Le 13.11.1574, Guillaume MIGOURDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraquet le bail pour 9 ans de 30 arpents de terre au lieudit "Les Mergers". Il signe "Guillaume Mygordin" avec paraphe [AD 10 - 24 H 105]

543 Le 13.11.1574, Guillaume MIGOURDIN, laboureur à Saint-Aubin, prend le bail de 30 arpents de terre.

Le 25.4.1575, Guillaume MIGOURDIN et consorts prennent le bail 138 arpents de terre.

Le 1.8.1606, Guillaume MIGOURDIN, laboureur à Saint-Aubin, prend le bail de 20 arpents de terre [AD 10 - 24 H 118]

544 Le 24.5.1575, Ysaac GALLOYS, Nicolas GALLOYS, François GALLOYS, Loupvet ROUSSAT, Jehan SOMMILLON, Nicolas MAISTRE le jeune, Roulland MERLIN, Guillaume DUCLOZ (barré), Guillaume MIGOURDIN et Anthoine DROUOT, tous laboureurs demeurant à Saint-Aubin, prennent à titre de loyer et pension de grains des religieuses du Paraquet 6 vingt et 18 arpents de terre labourable faisant partie de 9 vingt arpents à Saint-Aubin, "aux Mergers", pour 9 ans, soit:

➤ Guillaume MIGOURDIN: 30 arpents et 1 quartier

➤ Loupvet ROUSSAT: 12 arpents

➤ SOMMILLON: 10 arpents

➤ les GALLOYS, ROUSSAT, MAISTRE, MERLIN, MIGOURDIN et DROUOT: chacun 14 arpents 1/2

L'acte est signé: "Ysaac Galloys" avec paraphe, "N Galloys" avec paraphe, "François Galloys" avec paraphe,

Aubin, et Denise EURAT, sa femme, vendent des terres à Saint-Aubin. Il signe et elle ne sait pas signer⁵⁴⁶.

En 1577, Guillaume MIGOURDIN, laboureur à Saint-Aubin, achète une part de maison rue Pescheloche⁵⁴⁷.

Entre 1570 et 1580, Guillaume MIGOURDIN, laboureur à Saint-Aubin, fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin⁵⁴⁸.

En 1575/1576⁵⁴⁹, 1581 et 1582^{550, 551}, Guillaume MIGOURDIN, laboureur à Saint-Aubin, fait une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclet. Il signe "Guillaume Mygordin".

"Nicolas Maistre le jeune" avec paraphe, "Roulant Merlin" avec paraphe, "Guillaume Mygordin" avec paraphe. Les ROUSSAT et DROUOT ne savent pas signer [AD 10 - 24 H 100]

545 Le 20.10.1575, Jehan REGNAULT, laboureur demeurant à Nogent/Seine, et Guillaume MIGORDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, échange 1 quartier de terre à La Chapelle-Godefroy "le Pas au Loup" contre 1 quartier de terre à Saint-Aubin "Les Gravattes". Une annotation le 26.1.1582 est signée "J Regnault" avec paraphe et "Guillaume Mygordin" [AD 10 - 24 H 109]

546 Le 21.9.1576, Guillaume MIGORDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, qui signe, et Denise EURAT, sa femme, qui ne sait pas signer, vendent à Loupvet ROUSSAT, aussi laboureur demeurant audit lieu, un demi-quartier de terre labourable à Saint-Aubin, lieudit près la grange Courtoys, contre 7 livres tournois. Cette terre provient d'un échange avec Nicolas GALLOYS [AD 10 - 24 H 118]

547 Le 27.12.1577, Léonard POTHIER, laboureur demeurant à Corclain, qui signe, et Jacqueline SIMON sa femme, qui ne sait pas signer, vendent à Guillaume MIGOURDIN, de pareil état, demeurant à Saint-Aubin, sa part et portion d'une maison, grange, cour, jardin, accin et terre à faire chénevière rue Pescheloche, entre la veuve Jehan TORELET et Nicolas SIMON, échus audit POTHIER par le décès et trépas de Anne MATHIEU, mère dudit POTHIER, partant avec ses frères et sœurs [AD 10 - 24 H 109]

548 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Guillaume MIGOURDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, pour 33 articles dont:

- 1/4 maison, grange, oche, cour, jardin et accin entre les hoirs Guillm. DESQUAINS et Gilles COLLART
- 1/2 héritage avec ses co-héritiers: maison et grange entre les hoirs Estienne MERLIN et Martine MORIN
- une part et portion d'une maison, cour, jardin et accin, assis près le "pave" qui fut à feu Marion GALLOIS, partant par indivis avec ses frères et sœurs
- 4 pièces de terre acquises de Catherine GAULTHER, veuve de Jehan LAURENS [AD 10 - E* 2882]

549 En 1575/1576, Guille. MIGORDIN déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet:

- 1 quartier de vigne à Courmont [AD 10 - 24 H 118]

550 En 1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paraclet, intervient Guillaume MIGOURDIN, qui signe "Guillaume Mygordin"

Le 20.5.1581, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paraclet, intervient Guill.

En 1581, Guillaume MIGORDIN, laboureur à Saint-Aubin, et Denise EURAT sa femme, procède à des échanges avec Gilles COLLART et Claude EURAT (sœur de Denise) sa femme. Une clause de contrat prévoit que si Guillaume MIGOURDIN et Denise EURAT n'avaient pas d'enfants, la place qu'ils achètent retournerait audit COLLART et à sa femme⁵⁵².

En 1583, Guillaume MIGORDIN, laboureur à Saint-Aubin, achète une terre à Avant⁵⁵³.

En 1584, Honorable Homme Guillaume MIGORDIN, marchand et laboureur à Saint-Aubin, achète une terre⁵⁵⁴.

En 1588, Guillaume MIGOURDIN, laboureur à Saint-Aubin, échange plusieurs propriétés avec Pierre SYMON. Il obtient entre autre la moitié d'une grange qui fut à Ambroise SYMON, dont il possédait déjà une portion par indivis avec Marguerite SYMON, sa co-héritière dudit Ambroise SYMON, l'autre moitié est à Pierre MERAUSSE pour ce qui fut à Etienne MERLIN⁵⁵⁵.

MIGORDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, qui signe "Guillaume Mygordin" [AD 10 - 24 H 93]

551 En 1582, dans le terrier l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin (révisé en 1673), Guillaume MIGOURDIN, déclare:

- 1 quartier de vigne à Courmont

Le 20.5.1581, Guillaume MIGORDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, qui signe "Guillaume Migordin" déclare:

- 1/2 quartier de vigne à Courmont
- 5 quartiers de vigne au même lieu [AD 10 - 24 H 118]

552 Le 5.5.1581, Guillaume MIGORDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, et Denise EURAT sa femme, à cause d'elle, vendent à Gilles COLART et Claude EURAT sa femme, demeurant à Saint-Aubin, une chambre et une crope, tenant l'un à l'autre, couvert de chaume, à Saint-Aubin, et jardin attenant, entre les héritiers de Claude DESQUAINS et la cour de devant, à coté des acquéreurs, contre 20 écus d'or. Ils signent.

Les acquéreurs vendent audit MIGORDIN une place étant au pignon de la maison desdits acquéreurs, à coté de Noé ROUSSAT à cause de sa femme, pour passer harnais, charrettes et autres choses et à toute heure quand bon leur semblera; et au cas où lesdits MIGORDIN et sa femme n'auraient pas d'enfant ensemble, la place retournera audit COLART et sa femme [AD 10 - 24 H 109]

553 Le 28.12.1583, Pierre TRUGALLE, maître boulanger demeurant à Nogent/Seine, qui ne sait pas signer, et Claude GRISLET, sa femme, qui signe, vendent à Guillaume MIGORDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, 1/2 arpent de terre à Avant, en "La Tavelle" [AD 10 - 24 H 109]

554 Le 15.2.1584, Hilayre DESQUAINS, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, et Genevieve BROQUART, sa femme, vendent à Honorable Homme Guillaume MIGORDIN, marchand et laboureur demeurant à Saint-Aubin, 2 arpents 1 quartier de terre et une petite portion de saulsois à "La Tavelle" [AD 10 - 24 H 109]

555 Le 7.12.1588, Pierre SYMON, laboureur demeurant à Saint-Aubin, et Guillaume MIGOURDIN, laboureur

En 1588, Guillaume MIGOURDIN, laboureur à Saint-Aubin, vend une maison⁵⁵⁶.

En 1590, Guillaume MIGOURDIN fait un achat à Saint-Aubin⁵⁵⁷.

Entre 1593 et 1606, Guillaume MIGOURDIN intervient dans le censier de Saint-Aubin avec plusieurs membres de la famille SIMON, probablement cousins maternels de sa femme: Jean, Nicolas et Marguerite SIMON, veuve de Nicolas ADAM, Hilaire DESQUAINS fils de Laurence SIMON. En 1593, Guillaume MIGOURDIN intervient comme tuteur des enfants de Gilles COLLART (son beau-frère)^{558, 559}.

demeurant à Saint-Aubin, échangent:

- Pierre SYMON, la moitié d'une grange au Champs aux Billeux avec 2 étables et "seulx" à porcs, jardin, accin, aisance et appartenance, bâtiment et héritage qui fut à Ambroyse SYMON, par indivis avec Guillaume MIGOURDIN et Marguerite SYMON, co-héritiers dudit Ambroyse SYMON, ladite grange partant par moitié avec Pierre MERAUSSE pour ce qui fut à Estienne MERLIN
- Guillaume MIGORDIN pour 18 cordes de terre à "La Courte Voye" naguère acquise de Lynard et Nicolas POTHIER, frères, demeurant ledit Lynard à Ramey et Nicolas à La Chapelle Godefroy, sur une place où soulaît avoir une maison basse qui appartenait à Gilles COLLARD, entre la veuve Jehan POPILLARD et les héritiers Noël ROUSSAT, à coté des héritiers de COLLARD [AD 10 - 24 H 109]

556 Le 25.6.1588, Guillaume MIGOURDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, vend à Jehan SIMON, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, une maison à 2 chas, bas coté, cour, jardin, accin, aisance et appartenance à la reserve de ce qui peut appartenir à Marion DUPUYS fille de feu Lyonnet, en l'un des chas à Saint-Aubin, lieudit Pescheloche, entre ledit SYMON et la veuve et les héritiers de Jeh. TRELET, obtenu par le vendeur par échange avec Hillaire MERCIER [AD 10 - E* 2878]

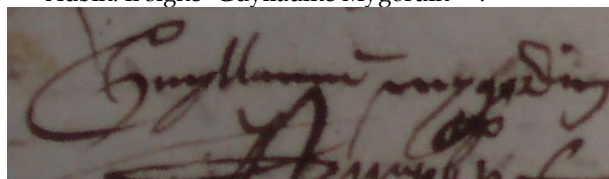
557 En 1590, Guill. (?) NN. et Marguerite MERLIN, sa femme, font une vente à Guillaume MIGOURDIN [AD 10 - 24 H 93]

558 Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1594-1612, Guille. MIGOURDIN paye en 1594, 1597-1603; Guille. MIGOURDIN paye pour Marguerite SIMON, veuve Nicolas ADAM en 1594-1599 et 1603-1609 puis pour Nicolas TERRÉ au lieu de Marguerite SIMON en 1610-1612; Guille. MIGOURDIN, Jehan et Nicolas SIMON payent pour Saint-Jehan de Sens en 1595; Guille. MIGOURDIN paye pour Saint-Jehan de Sens en 1597-1599, 1603-1612; Guille. MIGOURDIN paye pour ses vignes (1 arpent) de Pothiers en 1603-1607; Guille. MIGOURDIN paye en l'acquis de Nicolas VOICTERIN en 1609 [AD 10 - E* 2883]

559 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Guille. MIGOURDIN paye censive en 1593, 1594, 1595, 1596, 1597, 1598, 1599; il paye en l'acquêt de Marguerite MERLIN pour un quartier et demi de terre assis en l'Enfermerie en 1593 - il doit lods et ventes -; il paye comme tuteur des enfants de G... COLLARD en 1593; il paye à la décharge de la veuve Hilaire MERCIER en 1593; il paye à la décharge de la veuve Jehan ADAM en 1593; il

En 1594, Guillaume MIGOURDIN et Denise EURAT, sa femme, font un achat⁵⁶⁰.

En 1595, Guillaume MIGOURDIN, laboureur à Saint-Aubin, achète des terre à un particulier de Saint-Aubin. Il signe "Guylleume Mygordin"⁵⁶¹.

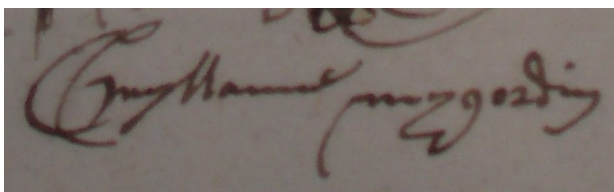


paye pour les enfants dudit Hilaire MERCIER en 1593; il paye au lieu de Didier BARBETTE en 1593 - il doit lods et ventes -; il paye pour la veuve de feu Nicolas ADAM de Veignes sur ce qu'elle doit en 1595 - il doit lods et ventes -, et chaque année de 1596 à 1601, 1604 à 1610; il paye à la décharge de Martin TROTIN pour un arpent de terre en la Tavelle qu'il a acquis de lui chaque année de 1597 à 1599 il paye à la décharge de Claude FONTEINE pour un arpent de terre en deux pièces l'un en la Tavelle l'autre au chemin de Mascon en 1598 - il doit lods et ventes - et 1599; il paye à la décharge de Jehan MARATTE pour un arpent de terre assis en la Tavelle en deux pièces qu'il a acquis de lui en 1598 et 1599; lui et Guille. DESQUAINS pour deux années en 1598 et lui seul en 1599 payent pour Saint-Jehan de Sens; Guille. MIGOURDIN paye à la décharge de Martin TROTIN pour 2 arpents qu'il a acquis de Claude FONTEINE et Jehan MARATTE en 1600 et 1601; Guille. MIGOURDIN paye pour Saint Jehan de Sens chaque année de 1600 à 1611; Guille. MIGOURDIN paye pour la maison de Ambroyse BARBOTIN en 1600 - il doit lods et ventes -, et chaque année de 1601 à 1605; Guille. MIGOURDIN paye pour la veuve Nicolas TERRÉ de Minay en 1611 [AD 10 - E* 2883]

560 En 1594, Quentin DUCLOS, laboureur à Quincey, et Marguerite FAYSTRE, sa femme, font une vente à Guillaume MIGOURDIN et Denise EURAT, sa femme [AD 10 - 24 H 93]

561 Le 17.4.1595, Xpofle MERLIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, qui signe "Xpofle Merlin" avec paraphe, et Jehanne BARBOTTIN, sa femme, qui ne sait pas signer, vendent à Guille. MIGORDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, qui signe "Guylleume Mygordin", et Denise EURAT, sa femme, 1 quartier 1/2 de terre labourable en "L'Enfermerie"

Le 5.6.1595, Xpofle MERLIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, et Jehanne BARBOTTIN, sa femme, vendent à Guille. MIGORDIN, de pareil état, demeurant à Saint-Aubin, 1 quartier 1/2 de terre labourable en "L'Enfermerie". L'acte est signé "Xpofle Merlin" avec paraphe et "Guylleume Mygordin" [AD 10 - 24 H 93]



En 1596, Guillaume MIGORDIN, laboureur à Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paraclet le bail de 20 arpents de terre labourable. Il signe "Guille. Migordin"^{562, 563}.

En 1597, Guillaume MIGOURDIN, laboureur au Paraclet, achète à un particulier des terres à Saint-Aubin autrefois acquises de la veuve de Jacques MIGOURDIN et des enfants mineurs de feu Marguerite MIGOURDIN⁵⁶⁴.

En 1597, Guillaume MIGOURDIN et Denise EURAT, sa femme, font des échanges avec des particuliers de Saint-Aubin^{565, 566}.

En 1599, Guillaume MIGORDIN, laboureur à Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paraclet le bail de 5 arpents de terre⁵⁶⁷.

En 1606, Guillaume MIGOURDIN, laboureur à Saint-Aubin, et Denise EURAT sa femme, achètent une terre au Houssoy⁵⁶⁸.

562 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 4.11.1610 de Saint Jehan de Sens. Mention d'un bail à Guillaume DESQUINS et Guillaume MIGORDIN, laboureurs à Saint-Aubin, le 25.1.1596 [AD 10 - E* 2875]

563 Le 12.3.1596, Guillaume MIGORDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, retient à titre de pension de grains de l'Abbaye du Paraclet, représentée par Maître François DE FLERS, son procureur, 20 arpents de terre labourable. L'acte est signé "F. de Flers", "Guille. Migordin" [AD 10 - 24 H 118]

564 Le 21.7.1597, Jehan FONTAINE, meunier au moulin du Paraclet, qui signe "Jehan Fontaine" avec paraphe, vend à Guillaume MIGOURDIN, laboureur demeurant à présent au Paraclet, 1 quartier 1/2 et 6 cordes de terre en 2 pièces à Courmont, qu'il avait acquis de la veuve de Jacques MIGOURDIN, demeurant à Saint-Aubin, et de Nicolas MERCYER, tuteur des enfants mineurs de feu Margueryte MIGOURDIN, tous demeurant à Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 93]

565 En 1597, Guillaume MIGOURDIN et Denise YEURAT, font un échange avec Ambroise BARBOTIN, laboureur à Saint-Aubin, et Katherine VOITERIN, à cause d'elle en partie [AD 10 - 24 H 93]

566 Le 18.2.1597, Guillaume MIGOURDIN et Denise YEURAT, font un échange avec Jehan MARATTE, manouvrier à Saint-Aubin, et Tomaite BOURGEOISE, sa femme, à cause d'elle [AD 10 - 24 H 93]

567 Le 18.12.1599, Guillaume MIGORDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, retient à titre de pension de grains de l'Abbaye du Paraclet, représentée par Maître François DE FLERS, son procureur, 5 arpents de terre [AD 10 - 24 H 118]

568 Le 20.5.1606, Marguerite SIMON, qui ne sait pas signer, veuve de Nicolas ADDAM, demeurant en la maison de Honorable Homme Nicolas TERREY, son gendre, vend à Guillaume MIGOURDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, et Denise HEURAT sa femme,

En 1606, Guillaume MIGOURDIN, laboureur à Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paraclet le bail de 20 arpents de terre⁵⁶⁹.

En 1609, Guillaume MIGOURDIN, marchand et laboureur, fait un achat⁵⁷⁰.

En 1610⁵⁷¹, Guillaume MIGOURDIN, laboureur à Saint-Aubin, fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin. Il possède plus de 56 arpents de terre.

En 1610, Guillaume MIGORDIN, laboureur à Saint-Aubin, achète une terre à Avant⁵⁷².

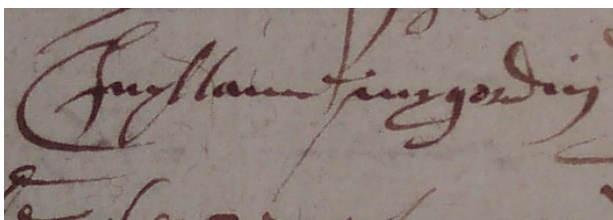
1 quartier de terre au Houssoy [AD 10 - 24 H 93]

569 Le 19.11.1606, Guillaume MIGOURDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, retient à titre de pension et moisson de grain de l'Abbaye du Paraclet 20 arpents de terre labourable "aux Mergers" [AD 10 - 24 H 100]

570 Le 9.5.1609, Symon JUBELOT, manouvrier à Saint-Aubin, et Jehanne TORELET sa femme, font une vente à Guillaume MIGOURDIN, marchand et laboureur [AD 10 - 24 H 109]

571 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 10.2.1610 de Guillaume MYGORDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, pour:

- une pièce de terre contenant 8 arpents au lieudit le Champ à la Cave, entre un chemin qui tend en Potière et la terre de l'église, Messieurs et le chemin de Marigny
- un arpent de vigne et terre en Potière, entre les Nycollas ANSEAU et Claude GOUBAULX, le chemin des Mergers et -
- une maison, grange, étable, cour, jardin, accin, terre à faire chénevière, pourpris, audit finage rue Pescheloche, contenant environ demi-arpent demi-quartier, entre Guille. DESQUENS et ledit MYGORDIN, la rue Pescheloche et les terres du couvent
- une maison contenant 3 chas, cour, jardin et accin pourpris, entre Guille. DESQUENS et Jehan SYMON, les terres du couvent et la rue Pescheloche
- un quartier de terre à faire chénevière près ce même lieu, entre ledit MYGORDIN et Guille. DESQUENS, la rue Pescheloche et les terres de Saint Jehan
- un quartier de terre en ce même lieu, entre les terres de Saint Jehan et Jehan SYMON, ledit MYGORDIN et les terres du couvent
- 6 cordes de terre près ce même lieu, entre Martin TROTIN et Guille. DESQUENS, les terres du couvent et Guille. DESQUENS
- un quartier de terre près ce même lieu, entre Louis MERAD et Saint Jehan, les terres de Saint Jehan et la rue Pescheloche
- 18 cordes de pré, saussois et aulnois audit finage, près et attendant le Maree et Guille. DESQUENS, Saint Jehan et la rue Pescheloche
- un demi-arpent environ de pré, saussois et aulnois près ce même lieu, entre Guille. DESQUENS et Saint Jehan, Saint Jehan et la rue Pescheloche
- demi-arpent 18 cordes environ de pré, saussois et aulnois en ce même lieu, entre Jehan SYMON et une ruelle & Guille. DESQUENS, les Illes et la rue



Guillaume MIGOURDIN paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1612 à 1623⁵⁷³.

En 1614, Guillaume MIGOURDIN déclare des prés à Marnay⁵⁷⁴.

Guillaume MIGOURDIN, laboureur à Saint-Aubin est établi commissaire à la terre et seigneurie de Quincey

Pescheloché

- trois quartiers de pré, saussois et aulnois en ce même lieu, entre Samuel SYMON et Jehan SYMON, les Illes et la rue Pescheloché
- demi-arpent demi-quartier de pré ou environ près ce même lieu, entre Samuel SYMOIN et une ruelle, Nicollas GARNIER et faisant hache aux Illes
- 18 cordes d'accin près et attenant au Champ aux Billeux et Margueritte MARLIN, Nicollas GRILLAT le jeune et un chemin
- 18 cordes de terre près le Champ à la Cave, entre Messieurs et Pierre MEROSSE, Messieurs et le chemin Carouge
- cinq quartiers de terre ou environ près ce même lieu, entre Messieurs et Marguerite SYMON, Nycollas SYMON et le chemin Carouge
- cinq quartiers de terre ou environ faisant hache au lieudit près Valle Sard, entre Guille. DESQUENS et Marguerite SYMON, les hoirs Monsieur GUION et un chemin qui tend de Saint Aubin à Corclen
- un quartier ou environ de terre au dessus de Courclen, entre Miché MERCIER et Guille. GILLE, le chemin Carouge et un chemin qui tend de Saint Aubin à Corclen
- un quartier de terre ou environ près Vallezard, entre Guille. GILLE et Paquet DIRESENE, Messieurs et le chemin Carouge
- un quartier de terre ou environ au lieudit La Matre, entre Jehan SORTIN et la terre de l'église, Messieurs et la terre de la cure
- un quartier de terre au lieudit le chemin de Macon, entre les hoirs François COUSIN et Louis MERAD, les terres du couvent et les mêmes
- 16 cordes en ce même lieu, entre Guille. DESQUENS et Louis MERAD, les terres du couvent et les mêmes
- 20 cordes de terre à Corclen, entre Guille. GILLE et le même, le chemin d'Orléans et la veuve Pierre CHOMARD
- trois quartiers de terre au lieudit près la Fin, entre Jehan SYMON et les terres de Saint Pere & des Mergers, lesdits Mergers et le chemin de Macon
- un quartier de terre au lieudit Barmont, entre les terres de Saint Pere et Pierre ROUSAT, Guille. MIGORDIN et les hoirs Monsieur GUION
- 18 cordes de terre en ce même lieu, entre la veuve Pierre CHOMARD et les hoirs Jehan PIERRE, les hoirs François COUSIN et Pierre ROUSAT
- un quartier de terre près les vignes du Paraclét, entre Jehan SYMON et Estienne MARTAT, Jehan SYMON

en 1611. Il l'est encore en 1617⁵⁷⁵.

En 1615, Guillaume MIGOURDIN, laboureur à Saint-Aubin s'accorde avec Pierre PILLAVOYNE, qui renonce à un appel au bailliage. Il signe "Guylleume Mygordin"⁵⁷⁶.

Guillaume MIGOURDIN et Denise EURAT se retirent en 1617 à l'Abbaye du Paraclét à laquelle ils lèguent tous leurs biens^{577, 578}.

Guillaume MIGOURDIN est mort entre 1625 et 1627⁵⁷⁹. Sa veuve fait une déclaration en 1629⁵⁸⁰.

et -

- un demi-arpent de terre près l'Enfermerie, entre Nycollas SYMON et Marguerite SYMON, les terres du Paraclét et -
- demi-arpent ou environ au lieudit la croix Pillaveine, entre les terres des garrannes et Guille. DESQUENS, ledites terres des garrannes et -
- six quartiers de terre au lieudit près les Chalot, entre Guille. DESQUENS et Ambroise BARBOTIN, le chemin de qui tend de Saint Aubin à La Chome et les hoirs Monsieur GUION
- un demi-arpent de terre au lieudit le Verger, entre Claude DOURY et David ROUSE, le pré et le chemin de la Chome
- demi-quartier de pré, saussois et aulnois près de ce même lieu, entre Jehan FONTENNE et David ROUSE, la parc (?) et la rivière d'Arduisson
- 20 cordes de pré, saussois et aulnois près Lesse.ourd, entre Jehan HEMARD et les hoirs Nycollas GALLOIS, - et la commune
- 8 cordes de terre au lieudit le Sotereau, entre Claude COLLET le jeune et Jehan DIRESENE, la rue de Cormont et Ambroise BARBOTIN
- demi-arpent demi quartier au lieudit l'Enfermerie, entre Guille. DESQUENS et les hoirs Monsieur GUION, les terres du Paraclét et -
- un demi-arpent en ce même lieu, entre Monsieur de Saint Aubin et les terres du Paraclét, les mêmes et la pièce des MIGORDINS
- trois quartiers de terre en ce même lieu, entre Monsieur de Saint-Aubin et le même, la pièce des MIGORDINS et -
- trois quartiers de vigne au lieudit au dessus de Cormont, entre Pierre MEROSSE et Jehan SYMON, Potière et le chemin Carouge
- deux arpents et demi de terre au lieudit La Tavelle, entre Guille. DESQUENS et Nycollas GRILLAT le jeune, plusieurs et un petit chemin
- un demi-quartier de terre en ce même lieu, entre Jehan COLLAD et Paquet GRILLAD, Samuel SYMON et un petit chemin
- un demi-arpent demi-quartier de terre en ce même lieu, entre Claude FONTENNE et Marguerite SYMON, les hoirs Monsieur GUYON et -
- trois quartiers de terre en ce même lieu, entre Guille. DESQUENS et Marguerite SYMON, ledit MIGORDIN et Marguerite
- un quartier de terre en ce même lieu, entre Marguerite SYMON et Jehan HEMARD, ledit MYGORDIN et -

A.2.B. Pierre, laboureur, ! en 1540-1544, † /1559, ∞ à NN., ! en 1559-1563

Pierre MIGOURDIN apparaît deux fois à Saint-Aubin, en 1540 pour la vente de la maison de son père et en 1544 lors d'une déclaration pour les dîmes de Saint-Aubin. Il est alors laboureur⁵⁸¹.

Pierre MIGOURDIN est mort avant 1559. Sa veuve paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1559 et 1563⁵⁸².

A.2.C. Etienne, vigneron, ! en 1540-1548

Etienne MIGOURDIN apparaît deux fois à Saint-

-
- demi-quartier de terre en ce même lieu, entre François DE FLAY et la terre de l'église, ledit MYGORDIN et les hoirs Monsieur GUION
 - un arpent et demi-quartier en ce même lieu, entre plusieurs et -, les terres du Paraclet et les hoirs Monsieur GUION
 - trois quartiers et demi de terre en La Tavelle, entre Marguerite SYMON et Denis PHLIPE, les terres des Mergers et Paquet DIRESENE
 - trois arpents et demi de terre en La Tavelle, entre Messieurs et la terre de l'église, Jeh. BENOIST et Lesard
 - un arpent demi-quartier de terre en ce même lieu, entre la terre de l'église et la terre du mesurier, Potière et Jeh. BENOIST
 - six quartiers et demi de terre en ce même lieu, entre Messieurs et Marguerite SYMON, Lesard et Jeh. BENOIST
 - un demi-quartier de terre en Fort-à-Faire, entre Guion JUCHAT et Ambroise BARBOTIN, le même et Jehan SYMON
 - sept quartiers et demi de terre au bas de La Tavelle, entre Jehan SYMON et Pierre ROUSAT, Messieurs et la pièce du mesurier
 - un arpent demi-quartier de terre en ce même lieu, entre Guille. DESQUENS et les hoirs Monsieur GUION, Denis PHLIPE et la terre des Mergers
 - un arpent demi-quartier de terre en ce même lieu, entre plusieurs et Denis PHLIPE, François DE FLAY et plusieurs
 - trois quartiers et demi de terre en ce même lieu, entre Marguerite SYMON et -, les terres des Mergers et Paquet DIRESENE
 - trois quartiers de terre en la pièce des MIGOURDINS, entre - et la veuve Pierre CHOMARD, le chemin de l'Ettrier et -
 - deux arpents de terre en ce même lieu, entre la veuve Pierre CHOMARD et -, le chemin de l'Ettrier et Denis PHLIPE
 - un quartier et demi en ce même lieu, entre des pelex, le chemin de l'Ettrier et Denis PHLIPE
 - cinq quartiers de terre en La Tavelle, entre - et Guille. DESQUENS, les hoirs Germain VOITERIN et plusieurs
 - un arpent au lieudit le Hault de la Tavelle, entre Pierre MEROSSE et Marguerite SYMON, Jehan GALLOIS et le chemin de l'Ettrier
 - un quartier de terre en ce même lieu, entre Ambroise BARBOTIN et Denis PHLIPE, le chemin de l'Ettrier et Jeh. HEMARD

Aubin, en 1540 pour la vente de la maison de son père et en 1548, pour un témoignage. Il se déclare alors vigneron et âgé de 26 ans⁵⁸³.

A.2.D. Jacques, signe: Jacques Migourdin, laboureur, possède une maison rue de Cormont, ! en 1559-1580, † 1580/1581, ∞ à Jeanne GALLOIS, ne sait pas signer, ! en 1570, fille de Jean G. dit Bruyant

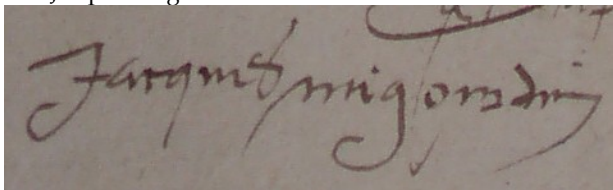
Jacques MIGOURDIN paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1559 et 1580⁵⁸⁴.

En 1574, Jacques MIGOURDIN fait une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin pour 32

-
- un quartier et demi de terre en ce même lieu, entre Guille. DESQUENS et Jherome DANGLURE, Denis VESOU et les hoirs Monsieur GUION
 - un demi-arpent de terre en ce même lieu, entre Messieurs et Claude BARBOTIN, Marguerite SYMON et les terres des Mergers
 - trois quartiers neuf cordes en ce même lieu, entre Denis LECLERC et -, Messieurs et la terre du Paraclet
 - un quartier de terre en ce même lieu, entre Paquet DIRESENE et Louis MERAD, Denis VESOU et Marguerite SYMON
 - demi-arpent ou environ en ce même lieu, entre Louis MERAD et Paquet DIRESENE, les terres des Mergers et Marguerite SYMON
 - trois quartiers au lieudit le chemin des Mergers, entre les hoirs François COUSIN et Jehan SYMON, ledit chemin et les terres de Saint Pere
 - un quartier et demi de terre près Vallesad, entre la terre de l'église et Jehan SYMON, le chemin Carouge et les terres du couvent
 - demi-arpent audit finage au lieudit La Tavelle, entre Jehan SYMON et David ROUSE, Jehan BENOIST et Monsieur de Saint-Aubin
 - trois quartiers de terre au lieudit Cormont, entre les terres du Paraclet et Guion JUCHAT, le chemin Carouge et ledit MYGORDIN
 - trois quartiers et demi de terre en ce même lieu, entre Paquet GRILLAT et Etienne VOITURIN, le chemin de la Croisette et plusieurs
 - un quartier au lieudit Les Trambles, entre les terres du Paraclet et Jehan DIRESENE, les terres du Paraclet et un petit chemin qui tend de Saint-Aubin au Paraclet
 - un arpent demi-quartier au lieudit la terre Bonpas, entre Claude BARBOTIN et les hoirs Monsieur GUION, les terres Saint Pere et Messieurs
 - trois quartiers au lieudit le Hault de La Matre, entre le Fe... et Jasque ADAM, le Fe... et le chemin de Macon
 - demi-arpent demi-quartier au lieudit Bordeau, entre les terres du couvent et Jasque ADAM, la veuve Pierre CHOMARD et Marguerite SYMON
 - un total de 56 arpents et 95 cordes de terre [AD 10 - E* 2874]

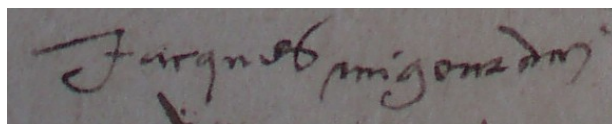
572 Le 1.10.1610, Noble et Sage Personne Maître Jehan ANGENOST, conseiller du roi, président et lieutenant général du bailliage et siège présidial de Troyes, seigneur d'Avant, stipulant par Demoiselle Marie SIMON, sa femme, qui signe "M Simon", vend à Guillaume MIGOURDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, 1/2 arpent de terre à Avant, en "La Tavelle" [AD 10 - 24 H

articles⁵⁸⁵, dont une maison rue de Courmont. Il signe "Jacques Migourdin".



En 1576, Jacques MIGOURDIN fait une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin^{586, 587}.

Jacques MIGOURDIN est cité laboureur en 1575. Il vend alors avec sa femme Jeanne GALLOIS des biens provenant de la succession de Claude D'AOUST



qu'ils ont en commun avec Jean MIGOURDIN et son épouse Jeanne HUGUENIN⁵⁸⁸. Quels liens peuvent entretenir Jacques et Jean MIGOURDIN? Pourquoi possèdent-ils la succession de Claude D'AOUST?

Jeanne GALLOIS ne sait pas signer. Elle est certainement la fille de Jean GALLOIS dit Bruyant dont Jacques MIGOURDIN est dit héritier dans le censier de Saint-Aubin de 1563. Jacques MIGOURDIN est aussi cité en 1568 tuteur de Jean

109]

573 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Guillaume MIGOURDIN paye en 1612 pour acquis de Pierre ROUSSAT et Claude COLLET le jeune. Guille. MIGOURDIN paye pour lui et St Jehan de Sens en 1612, 1614-1615, 1618-1620 et 1622. Il paye pour la veuve Nicolas TERRE de Minay en 1612-1615, 1618-1620. En 1620, nota que Guille. MIGOURDIN n'a payé que la moitié de ce qu'il doit de son chef. Samuel SIMON paye en 1619 en l'acquit de Guillaume MIGOURDIN pour demi-arpent de pré assis proche les Illes qui à pris à rente Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Guille. MIGOURDIN paye en 1612-1623. Guille. MIGOURDIN paye en 1612-1623 pour Nicolas TERRÉ. Il paye en 1614 pour St Jehan de Sens. Guille. MIGOURDIN et Bond CLEREAU payent en 1619 pour St Jehan de Sens

574 Le 29.12.1614, Guillaume MIGOURDIN déclare des prés à Marnay entre la veuve Guillaume DESQUINS et Fiacre LEGER [AD 10 - 24 H 29]

575 Le 14.6.1611, établissement de Guillaume MIGOURDIN, laboureur à Saint-Aubin, à la terre et seigneurie de Quincey.

Le 13.8.1617 est cité à Quincey Guillaume MIGOURDIN, laboureur à Saint-Aubin.

Le 20.11.1617, procédure entre Noble Homme François BELOT à l'encontre de Guillaume MIGOURDIN, commissaire établi à la terre et seigneurie de Quincey [AD 10 - 24 H 95]

576 Le 4.2.1615, Guillaume MIGOURDIN, laboureur à Saint-Aubin, qui signe "Guillaume Mygordin", passe un accord avec Pierre PILLAVOYNE, foulon de draps à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, lequel renonce à un appel au bailliage du 20.10.1614 [AD 10 - 2E 66/3]

577 Le 21.12.1617, donation de Guillaume MIGOURDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, de présent au Paraclet, et Denise EURAT sa femme, suivi le 29.12.1617 d'un inventaire des biens de Guillaume MIGOURDIN, comprenant deux maisons dont une rue Pescheloche et de nombreuses pièces de terre.

Le 6.2.1618, Guillaume MIGOURDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, à présent en l'Abbaye du Paraclet, et Denise EURAT, sa femme, en considération de leur vieillesse et caducité, et du désir qu'il ont de vivre en l'Abbaye et y consommer le reste de leurs vies, donnent tous les biens qu'ils auront au jour de leur décès. En contrepartie, les religieuses du Paraclet s'engagent:

➤ à loger, coucher, chauffer les donataires et chaque jour leur fournir 2 michées de pain et 2 pièces de viande et

autres choses nécessaires à la vie humaine

- à les inhumier en l'église de l'Abbaye et à faire célébrer 3 services de 4 messes
- à fournir à Guillaume MIGOURDIN, leur fils adoptif, 400 livres tournois lorsqu'il sera en âge de se marier afin de trouver parti honnête ou autrement s'avancer
- à loger ledit Guillaume MIGOURDIN, le nourrir et l'entretenir et lui faire apprendre un métier pour le gain de sa vie [AD 10 - 24 H 109 & 118]

578 Le 5.12.1625, sentence du bailliage de Nogent/Seine au profit des religieuses du Paraclet et Guillaume MIGOURDIN contre la veuve de Martin GUICHARD ordonnant de passer outre le bail d'héritage provenant de la donation dudit MIGOURDIN et sa femme (donation du 23.12.1617 entre vif de tous leurs biens de Guillaume MIGOURDIN et Denise EURAT sa femme).

Procédure à l'encontre de Jacqueline VERNIER, veuve de Martin GUICHARD, tutrice de Barbe, Edmée et Laurent GUICHARD, leurs enfants mineurs, et de Pierre, François et Edmé GUICHARD, émancipés et jouissant de leurs droits. Mention d'un contrat du 3.12.1624.

Claude BOYARD et Lupien FRANÇOIS, vigneron à Fontaine-Mâcon, sont établis commissaires.

Pierre GUICHARD et consorts renoncent à la succession de feu Martin GUICHARD leur père [AD 10 - 24 H 109]

579 Le 25.2.1627, Louis DANTIGNY, laboureur demeurant à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, prend à titre de moisson et pension de grain des religieuses du Paraclet, pour 9 ans, une maison couverte de paille, avec une chambre basse, grenier, étable, ayant appartenue à Guillaume MIGOURDIN, avec 72 arpents à Saint-Aubin, Tremblay, Avant et Marnay, provenant de la donation faite à l'abbaye par feu Guillaume MIGOURDIN, plus 25 arpents à Mézière, dont il a joui auparavant. Une provision est faite au cas où les religieuses voudraient ôter une partie des terres et prés et en disposer au profit de Guillaume MIGOURDIN, fils dudit feu MIGOURDIN [AD 10 - 24 H 109]

580 Le 9.1.1629, Denise EURAT, qui ne sait pas signer, veuve de Guillaume MIGOURDIN, vivant laboureur demeurant à Saint-Aubin, résident au monastère du Paraclet, ratifie la donation faite à l'Abbaye du Paraclet le 23.12.1617. L'acte contient deux inventaires:

Inventaire de Guillaume MIGOURDIN, signé "G Mygordin", contenant de nombreuses propriétés dont:

- un quart de maison, entre les héritiers de Guille. DESQUAINS et Gilles COLLARD, la Grand Rue et les terres du Paraclet
- un héritage partant pour moitié avec ses co-héritiers au Champs aux Billeux, la moitié de 5 quartiers de

ROUSSAT qui est sans doute le Jean ROUSSAT le jeune cité en 1563 co-héritier avec lui de Jean GALLOIS dit Bruyant.

Jacques MIGOURDIN et Jeanne GALLOIS sont les parents de:

Marguerite, ∞ 2.7.1570 à Claude MERLIN fils de Alexis M.; ∞(2) à Jean ADAM

En 1597 est vendu un bien provenant de la veuve de Jacques MIGOURDIN et de feue Marguerite MIGOURDIN⁵⁸⁹. Jean ADAM le jeune, fils de Marguerite MIGOURDIN, est cité pour avoir repris le cens de Jacques MIGOURDIN entre 1581 et 1585 et

terre et une demi-grange

Inventaire des terres appartenant à Guillaume MIGOURDIN fils, soit 11 arpents et demi moins 1 corde (intitulé "Mémoire des terres du Petit Moine") [AD 10 - 24 H 109]

581 Le 13.6.1544, P.re MIGOURDIN et Guillm. POUPILLARD, laboureurs demeurant à Saint-Aubin, déclarent aux religieuses du Paraquet une obligation pour les dîmes de Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 100]

582 La veuve de Pierre MIGOURDIN paye censive à Saint-Aubin en 1559-1563; Lye GILLES paye à sa décharge en 1563 [AD 10 - E* 2881]

583 Le 27 ou 30.10.1548, enquête et examen de témoins par Guillaume BERTHELMY, conseiller du roi, à la requête de Noble Homme Laurens NUGAULT, écuyer, seigneur de Saint-Aubin:

Estienne MIGOURDIN, vigneron demeurant à Saint-Aubin, âgé d'environ 26 ans.

➤ Il connaît Jehan DAMPTEIL, serrurier à Nogent, qu'il a vu labourer il y a 6 ans et plus, et ses serviteurs, une partie de la terre de Pothièrre. Et allant avec un sien frère Martin MIGOURDIN à la charrue, ils trouvèrent ledit DAMPTEIL labourant [AD 10 - E*2809]

584 Jacques MIGOURDIN paye censive à Saint-Aubin en 1559-1568, 1570-1571, 1573-1576; il paye comme hoir de Jehan GALLOIS dit Bruyant en 1563; il paye pour 1 quartier de pré acquis de Guillaume BENOIST en 1566; il paye pour Ysabeau VOULTON en 1568; il paye comme tuteur de Jehan ROUSSAT en 1568; Jerosme COLART paye pour lui en 1568-1569; il paye pour Jehan SOMMILLON le jeune en 1569; il paye pour Phelippon MERCIER à cause de feue sa femme; il paye comme tuteur de Jehanne GALLOIS (mineure en 1577) en 1576-1580; Jehan ADAM le jeune paye pour lui (feu) en 1581-1585 [AD 10 - E* 2881]

585 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 29.5.1574 de Jacques MIGOURDIN, qui signe "Jacques Migourdin", pour:

- un corps de maison consistant en un chas et chambre, étable, jardin, aisance et appartenance d'icelle en la rue de Cormont, près le moulin, entre l'héritage du moulin et Ph(ilipp)on MERCIER, Jehan ROSSAT et Pierre DEVIN
- trois quartiers de terre audit finage près les Meurs Huot, entre Martin VOYTERIN et Estienne VOYTERIN, - et un chemin
- un quartier de terre et pré aux Seillons, entre les terres du Paraquet et les mêmes, la rivière d'Arduisson et un chemin qui tend dudit Saint-Aubin à Quincey
- un quartier ou environ au lieudit les Seillons, entre

Jacques ADAM, son fils, en 1623. D'autre part, Jacques ADAM paye censive en 1602 pour les hoirs de Marguerite MIGOURDIN⁵⁹⁰.

B. Jean⁵⁹¹, ! en 1511-1520

Jean MIGOURDIN paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1511, 1513 et 1520⁵⁹².

B. (?) Jean, ! en 1530-1532, † /1532, ∞ à NN., ! en 1532

Jean MIGOURDIN paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin

Denis LARIBLE et les terres du Paraquet, la rivière d'Arduisson et un chemin qui va à Quincey

- un quartier de terre au Hossoy, entre Jacques BENOIST et Jehan ROUSSAT, le même et le chemin de Marigny
- 6 quartiers de terre au lieudit la Tavaille, entre les hoirs Guion GAULTIER et les hoirs Jehan ROUBART (ROBERT), le chemin de l'Estrier et un chemin qui va du Paraquet à la Justice
- un quartier six cordes et demie au lieudit La Tavaille, entre Phon MERCIER et Jacques MERCIER, le Sieur de BRIEL et les terres des Mergers
- trois quartiers de terre près les Mergers, entre François COSIN et les hoirs Ambroise SIMON, le chemin et les terres de Saint Pere
- un quartier et demi aux Hayes Pierres, entre Jehan POPILLART et les terres à Martin SAINT AMOUR, les terres du couvent du Paraquet et le chemin de Marigny
- trois quartiers de terre au dessus de Corclain, entre Messieurs de Saint Aubin et Jehan AUBERT, deux chemins communs
- un quartier de terre au dessus du Cortil de la Vau, entre Edmon LOISEL (LOIRET) et Laurens GRAND JEHAN, ledit Edmon LOISEL (LOIRET) et un petit chemin
- un demi-arpent de terre au dessus de Corclain, entre Messieurs de Saint-Aubin et Jehan DESPENCIER, deux chemins communs
- un demi-arpent en deux pièces de terre entre Pierre SIMON et Pierre GAULTIER, le chemin Carrouge et les hoirs Claude DESQUAINS
- un demi-arpent de terre et vignes audit finage au dessus des Vaignes, entre les hoirs Laurens GILLES et les hoirs Jehan MIGOURDIN, les hoirs Jehan GALLOYS dit Bruant et le chemin ferrant
- un quartier de vigne ou environ au lieudit les garannes, entre Guillaume BENOIST et Paquet DOURY, ledit Guillaume BENOIST et les hoirs Lié GILLES
- demi-quartier de vigne en ce même lieu au dessus de la pièce ci-dessus, entre Jehan MIGOURDIN et les hoirs Jehan MIGOURDIN, les hoirs Pierre GAULTIER et un chemin d'aisance
- un quartier de vigne au lieudit les Veignes des Garannes, entre Jehan GALLOYS et les terres des garannes, les hoirs Denis BENOIST et les hoirs Jehan ROSSAT
- 20 cordes de vigne ou environ en ladite coste des

entre 1526 et 1529⁵⁹³.

Dans plusieurs extraits des censiers de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin entre 1530 et 1532, Jean MIGOURDIN déclare un quartier de terre en l'oche "La Gaillarde" ou "La Grillarde"^{594, 595, 596}.

Jean MIGOURDIN apparaît en 1532 comme co-héritier de Jean GALLOIS avec Jean GALLOIS l'aîné (et Claude GALLOIS) pour 2 maisons^{597, 598}.

Jean MIGOURDIN semble être mort en 1532 car sa veuve est alors citée dans le censier de Saint-Aubin⁵⁹⁹.

La veuve de Jean MIGOURDIN paye censive à

vignes, entre les hoirs Jehan GALLOYS dit Bruant et Michel MERCIER, Pierre BEIGNOT et un petit chemin

- demi-quartier de pré ou environ à Corclain, entre Claude DAVOST et Ymbert DONDEAU, la rivière et Maître Denis ANGENOUST
- un autre demi-quartier de pré ou environ près d'illec, entre les hoirs Emon LOYSET (LORET) et les hoirs Ymbert DONDEAU, la rivière d'Arduisson et Maître Denis ANGENOUST
- un quartier de pré ou environ et saussois près la Chaulme, entre Noël et deux petits chemins communs
- un autre petit lopin de terre à faire chénevière en Cormont, entre Jehan TROTIN et Jehan MIGORDIN dit Martin, les hoirs Alexis MERLIN et un chemin
- demi-quartier de terre ou environ près les garannes dudit Sieur, entre les hoirs Pierre MAROTTE et les hoirs Alexis MERLIN, Jehan GRILAT et un petit chemin
- trois quartiers de terre au lieudit La Tavaille, entre les hoirs Jehan ROBERT et Nicollas MAISTRE, deux chemins
- un arpent de vigne ou environ aux vignes de Cormont, entre Jehan PILAVOINE et Jehan MIGORDIN dit Martin, Martin VOYTERIN et le chemin de la Louvière
- demi-quartier de vigne ou environ en ce même lieu, entre la veuve Jacques CHEVRIER et Jehan MIGORDIN dit Martin, le même et un chemin
- un quartier de terre en ce même lieu près d'illec, entre Jehan MARTIN (MIGOURDIN) et Estienne VOYTERIN, le chemin commun et la veuve Jacques CHEVRIER
- un quartier de terre au dessus des vignes de Cormont, entre les hoirs Jacquin GRILOT et les hoirs Collas GRILOT, lesdits hoirs Jacquin GRILOT et le chemin
- un quartier de terre au environ près de la ruelle Hurehau, entre les hoirs Pierre SOMMILLON et Madelaine SOMMILLON, la voie commune et un chemin qui va à La Chaulme
- trois petites portions tant pré que terre près d'illec
- 7 quartiers de terre ou environ au chemin de Macon, entre les Sieurs de Saint Aubin et les mêmes, les mêmes et le chemin de Macon
- 5 quartiers de terre près d'illec entre les terres du couvent et les hoirs Pierre GUEU, les hoirs Jehan ROBERT et Nicollas SIMON
- Taxé à 2 deniers 1 sol de cens, 13 deniers 4 sols de rente et 2 1/4 boisseaux d'avoine. [AD 10 - E* 2875 & E* 2882]

l'Abbaye du Paraclet en 1536⁶⁰⁰.

C. Jean l'aîné, laboureur à Courclain, ! en 1530-1542, ° ca 1497

Dans plusieurs extraits des censiers de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin entre 1530 et 1532, Jean MIGOURDIN l'aîné déclare un quartier de vigne au Houssoy^{601, 602, 603}.

Jean MIGOURDIN l'aîné est encore cité dans une liste d'habitants de Saint-Aubin en 1541⁶⁰⁴. En 1542, entendu comme témoin dans une procédure, il se déclare vigneron, âgé de 45 ans et natif de Saint-

586 Le 5.5.1576, dans un censier de l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin (repris les 16.9.1615 et 2.5.1616), Jacques MIGORDIN, qui signe "Jacques Migourdin", déclare:

- 1 arpent de vigne à Courmont
- 1 quartier de terre au même lieu
- 1 quartier de terre près d'illec
- 1 quartier 1/2 de terre et pré en plusieurs pièces assis en l'héritage de feu Pierre SOMMILLON
- un chas de maison, étable, cour et aisance, entre les héritiers de Pierre GALOYS et Jehan HUGUENIN, une ruelle commune (en marge, en 1643 à PILLAVEINE) [AD 10 - 24 H 118]

587 Le 5.5.1576, Jacques MIGORDIN déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet:

- un arpent de vigne au finage de Saint-Aubin au lieudit Cormont, entre Jehan MIGORDIN dit Martin et les hoirs Jehan PILLAVOINE, le grand chemin de Marigny et un autre chemin (en 1623, Jacques ADAM tient)
- un quartier de terre ou environ en ce même lieu, entre Estienne VOITERIN et Jehan MIGORDIN dit Martin (en 1623, ledit ADAM tient)
- un quartier de terre près d'illec, entre les hoirs Jacquin GRILOT et les hoirs Nicollas GRILOT, lesdits hoirs Jacquin GRILOT et -
- un quartier et demi de terre et pré en plusieurs pièces assis en l'héritage de feu Pierre SOMMILLON (en 1623, Jacques ADAM tient)
- un chas de maison, étable, cour et aisances, entre les hoirs Pierre GALLOYS et Jehan HUGUENIN, sur une ruelle commune et - (en 1623, les hoirs Guillaume GILLES tiennent)

Il signe "Jacques Migourdin" [AD 10 - 24 H 118]

588 Le 6.12.1575, Jacques MIGOURDIN, laboureur, et Jehanne GALLOIS, sa femme, et Jehan MIGOURDIN, vigneron, et Jehanne HUGUENIN, sa femme, demeurant à Saint-Aubin, vendent à Léonnart POTHIER, laboureur demeurant à Saint-Aubin puis Quincey, tous les droits à eux appartenant tant droits de succession que par acquêt par eux faits des héritages qui furent à feu Claude DAOUT, manouvrier à Courclain, comprenant une maison, grange, jardin, terres, pré assis à Saint-Aubin et Courclain.

Les MIGOURDIN signent, leurs femmes ne savent pas signer [AD 10 - E* 2877]

589 En 1597, Jehan FONTAINE, meunier au moulin du Paraclet (pour un acquis de la veuve Jacques MIGOURDIN), et Nicolas MERCIER, tuteur des mineurs

Aubin⁶⁰⁵.

D. Jean le jeune, ! en 1518 et 1533-1537

Jean MIGOURDIN le jeune est cité deux fois dans le censier du seigneur de Saint-Aubin de 1491-1533, une première fois en 1518 et ensuite en 1533. Quinze ans séparent les deux déclarations qui correspondent peut-être à deux personnes différentes⁶⁰⁶.

Jean MIGOURDIN le jeune est fait prisonnier en 1535 avec Pierre LAMANT dit Quoquenceau pour un délit dans les garennes de Pont/Seine. Les seigneurs de Saint-Aubin prennent fait et cause pour les deux prisonniers afin d'affirmer leurs droits sur les

garennes^{607, 608}.

Jean MIGOURDIN le jeune paye censive à l'Abbaye du Paraclet entre 1535 et 1537⁶⁰⁹.

E. Aubin, manouvrier, ! en 1548, ° ca 1500 Saint-Aubin

Aubin MIGOURDIN est cité témoin en 1548 dans une procédure de contestation entre Laurent NUGAULT, seigneur de Saint-Aubin, et les religieuses du Paraclet. Il se dit manouvrier, âgé de 48 ans et natif de Saint-Aubin⁶¹⁰.

de feu Margueryte MIGOURDIN, font une vente à Guillaume MIGOURDIN [AD 10 - 24 H 93]

590 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Jacques ADAM paye censive en 1602 pour les hoirs de Marguerite MIGOURDIN [AD 10 - E* 2883]

591 Dans un mémoire sans date des cens dûs à la seigneurie de Saint-Aubin, déclaration de Jehan MIGORDIN [AD 10 - E* 2873]

592 Jehan MIGORDIN paye cens à Saint-Aubin en 1511, 1513, 1520 pour cens [AD 10 - E* 2880]

593 Jehan MIGORDIN paye censive à Saint-Aubin en 1526 pour tous ses cens; il paye en 1527, 1528 et 1529 (2 fois) [AD 10 - E* 2880]

594 Censive de l'Abbaye du Paraclet du 15.9.1530, déclaration de Jehan MIGORDIN pour 1 quartier de terre [AD 10 - E* 2875]

595 En 1532 à Nogent/Seine, dans une déclaration des censives dues à Saint-Aubin à l'Abbaye du Paraclet, Jehan MIGORDIN déclare:

➤ 1 quartier de terre en l'oche à La Gaillarde [AD 10 - 24 H 118]

596 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Jehan MIGORDIN déclare 1 quartier de terre en l'oche à La Gaillarde (Grillarde)

Le 3.5.1532, Jehan MIGORDIN déclare 1 quartier de terre en l'oche La Gaillarde (plus tard, Jean DIRESNE tient)

Le 18.6.1548 et dans deux censiers non datés, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

597 Censive de l'Abbaye du Paraclet du 15.9.1530, déclaration de Jehan MIGORDIN et Jehan GALOYS, héritiers de Jean GALOIS, pour un accin avec 2 maisons, granges, oche et jardin à Corclain, entre les hoirs Guille. GALOYS et Jehannot GALOIS [AD 10 - E* 2875]

598 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

Le 13.9.1530 et 21.4.1531, les héritiers de feu Jehan GALOIS déclarent 1 accin avec 2 maisons, grange, oche et jardin à Correclain, entre les héritiers de Guille. GALOIS et Jehan.ot GALOIS, les pastures communes et le chemin de Nogent

Le 3.5.1532, Jehan MIGORDIN, Jehan GALOIS l'aîné et Claude GALLOIS, héritiers de feu Jehan GALOIS, déclarent un accin avec 2 maisons, grange et oche à Courclain, entre les héritiers de Guille. GALOIS et Jehan.ot GALOIS, les pastures communes et le chemin de Nogent. Ledit MIGORDIN et Jehan BROCCQUART avec les hoirs Jehan LE PIED payent, et depuis Pierre GALOIS (plus tard à Edmé QUAULAY à cause de sa femme, Denis GILLES et les hoirs Pierre GILLES, Claude COLLET à cause de sa femme et autres; en 1643 à Michel AUBERT et Simon GALLOIS, barré)

Le 18.6.1548 et dans un censier non daté, Jehan MIGORDIN et Jehan GALOIS, héritiers de feu Jehan GALOIS, font la même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

599 La veuve de Jehan MIGOURDIN paye cens à Saint-Aubin en 1532 [AD 10 - E* 2880]

600 La veuve de Jehan MIGORDIN intervient en 1536 dans le censier de l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 118]

601 Jehan MIGOURDIN l'aîné paye censive à Saint-Aubin en 1533 [AD 10 - E* 2880]

602 Censive de l'Abbaye du Paraclet du 15.9.1530, déclaration de Jehan MIGORDIN l'aîné pour un quartier de terre [AD 10 - E* 2875]

603 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Jehan MIGORDIN "lesne" (?) déclare 1 quartier de vigne au Houssoy

Le 3.5.1532, Martin MIGORDIN déclare 1 quartier de vigne au Houssoy

Le 18.6.1548 et dans un censier non daté, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

604 Jehan MIGOURDIN l'aîné est cité dans une liste d'habitants de Saint-Aubin le 25.10.1541 [AD 10 - E* 2860]

605 Début 1543, Denis ANGENOST, écuyer, seigneur des Barres, bailli de Nogent/Seine intervient à la requête de Laurens NUGAULT, écuyer, seigneur de Saint-Aubin et La Chapelle Godefroy contre les religieuses du Paraclet. 22.2.1543 comparait Jehan MIGORDIN l'aîné, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, âgé de XLV ans ~, natif de Saint-Aubin où il a toujours fait sa demeure.

(voir la déclaration de Pierre DORY)

➤ Il cite le bail fait à Jacquin BARBOTIN il y a ~ 35 ans d'une pièce de bois dans Pothièrre de 6 à 7 arpents qu'il a essarté et mis en labour et dont ses héritiers jouissent depuis [AD 10 - 24 H 131]

606 Jehan MIGORDIN le jeune paye cens à Saint-Aubin en 1518; Jehan MIGOURDIN le jeune paye en 1533 pour sa maison en sa part [AD 10 - E* 2880]

607 Dans un acte du 2.4.1535, Laurent NUGAULT prend fait et cause pour Pierre LAMANT dit QUOQUENCEAU et Jehan MIGOURDIN le jeune, prisonniers pour un délit [AD 10 - E* 2860]

608 Le 26.6.1535, Laurent NUGAULT, notaire et secrétaire du roi et Maître Guillaume BOUCHER, lieutenant général du bailliage de Sens, époux de Demoiselle Eugène NUGAULT, interviennent avec Jehan MIGOURDIN le jeune, en présence de Maître Laurens DE VIGNES, procureur au siège de Nogent, Maître George TIXERANT, praticien à Nogent. Sont appelés comme témoins: Gillet GILLOT, Jehan BOURIONNAY, Pierre GALLOYS, Jehan GALLOYS dict Monsieur, Jehan

F. Claude, vigneron, † en 1564-1566, † 1566/1568, ∞ à NN., † en 1568-1569

Claude MIGOURDIN, vigneron à Saint-Aubin, prend un contrat de rente en 1564⁶¹¹, ⁶¹². Entre 1565 et 1566, il paye sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin; sa veuve le remplace en 1568 et 1569⁶¹³.

G. Jean

Suivent plusieurs citations, pendant la seconde moitié du XVI^{ème} siècle, pour Jean MIGOURDIN. Il s'agit de plusieurs personnes car à la même époque apparaissent Jean le jeune et Jean l'aîné.

BRUN dict Corselle, Jehan DORY, Jehannet GALLOYS, Jacquin MERCIER, Pierre DORY, Michel BENOIST, Jehan SYMON, Denis MARATTE, Jehan POPILLART l'ainé, Denis POUPILLARD, Pierre SOMILLON, Jehan VOITERIN, Mathelin CORONNYAU, Estienne BOURIONNAY, Félyot DAOUST, Jehan GOBINET l'ainé, Denis VOTON, Jehan ...ORNUOT, Jehan ...MYM l'ainé, Colin FAYSTRE; Thomas CHAPPELAIN l'ainé et George DILIGENT, absents.

Mention de Jehan PILLAVOYNE le jeune, hôtelier et marchand demeurant à Nogent, Jehan DE RANC seigneur de Bonpas et de Saint-Aubin, Jehan DALICHAMPT.

Jehan MIGOURDIN le jeune et Pierre LAMANT dit Quoquenceau sont prisonniers.

Les témoins sont:

- Colin FAYSTRE à Nogent
- Guillot GILLETTE, Mathurin CORONNEAU et Estienne BOURIONNAY à Quincey
- Félyot DAOUST à Nogent
- Denis VOSTON et Jehan ...ORNUOT à Marnay
- Jehan BOURIONNAY, Jehan GALLOYS dit Monsieur, Jehan DORY, Pierre DORY, Michel BENOIST, Jehan SYMON, Denis MAROTTE, Jehan POPILLART, Denis POPILLART, Pierre SOMILLON, George DILLIGENT, Jehan VOITTEIN et Pierre GALLOYS à Saint-Aubin [AD 10 - E* 2813]

609 Jehan MIGORDIN le jeune intervient en 1535 et 1537 dans le censier de l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 118]

610 Le 6.11.1548, enquête et examen de témoins par Guillaume BERTHELMY, conseiller du roi, à la requête de Noble Homme Laurens NUGAULT, écuyer, seigneur de Saint-Aubin:

Aulbin MIGOURDIN, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, âgé d'environ 48 ans, natif de Saint-Aubin où il a toujours demeuré.

- Il connaît Jehan CHEUVRIER [AD 10 - E*2809]

611 Le 29.5.1564, Claude MYGORDIN, vigneron à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclet 1/2 arpent de terre à condition de la planter en vigne et d'en pressurer les raisins au pressoir de l'Abbaye [AD 10 - 24 H 105]

612 Le 21.9.1589, Jehan ROUSSAT l'aîné, vigneron demeurant à Saint-Aubin, reconnaît aux religieuses du Paraclet le bail d'un demi-arpent de vigne en l'Essart, provenant du bail fait à feu Claude MIGORDIN, demeurant à Saint-Aubin, le 29.5.1564 [AD 10 - 24 H 105]

613 Claude MIGOURDIN paye censive à Saint-Aubin à la décharge de Jehan PRET en 1565; il paye en 1566; sa veuve paye en 1568-1569 [AD 10 - E* 2881]

➤ Jean MIGOURDIN, vigneron, prend un contrat de rente en 1564⁶¹⁴

➤ Jean MIGOURDIN, † /1568, ∞ à Jeanne SYMON⁶¹⁵

➤ Jean MIGOURDIN l'aîné paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1559 et 1566⁶¹⁶.

➤ Jean MIGOURDIN dit Niquel, paye sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin en 1561 et 1562⁶¹⁷

➤ Jean MIGOURDIN le jeune paye sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin en 1563, 1564 et 1568⁶¹⁸.

➤ Jean MIGOURDIN paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1565 et 1578, entre autre, après 1577, comme tuteur des enfants DIRESME⁶¹⁹. Il faut sans doute rapprocher cette citation avec le fait que Jean DIRESNE tient l'héritage déclaré en 1532 par Jean MIGOURDIN.

➤ Jean MIGOURDIN, vigneron, cité en 1574 avec sa femme Jeanne HUGUENIN⁶²⁰.

614 Le 29.5.1564, Jehan MYGORDIN, vigneron à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclet 1/2 arpent de terre à condition de la planter en vigne et d'en pressurer les raisins au pressoir de l'Abbaye [AD 10 - 24 H 105]

615 Le 21.3.1568, Claude CHEVANNE, demeurant à Quincey, et Jeanne PRIEUR, sa femme, prennent le bail de la moitié d'une maison rue de Cormont, provenant de la donation de Guillaume POPILLARD et Jeanne MIGOURDIN, l'autre moitié par indivis avec Nicolas ROZÉ avec les autres héritiers et ayant causes de feu Jehan MIGORDIN à cause de Jehanne SYMON sa femme. Le 24.2.1570, accord pour réparation [AD 10 - 24 H 58]

616 Jehan MIGOURDIN l'aîné paye censive à Saint-Aubin en 1559-1566; Pierre DEBIN paye pour lui en 1561 [AD 10 - E* 2881]

617 Jehan MIGOURDIN dit Niquel paye censive à Saint-Aubin en 1561-1562 [AD 10 - E* 2881]

618 Jehan MIGOURDIN le jeune paye censive à Saint-Aubin pour Jehan GRAND en 1563; Jehan MIGOURDIN paye en l'acquêt de Jehan GRAND en 1564; Jehan MIGOURDIN le jeune paye en 1568 [AD 10 - E* 2881]

619 Jehan MIGOURDIN paye censive à Saint-Aubin en 1565-1567, 1569-1570, 1572-1576, 1579-1585; Nicolas ROZEE paye pour héritage acquis de Jehan MIGOURDIN en 1567-1568; Jehan MIGOURDIN paye à la décharge de Jehan LAURENS en 1577; il paye comme tuteur des hoirs ou enfants DIRESME en 1577-1578 [AD 10 - E* 2881]

620 Le 6.12.1575, Jacques MIGOURDIN, laboureur, et Jehanne GALLOIS, sa femme, et Jehan MIGOURDIN, vigneron, et Jehanne HUGUENIN, sa femme, demeurant à Saint-Aubin, vendent à Léonnart POTHIER, laboureur demeurant à Saint-Aubin puis Quincey, tous les droits à eux appartenant tant droits de succession que par acquêt par eux faits des héritages qui furent à feu Claude DAOUST, manouvrier à Courclain, comprenant une maison, grange, jardin, terres, pré assis à Saint-Aubin et Courclain.

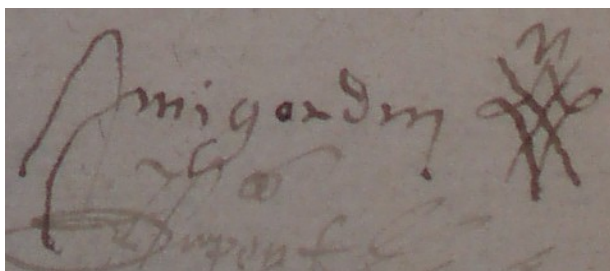
Les MIGOURDIN signent, leurs femmes ne savent pas

- Jean MIGOURDIN, laboureur, cité dans un bail passé en 1574 puis vendu en 1582⁶²¹.

I. Jean, ! en 1574, † /1593, ∞ à Marguerite VOITERIN, ! en 1599-1614

Jean MIGOURDIN déclare en 1574 une maison rue Chèvre^{622, 623}. Il signe sa déclaration "J Migordin" avec paraphe.

Une seconde déclaration, attachée à la première, et datée de 1609, fait apparaître Marguerite VOITERIN, veuve de Jean MIGOURDIN, et tutrice de son fils Etienne MIGOURDIN. A ce titre, Marguerite VOITERIN déclare la moitié d'une petite maison rue



Chèvre partagée avec les héritiers de Lié VOITERIN, lui-même fils d'Etienne et Jeanne MIGOURDIN. Il faut donc supposer qu'il existe une proche parenté, soit entre Jean et Jeanne MIGOURDIN, soit entre Marguerite et Etienne VOITERIN.

signer [AD 10 - E* 2877]

621 Le 3.7.1582, en la maison de Nicolas GALLOYS, laboureur à Saint-Aubin, Pierre SYMON, laboureur, vend la moitié d'un bail fait le 13.11.1574 à Jehan MIGORDIN, laboureur audit lieu, acheteur, en présence de vénérable et discrète personne Jehan HATON, curé. L'acte est signé "Haton" avec paraphe, "J Migordin" avec paraphe, "N Galloys" avec paraphe, "P Symon" avec paraphe [AD 10 - 24 H 100]

622 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 29.7.1574 de Jehan MIGORDIN, qui signe "J Migordin" avec paraphe, pour:

- un chas de maison, ensemble un jardin contenant demi-arpent à Saint-Aubin, entre les hoirs Alexis MERLIN et plusieurs, la rue Chèvre et plusieurs
- un quartier de pré au lieudit la rue Chevre, entre les Sieurs de St Aubin et la rue Chevre, la même et la rivière
- un quartier de terre près de ladite maison, entre Jacques MERCIER et Jehan ADAM, le chemin commun et le même
- un arpent et demi tant terre que vigne au lieudit la coute des garennes, entre Jacques MIGORDIN et Jacques BOININ, le chemin commun et ledit MIGORDIN
- demi-arpent de terre ou environ, entre Jacques MERCIER et -, ledit MIGORDIN et -
- demi-quartier de vigne ou environ audit lieu
- demi-quartier de vigne près dudit lieu
- un quartier et demi de terre audit lieu près les vignes, entre plusieurs et Messire Nicolle DESQUENS
- 20 cordes de terre en la rue de Courmont, entre les hoirs feu Alexis MERLIN et les hoirs feu Abraham SIMON
- demi-arpent de vigne en Lessard, entre les hoirs feu Jehan ROUSAT et les hoirs feu Lié GILLES
- Taxé à 10 sols de cens.

Un autre déclaration y est attachée, celle du 10.10.1609 de Marguerite VOICTERIN, qui ne sait pas signer, veuve de Jehan MIGORDIN, tant en son nom que tutrice d'Etienne MIGORDIN son fils, pour:

- une maison, jardin et accin à Saint-Aubin lieudit la rue Chevre, entre Jehan DIRESENE et -, Pasquet DIRESENE et plusieurs
- 10 cordes de pré ou environ près de ladite maison, entre lesdits S.rs et Jehan DIRESENE, la rivière d'Arduisson et ladite rue
- 16 cordes de terre ou environ au lieudit la coste des guarennes, entre Jehan GILLES et Nicolas VOITERIN

Les héritiers de Jean MIGOURDIN payent censive au seigneur de Saint-Aubin en 1593 et 1594. Marguerite VOITERIN paye tant pour elle que pour les héritiers de Jean MIGOURDIN entre 1599 et 1602. La veuve de Jean MIGOURDIN paye en 1610 et 1611⁶²⁴.

La veuve de Jean MIGOURDIN est citée dans plusieurs déclarations entre 1606 et 1613. Elle paye

- un quartier de terre au lieudit les Chaillots, entre Jehan DIRESENE et Estienne VOITERIN, les terres de guarennes et le chemin
- demi-arpent demi-quartier de terre lieudit les Seillons, entre Guille. DESQUAINS et les hoirs Xpofle MERLIN, Jehan GALLOYS lieut. et le chemin de la Chaulme
- 18 cordes de terre ou environ lieudit les Meurs Huot, entre Nicolas MAISTRE et Nicolas GRILOT le jeune, Claude COLLET lesné et le chemin de La Chaulme
- un quartier et demi de terre près d'illec, entre les hoirs Liéz VOITERIN et Claude COLLET lesné, - et le chemin de La Chaulme
- la moitié d'une petite maison et prés au dessous, partant avec les héritiers feu Liez VOITERIN, entre la rue Chèvre et la même, - et la rivière d'Arduisson
- Taxée à 10 sols de cens, 3 deniers 6 sols de rente et 1/2 poule. [AD 10 - E* 2875]

623 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Jehan MIGOURDIN pour 9 articles dont un chas de maison et jardin, rue Chèvre, à coté des hoirs Alexis MERLIN [AD 10 - E* 2882]

624 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, les hoirs Jehan MIGOURDIN payent censive en 1593, 1594; Aulbin FONTAINE paye en l'acquis des hoirs Jehan MIGOURDIN pour un demi-arpent de vigne en Posthières en 1599 pour 5 années; Marguerite VOICTERIN paye tant pour elle que pour les hoirs Jehan MIGOURDIN en 1599 pour 5 années, 1600, 1601 et 1602; la veuve de Jehan MIGOURDIN paye en 1610 et 1611 [AD 10 - E* 2883]

aussi pour les hoirs de Lié VOITERIN^{625, 626, 627}.

Jean MIGOURDIN et Marguerite VOITERIN sont les parents de:

Etienne, ∞ à Marguerite MASSE

I.1. Etienne, ! en 1593-1612, † /1638, ∞ /1625 à Marguerite MASSE, ! en 1638-1642, probablement ∞(2) à Aubin GENERAT, fille de Laurent M. et Marie PINET

Etienne MIGOURDIN paye censive au seigneur de Saint-Aubin entre 1593 et 1595. En 1595, Pasquet DIRESME paye pour une maison rue Chevre acquise de Etienne MIGOURDIN^{628, 629}.

Etienne MIGOURDIN est parrain en 1607 d'une fille d'Etienne VOITERIN, frère de Lié et probablement proche parent de sa mère Marguerite VOITERIN.

Etienne MIGOURDIN semble également un proche parent de Nicolas MIGOURDIN. En 1609, Etienne MIGOURDIN est cité pour avoir vendu avec Ambroise BARBOTIN une maison qui avait appartenu à Nicolas MIGOURDIN⁶³⁰. D'autre part, le

fil Laurent de Nicolas MIGOURDIN est parrain du premier fils connu d'Etienne MIGOURDIN.

Etienne MIGOURDIN paye censive au seigneur de Saint-Aubin entre 1618 et 1623^m.

Etienne MIGOURDIN était certainement encore en vie le 11.12.1634, date à laquelle sa fille Guillemette est marraine. Il est mort avant 1638 car sa veuve apparaît dans deux déclarations de 1638 et 1642^{632, 633}. La dernière déclaration a été établie pour sa maison, plus tard à François BILLOU, son gendre.

Etienne MIGOURDIN et Marguerite MASSE sont les parents de:

Jean, b 11.3.1625, p Laurent MIGOURDIN, m Françoise GILLES

Guillemette, ! en 1633-1640, ∞ /1642 à François BILLOU

I. (?) Jean, ! en 1575-1582

Nicolas, ! en 1581-1583, ∞ à Henriette FONTAINE peut-être une fille Jeanne, ∞ à Jean DIRESNE

La filiation de Nicolas à Jean MIGOURDIN est attestée par son acte de mariage qui est filiatif. Nicolas fils de Jean MIGOURDIN est d'autre part cité témoin dans l'acte de mariage de Pierre ROSSART et Laurence COLLET en 1581.

Jean MIGOURDIN cité dans plusieurs déclarations de censive à l'Abbaye du Paraclet entre 1575 et 1581^{634, 635, 636}. Il déclare un quartier de terre en l'osche à "la

accin acquis de Ambroise BARBOTIN et Estienne MIGOURDIN. Il déclare 1/4 de maison qui fut à feu Bastien GIRESMÉ [AD 10 - E* 2874]

631 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Estienne MIGOURDIN paye en 1618, 1622 - pour 4 années - en 1623

632 Le 7.12.1638, Jacques BAILLET, mesureur et arpenteur juré demeurant à Saint-Aubin, arpente les vignes des religieuses du Paraclet à Pothière et en Lessard. En L'Essart:

Déclaration de la veuve Estienne MIGOURDIN, plus tard à Anthoine BOSSUOT par achat, puis à Michel VALLÉE [AD 10 - 24 H 105]

633 Dans un censier de Saint-Aubin de 1642 apparaît la veuve d'Estienne MIGOURDIN père pour sa maison rue Chèvre, ensuite à François BILOUPT [AD 10 - E* 2879]

634 Le 3.5.1576, dans un censier de l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin (repris les 16.9.1615 et 2.5.1616), Jehan MIGOURDIN, qui signe "J Migordin", déclare:

➤ 1/2 arpent de vigne en l'Essart [AD 10 - 24 H 118]

635 En 1575/1576, Jehan MIGOURDIN, déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet:

➤ 1/2 arpent de vigne en l'Essart, en 1623 à Len... DE.N... + Jehan ROUSAT et autres + les héritiers de feu Lié GILLES

Il signe "J Migordin", avec paraphe [AD 10 - 24 H 118]

636 Le 11.6.1582, dans le terrier l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin (révisé en 1673), Jehan MIGOURDIN, demeurant à Saint-Aubin, qui signe "Migourdin" avec paraphe, déclare:

➤ 1/2 arpent de vigne en l'Essard

➤ 1 quartier de terre en l'osche à la Gaillarde [AD 10 - 24

625 Déclaration du 10.10.1609 de la veuve de Jean MIGOURDIN [AD 10 - E* 2875]

626 Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1594-1612, la veuve Jehan MIGOURDIN paye tant pour elle que pour les hoirs Lyé VOICTERIN en 1604; la veuve Jehan MIGOURDIN paye en 1605; la veuve Jehan MIGOURDIN et Jehan BALLIET payent à cause de la maison de la fontaine souveraine en 1606-1608 et 1610; Quentin MAROT paye au lieu de ladite veuve (Jehan) MIGOURDIN et la veuve Lyé VOICTERIN pour 1/2 q. de terre assis en la coste des Garennes en 1606; Quentin MAROT paye au lieu desd. VOICTERIN et BAILLET (la veuve Jehan MIGOURDIN et Jehan BALLIET) en 1607; la veuve Jehan MIGOURDIN paye en 1611 [AD 10 - E* 2883]

627 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

La veuve de Jehan MIGOURDIN paye en 1612-1613. Jehan MIGOURDIN paye en 1614

Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

La veuve Jehan MIGOURDIN et Jehan BALLIET payent en 1612

628 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Estienne MIGOURDIN paye censive pour un quartier et demi de terre acquis de Jehan ROUSSAT le jeune en 1593 - il doit lods et ventes -; il paye pour un demi-arpent acquis de Jehan LA RIBBE en 1593 - il doit lods et ventes -; Ambroise BARBOTIN paye pour un demi-arpent de terre acquis de Estienne MIGOURDIN aux vignes des Garennes en 1595 et 1596 - il doit lods et ventes -; Pasquet DIRESME paye en l'acquit de Estienne MIGOURDIN pour une maison assise rue Chevre en 1595 [AD 10 - E* 2883]

629 Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1594-1612, Jehan FONTEINE paye à la décharge d'Estienne MIGOURDIN (vente) en 1594 [AD 10 - E* 2883]

630 Le 29.9.1609, Pasquier DIRESNE ou GIRESMÉ habite un chas de maison avec une petite étable, pris en la maison qui fut à feu Nicollas MIGOURDIN, cour, jardin et

Gaillarde" comme Jean MIGOURDIN en 1532.

Jean MIGOURDIN est peut-être le père de l'épouse de Jean Diresne car la veuve de Nicolas MIGOURDIN et Jean Diresne sont cités pour avoir repris les héritages déclarés entre 1575 et 1582 par Jean MIGOURDIN^{637, 638}.

I.2. Nicolas, manouvrier, possède une maison à Cormont, ! en 1593-1614, † /1623, ∞ 2.12.1581 à Henriette FONTAINE, fille de Claude F., † /1581

Sans doute vers 1623, la maison de feu Nicolas MIGOURDIN est celle que déclarait Jean MORANGE en 1532 au censier de l'Abbaye du Paraclet⁶³⁹.

Nicolas MIGOURDIN apparaît dans plusieurs déclarations entre 1582 et 1593 avec les enfants de Claude FONTAINE, son beau-père. En 1582, il fait une première déclaration en commun avec Jean

FONTAINE dit Claude^{640, 641, 642}, puis en 1583, avec Jean fils de Claude FONTAINE, probablement le même^{643, 644}.

Nicolas MIGOURDIN paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1593 à 1608. De 1593 à 1596, il fait une déclaration pour Jean et Marguerite, enfants de Claude FONTAINE⁶⁴⁵.

Nicolas MIGOURDIN est cité manouvrier en 1599⁶⁴⁶.

Nicolas MIGOURDIN est témoin dans une enquête en 1598⁶⁴⁷.

Nicolas MIGOURDIN paye censive au seigneur de

640 Le 27.11.1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paraclet, interviennent Jehan FONTE. dit Claude, qui signe "Jehan Fontenne" avec paraphe, tant en son nom que comme tuteur et curateur de Lupien et Marguerite FONTE., enfants mineurs de feu Claude, et Nicolas MIGOURDIN, qui signe "Nicollas Migordin" avec paraphe:

- pour une maison à 2 chas, jardin et accin rue de Courmont contenant 1 quartier 1/2, entre les pastures grasses et leur aisance & la roise du moulin de Courmont, la rue de Courmont et la rivière (plus tard à Henriette FONTENNE, veuve de feu Nicollas MIGOURDIN, puis Fiacre CAILLÉ)
- 3 quartiers de terre à Courmont (plus tard aux hoirs de M. GUION et Jehan Diresne) [AD 10 - 24 H 93]

641 En 1575/1576, Jehan FONTEINE dit Claude et Nicollas MIGOURDIN déclarent au censier de l'Abbaye du Paraclet:

- une maison à 2 chas, jardin, pré et accin rue de Cormont, contenant 1 quartier 1/2, entre les pastures grasses et leur aisance & la roise du moulin de Cormont, la rue de Cormont et la rivière, en 1623 à la veuve et aux héritiers de Nicollas MYGOURDIN
- 3 quartiers de terre à Cormont, en 1623 à Monsieur GUYON [AD 10 - 24 H 118]

642 Le 17.11.1582, dans le terrier l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin (révisé en 1673), Jehan FONTAINE dit Claude et Nicollas MIGOURDIN, déclarent:

- une maison à 2 chas, jardin, pré et accin rue de Courmont contenant 1 quartier 1/2, entre les pastures grasses et leur aisance & la roise du moulin de Courmont, la rue de Courmont et la rivière
- 3 quartiers de terre à Cormont

Déclaration faite par Jehan FONTAINE en son nom et tuteur et curateur de Lupien et Marguerite, enfants mineurs de feu Claude FONTAINE. La déclaration est signée "Jehan Fontaine" et "Nicolas Migordin" avec paraphe [AD 10 - 24 H 118]

643 Nicolas MIGOURDIN paye censive à Saint-Aubin avec Jehan FONDENNE fils de Claude en 1583 [AD 10 - E* 2881]

644 Le 21.9.1589, Nicolas MIGOURDIN, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, qui signe "Nicollas Migordin", reconnaît aux religieuses du Paraclet le bail d'1/2 arpent en l'Essart, provenant du bail fait à feu Claude FONTAINE le 29.5.1564 [AD 10 - 24 H 105]

645 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Nicolas MIGOURDIN paye censive tant pour lui que pour Jehan (ou Marguerite) fils de Claude FONTEINE en 1593, 1594, 1596 pour 2 années; Pierre ROUSSAT paye en

H 118]

637 En 1575/1576, Jehan MIGOURDIN déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet:

- 1/2 arpent de vigne en l'Essart, en 1623 à la veuve et aux héritiers de Nicolas MIGOURDIN
- 1 quartier de terre en 1623 à Jehan Diresne [AD 10 - 24 H 118]

638 Le 11.6.1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paraclet, intervient Jehan MIGOURDIN, qui signe "J Migordin" avec paraphe, demeurant à Saint-Aubin:

- 1/2 arpent de vigne en l'Essart (plus tard à la veuve et aux héritiers de Nicolas MIGOURDIN)
- 1 quartier de terre en l'ouche La Gailayde (plus tard à Jehan Diresne) [AD 10 - 24 H 93]

639 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

- Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Jehan MORANGES déclare une maison et accin rue de Cormont, entre les communes et la mesure des Barres, à la rivière (c'est la maison de feu Nicollas MYGOURDIN)
- une oche contenant 1/2 quartier rue de Cormont [AD 10 - 24 H 81bis]

Saint-Aubin de 1601 à 1614^{648, 649}. Il déclare entre autre une maison rue de Courmont. Il pourrait s'agir de la maison rue de Courmont que déclaraient en 1532 Jean MORANGES et Pierre BLANCHARD et qui devint en 1623 la propriété de Henriette FONTAINE, veuve de Nicolas MIGOURDIN, puis en 1643 de Jean BILLOU (époux de Guillemette MIGOURDIN, fille d'Etienne) et Jean FONTAINE (époux de Marie MIGOURDIN) à cause de leurs femmes⁶⁵⁰.

Nicolas MIGOURDIN est le père de Laurent, comme en atteste un acte de 1619⁶⁵¹.

l'acquit Nicolas MIGOURDIN en 1593, 1596; Noel GUILLE. paye pour un quartier de terre qu'il a eu de Nicolas MIGOURDIN en 1595 - il doit lods et ventes -; il paye en 1597, 1599; Pasquet DRESME paye à la décharge de Nicolas MIGOURDIN pour une part de maison échangée avec Ambroise BARBOTIN au lieudit la rue Chevre en 1599 pour deux années; Nicolas MIGOURDIN paye chaque année de 1600 à 1611; Nicolas MIGOURDIN paye pour une mesure dépendant de Cormont en 1602 et à Cormont en 1606; Nicolas MIGOURDIN paye pour un arpent de vigne en Pothière en 1608; Blaise PIERRE paye en l'acquêt de Nicolas MIGOURDIN pour un demi-arpent de vigne en 1603 et 1604 [AD 10 - E* 2883]

646 Le 21.9.1599, déclaration de Nicolas MIGOURDIN, manouvrier à Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 105]

647 Le 24.11.1598, Nicolas MIGOURDIN de Saint-Aubin figure parmi les témoins assignés pour une enquête [AD 10 - E* 3031]

648 Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1594-1612, Nicolas MIGOURDIN paye pour sa maison dépendant du fief de Cormont en 1601-1612; Nicolas MIGOURDIN paye pour 1/2 arp. de vigne en Pothière en 1603; Blaise PIERRE paye en l'acquêt de Nicolas MIGOURDIN pour 1/2 arp. de vigne en Pothières en 1603; Nicolas MIGOURDIN paye pour 1 arp. de vigne assis en Pothière en 1604, 1606-1609 et avec Guille. BERTHAULT en 1610-1611 [AD 10 - E* 2883]

649 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Nicolas MIGOURDIN paye en 1612, 1614, pour 4 années en 1618. La veuve Nicolas MIGOURDIN paye en 1619

Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Nicolas MIGOURDIN paye en 1612-1616 pour sa maison dépendant du fief de Cormont

650 Dans un censier de Saint-Aubin du 3.5.1532 sont cités Jehan MORANGE et Pierre BLANCHART par indivis :

➤ pour une maison rue de Cormont (en 1623 à Henriette FONTAINE veuve de feu Nicolas MIGOURDIN, en 1626 à ... MYGOURDIN, en 1643 à François BILLOU et Jehan FONTAINE à cause de leurs femmes

➤ une oche rue de Cormont à Jeanne GENNERAT dite Jeanne GREFFIER (?) [AD 10 - 24 H 81bis]

651 Dans un acte du 20.7.1619 comparaissent Philippe DONDEAU, procureur au bailliage de Nogent et Maire en la justice à Quincey, Jehan BARDY, receveur et procureur des abbesses, Jehan COUTURIER, meunier, Nicolas son serviteur, Jehan PARIGOT, le fils de Nicolas MIGOURDIN (Laurent MIGOURDIN) et le fils de Jehan DESPENSIER (Jehan DESPENSIER le jeune) [AD 10 - 24

Laurent, ! en 1619

I.2.B. Laurent, (†) 21.5.1641 Avant-lès-Marcilly, ∞ à Edmée BEILLARDON⁶⁵², à Avant-lès-Marcilly

Laurent, ° ca 1634

un enfant, (†) 14.8.1640 Avant-lès-Marcilly

Catherine, b 12.7.1641 Avant-lès-Marcilly, y (†)

4.9.1641, p Guillaume MOSARD, m Catherine MARCHAND & Marguerite LE MASLE

Thomas, ∞ à Légère LEGRAND

J.2.B.1. Thomas, ne sait pas signer, laboureur à Tremblay, vigneron, ! en 1661-1667, † 11.12.1709 Avant-lès-Marcilly, (†) le 12

En 1661, Thomas MIGOURDIN, vigneron à Saint-Aubin, et Légère LEGRAND, sa femme, veuve de Charles HEDRY, passent un accord pour entretenir sur leur communauté les deux enfants du premier mariage de Légère. Ils ne savent pas signer⁶⁵³.

En 1663, Thomas MIGOURDIN, vigneron à Saint-Aubin, et Légère LEGRAND, vendent des biens⁶⁵⁴.

En 1667, Thomas MIGOURDIN, vigneron à Saint-Aubin, et Légère LEGRAND, sa femme, vendent un quartier et demi de vigne à Nogent/Seine. Cette vigne appartient à Légère LEGRAND et est voisine d'une autre vigne appartenant à Pierre LEGRAND⁶⁵⁵.

∞ 3.10.1661 à Légère LE GRAND, (†) 14.1.1668, ∞(1) à Charles HEDRIT

∞(2) 3.2.1670 Avant-lès-Marcilly à Catherine MOUZARD, ° ca 1634, † 5/8.6.1706 Avant-lès-Marcilly, (†) le 6/9, fille de Gabriel M. et Lupienne BIGER, ∞(1) 25.1.1655 Avant-lès-Marcilly à Toussaint LE MASLE, fils de Noël L. M. et Edmée GARNIER

H 94]

652 A Avant-lès-Marcilly:

➤ b 18.4.1627 de Marie fille de Laurent MIGALLET et Edmée BILLARDON, p Estienne VAILLANS, m Marie GENNERAT & Marie SIMONET

➤ Edmée BEILLARDON, † 6.11.1679, (†) le 7, veuve de Noël LEMASLE

653 Le 12.10.1661, Thomas MIGOURDIN, vigneron demeurant à Saint-Aubin, et Légère LEGRAND, sa femme, qui ne savent pas signer, veuve de Charles HEDRY, vivant aussi vigneron à Saint-Aubin, passent un accord pour entretenir sur leur communauté jusqu'à 14 ans accomplis, leurs 2 enfants mineurs Michel HEDRY, 8 ans environ, et Jeanne HEDRY, 2 ans environ [AD 10 - 2E 66/17]

654 Dans un inventaire de Jacques PARASTRE en 1675 à Marnay figure un contrat du 21.10.1663 pour acquis de François LEFEBURE de Thomas MIGOURDIN et Leger LEGRAND, vigneron à Saint-Aubin [AD 10 - 83 H 1]

655 Le 30.5.1667, Thomas MIGOURDIN, vigneron à Saint-Aubin, époux de Légère LEGRAND - elle ratifie le 29.6 la vente de la vigne qui lui appartient -, vend à Denis BOSSUOT, manouvrier à Nogent, 1 quartier 1/2 de vigne à Nogent, à coté de Pierre LEGRAND [AD 10 - E 66/20]

Note: Pierre LEGRAND dit REGNARD vigneron au Faubourg de la Porte de Troyes à Nogent/Seine est cité le 29.6.1669 [AD 10 - 2 E 66/21]

Michel, b 15.12.1671 Avant-lès-Marcilly, p Michel PONCE, m Toussainte LEFEBURE
 Edmé, b 15.12.1671 Avant-lès-Marcilly, p Francois JANNERAT, m Jacqueline MOUCHIN
 Michelle, ne sait pas signer, b 10.9.1674 Avant-lès-Marcilly, p Ollivier THIBAULT, m Michelle PONCE, ∞ 31.1.1695 Avant-lès-Marcilly à Jean DUPUIS, demeurant à Fay, fils de Jean D. et Seudre DENISOT

K. NN.

Pierre, ∞ à Jacqueline ANCEAU
 Jeanne, ∞ à Etienne VOITERIN le jeune

La fille de Pierre MIGOURDIN et Etienne VOITERIN, époux de Jeanne MIGOURDIN, possèdent une maison et des terres en indivis; il est donc probable que Pierre et Jeanne soient frère et sœur.

K.1. Pierre, vigneron, ! en 1571, † 1571/1573, ∞ / 1571 à Jacqueline ANCEAU, fille de Georges A., ∞(1) à Pierre GUEU, ∞(3) 26.10.1573 à Pierre MAROTTE, de Fontaine-Mâcon, fils de François M., † /1573

En 1571, Pierre MIGOURDIN, vigneron à Saint-Aubin, renonce à ses droits sur un quartier de vigne, advenue par le décès d'Anne SOMMILLON, épouse de Lié GILLES⁶⁵⁶.

Pierre MIGOURDIN paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1571 pour sa femme Jacqueline ANCEAU⁶⁵⁷. Celle-ci est la fille de Georges ANCEAU. Veuve en 1573, elle se remarie avec Pierre MAROTTE de Fontaine-Mâcon.

Jacqueline ANCEAU fait pour sa fille Jeanne MIGOURDIN une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin, certainement vers 1570-1580. Elle déclare entre autre une terre en indivis avec Etienne VOITERIN, époux de Jeanne MIGOURDIN⁶⁵⁸.

656 Le 23.2.1571, Siret MARQUOT, manouvrier à Saint-Aubin, époux de Jacqueline MEUSNIER, prend des religieuses du Paraclét 1 quartier de vigne faisant partie d'1/2 arpent pris à pareil titre par feu Lye GILLES. Comparait Pierre MIGOURDIN, vigneron demeurant à Saint-Aubin, lequel a renoncé de tout le droit qu'il se peut prétendre auxdites parties, advenue tant par le décès de feu Anne SOMMILLON, en son vivant femme de Lye GILLES, que autrement [AD 10 - 24 H 105]

657 Pierre MIGOURDIN paye censive à Saint-Aubin pour sa femme Jacqueline ANCEAU en 1571 [AD 10 - E* 2881]

658 Déclaration de censive à Saint-Aubin, sans date - 1574/1610 - de Jacqueline ANCEAU, veuve de Pierre MIGOURDIN, à cause de Jehanne MIGOURDIN, sa fille, pour:

- une maison, ensemble l'héritage, la grange et "feux" à porcs, au finage de Saint-Aubin, entre Marion PILLAVEINE et Sébastien DIRESENE, la rivière d'Arduisson et ladite PILLAVEINE
- un quartier et demi de terre pris en une pièce de trois quartiers partant par indivis avec Estienne VOYTERIN, à Saint-Aubin, entre la rue Chevre et ledit VOYTERIN, le chemin qui va au Paraclét et les hoirs Jeh. MUSNIER
- un quartier de terre sur ledit finage, entre Estienne

Dans une déclaration de censive de 1570-1580, la veuve de Jacques CHEVRIER (Marion PILLAVOINE) déclare la moitié d'une maison rue Chèvre partagée avec les héritiers de Pierre MIGOURDIN⁶⁵⁹.

Pierre MIGOURDIN et Jacqueline ANCEAU sont les parents de:
 Jeanne

L. Jean dit Martin, signe: Jehan Migourdin, demeurant à La Chapelle-Godefroy, ! en 1559-1585, ∞ 4.7.1570 à Jeanne, de La Chapelle-Godefroy, ∞(1) à Benjamin MICHEL

Jean MIGOURDIN dit Martin paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin de 1559 à 1585⁶⁶⁰.

-
- VOYTERIN et le chemin Carroge, sur la Louvière et -
- 18 cordes près les vignes de Cormont pris en une pièce de xxxvi cordes, entre ledit VOYTERIN et -, le chemin montant es vignes dudit Cormont et -
 - un quartier de terre assis es Hays Pierre, entre Jacques MIGOURDIN et -, terre appartenant à ladite veuve de son patrimoine
 - six quartiers de terre sur ledit finage au lieudit La Tavelle, entre Nicollas MAISTRE et P.re MAROTTE, les hoirs Guyon GAULTHER et le chemin de l'Estrier
 - trois quartiers de terre sur ledit finage au lieudit le Champ aux Billeux, entre Guion ANCEAU et Pierre GAULTHER, le chemin Carroge et le Champ aux Billeux
 - demi-arpent de vigne ou environ au lieudit Fort-à-Faire, entre la veuve COHAN et Claude COLLET, les terres des S.rs de St Aubin et -
 - un quartier ou environ de vigne en la coste des vignes de Saint-Aubin, entre Jeh. GALLOYS et Guion ANCEAU, le même et un petit chemin
 - demi-arpent de terre à faire vigne en Pouthière, entre Jehan FONTENE l'aisnel et Claude FONTENE, les terres du Paraclét et le chemin des Mergiers
 - un quartier ou environ d'héritage entre P.re MAROTE et Guyon ANCEAU, la rivière et le chemin de l'église
 - un total de 4 arpents et 95 cordes de terre (au dos, "Déclaration de Guyon ANCEAU") [AD 10 - E* 2874]
- 659 Déclaration au terrier de 1570-1580 de la veuve de Jacques CHEVRIER, pour:
- une maison, rue Pescheloche
 - 1/2 maison rue Chèvre, avec les héritiers de Pierre MIGOURDIN
 - 1/3 de terre, à coté des hoirs Jean CHEVRIER [AD 10 - E* 2882]
- 660 Jehan MIGOURDIN dit Martin paye censive à Saint-Aubin en 1559-1582, 1584-1585; Jacques MOREAU paye à sa décharge en 1577 [AD 10 - E* 2881]

En 1575/1576⁶⁶¹ et 1582^{662, 663}, Jehan MIGOURDIN dit Martin de La Chapelle-Godefroy fait une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclet. Il déclare des biens à Courmont. Il signe "Jehan Migourdin". Il intervient également comme marguillier de La Chapelle-Godefroy.

L. (?) Jean, à La Chapelle-Godefroy, ∞ à Marie, marraine à La Chapelle-Godefroy le 5.3.1582

M. Guillaume

Il pourrait s'agir de Guillaume MIGOURDIN dit le petit moine, fils adoptif de son oncle Guillaume MIGOURDIN, époux de Denise EURAT.

∞ à Jacquette SOMMILLON, ! en 1629, peut-être fille de Jacques S. et Marie PIERRE

Guillaume, ° 10.2.1648, b le 17, p Honneste Pierre BARDY, m Honneste Gillette LE FEUBRE, épouse de H. Hoe. Claude GILOPPÉ, receveur de St Aubin

M.1. (?) Guillaume, Honorable Homme, signe; G Migourdin, Maître bourrelier à Paris, rue Maubuey, ! en 1677-1695

En 1677⁶⁶⁴, 1689⁶⁶⁵, ⁶⁶⁶, ⁶⁶⁷ et 1695⁶⁶⁸, Honorable Homme Guillaume MIGOURDIN, maître bourrelier à Paris, rue Maubué, paroisse Saint Médéricq, intervient dans divers contrats et déclarations à Saint-Aubin. Il signe "G migourdin".

N. Jeanne, ° ca 1626, (†) 10.10.1646

O. Pierre, signe: pierre migourdin, vigneron à La Chapelle-Godefroy, † /1690

En 1690, Simone DRU, veuve de Pierre MIGOURDIN, vigneron à La Chapelle-Godefroy, et Simon MIGOURDIN, âgé de 24 ans, son fils, prennent le bail d'une maison à La Chapelle-Godefroy. Elle ne sait pas

664 Le 1.12.1677, Guillaume MIGOURDIN, maître bonnetier ou bourrelier à Paris, rue Neufve, paroisse Saint-Médéric, qui signe "G Migourdin", baille à titre de rente foncière à Edmé VAILLANT, vigneron à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, 1 quartier 1/2 de terre en une pièce à Cormont [AD 10 - 2 E 66/26]

665 Le 5.11.1689, Honorable Homme Guillaume MIGOURDIN, maître bourrelier demeurant à Paris, rue Maubué, paroisse Saint Médéricq, qui signe "g migourdin", reçoit d'Edmé VAILLANT, vigneron à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, 20 livres pour amortissement de 20 sols de rente qui lui était dûs par un contrat du 1.12.1677 devant LE COURT et LARGENTIER [AD 10 - 2 E 66/30]

666 Le 3.11.1689, Geneviefve GUILLAUME, qui ne sait pas signer, veuve de Sébastien MEROSSE, vivant vigneron demeurant à Saint-Aubin, et Edmé DESQUAINS, qui signe "E Desquains" avec paraphe, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, héritier pour 1/2 dudit feu Sébastien MEROSSE, son oncle, se déclarent propriétaires d'une maison couverte de paille à Saint-Aubin, rue de Courmont, 2 chas, un à cheminée où il n'y a point de grenier et l'autre sans cheminée, cour, jardin, accin fermé de haies et des terres, redevable envers Honorable Homme Guillaume MIGOURDIN, maître bourrelier à Paris, rue Maubué, paroisse Saint Médéricq, qui signe "g migourdin", d'une rente par contrat du 5.12.1672 [AD 10 - 2 E 66/30]

667 Le 3.11.1689, Hierosme ANCEAU, vigneron à Quincey, rétrocède à Jean ANCEAU, son fils, vigneron à Saint-Aubin, qui ne savent pas signer, une maison à Saint-Aubin, rue de Courmont, proche le moulin, couverte de paille, à 3 chas, étable, donnée à rente par Honorable Homme Guillaume MIGOURDIN, maître bourrelier à Paris, rue Maubué, paroisse Saint Médéricq, à Estienne VAILLANT, manouvrier à Saint-Aubin, et Etiennette BAZAIN, sa femme, par contrat du 5.12.1672 devant DONDEAU à Nogent [AD 10 - 2 E 66/30]

668 Déclaration du 1.11.1695 de Guillaume MIGOURDIN, maître bourrelier à Paris, rue Maubuey, pour 10 arpens, 23 cordes [AD 10 - E* 2876]

661 En 1575/1576, Jehan MARTIN dit MIGOURDIN, déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet:

➤ 1 quartier à Cormont

➤ 1/2 quartier à Cormont [AD 10 - 24 H 118]

662 Le 11.6.1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paraclet, intervient Jehan MARTIN dit MIGOURDIN, demeurant à La Chapelle Saint-Michel, qui signe "Jehan Mygordin"

Le 11.6.1582, le même, marguillier, fait une déclaration pour l'église de La Chapelle Saint-Michel [AD 10 - 24 H 93]

663 Le 11.6.1582, dans le terrier l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin (révisé en 1673), Jehan MARTIN dit MIGOURDIN, demeurant à La Chapelle Saint-Michel, qui signe "Jehan Migourdin", déclare:

➤ 1 quartier à Courmont

➤ 1/2 quartier au même lieu

Le même fait une autre déclaration le même jour comme marguillier de la Chapelle Saint-Michel [AD 10 - 24 H 118]

signer, lui signe "T Migourdin" avec paraphe⁶⁶⁹.

∞ /1658 à Simone DRU, ne sait pas signer, ! en 1690

Thomas, b 8.1.1658 La Chapelle-Godefroy, p
Thomas MIGOURDIN, m Jeanne NOTIN, ∞ à
Edmée LEPAGE

Laurent, ° 5.2.1661 La Chapelle-Godefroy, b le 6, p
Laurent JANNOST, m Jeanne BENOIST

Jeanne, b 17.3.1665 La Chapelle-Godefroy, p
Guillaume GAMBIER, laboureur, m Jeanne
MAUSELETTE, servante dudict Gambier, ne
sait pas signer

Simon, ° 1.2.1668 La Chapelle-Godefroy, b le 2, p
Simon JACOPIN, ne sait pas signer, fils de †
Nicolas JACOPIN, m Marie ANCEAU, ne sait
pas signer, fille de † Aubin ANCEAU

Claude, ° & b 11.10.1671 La Chapelle-Godefroy, p
Claude LE PAGE, ne sait pas signer, m Jeanne
TABOUREAU, ne sait pas signer

Thomas MIGOURDIN, parrain du premier fils de
Pierre MIGOURDIN, pourrait être son parent, peut-
être son frère.

O.1. Thomas, signe: T Migordin avec paraphe,
vigneron à La Chapelle-Godefroy, ! en 1693-1697

En 1693, Thomas MIGOURDIN, vigneron à La
Chapelle-Godefroy, et Edmée LE PAGE, sa femme,
déclarent une maison à La Chapelle-Godefroy proche
le moulin héritée de Claude LE PAGE, père d'Edmée.
Il signe "T Migourdin" avec paraphe, elle ne sait pas
signer⁶⁷⁰.

En 1695, Thomas MIGOURDIN intervient dans un
contrat comme syndic des habitants de La Chapelle-
Godefroy. Il signe "T Migourdin" avec paraphe⁶⁷¹.

669 Le 4.6.1690, Simone DRU, qui ne sait pas signer,
veuve de Pierre MIGOURDIN, vivant vigneron à La
Chapelle-Godefroy, et Simon MIGOURDIN, âgé de 24
ans, son fils, prennent à titre de loyer de Demoiselles
Barbe et Catherine CHOUARD, demeurant à
Nogent/Seine, et leur sœur Claude CHOUARD, une
maison à La Chapelle-Godefroy, couverte de paille, à 2
chas, petite étable, petite cour, morceau de terre, plus des
terres dont ils jouissaient depuis plus de 11 ans. L'acte est
signé de "T Migourdin" avec paraphe, "Simon
Migourdin", "Barbe Choüart" et "Catherine Choüart" [AD
10 - 2 E 66/30]

670 Le 30.3.1693, Thomas MIGOURDIN, qui signe "T
Migourdin" avec paraphe, vigneron demeurant à La
Chapelle-Godefroy, et Edmée LE PAGE, sa femme, qui
ne sait pas signer, reconnaissent être possesseurs comme
héritiers de Claude LE PAGE, son père, une maison à La
Chapelle-Godefroy proche le moulin [AD 10 - 2 E 66/32]

671 Le 13.7.1695, comparissent Thomas MIGOURDIN,
syndic des habitants de La Chapelle-Godefroy, Anthoine
PARASTRE, laboureur, Edmé ROZÉ, Pierre GUYOT,
Edmé SORTIN, Jean LANGUOT, Simon MIGOURDIN,
François CHAPUIS, Louet VUIDAT, Robert MAROT,
Simon MAROT, Claude THOMAS, Edmé LANGE et
Martin BENOIST, particuliers habitant à La Chapelle-
Godefroy, pour la communauté de Saint-Aubin,
promettent de payer 240 livres pour les réparations du
presbytère. L'acte est signé "T Migourdin" avec paraphe,
"C Thomas", "simon marot", "simon migourdin" avec

En 1696, Thomas MIGOURDIN, vigneron à La
Chapelle-Godefroy, figure parmi les créanciers de la
succession de Jean JACOPIN et Marie THOMAS⁶⁷².

∞ 8.2.1683 La Chapelle-Godefroy, cm 6.2.1683⁶⁷³ à
Edmée LEPAGE, ne sait pas signer, fille de Claude L.

Jeanne, ° 29.8.1685 La Chapelle-Godefroy, b le 30,
p Pierre LE PAGE, signe, m Anne BELLEMERE,
ne sait pas signer

Elisabeth, ° & b 23.3.1687 La Chapelle-Godefroy, p
Pierre GUYOT, ne sait pas signer, m Elisabeth
CRESSAUT/CRESSAUST, ne sait pas signer

Martin, ° & b 2.2.1692 La Chapelle-Godefroy, p
Martin BENOIST, signe, m Charlotte
PARATRE, ne sait pas signer

Edmé, ° & b 25.9.1695 La Chapelle-Godefroy, p
Edmé VOISIN, ne sait pas signer, m Légère
ROZÉ, ne sait pas signer

Thomas, ° & b 12.5.1699 La Chapelle-Godefroy, p
Edmé ROZEY, ne sait pas signer, m Marguerite
BALIGAULT, ne sait pas signer

∞(2) à Jeanne THIERSON, ! en 1714

En 1714, Jeanne THIERSON, femme de Thomas
MIGOURDIN, à La Chapelle-Godefroy, passe un
accord avec Jeanne GOURON pour les blessures
qu'elle a infligées à ladite GOURON⁶⁷⁴.

paraphe, "Edmé Lange" avec paraphe, "A Parastre" [AD
10 - 2 E 66/32]

672 Le 10.7.1696, les créanciers de la succession de feu
Jean JACOPIN et Marie THOMAS, laboureur à La
Chapelle-Godefroy :

- Maître Claude LEFEBURE
- Simon MAROT en son nom et comme marguillier de
l'église et fabrique de La Chapelle-Godefroy, et Edmé
VOISIN, son co-marguillier
- François CHAPUIS, collecteur des tailles pour l'année
1695 à La Chapelle-Godefroy
- Robert MAROT, collecteur des tailles pour l'année
1696 à La Chapelle-Godefroy
- Thomas MIGOURDIN, vigneron à La Chapelle-
Godefroy
- Jacques LEPAGE, cordonnier
- Claude BEIGNOT, marchand
- Edmé CHAPUISSEAU, huissier

vendent des emblaves à Jean CHARON et Nicolas
COLLET, laboureurs à Marnay, et Anthoine LIZET,
bachoteur à Marnay [AD 10 - 2E 66/33]

673 Le 6.2.1683, Pierre MIGOURDIN, vigneron à La
Chapelle-Godefroy, stipulant pour Thomas son fils, et
Claude LE PAGE, aussi vigneron audit lieu, stipulant
pour Edmée sa fille, font un accord de mariage. Il est fait
mention de la succession de feu Marie GUICHARD,
mère de l'épouse. Anne BELLEMERE, femme dudit LE
PAGE, déclare qu'ils n'ont pas fait de contrat de mariage.
L'acte est signé "pierre migourdin", les autres ne savent
pas signer [AD 10 - 2E 66/28]

674 Le 31.1.1714, Guillaume LOY, vigneron à La
Chapelle-Godefroy, époux de Jeanne GOURON, passe
un contrat avec Jeanne THIERSON, femme de Thomas
MIGOURDIN à La Chapelle-Godefroy, pour voie de
fait qu'elle a commis à l'encontre de ladite GOURON et
de ses blessures [AD 10 - 2 E 66/42]

O.2. Simon, signe: Migourdin, vigneron, manouvrier à La Chapelle-Godefroy, † 15.10.1695 La Chapelle-Godefroy, (†) le 16

En 1697, Thomas MIGOURDIN, vigneron à La Chapelle-Godefroy, et Marie QUINSON, veuve de Simon MIGOURDIN, vigneron à La Chapelle-Godefroy, déclarent des terres à La Chapelle-Godefroy. Elle ne sait pas signer⁶⁷⁵.

∞ 24.11.1692 La Chapelle-Godefroy à Marie QUINSON, ne sait pas signer, ! en 1697, ∞(1) à Edmé DUCHAT, fille de Richard Q. † /1692 et Marie LE PAGE, † /1692

Marie, ° 21.11.1693 La Chapelle-Godefroy, b le 22, p Anthoinne PARATRE, laboureur, soussigné, m Marie CHERPUISSEAU, de la paroisse de Nogent sur Seine, soussigné, y (†) 30.11.1695
Catherine, ° & b 6.2.1696 La Chapelle-Godefroy, p Thomas MIGOURDIN, signe, m Catherine GALLOIS, ne sait pas signer

MIL ESCUS

A. "Mil escus, assisté seulement de l'extremonction par la faute de ses enfants estant advertit trop tard", (†) 5.12.1666

MILLET

A. Nicolas, † /1593

Les héritiers de Nicolas MILLET payent censive au seigneur de Saint-Aubin en 1593 pour huit années. Louvet GUYOT paye pour eux en 1593⁶⁷⁶.

∞ à Jeanne

Marguerite, b 17.2.1582, p Jean fils de Jean SYMON, m Marion fille de † François PINET

B. Jean, † /1641, ∞ à Catherine VALLÉE, † & (†) 12.5.1641 La Chapelle-Godefroy

C. Noël

Constantin, ne sait pas signer, parrain le 28.11.1667 à La Chapelle-Godefroy de Guillaume GAMBIER

D. Jean, signe: Jean Millet, vitrier, ! en 1692, ∞ à Marie CORDELIER

Marie, b 19.6.1680 La Chapelle-Godefroy, p Thomas MIGOURDIN, signe, m Marie MILET, ne sait pas signer

E. Léger, signe: Leger Millet, ! en 1719

MILLOCHÉ

A. Edmé, ne sait pas signer, meunier, ! en 1606

En 1606, Edmé MILLOCHÉ, meunier demeurant au moulin, prend le bail du moulin du Paraclet⁶⁷⁷.

MIRACLE

A. Pierre, ! en 1518 à La Chapelle-Godefroy

Pierre MIRACLE paye censive au seigneur de La Chapelle-Godefroy en 1518⁶⁷⁸.

MITOUART

A. Claude, maître menuisier, rue des filles dans la ville de Troyes, ° ca 1640, † 12.7.1706, (†) le 13, "trouvé mort auprès du Grand Chemin proche la haute borne"

MOINAT

A. Etienne, signe: E Moinat, de Nogent/Seine, ! en 1701

MOINEAU

A. Michel, ! en 1513-1520

Michel MOINEAU paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1513 à 1520. Il paye pour cinq arpents de terre à la Bénarde⁶⁷⁹.

⁶⁷⁵ Le 17.11.1697, Thomas MIGOURDIN, vigneron à La Chapelle-Godefroy, qui signe "T Migourdin" avec paraphe, et Marie QUINSON, qui ne sait pas signer, veuve de Simon MIGOURDIN, vigneron à La Chapelle-Godefroy, déclarent des terres à La Chapelle-Godefroy [AD 10 - 2 E 66/34]

⁶⁷⁶ Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, les hoirs Nicolas MILLET payent en 1593 pour huit années; Louvet GUYOT paye pour les hoirs Nicolas MILLET en 1593; Gond ASSELIN paye à la décharge de Claude MILLET pour un échange d'un quartier et demi en deux pièces assis au dessous des Gravattes et vers la haulte pierre et de la mie partie d'un quartier et demi d'aulnois assis à Courclain en 1596 [AD 10 - E* 2883]

⁶⁷⁷ Le 19.12.1606, Edmé MILLOCHÉ, meunier demeurant à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclet le bail pour 1 an du moulin du Paraclet. Il ne sait pas signer [AD 10 - 24 H 3]

⁶⁷⁸ Pierre MIRACLE paye cens à La Chapelle en 1518 [AD 10 - E* 2880]

⁶⁷⁹ Michel (Micheau) MOYNEAU paye cens à Saint-Aubin en 1513 et 1517 pour cinq arpents de terre à la Bénarde pour cens; Jehannot GALLOYS paye en 1517 pour un arpent de terre qu'il a acquis de MOINEAU pour

B. Thévenin, ! en 1541

Dans une liste des habitants de Saint-Aubin établie en 1541 est cité Thévenin MOINEAU⁶⁸⁰.

MONBLE...**A. NN.**

Edmé, b 14.7.1655, p Edmé COURTALON, m Jehan. COLINE

MONIN

A. Jacques, du diocèse de Besançon, résident pour le présent dans celui de Troyes en Champagne, ∞ à Catherine VILARD

Marie Madeleine, ° & b 30.10.1715, p Pierre CRIGNON, de La Chapelle Godefroy, signe: Pierre Crignon, m Edmée Magdelaine VOSY, de La Chapelle Godefroy, ne sait pas signer, † 12.12.1715, (†) le 13

Claudine Gabrielle Marie Madeleine, ° 7.10.1716, b le 8, p Honnête Personne Claude MARTIN, signe: Claude Martin, m Honneste Fille Marie Magdeleine ANGAUT, signe: Marie Magdeleine Angaut

Pierre, ° & b 11.7.1718, p Pierre CAILLOU, ne sait pas signer, m Honnête Fille Marie CRIGNON, signe: Marie Crignon

MONNIER**A. Jean**, ! en 1537-1538

Jean MONNIER paye sa contribution au censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin en 1537 et 1538⁶⁸¹.

MONNOT**A. Jean**, couturier à Marnay, ! en 1509

En 1509, Jean MONNOT, couturier à Marnay/Seine, prend du seigneur de Saint-Aubin le bail d'un arpent de bois et broussailles à la séparation de Marnay⁶⁸².

cens; Micheau MOINEAU paye en 1518 et 1519 pour ses censives; il paye en 1520 [AD 10 - E* 2880]

680 Thevenin MOYNOT est cité dans une liste d'habitants de Saint-Aubin le 25.10.1541 [AD 10 - E* 2860]

681 Jehan MONNIER intervient en 1537 et 1538 dans le censier de l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 118]

682 Le 13.10.1509, Jehan MONNOT, couturier à Marnay, prend de Noble Homme Jehan DE RANC, écuyer, seigneur de Bonpas et Saint-Aubin en partie, le bail à rente annuelle et perpétuelle d'1 arpent de bois et broussailles à la séparation de Marnay, lieudit au Clos [AD 10 - 24 H 93]

MORAIS**A. Jean** dit du portail, ! en 1670**MORANGES****A. Jean**, ! en 1529-1538

Jean MORANGES paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1529 et 1532 pour sa mesure⁶⁸³.

Dans plusieurs censiers de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin établis entre 1530 et 1532, Jean MORANGES et Pierre BLANCHARD déclarent une maison et une oche à Courmont, partagées en indivis^{684, 685, 686}.

Jean MORANGES paye censive à l'Abbaye du Paraclet de 1535 à 1538. Il fait une déclaration commune avec Pierre BLANCHARD en 1535 et 1536⁶⁸⁷.

MOREAU**A. Claude**, ! en 1563, ∞ à Claudine DORY

En 1563, Claude MOREAU paye censive au seigneur de Saint-Aubin au nom de sa femme Claudine DORY⁶⁸⁸.

B. Jacques, Honorable Homme, marchand mercier, de Nogent/Seine, ! en 1571-1595

Jacques MOREAU paye censive au seigneur de Saint-

683 Jehan MORANGE paye cens à Saint-Aubin en 1529 pour sa mesure et pour lui, et en 1532 pour une mesure qui est près la maison Jehan DES VIGNES [AD 10 - E* 2880]

684 Déclaration au terrier du 15.9.1530 de Jehan MORANGES pour une maison et 1/2 quartier de terre [AD 10 - E* 2875]

685 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

➤ Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Jehan MORANGES déclare une maison et accin rue de Cormont, entre les communes et la mesure des Barres, à la rivière (c'est la maison de feu Nicollas MYGOURDIN)

➤ une oche contenant 1/2 quartier rue de Cormont [AD 10 - 24 H 81bis]

686 Dans un censier de Saint-Aubin du 3.5.1532 sont cités Jehan MORANGE et Pierre BLANCHART par indivis:

➤ pour une maison rue de Cormont (en 1623 à Henriette FONTAINE veuve de feu Nicolas MIGOURDIN, en 1626 à ... MYGOURDIN, en 1643 à François BILLOU et Jehan FONTAINE à cause de leurs femmes

➤ une oche rue de Cormont à Jeanne GENNERAT dite Jeanne GREFFIER (?) [AD 10 - 24 H 81bis]

687 Jehan MORANGE intervient en 1537 et 1538 dans le censier de l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin. Il fait une déclaration commune avec Pierre BLANCHARD/BLANCHART en 1535 et 1536 [AD 10 - 24 H 118]

688 Claude MOREAU paye censive à Saint-Aubin au nom de sa femme Claudine DORY en 1563 [AD 10 - E* 2881]

Aubin de 1571 à 1585. Il paye pour Jean DILIGENT pour 1 quartier de pré, pour Jean MIGOURDIN dit Martin, pour Nicolas DUCLOS, pour Jean FONTAINE l'aîné⁶⁸⁹.

Vers 1570/1580, Jacques MOREAU, de Nogent/Seine, fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin⁶⁹⁰.

En 1574, Jacques MOREAU est condamné à payer à l'Abbaye du Paraclet la moitié du droit de rente d'un demi-arpent de vigne et un demi-arpent de terre à Pothière^{691, 692}.

En 1575/1576⁶⁹³ et 1582⁶⁹⁴, Jacques MOREAU, marchand à Nogent/Seine, fait une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclet. Il possède un arpent de vigne en Pothière et un demi-arpent et un demi-quartier de terre "aux osches".

En 1581, Honorable Homme Jacques MOREAU, marchand mercier à Nogent/Seine, échange avec Gilles COLLARD, laboureur à Saint-Aubin, des terres à Saint-Aubin provenant de leurs épouses⁶⁹⁵.

689 Jacques MOREAU paye censive à Saint-Aubin à la décharge de Jehan DILIGENT pour 1 quartier de pré en 1571; il paye en 1572-1573, 1575-1576, 1578, 1581-1583, 1585; il paye à la décharge de Jehan MIGOURDIN dit Martin en 1577; il paye à la décharge de Nicolas DUCLOZ en 1577; il paye à la décharge de Jehan FONTAINE l'aîné en 1580, 1584 [AD 10 - E* 2881]

690 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Jacques MOREAU, demeurant à Nogent sur Seine, pour 16 articles [AD 10 - E* 2882]

691 Le 8.2.1574, procédure entre les religieuses du Paraclet et Jacques MOREAU, condamné à payer la moitié du droit de rente d'1/2 arpent de vigne et 1/2 arpent de terre à Pothière, comme feu Mathias GUENARD, sergent des Eaux-et-Forêts de Nogent/Seine [AD 10 - 24 H 93]

692 Le 8.2.1574, sentence contre Jacques MOREAU pour paiement des cens à l'Abbaye du Paraclet sur des héritages sis à Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 65]

693 En 1575/1576, Jacques MOREAU déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet:

- 1 arpent de vigne en Pothière, en 1623 la déclaration est produite en un "prone apar. au Roy.te" (?) contre Jacque BERTAUD et le seigneur de Saint-Aubin
- 1/2 arpent 1/2 quartier de terre "aux osches" [AD 10 - 24 H 118]

694 Le 29.4.1582, dans le terrier l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin (révisé en 1673), Jacques MOREAU, marchand demeurant à Nogent/Seine, qui signe, déclare:

- la moitié d'1 arpent de vigne à Pothière
- 1/2 arpent 1/2 quartier de terre labourable "aux osches" [AD 10 - 24 H 118]

695 Le 14.9.1581, Honorable Homme Jacques MOREAU, marchand mercier demeurant à Nogent/Seine, échange avec Gilles COLLARD, laboureur demeurant à Saint-Aubin:

- Jacques MOREAU pour 1 quartier de terre à Saint-Aubin, "aux deux arpents"
- Gilles COLLARD pour 1 quartier 2 cordes de terre "aux osches"

à faire ratifier par leurs femmes dont les héritages

Jacques MOREAU paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1593 à 1595. Les héritiers de Jacques MOREAU payent par les mains de la femme de Denis PHILIPPE (beau-frère de Jacques MOREAU) en 1603⁶⁹⁶.

Nicolas SIMON paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1602 et 1606 pour des biens acquis des héritiers de Jacques MOREAU⁶⁹⁷.

∞ à Anne PERIER, † /1610

Claude, † /1610

C. Pierre, vigneron, ! en 1574-1587

Pierre MOREAU paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1574 à 1583. Il paye pour une aulnois à Courclain et à cause de sa femme⁶⁹⁸.

En 1587, Pierre MOREAU, vigneron, et Jeanne BROCARD sa femme, et Hilaire DESQUAINS, manouvrier, et Geneviève BROCARD, sa femme, vendent un demi-quartier de terre labourable à Courclain plus 8 cordes de terre au même lieu⁶⁹⁹.

En 1609, Hilaire DESQUAINS, fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin. Il a acquis à cause de Geneviève BROCARD sa femme, fille de Pierre BROCARD, des héritages de Pierre MOREAU et Jeanne BROCARD⁷⁰⁰.

∞ à Jeanne BROCARD, fille de Pierre B.

viennent des propres de celles-ci. En présence de Hiérosme COLLARD et Jehan DE VERGNE, laboureurs demeurant à Saint-Aubin et Quincey [AD 10 - 24 H 109]

696 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Jacques MOREAU paye censive en 1593 pour sept années, en 1594, 1595; les héritiers de Jacques MOREAU payent par la femme de Denis PHIPPE (PHILIPPE) pour sept années en 1603 [AD 10 - E* 2883]

697 Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1594-1612, Nicolas SIMON paye en l'acquêt des héritiers Jacques MOREAU en 1602 et 1606 [AD 10 - E* 2883]

698 Pierre MOREAU paye censive à Saint-Aubin pour une aulnois à Courclain en 1574; il paye en 1575, 1577-1578; il paye à cause de sa femme en 1583 [AD 10 - E* 2881]

699 Le 22.6.1587, Pierre MOREAU, vigneron, et Jehanne BROCCUART sa femme, et Hillaire DESQUAINS, manouvrier, et Genevieve BROCCUART, sa femme, vendent à Guillaume GILLES, vigneron demeurant audit lieu, 1/2 quartier de terre labourable à Courclain près la grange qui fut à feu Jehan GALLOIS dit Bruyant, entre Denis RÉGNAULT et Jeh. HUGUENIN, ladite grange et le chemin de La Chapelle, plus 8 cordes de terre au même lieu [AD 10 - E* 2877]

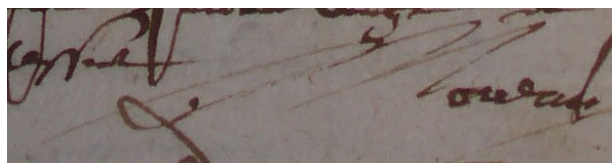
700 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 3.10.1609 de Hillaire DESQUAINS pour:

- ...
- tous ses héritages échus et advenus à Geneviefve BROCCART sa femme par le décès de Pierre BROCCART, son père, et par acquêt de Pierre MOREAU et Jehanne BROCCART [AD 10 - E* 2874]

D. Odin, Maître, procureur au bailliage de Nogent/Seine et procureur fiscal de Monsieur de Saint-Aubin, huissier au Châtelet de Paris, † /1660, ! en 1597-1615

Jean GILLES paye censive au seigneur de Saint-Aubin pour des biens acquis de Maître Odin MOREAU de 1597 à 1599⁷⁰¹.

En 1609⁷⁰², Maître Odin MOREAU, procureur au bailliage de Nogent/Seine et procureur fiscal de Monsieur de Saint-Aubin, déclare au censier du seigneur de Saint-Aubin des biens acquis de plusieurs particuliers de Saint-Aubin.



Maître Odin MOREAU paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1612 et 1613. Jean GILLES paye pour lui en 1614 et 1615⁷⁰³.

En 1660, Claude POSSOT, receveur du Tallion de Nogent/Seine, déclare au censier du seigneur de Saint-Aubin 3 arpents, 43 cordes de terre, obtenus par partage de feu Odin MOREAU (son beau-père),

701 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Jehan GILLES paye censive en l'acquit de Maître Odin (Oudin) MOREAU chaque année de 1597 à 1610; Maître Oudin MOREAU paye en 1611 [AD 10 - E* 2883]

702 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 6.10.1609 de M. Oudin MOREAU, procureur au bailliage de Nogent sur Seine et procureur fiscal de Monsieur de Saint-Aubin, pour:

- un arpent 8 cordes en trois pièces; la première contenant un demi-arpent au lieudit le poirier de la Hault Doue, entre ledit MOREAU à cause de la pièce ci-après déclarée et les hoirs de feu M.e Denis ANGENOUST vivant bailli dudit Nogent, François GALLOIS et -
- demi-arpent 8 perches en deux pièces; la première contenant un quartier près ledit lieu de la Hault Doue, entre le demi-arpent susdit et Claude BALLANCIER, le chemin d'Orléans et -
- un quartier 8 perches au dessus de la Fosse au Loup, entre les hoirs Pierre CHAULMART et J. COLLET, le chemin de l'Etrier et François GALLOIS; acquis de Denis MERCIER et J. DESPANCIER
- 4 arpents en six pièces; la première contenant 6 quartiers au lieudit les Ormes, entre Guillaume DESQUAINS et M.e Jacques PERRIN, les hoirs GAYET et plusieurs
- la troisième contenant trois quartiers au lieudit Paradis, entre ledit S.r de Saint-Aubin et François GALLOIS, lesdits Sieurs et plusieurs
- la troisième pièce contenant un quartier au lieudit les Gravattes, entre Guillaume MIGORDIN et François GALLOIS, les hoirs GAYET et plusieurs
- la quatrième contenant un quartier en ce même lieu, entre feu Gervais DU FOUR et la veuve J. DESPANCIER, icelle veuve et les terres du ...ement
- la cinquième contenant trois quartiers et demi en ce même lieu, entre Michel MERCIER et feu M.e Jehan GUYON, ledit feu DESPANCIER et -
- la sixième et dernière pièce contenant un quartier et demi en ce même lieu, entre les hoirs GAYET et plusieurs, Claude GUMERY et les terres de St Jehan de Sens; acquis de la veuve Nicolas GALLOIS et Jehan GALLOIS son fils
- la moitié de cinq quartiers de terre au lieudit la Matre, entre Guillaume DESQUAINS et Mademoiselle DUPLIS, François GALLOIS et -; acquis de Jehan MARATTE
- demi-arpent en deux pièces; la première contenant un quartier au lieudit les Hayes Pierres, entre feu M.e

Jehan GUYON et feu Jehan SORTIN, le chemin de Nogent et plusieurs

- une pièce contenant un quartier lieudit près la Grosse Pierre, entre Guillaume DESQUAINS et le chemin d'Orléans, la pasture grasse et le chemin qui va de Saint Aubin à La Chapelle; acquis de Agnée DU CLOZ, veuve de Sébastien LE NAIN
- demi-arpent demi-quartier au lieudit les Longues Royes, entre Jehan COLLART et les héritiers Nicolas GALLOIS, le chemin qui va de Saint Aubin et La Chapelle et Agnée DUCLOZ; acquis de Jehan MARATTE
- six quartiers en trois pièces; la première contenant un arpent au lieudit les Clozeaux, entre Jehan SURTIN et Guillaume DESQUAINS, le chemin qui va de Saint-Aubin à La Chapelle et -
- la deuxième contenant un quartier près de ce même lieu, entre comme dessus, le chemin qui va de Saint Aubin et La Chapelle et ledit SURTIN
- la troisième contenant un quartier près de ce même lieu, entre ledit SURTIN et Jehan GALLOIS, ledit MOREAU et -, acquis dudit MARATTE
- cinq quartiers en trois pièces; la première contenant trois quartiers près du Chesne du Guet, entre François GALLOIS et Pierre SIMON, les terres des garennes et -
- un quartier entre les pastures grasses et un chemin, Jehan SORTIN et François DE FLEZ
- 18 cordes entre Guillaume DESQUAINS et Michel MERCIER, - et le chemin ferrant; acquis de Laurens MASSÉ
- demi-arpent faisant moitié d'un arpent moins quatre perches au lieudit la rue aux Raalles, entre ledit MOREAU et Michel MERCIER, ladite rue aux Raalles et les terres de l'église dudit Saint-Aubin; acquis de Nicolas MERCIER
- demi-arpent en une pièce lieudit au dessus de Corclin, entre Michel MERCIER et les hoirs François PINEY, le chemin de Troyes et le chemin Caroge; acquis de Hubert AULBERT
- une maison, jardin et accin avec l'enclos contenant trois quartiers qui fut à défunt Jacques GARNIER et autres, entre les murailles du couvent et une rue commune, la rue Pecheloche et -, dans laquelle fait sa demeure la veuve GARNIER
- plus ledit MOREAU a acquis de feu Claude MAUCLERC et Catherine LUSSART (?) sa femme, cinq arpents de terre en deux pièces, au finage de St Aubin et La Chapelle Godefroy, dépendant de la seigneurie de Croslière

procureur au bailliage de Nogent/Seine⁷⁰⁴.

Dans un contrat notarié de 1703, est citée une donation de Barbe MERCIER, veuve d'Odin MOREAU, aux héritiers GILLOTTE⁷⁰⁵.

∞ à Honnête Femme Barbe MERCIER, ° ca 1602, (†) 30.9.1679 Nogent/Seine⁷⁰⁶
probablement Marie, ∞ à Claude POSSOT

E. Jean⁷⁰⁷, Maître, † /1642

En 1642, les héritiers de Maître Jean MOREAU font une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin. Nicolas GALLOIS est son fermier⁷⁰⁸.

F. Claude l'aîné, vigneron à Fontaine-Mâcon⁷⁰⁹, peut-être † 9.1.1661 ou 21.8.1661 Fontaine-Mâcon, ∞ à Marie GIRARD

Claude, b 19.5.1617 Fontaine-Mâcon, p Claude VERNIER le jeune, témoins: Guillaume MOREAU, Anne BOURGEOIS, ∞ à Anne AUBERT

Marthe, ∞ 8.7.1647 ou 11.9.1651 Fontaine-Mâcon à Pierre PINET, de Marigny

Guillaume, vigneron à Fontaine, b 27.3.1625 Saint-Aubin, p Guillaume SUYNOT, m Claude femme de P. SUYNOT, témoin: Jehan LOY

Catherine, ∞ à Jean HEMARD

F.1. Claude⁷¹⁰, vigneron, (†) 9.9.1685

En 1683, Claude MOREAU, vigneron à Saint-Aubin, déclare un demi-quartier de vigne à Potière, baillé des religieuses du Paraclet. Il signe⁷¹¹.

➤ Taxé à 1 denier 4 sols de cens. [AD 10 - E* 2875]

703 Maître Oudin MOREAU paye censive à Saint-Aubin en 1612-1613; Jehan GILLES paye pour lui en 1614-1615 [AD 10 - E* 2881]

704 Déclaration du 24.2.1660 de Claude POSSOT, Receveur du Tallion de Nogent, pour 3 arpents, 43 cordes, par partage de feu Odin MOREAU, procureur au bailliage de Nogent [AD 10 - E* 2876]

705 Dans un acte du 24.4.1703 est citée une donation de Barbe MERCIER, veuve d'Odin MOREAU, aux héritiers GILLOTTE, dont Barbe GILLOTTE, épouse de M. Estienne MASSEY, hérite pour 1/5 [AD 10 - 2E 66/38]

706 Témoins: Nobles Ho.es Estienne MASSEY, P.r aux eaux et forests, M.re Pierre GILLOTTE son neveu

707 † 17.1.1640 Nogent/Seine, (†) 18, M.e Jean MOREAU, substitut de M.r le procureur du roi

708 Dans un censier de Saint-Aubin de 1642 apparaissent les héritiers de Maître Jeh. MOREAU dont Nicollas GALLOIS est fermier [AD 10 - E* 2879]

709 Le 7.4.1654, Claude MOREAU l'aîné, vigneron à Fontaine-Mâcon, fait une vente à Guillaume MOREAU, son fils, aussi vigneron audit lieu [AD 10 - 2E 66/15]

710 A Avant-lès-Marcilly:

➤ ∞ 12.11.1640 de Claude MOREAU, demeurant à Fontaine-Mascon, fils de Claude M., avec Lupienne ADAM, demeurant à Avans, fille de Nicolas A.

➤ b 14.4.1642 de Edmé, fils de Claude MOREAU et Jeanne, p Edmé LEGER & Charle MOREAU, m Claude GAULTIER

711 Le 28.12.1683, Claude MOREAU, qui signe, vigneron

En 1688, Anne AUBERT, veuve de Claude MOREAU, fait une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclet⁷¹².

En 1703, Théodore GUILLAUME, Pierre MOREAU et un ayant droit de Gabriel BENOIST (gendres et fils de Claude MOREAU), interviennent pour un bail d'Anne AUBERT, veuve de Claude MOREAU⁷¹³.

∞ 25.11.1650 Fontaine-Mâcon à Anne AUBERT, ! en 1688, ne sait pas signer, ° ca 1629, (†) 16.12.1694, fille de Pierre A. et Barbe ADAM

Edmé, b 3.1.1651 Fontaine-Mâcon, p Esmé MOREAU, m Paquette JACQUER...

Fiacre, b 8.9.1652 Fontaine-Mâcon, p Fiacre GUICHART, m Anne MOREAU

Barbe, ° ca 1655, † 12.1.1697, (†) le 13, ∞ 27.6.1672 à Gabriel BENOIST, vigneron, ° ca 1649/1654, (†) 26.6.1694, fils d'Etienne B., vigneron, † /1672 et Edmée GRESSÉ, † /1672

Françoise, b 8.3.1657, p Michel GRILLAT, m Françoise MOREAU, de Macon

Simone, b 28.10.1659, p Honor. Hoe. Louis BAUQUER..., m Catherine MOREAU, de Mascon, † 3.2.1715, (†) le 4, ∞ 28.10.1686 à Théodore GUILLAUME, ne sait pas signer, manouvrier, vigneron, ° ca 1659, ∞(1) à Marguerite RENVOYÉE

Marie, ° 25.6.1662, b le 26, p Nicolas VOITERIN, m Claude EDMARD, de la Chapelle St Michel

Pierre, b 7.11.1664, p Pierre ROSSÉY, m Estiennette BAILLET, ∞ à Marie ANCEAU

NN., ∞ à Nicolas DAOULT, de Ferreux, signe: Nicolas Daoult

F.1. Pierre, signe: Pierre Moreau, vigneron, manouvrier, ! en 1700, † 11.3.1704, (†) le 12

Pierre MOREAU déclare au censier du seigneur de Saint-Aubin avec Claude et Pierre ANCEAU (ses beaux-frères) 5 arpents, 24 cordes et demie de terre⁷¹⁴.

En 1700, Pierre MOREAU, vigneron, est témoin avec d'autres habitants de Saint-Aubin à la présentation du curé de Saint-Aubin. Il signe "Pierre Moreau" avec paraphe⁷¹⁵.

demeurant à Saint-Aubin, déclare le bail à titre de censive d'1/2 quartier de vigne à Potière, baillé des religieuses du Paraclet [AD 10 - 24 H 105]

712 En 1688, déclaration de Anne AUBERT, veuve de Claude MOREAU [AD 10 - 24 H 105]

713 Dans un terrier du 7.2.1703 apparaissent Théodore GUILLAUME, Pierre MOREAU et Nicolas VAILLANT, vigneron à Saint-Aubin, ledit VAILLANT aux droits de Simon PRUDHON, lui-même aux droits de Gabriel BENOIST, pour un bail d'Anne AUBERT, veuve de Claude MOREAU [AD 10 - 24 H 58]

714 Déclaration non datée de Pierre MOREAU, Claude et Pierre ANCEAU pour 5 arpents, 24 cordes 1/2 [AD 10 - E* 2876]

715 Le 18.5.1700, présentation du curé de Saint-Aubin; témoins: André GUILLEMARD, laboureur, Pierre MOREAU, vigneron, Edmé GUILLEMARD, manouvrier, Léonard ANCEAU, marguillier, Jacques VAILLANT, manouvrier, Claude BOURDIN, maréchal, et Loup CHAILLY. L'acte est signé "André Guillemard" avec

∞ 21.6.1688 à Marie ANCEAU, ne sait pas signer, ° ca 1667/1671, fille de Jean A., † /1688, et Etiennette BABELIN, ne sait pas signer, ∞(2) 5.7.1706 à Jacques SIMONNET, ne sait pas signer, ° ca 1676, fils de Thomas S., manouvrier, † /1706, et Toussainte SUINOT

Edmée, b 4.4.1691, p Claude LAURENT, laboureur, signe: Claude Laurent, m Edmée MAISTRE, ne sait pas signer

Susanne, ne sait pas signer, ° 6.9.1692, b le 7, p François GRILLAT, signe: François Grillat, fils de Paschal G., lab., m Suzanne GUILLEMARD, ne sait pas signer, fille d'André G., lab., et Anne GRILLAT, ∞ 18.1.1712 à Laurent COLLET, signe: L Collet, ° ca 1688, fils de Laurent C., † /1712, et Marquette GOUBAULT

Pierre, ° 31.10.1695, b le 1.11, p Claude BUISSOT, menuziner, signe: Claude Buisot, m Marie ADAM, épouse de Paschal GRILLAT, † & (†) 16.10.1701

Etiennette, ° 14.6.1698, b le 15, p Claude ROZÉ, manouvrier, signe: Claude Roze, m Estiennette MASSEY, ne sait pas signer, épouse de Claude DIRESNE, manouvrier, † & (†) 1.12.1706

Barbe, ° 28.6.1701, b le 29, p Michel BABELIN, signe: Michel Babelin, m Barbe BELLEVILLE, signe: Barbe Belleville, † 8.6.1709, (†) le 9

Pierre Léonard, ° 16.6.1704, b le 17, p Leonard ANCEAU, receveur de la Chapelle Godefroy, ne sait pas signer, m Charlotte SIMONNET, ne sait pas signer

G. Denis, à La Chapelle-Godefroy, ! en 1643, † /1659

Denis MOREAU intervient en 1643 avec d'autres habitants de La Chapelle-Godefroy dans un acte des eaux-et-forêts⁷¹⁶.

∞ à Catherine ASSELIN, ne sait pas signer, marraine à La Chapelle-Godefroy les 2.8.1636, 19.5.1641, 4.12.1641 et 12.9.1646

Anne, marraine à La Chapelle-Godefroy les 4.6.1648, 20.5.1655, 17.3.1658 et 16.1.1659, b 27.7.1637 La Chapelle-Godefroy, p Jean MERLIN, ne sait pas signer, m Michelle ASSELIN, ne sait pas signer, y † 22.4.1667, (†) le 23

Jeanne, ne sait pas signer, marraine à La Chapelle-Godefroy les 15.8.1648 et 11.4.1649, probablement ∞ à Claude BOURGOIN

Marie, marraine à La Chapelle-Godefroy le 15.9.1650 et en 1653, probablement ∞ à Sébastien LE GROS

Edmée, b 24.4.1644 La Chapelle-Godefroy, p Leonard LA RIBBE, signe, m Edmée MERCIER, signe, fille de † Michel MERCIER

H. Antoine, vigneron à La Chapelle-Godefroy

Jean, ne sait pas signer, parrain à La Chapelle-Godefroy les 24.5.1663 et 2.3.1664

I. Edmé, laboureur, de Fontaine-Mâcon, † 11.11.1666 Quincey, (†) le 12, fils de Claude M., ∞ 5.7.1655 Quincey à Edmée HERVÉ, ° ca 1623, † 24.12.1693 Quincey, (†) le 25⁷¹⁷, fille de François H.

Nicolas, ° 31.12.1659 Quincey, p Nicolas CAILLÉ, m Catherine CAINS

Jean, ° 28.7.1665 Quincey, b le 29, p Jean LAURENT, m Marie JOUET, ∞ à Jeanne BABELIN

Edmée, ∞ 8.2.1683 Quincey à Ambroise LARIBE, fils de Guillaume L., † /1683, et Nicole RENAUD

I.1. Jean l'aîné, ne sait pas signer, serviteur de Madame l'abbesse du Paraclet, laboureur, admodiateur des dimes en 1702, ! en 1701-1720

En 1701, Jean MOREAU et André GUILLEMARD obtiennent de l'Abbaye du Paraclet l'admodiation de 22 pièces de terre⁷¹⁸.

En 1702, Jean MOREAU, laboureur, admodiateur des dimes, intervient avec plusieurs habitants de Saint-Aubin dans un contrat notarié⁷¹⁹.

En 1705, Jean MOREAU, laboureur, Michel HEDRY,

717 Témoins: Nicolas MOREAU, fils, Jean MOREAU, fils, Ambroise LA RIBE, gendre, DUMANSON

718 Le 22.7.1701, 22 pièces de terre sont admodiées par les religieuses du Paraclet à Jean MOREAU et André GUILLEMARD [AD 10 - 24 H 100]

719 Le 19.10.1702, apparaissent Maître Edmé HERLUISON, receveur de la terre et seigneurie de Saint Aubin, Edmé VAILLANT, vigneron, Théodore GUILLAUME, manouvrier, Claude ANCEAU, manouvrier, Pierre PROTIN, vigneron, Nicolas ANCEAU, vigneron, Michel HEDRY, vigneron, Pierre MUGUET, manouvrier, Claude ROZÉ, François BLANCHARD, aussi vigneron, Jean MAISTRE, manouvrier, Michel ANCEAU, greffier, Laurent BALIGAULT, vigneron, Simon PRUDHON, syndic, Claude FONTAINE et Claude GRILLAT, collecteurs des tailles, Jean MOREAU, laboureur, admodiateur des dimes, André GUILLEMARD, laboureur. L'acte est signé: "E Herluison" avec paraphe, "Claude Rozé", "S prudhon" avec paraphe, "Laurent Balligault" [AD 10 - 2 E 66/38]

paraphe, "Pierre Moreau" avec paraphe, "Claude Bourdin" avec paraphe, "Edmé Guillemard" avec paraphe, les autres ne savent pas signer [AD 10 - 2 E 66/37]

716 Dans un acte des eaux-et-forêts du 21.2.1643 comparaissent pour La Chapelle-Godefroy: Germain LANGOT, Denys MOREAU, Michelle MORIN, Sébastien SABOT, Michelle AUBERT, Monsieur LARIBE et Monsieur RISSEY, curé de La Chapelle-Godefroy [AD 10 - E* 2803]

vigneron, et André GUILLEMARD, laboureur, tous à Saint-Aubin, obtiennent l'admodiation de 82 arpents de terre sur Fontaine-Mâcon, La Chapelle-Godefroy et Saint-Aubin⁷²⁰.

En 1705, Jean MOREAU, laboureur à Saint-Aubin, époux de Jeanne BABELIN, et André GUILLEMARD, époux d'Anne GRILLAT, laboureurs à Saint-Aubin, prennent de l'Abbaye du Paraclét le bail de 120 arpents de terre au lieudit "le petit couvent"⁷²¹.

En 1707, 1714 et 1717, Jean MOREAU, laboureur à Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paraclét le bail de terres aux Mergers et aux Carreaux⁷²².

En 1720, Jean MOREAU, laboureur à Saint-Aubin, intervient dans une vente avec les héritiers d'Ambroise LARIBLE comme tuteur d'Ambroise LARIBLE (son neveu), fils dudit Ambroise LARIBLE et Edmée MOREAU⁷²³.

∞ 25.6.1696 en l'église Saint-Martin, faubourg de Troyes à Jeanne BABELIN, ° ca 1666, †17.7.1708, "surprise par une apoplexie", (†) le 18 dans l'église, ∞(1) à Claude JENNERAT, laboureur, fille de Jean B. et Jeanne BILLOU

Jean François, ° 24.4.1697, b le 25, p Noble Hom.e Jean ITHIER, conseiller du Roy, président en l'élection de Provins, signe: Ithier, m Damoiselle Anne Claude BRUSLARD DE PUYSEUX, signe: Anne Claude Bruslard Puyseux, fille de Haut et Puissant Seigneur, Messire Roger BRUSLARD, Chevallier, Marquis de Puisieux, lieutenant général des armées du Roy, gouverneur d'Huningue

Jean, signe: Jean Moreau, ∞ à Anne BARBIER

Claude (fils de Jean MAISTRE !), ° 11.4.1699, b le 12, p Claude DIRESENE, manouvrier, ne sait pas signer, m Edmée HERLUISON, signe: Edmée Herluison, † 26.3.1711, (†) le 27, "le 24, il estoit venu à confesse pour remplir son devoir paschal dans cette église où il a esté inhumé"

Michel, ° 21.11.1701, b le 22, p Honneste Garçon Michel BABELIN, signe: Michel Babelin, m Nicolle GUILLEMARD, ne sait pas signer, † 13.4.1711, (†) le 14

Edmé, ° 24.7.1704, b le 25, p Edmé MICHEL, de Marnay, signe: Edmé Michel, m Barbe JACQUOT, signe: Barbe Jacquot, † & (†) 29.8.1708 dans l'église, aux pieds de sa mère

Gabriel, ° 6.10.1706, p Gabriel DAOULT, recteur des escolles, signe: G Daoult, m Edmée BABELIN, receveur de la terre et seigneurie de St Aubin (note: certainement la profession de son père ou de son mari), signe: Edmée Babelin, † & (†) 17.4.1715

∞(2) 13.2.1714 cérémonie nécessaire faite dans l'église Saint-Jacques aux No...ins de Troyes à Louise PARISOT, servante domestique de Jean MOREAU, en 1713 "laquelle PARISOT a déclaré en justice beaucoup de temps avans ses couches que ses deux enfans estoient des oeuvres dud. Jean MOREAU", fille de Michel P., † /1714, et Catherine LANGUILLAT

Claude, b 7.9.1713, p Claude FONTAINE, m Scolastique DURANS, ne sait pas signer, † 8.10.1713, (†) le 9, fils naturel, "avons esté enlevé led. enfant en la maison dud. Jean MOREAU et l'avons inhumé"

Nicolas, b 7.9.1713, p Claude CHARONNAT, m Nicolle GRILLAT, ne sait pas signer, † 9.10.1713, (†) le 10, fils naturel, "avons esté enlevé led. enfant en la maison dud. Jean MOREAU et l'avons inhumé"

Marie Anne, ° 28.7.1716, b le 29, p François MASSEY, ne sait pas signer, m Marie Anne HADOT, signe: Marie Anne Hadot

Anne Louise, ° & b 28.5.1722, p Laurent BALLIGAUT, signe: Laurent Balligaut, m Anne HERLUYSON, ne sait pas signer

I.1.A. Jean, ∞ à Anne BARBIER

Jean, ° 12.11.1721, b le 13, obiit et (†) 18.12.1721, p Jean MOREAU, ne sait pas signer, grand-père, m Anne LE MOULE, ne sait pas signer

J. Jean, Maître, laboureur à Nogent, ∞ à Marie PIERRE, ! en 1668

En 1668, Marie PIERRE, veuve de Jean MOREAU,

720 Le 4.7.1705, adjudication à Jean MOREAU, laboureur, Michel HEDRY, vigneron, à Saint-Aubin, pour eux et André GUILLEMARD, laboureur à Saint-Aubin, de 82 arpents de terre sur Fontaine-Mâcon, La Chapelle-Godefroy et Saint-Aubin, de la succession de Gabriel VOISIN et Marie NAUDINOT, sa femme [AD 10 - 2 E 66/39]

721 Le 22.7.1705, Jean MOREAU, laboureur à Saint-Aubin, époux de Jeanne BABELIN, et André GUILLEMARD, époux de Anne GRILLAT, aussi laboureur à Saint-Aubin, prennent le bail de 120 arpents de terre au lieudit "le petit couvent" [AD 10 - 24 H 58]

722 Les 24.6.1707, 4.11.1714 et 31.10.1717, Jean MOREAU, laboureur demeurant à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclét le bail de terres aux Mergers et aux Carreaux [AD 10 - 24 H 58]

723 Le 25.4.1720

➤ Nicolas JOUET, manouvrier à Quincey, époux de Catherine LARIBLE, sa femme, fille d'Ambroise LARIBLE, vigneron à Quincey

➤ Simon PROTAT, époux de Anne ROUSSEAU, veuve de Nicolas LARIBLE, tuteurs des enfants LARIBLE-ROUSSEAU, héritiers d'Ambroise LARIBLE, leur aïeul

➤ Jean MOREAU, laboureur à Saint-Aubin, tuteur d'Ambroise LARIBLE, fils dudit Ambroise LARIBLE et Edmée MOREAU

vendent des terres à Michel ANCEAU, marchand de bois à Quincey [AD 10 - 2 E 66/43]

laboureur, déclare le tiers de 3 quartiers de terre à Saint-Aubin⁷²⁴.

En 1678, Maître François JACQUEREAU, époux de Honnête Femme Madelaine MOREAU, demeurant à Paris, héritière en partie de Honnête Femme Marie PIERRE, veuve de Maître Jean MOREAU, achète une rente sur une maison à Saint-Aubin⁷²⁵.

MOREMBERT

A. Jacquot, ! en 1500

En 1500, Jacquot MORAMBERT est témoin dans une enquête^{726, 727}.

MORIN

A. Etienne, laboureur, ! en 1505-1526, † 1526/1527

Etienne MORIN paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1505 à 1526. Il paye en 1505 pour sa part de la rente que devait feu Martin CHOISAT et pour sa part des terres dudit CHOISAT. Il paye en 1513 pour un demi-arpent qu'il occupe de Philibert LE PIED. Ses héritiers, sa veuve et enfants, payent de 1527 à 1533. En 1527, Jean TROTIN paye pour l'acquis par lui fait de la veuve d'Etienne MORIN et Jean VARNIER⁷²⁸.

724 Le 22.5.1668, Marie PIERRE, veuve de Jean MOREAU, laboureur, reconnaît posséder 1 quartier de terre à Saint-Aubin, faisant 1/3 de 3 quartiers [AD 10 - 2E 66/20]

725 Le 9.11.1678, Jean GALLOIS, laboureur demeurant à Saint-Aubin, vend à Maître François JACQUEREAU, substitut de Monsieur le conseiller du roi au bailliage de Nogent, époux de Honnête Femme Magdelenne MOREAU, demeurant à Paris, héritière en partie de Honnête Femme Marie PIERRE, veuve de Maître Jean MOREAU, une rente de 14 livres et 3 sols sur une maison à Saint-Aubin appartenant à la veuve de François DANGLURE et audit GALLOIS. Il signe "J Gallois" avec paraphe [AD 10 - 2E 66/26]

726 Jaquot MOREMBERT est témoin lors d'une procédure du 6.8.1500 [AD 10 - E* 2860]

727 Procédure entamée le 16.8.1500 opposant les religieuses du Paraclet à Marguerite et Charlotte D'ARMAGNAC, dames de Nogent/Seine au sujet des droits de pâture pour les troupeaux des religieuses du Paraclet à Saint-Aubin et Quincey.

Le 24.8.1500, vers 7 heures du matin, les parties se transportent à Quincey en l'hôtel de Gillet GILOTTE pour entendre les témoins des religieuses:

➤ Jacquot MORAMBERT [AD 10 - 24 H 66]

728 Estienne MORIN paye censive à Saint-Aubin en 1505 pour sa part de la rente que devait feu Martin CHOUSAT et pour sa part des terres dudit CHOUSAT; il paye en 1506; Estienne MOURIN paye en 1506 et 1507 pour sa rente et cens; il paye en 1510 et 1511; il paye en 1513 pour cens et rente, et pour un demi-arpent qu'il occupe de Philebert LE PIED; il paye en 1517 en cens et rente, et pour un demi-arpent de vigne; il paye en 1518, en 1519 pour tous ses cens, en 1520, en 1526; ses hoirs payent en 1527; sa veuve et enfants payent en 1527; elle paye en

En 1524, Etienne MORIN, demeurant à Saint-Aubin, est caution de Pierre DORY pour le bail des gros dîmes de Saint-Aubin⁷²⁹.

En 1526, Etienne MORIN, laboureur à Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paraclet le bail de 50 arpents de terre⁷³⁰.

Dans plusieurs censiers de l'Abbaye du Paraclet établis entre 1530 et 1532, les héritiers d'Etienne MORIN déclarent 3 quartiers de terre au champs aux Billeux^{731, 732, 733}.

Les héritiers d'Etienne MORIN payent censive à l'Abbaye du Paraclet de 1535 à 1538⁷³⁴.

∞ à NN., ! en 1527-1532

La veuve d'Etienne MORIN est peut-être "La Morine" qui fait avec les héritiers de Georges BARBOTIN une déclaration dans plusieurs censiers de l'Abbaye du Paraclet établis entre 1531 et 1532⁷³⁵.

1528 et 1532; la veuve et héritiers payent en 1529; en 1527, Jehan TROTIN doit pour l'acquis par lui fait de la veuve Estienne MORIN et Jehan VARNIER; les hoirs de Estiene MORIN payent en 1529 et 1533 [AD 10 - E* 2880]

729 Le 17.10.1524, Pierre DORY, laboureur demeurant à Saint-Aubin, reconnaît aux religieuses du Paraclet une obligation pour les gros dîmes de Saint-Aubin. Caution: Estienne MORY, demeurant à Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 100]

730 Le 5.6.1526, Estienne MORIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, prend des abbesses du Paraclet le bail de 50 arpents de terre [AD 10 - 24 H 58]

731 En 1532 à Nogent/Seine, dans une déclaration des censives dues à Saint-Aubin à l'Abbaye du Paraclet, les héritiers de Estienne MORIN déclarent:

➤ 3 quartiers de terre au Champ au Billeux (en marge, Sr de Saint-Aubin, George ANCEAU, Jean SIMON; mention d'un acquêt de 2 parts) [AD 10 - 24 H 118]

732 Censive de l'Abbaye du Paraclet du 15.9.1530, déclaration des hoirs Estienne MORIN pour 3 quartiers de terre au Champs aux Billeux [AD 10 - E* 2875]

733 Censier de l'Abbaye du Paraclet de Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Estienne MORIN déclare 3 quartiers de terre au Champs au Billeux

Le 3.5.1532, les hoirs Estienne MORIN déclarent 3 quartiers de terre au champs aux Billeux (plus tard Monsieur de Saint-Aubin et GUYON tiennent)

Le 18.6.1548 et dans deux censiers non datés, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

734 Les héritiers d'Estienne MORIN interviennent entre 1535 et 1538 dans le censier de l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin. En 1535, ils déclarent une pièce de terre [AD 10 - 24 H 118]

735 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, les hoirs de Georges BARBOTIN déclarent une maison et accin en la Grand Rue, entre les héritiers Claudine COURTOYSE et Jehan DE LA FONTAINE, la Grand Rue et le chemin aux Billeux

Le 3.5.1532, la veuve Gimonne, Jehan TROTIN, Pierre MARCHAULT, La Gauthiere, La Morine Julienne, la veuve NOEE déclarent une maison et accin en la Grand Rue, entre les héritiers Claudine COURTOYSE et Jehan DE LA FONTAINE, la Grand Rue et le chemin aux

B. Martin, marguillier de La Chapelle-Godefroy, ! en 1529-1541 à La Chapelle-Godefroy

Martin MORIN paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1529 et 1533. Il paye à cause de Denis REGNAULT, il paye pour les héritiers de Jacquin MERLIN. Jean SIMON paye à la décharge de Martin MORIN⁷³⁶.

Dans une liste des habitants de Saint-Aubin et La Chapelle-Godefroy établie en 1541 est cité Martin MORIN. Il intervient aussi avec Jean GRAND comme marguilliers et proviseurs de l'église et fabrique de la Chapelle-Godefroy⁷³⁷.

En 1536, Martin MORIN intervient avec d'autres habitants de La Chapelle-Godefroy dans une audition de témoins⁷³⁸.

C. Aubin, ! en 1529, † /1559

Aubin MORIN paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1529 pour Jean MERLIN⁷³⁹.

Les héritiers d'Aubin MORIN payent censive au seigneur de Saint-Aubin en 1559⁷⁴⁰.

D. Claude, à La Chapelle-Godefroy, ! en 1575-1591

En 1575, Claude MORIN et Antoine MERLIN font une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin comme marguilliers de la fabrique de la

Chapelle-Godefroy^{741, 742}.

En 1591, Claude MORIN intervient avec d'autres habitants de La Chapelle-Godefroy dans le rôle et état de la formation des eaux-et-forêts⁷⁴³.

∞ à Claudine, marraine à La Chapelle-Godefroy le 5.5.1572

Jean , b 18.3.1567 La Chapelle-Godefroy, p Jean SURTIN & Benjamin MICHEL, m Edmée, épouse de Jean FONTAINE

Claude (M), b 6.?.1571 La Chapelle-Godefroy, p Claude MICHEL & Jehan FONTAINE, m Jehanne, épouse de ... DEL...G...

Michelle, b 15.7.1572 La Chapelle-Godefroy, p Michel MERCIER, m Marguerite fille de Claude MICHEL & Jeanne fille de † Pierre RICHARD

Lupienne, b 13.10.1580 La Chapelle-Godefroy, p Edmé SENESTRE, m Marion épouse de † François VOYTHERIN & Michelle fille de † "Feus" LE PIED

Marguerite, b 2.7.1584 La Chapelle-Godefroy, p Denis MERCIER, m Marguerite épouse de Jeh. SORTIN le jeune

Claude (M), b 7.5.1588 La Chapelle-Godefroy, p Lupien DAOUST, m Claude fille de † Nicolas DAOUST

E. Jean, signe: J Morin, ∞ à Jeanne L'ANGE

Pierre, ° ca 1716, † & (†) 25.9.1717

Nicole, ° ca 1.1718, † 20.9.1718, (†) le 21

MOUCHIN

A. Edmé, ne sait pas signer, manouvrier, ! en 1605-1615, (†) Saint-Michel 9.1631

En 1605, Edmé MOUCHIN, manouvrier à Saint-Aubin, est cité dans un contrat⁷⁴⁴.

En 1605, Edmé MOUCHIN, manouvrier à Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paraclét le bail d'un arpent de terre à Pothière, pour y faire édifier une

Billeux, payé par Jehan TROTIN pour 2 parts sur 6 (en 1623 c'est l'oche BARBOTTIN que la veuve et les héritiers de Nicolas GRILLAT le jeune et les hoirs Martin TROTIN et d'autres tiennent, en 1643 à la Naudière et Jehan COLAS à cause de sa femme)

Le 18.6.1548 et dans un censier non daté, la veuve Gimone, Jacquin (Jean) COURTIN (CORTIN), P.re MARECHAULT, La Gauthier, La Morine, Julienne, la veuve NOEL (NOEE) déclarent ladite maison [AD 10 - 24 H 81bis]

736 Martin MORIN paye cens à Saint-Aubin en 1529 à cause de Denis REGNAULT; il paye censive en 1533 pour les hoirs de Jacquin MERLIN et Jehan SYMON paye à la décharge de Martin MORIN [AD 10 - E* 2880]

737 Martin MORIN est cité dans une liste d'habitants de Saint-Aubin & La Chapelle-Godefroy le 25.10.1541; Jehan GRAND et Martin MORIN en leur nom et marguilliers et proviseurs de l'église et fabrique de la Chapelle Godefroy [AD 10 - E* 2860]

738 Dans une audition de témoins de 1536 comparaissent Jehan GRAND HOMME, Jeh. COZAS LESPOIX, Jehan SEMILLON, Philipés DESPENCIER, les hoirs Jeh. LA PIED, Jehan CHAPPELOT, Jehan SENESTRE, la veuve Jeh. HUGUENIN, Maître Laurent NUGAULT, Colas FORNICOY, Martin MORIN, Jehan BOURIONNE, Jehan LE GRAND dit Renard, Jehan LE BLANC, la veuve Girard COLET, les hoirs Jeh. MARTIN, Remy DODINET et Martin HUGUENIN [AD 10 - E* 2801]

739 Aubin MORIN paye cens à Saint-Aubin en 1529 pour Jehan MERLIN [AD 10 - E* 2880]

740 Les hoirs Aubin MORIN payent censive à Saint-Aubin en 1559 [AD 10 - E* 2881]

741 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 24.5.1575 de Anthoine MERLIN comme marguillier de la fabrique de la Chapelle-Godefroy avec Claude MOURIN [AD 10 - E* 2874]

742 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de l'église Saint-Michel par Anthoine MERLIN et Claude MORIN, marguilliers [AD 10 - E* 2882]

743 Le 12.2.1591, dans le rôle et état de la formation des eaux-et-forêts, comparaissent pour La Chapelle-Godefroy: Simon LE MERLE, Gabriel ARCELLIN, Jehan SURTIN, Jehan DAUPHIN, Claude MORIN, Jehan CHARON, Michel MERCIER, Louet ..., Nicolas POTHIER, Mathias SOMMILLON [AD 10 - E* 2801]

744 Le 28.10.1605, Edmé MOUCHIN, manouvrier à Saint-Aubin, intervient dans un contrat [AD 10 - 24 H 66]

vigne. Il ne sait pas signer^{745, 746, 747}.

Edmé MOUCHIN paye censive au seigneur de Saint-Aubin au lieu de Paquette CHEVALLIER pour des biens à Cormont en 1615⁷⁴⁸.

∞ à Etiennette

Jeanne, b 12.5.1607, p Jean MEURISSE, m Anne veuve de Jean CALLOYS, et Susanne épouse de Jacques ADAM

Pierre, b 24.3.1609, p Pierre DEPOY, et Jacque SOMMILLON, m Lupienne épouse de Claude SOMMILLON

Jean, b 16.5.1614, m Jehanne épouse de Jehan JUILLIE, p Jehan COUTIN, et Jehan BOSSUOT

Barbe, b 19.6.1615, m Barbe CAILLE, et Jehanne MERLINE, p Jehan fils de Paquet GRILLAT, probablement ∞ à Jean QUINSON

probablement Jacques, ∞ à Nicole VESON

probablement Antoine, ∞ à Barbe VOITERIN

A.1. (?) Antoine, signe Antoine Mouchin, manouvrier à La Chapelle-Godefroy, parrain à La Chapelle-Godefroy le 19.7.1645, ! en 1635-1645

En 1635, Antoine MOUCHIN, manouvrier à la Chapelle-Godefroy, et Marie VALLÉE, sa femme, à cause d'elle, héritière de Marthe VALLÉE, fille de feu Jean VALLÉE, vendent leurs droits de succession. Il signe "Anthoine Mouchin"⁷⁴⁹.

En 1645, Antoine MOUCHIN et deux autres habitants de La Chapelle-Godefroy interviennent comme experts en la justice et maîtrise des eaux et forêts⁷⁵⁰.

Barbe VOITRIN et Antoine MOUCHIN, sont marraine et parrain d'enfants du couple Louis DANTIGNY - Marguerite VOITRIN.

∞ 28.11.1626 à Barbe VOITERIN

Laurent, b lundi Saint-Bernard 1629, p Laurens fils de † Laurens NUGAUT, Seigneur en partie de St Aubin, m Demoiselle Jeanne VARON, (†) 1634 La Chapelle-Godefroy, de la contagion

∞(2) /1635 à Marie VALLÉE, fille de Jean V.

Lupienne, b 10.3.1634 La Chapelle-Godefroy, p Michel GEORGIN, ne sait pas signer, fils de † Jean GEORGIN, m Lupienne D'AOUST, ne sait pas signer, fille de Jean GEORGIN

Jacques, b 28.5.1638 La Chapelle-Godefroy, p Jacque PARASTRE, de la paroisse de Marnay, fils de † Maistre Christophle PARASTRE, m honeste femme Marthe PARASTRE, épouse de Maistre Hierosme LA RIBBE, Conceiller du Roy et Recepveur du Taillon en l'Eslection de Nogent, ∞(1) 23.7.1663 Nogent/Seine à Gabrielle GERVAIS, ∞(2) 25.6.1668 Nogent/Seine⁷⁵¹ à Sébastienne ADAM, ° ca 1643, d'Avant-lès-Marcilly, fille de Etienne A., laboureur, et Jeanne PAULINE, † /1668

Claude (M), b 19.9.1641 La Chapelle-Godefroy, p Claude GRISLAT, ne sait pas signer, fils de Pasquet GRISLAT, m Sebastienne PARENEMENTIER, ne sait pas signer

A.2. (?) Jacques, parrain à La Chapelle-Godefroy le 19.9.1638, ! en 1638-1642, (†) 18.9.1641, "n'a point fait de testament"

En 1638, Jacques MOUCHIN déclare une vigne au censier de l'Abbaye du Paraclet. Une mention ultérieure indique que sa veuve a rendu la vigne⁷⁵².

En 1642, Jacques MOUCHIN fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin⁷⁵³.

∞ à Nicole VERON ou VEZOULX, marraine à La Chapelle-Godefroy le 15.10.1645, fille de Nicolas V., peut-être ∞(2) à Claude GAUTIER

745 Le 19.12.1605, Edmé MOUCHIN, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclet le bail d'1 arpent de terre à Pothière. Il ne sait pas signer [AD 10 - 24 H 118]

746 Déclaration du 19.12.1605 de Edmé MOUCHIN, manouvrier à Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 118]

747 Le 19.12.1606, Edmé MOUCHIN, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclet, le bail à rente emphytéotique d'un arpent de terre à Potière, pour y faire édifier une vigne. Collationné le 2.5.1616 [AD 10 - 24 H 66]

748 Edmé MOUCHIN paye censive à Saint-Aubin au lieu de Pasquette CHEVALLIER pour des biens à Cormont en 1615 [AD 10 - E* 2881]

749 Le 25.1.1635, Anthoine MOUCHIN (signe "Anthoine Mouchin"), manouvrier à la Chapelle Saint-Michel, et Marie VALLÉE, sa femme, à cause d'elle, héritière de Marthe VALLÉE, fille de feu Jeh. VALLÉE, vendent à Pasquet GRISLAT (signe "P Grilat" avec paraphe), vigneron à La Chapelle, les droits de succession [AD 10 - 2E 66/9]

750 Le 17.7.1645, Germain LANGOT, Quentin SURTIN et Anthoine MOUCHIN demeurant à La Chapelle, interviennent comme experts en la justice et maîtrise des eaux et forêts [AD 10 - E* 2811]

751 En présence de Nicole VESETTE, tante paternelle dudit MOUCHAIN

752 Le 7.12.1638, Jacques BAILLET, mesureur et arpenteur juré demeurant à Saint-Aubin, arpente les vignes des religieuses du Paraclet à Pothière et en Lessard. A Pothière:

Déclaration de Jacques MOUCHIN, c'est la veuve q.l l'a fait redonné [AD 10 - 24 H 105]

753 Dans un censier de Saint-Aubin de 1642 apparaît Jacques MOUCHIN [AD 10 - E* 2879]

Barbe, b 10.11.1626, m Barbe VOITERIN, p Edmé ADAM, probablement † 2.9.1665 le matin et (†) le soir même, "confessée seulem. pour avoir esté adverti trop tard", ∞ 28.7.1647 à Jean QUINSON Jean (fils de Nicolas et Nicole), b 9.2.1630, p Nicolas fils de Nicolas GALLOIS, m Jeanne GEUSOUTTE
Marie, b 9.10.1633, p Claude DESQUINS, m Nicolle MOUCHINE

MOULE

A. Georges, † /1674, ∞ à Nicole PIERRE, † /1674

Claude, abusée par Pierre BENOIST, accouchée chez Jean GALLOIS, cordier, de Claude, fils naturel, b 3.2.1674, p Claude DE LA BASTONNIERE, signe: Claude La Bastonniere, m Sebastienne DENAILLE

MOUSARD

A. Pierre, ! en 1561, † 1561/1562, ∞ à Catherine, ! en 1562-1564

Pierre MOSARD paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1561. Plusieurs particuliers de Saint-Aubin payent pour Catherine, veuve de Pierre MOSARD: Liénard BRODIER en 1562 et 1563, Nicolas MAISTRE en 1563 et 1564⁷⁵⁴.

B. Jean l'aîné, ∞ à Denise GUMERY, ! en 1571

Dans une vente faite en 1571, Zacharie VILLEMMAIN déclare avoir acquis une portion de bois de Jean MOSARD l'aîné, époux de Denise GUMERY à cause d'elle⁷⁵⁵.

754 Pierre MOSART paye censive à Saint-Aubin en 1561; Lyenard BRODIER paye à la décharge de sa veuve en 1562-1563; Nicolas MAISTRE paye pour Catherine, sa veuve, Nicolas DUCLOZ et Bastien MAROTTE en 1563; Nicolas MAISTRE paye pour Catherine, sa veuve en 1564 [AD 10 - E* 2881]

755 Le 8.7.1569, Hubert MAROIS, marchand "chausselier" à Nogent, pour Pierre GUMERY, son oncle, manouvrier à Saint-Parre les Verdun, vend à Zacarie VILLEMMAIN, vigneron à La Chapelle Godefroy, 1/6 de bois à La Croslière, en indivis avec Jean GUMERY, Claude GUMERY et autres, advenus audit Pierre GUMERY par le décès de Jean GUMERY, son neveu.

Le 18.9.1569, Honorable Homme Claude GUMERY, marchand à Nogent, vend 1/6 de bois à Zacharie VILLEMMAIN, advenu par le décès de Jean GUMERY, son cousin.

Le 30.11.1571, Zacarie VILLEMMAIN vend à Nicolas BARBETTE, praticien à Nogent, 3/6 de bois, l'autre moitié à Françoise EURART ou CAVAS, femme dudit BARBETTE, en indivis avec Pierre ROUSSAT et GRILLOT l'advocat, avec une part acquise de Jean MOSARD l'aîné, époux de Denise GUMERY à cause d'elle [AD 10 - E* 3048]

C. Nicolas dit "boute tout cuir", tisserand, ! en 1574-1578

En 1574, Nicolas MOSARD, tisserand, déclare 50 cordes de terre au censier du seigneur de Saint-Aubin. Il possède une maison couverte de fer à Courclain et la moitié d'une maison et jardin^{756, 757}.

Nicolas MOSARD dit "Boute tout cuir", tisserand, paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1575 à 1578⁷⁵⁸.

D. Claude, ! en 1563-1571, † /1580, ∞ à Barbe SIMON, ne sait pas signer, ! en 1581-1582, probablement fille de Jean S.

Claude MOSARD paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1563 à 1571. Il paye à cause de sa femme. Alexis MERLIN paye pour Saint-Jean de Sens avec Claude MOSARD⁷⁵⁹.

Vers 1570/1580, Barbe SIMON, veuve de Claude MOSARD, fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin. Elle possède une maison, avec la moitié de la cour et de la grange, à Courmont⁷⁶⁰.

756 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 3.6.1574 de Nicolas MOSARD, tisserand, qui ne sait pas signer, pour:

- une maison couverte de "feuvre", étable atten., cour, jardin et terre à faire chénevière à Courclain, finage de Saint-Aubin, entre - et Gabriel TRUCHON, une ruelle commune et -
- un quartier de terre audit finage, lieudit La Tavelle
- un quartier audit finage près le chemin des P.res, entre Michel BEGUE et -
- la moitié d'une maison et jardin audit finage lieudit La Chaulme (vendue et quittée)
- un total de 50 cordes de terre [AD 10 - E* 2874]

757 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Nicolas MOZARD, tisserand, pour 4 articles:

- une maison couverte de fer, étable, cour, jardin et terre à faire chénevière à Courclain à coté de Gabriel TRUCHON
- 1/2 maison et jardin à la Chaulme [AD 10 - E* 2882]

758 Nicolas MOSART dit Boutetout cuyre paye censive à Saint-Aubin en 1575; Nicolas MOSART paye en 1577-1578 (tisserand en 1578) [AD 10 - E* 2881]

759 Claude MOSART paye censive à Saint-Aubin à cause de sa femme en 1563, 1565-1571; Alexis MERLIN paye pour Saint Jehan de Sens avec lui en 1563 [AD 10 - E* 2881]

760 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Barbe SYMON, veuve de feu Claude MOSART, pour 17 articles dont:

- une maison, 1/2 de la cour, 1/2 de grange, étable à Cormont, entre Alexis MERLIN et les héritiers d'Abraham SYMON
- 1/3 de pré, à coté des héritiers d'Abraham SYMON [AD 10 - E* 2882]

En 1575/1576⁷⁶¹ et 1582^{762, 763}, Barbe SIMON, veuve de Claude MOSARD, déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet une portion de saussois faisant le tiers de 2 arpents qui fut à feu Jean SIMON, rue de Courmont. En 1623, la veuve de Claude COLLET, et plus tard la veuve FONTAINE reprennent cet héritage. Elle ne sait pas signer.

Probablement sans descendance car Jeanne SIMON est citée héritière de Barbe SIMON.

E. Claude, à La Chapelle-Godefroy, ∞ à Catherine Hubert, b 21.8.1621 La Chapelle-Godefroy, p Pierre PHILIPPE, m Katherinne fille de Martin TROTIN

∞(2) à Charlotte LIEGEOIS, marraine à La Chapelle-Godefroy le 24.4.1631

Jean, b 17.7.1630 La Chapelle-Godefroy, p Jehan MASAY, boulenger, m Claude fille de Nicollas CLEMENT

F. Jacques dit dubois, ne sait pas signer, laboureur, demeurant à Avant-lès-Marcilly, (†) 21.4.1674 Avant-lès-Marcilly, ∞ à Jeanne NOTIN, peut-être fille de Jean N.

Nicolas dit dubois, b 9.4.1653 Avant-lès-Marcilly, p M. DIEURE, m Magdelaine LE ROUX, † / 1687, ∞ 5.3.1685 à Marie SIMON, ∞(1) à Hubert LARNUET, ∞(3) 4.11.1687 à Jacques BON, de Marcilly-le-Hayer, ∞(1) à Marguerite THERIAT Jean, b 14.5.1656 Avant-lès-Marcilly, p Mre Jean GABUT, m Dame Cathrine FERRY

Denis, b 18.11.1658 Avant-lès-Marcilly, p Messre Pompée DARNOUL, m Madame Cathrine LEGRAND

Edmée, b 8.5.1661 Avant-lès-Marcilly, p Noble Hoe Louis DESHARLUS, m Damoiselle Marie DEHARLUS

Jacques, b 20.2.1664 Avant-lès-Marcilly, p Jean BALLIGAULT, m Edmée JOURNAT, ∞ 24.2.1688 Avant-lès-Marcilly à Marie JOLY, fille de † Claude J. et Edmée JENNERAT

Edmé, b 18.4.1667 Avant-lès-Marcilly, p Edmé NOTTIN, m Jacqueline PSORS

Edmée, b 28.6.1672 Avant-lès-Marcilly, p Claude LE CLERC, m Edmée GABU

G. Mathieu, ne sait pas signer, manouvrier, † 7.9.1706 Avant-lès-Marcilly, (†) le 9⁷⁶⁴, fils de Vincent M., † /1689, et Marie ÉRARD⁷⁶⁵

En 1684, Michel GENNERAT, rétrocède à Mathieu MOSARD, manouvrier à Tremblay, un demi-arpent 6 cordes de vigne à Pothièrre, baillé de l'Abbaye du Paraclet⁷⁶⁶.

En 1703, le censier de l'Abbaye du Paraclet fait état d'un bien délaissé par la veuve de Mathieu MOSARD, qui l'avait acquis de Michel GENNERAT⁷⁶⁷.

761 En 1575/1576, Barbe SIMON, veuve de Claude MOSART, déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet:

➤ une portion de saussois faisant le tiers de 2 arpents qui fut à feu Jehan SIMON, rue de Courmont, entre ladite rue et la rivière, les héritiers d'Abraham SIMON et les héritiers d'Alexis MERLIN, en 1623 à la veuve de Claude COLLET [AD 10 - 24 H 118]

762 Le 30.10.1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paraclet, intervient Barbe SYMON veuve de Claude MOSART:

➤ pour la tierce partie sur 3 d'1/2 arpent de saulsois qui fut à feu Jehan SYMON, rue de Courmont, entre ladite rue et la rivière, les héritiers de feu Abraham SYMON et les héritiers de feu Allexis MERLIN (plus tard à la veuve FONTENNE) [AD 10 - 24 H 93]

763 Le 30.10.1582, dans le terrier l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin (révisé en 1673), Barbe SYMON, qui ne sait pas signer, veuve de feu Claude SURERT (?), déclare:

➤ une portion de saussois faisant la tierce partie d'1/2 arpent qui fut à feu Jehan SIMON, rue de Cormont, entre la rue et la rivière, les héritiers de feu Habraham SIMON et les héritiers d'Alexis MERLIN [AD 10 - 24 H 118]

764 Témoins: Edmée COLINET, demeurant à Avant, ne sait pas signer, sa femme, Mre Didier MOUZARD, demeurant à Paris, signe, de présent à Avant, son frère, Vincent MOUZARD, demeurant à Avant, ne sait pas signer, son frère, Nicole PARISOT, demeurant à Avant, ne sait pas signer, femme de Vincent

765 En fait, il s'agit plutôt de Margueritte LE LIEVRE; Mathieu MOUSARD, b 26.12.1660 Avant-lès-Marcilly, fils de Vincent M. et Margueritte LE LIEVRE, p Mathieu MOUSARD, m Francoise MOREAU

766 Le 24.12.1684, Michel JEANNERAT, laboureur demeurant aux Ormeaux, époux de Thomasse ADAM, rétrocède à Mathieu MOUSART, manouvrier demeurant à Tremblay, 1/2 arpent 6 cordes de vigne à Poutière, baillé des religieuses du Paraclet. Copie à Fiacre DANTIGNY, manouvrier demeurant à Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 105]

767 Dans un terrier du 8.2.1703 apparaît Nicolas VAILLANT et Fiacre DANTIGNY, manouvriers à Saint-Aubin: ledit VAILLANT pour avoir acquis la moitié d'un bien à Simon PRUDHON qui l'avait avec ledit DANTIGNY, bien délaissé par la veuve Mathieu MOZARD, qui l'avait acquis de Michel GENNERAT [AD

∞ 3.2.1689 Avant-lès-Marcilly à Edmée COLLINET, b 16.6.1665 Avant-lès-Marcilly, p Edmé CHARPENTIER, m Edmée GABUT, fille de Jean C., † /1689, et Marie MOUCHIN

Edmé, signe: E Mouzard, d'Avant-lès-Marcilly, ° ca 1690, ∞ 11.1.1712 à Anne BOURGOIN, signe: Anne Bourgoin, ° ca 1694, fille de Jean B., † /1712, et Charlotte ROBICHÉ

Nicole, ° 7.10.1692 Avant-lès-Marcilly, b le 8, p Edmé JANNERAT, m Nicole PARISOT, ne sait pas signer

Anne, ne sait pas signer, ° 21.3.1696 Avant-lès-Marcilly, b le 22, p Jacque MOUZARD, lab., signe, m Anne BESANSON, ne sait pas signer, ∞ 20.2.1719 Avant-lès-Marcilly à Michel LARIBE, ° ca 1697, demeurant à Marigny, signe: M. Laribe, fils de Claude L. et Elisabeth CHARLES

Edmée, ° 5.4.1698 Avant-lès-Marcilly, b le 6, p Vincent MOUZARD, demeurant à Avant, ne sait pas signer, garçon, m Anne MOUZARD, demeurant à Avant, ne sait pas signer

Fiacre, ° 21.1.1702 Avant-lès-Marcilly, b le 22, p Fiacre PONCE, demeurant à Avant, ne sait pas signer, garçon, m Anne ROUSSA, demeurant à Avant, ne sait pas signer

H. Pierre, ne sait pas signer, manouvrier, b 21.1.1662 Avant-lès-Marcilly, p Pierre LAUXAUROIS, m Catherine JOLLY, fils de Guillaume M. et Marie GENNERAT, † /1691, ∞ 2.2.1691 Avant-lès-Marcilly à Marie DUBOIS, ° ca 1661, † 31.1.1711 Avant-lès-Marcilly, (†) le 1.2, fille de Charles D. et Anne GABUT

Laurent, ne sait pas signer, ° 7.9.1691 Avant-lès-Marcilly, b le 8, p Laurent GABUT, m Jeanne CHARPANTIER

Pierre, ne sait pas signer, ° 18.4.1698 Avant-lès-Marcilly, b le 20, p Pierre DUBOIS, demeurant à Gou...nery, signe: P Dubois avec paraphe, garçon, m Anne MOUZARD, demeurant à Avant, ne sait pas signer, fille

∞(2) 4.7.1712 à Jeanne BENOIST, ne sait pas signer, ° ca 1667, fille de Nicolas B. et Nicole LE COQ, ∞(1) à Jean MASSEY

I. Simon, manouvrier, † /1701, ∞ à Etiennette ANCEAU, ne sait pas signer, ! en 1695, ° ca 1663, fille de Jérôme A., ∞(2) 20.9.1701 à Edmé GRILLAT, ne sait pas signer, ° ca 1665, fils de Guyon G., vigneron, † /1701 et Jeanne ANNERET

MOUTON

A. Jean⁷⁶⁸, berger à Marigny-le-Châtel, pâtre des bêtes à laine d'Avon-la-Pèze, ne sait pas signer

En 1678, Jean MOUTON, pâtre des bêtes à laine d'Avon-la-Pèze, héritier en partie à cause de Alexis GUILLAUME, fille de feu Pierre GUILLAUME, laboureur à Marigny-le-Chatel et et Jeanne BILLOU, se portant fort pour Nicolas GUILLAUME, son beau-frère, marchand mercier à Trancault, vend une maison à Marigny-le-Chatel, au lieudit "Le Faubourg du bois"¹⁷⁶⁹.

∞ 5.11.1663 Avon-la-Pèze à Alexis GUILLAUME, fille de Pierre GUILLAUME, laboureur à Marigny-le-Châtel et Jeanne BILLOU

768 Jean est probablement le fils d'Edmé MOUTON et Marie COLLET, d'où:

- Huguette, b 1.1.1635 Avon-la-Pèze, p Hugue GUYOT, m Anne COLLET et Nicole MOUTON, ∞ 26.11.1663 Avon-la-Pèze à Nicolas VARACHE, fils de Marin V.
- Nicolas, b 15.3.1643 Avon-la-Pèze, p Pierre GILLET, m Claude BELLEMONTRE
- Marie, b 30.7.1645 Avon-la-Pèze, p Vincent MOUTON, m Marie MERAULT
- Pierre, b 2.3.1647 Avon-la-Pèze, p Pierre PARIS, m Simonne TASSIN
- Michelle, ° ca 1649, † 2.5.1672 Avon-la-Pèze
- Timothée, b 27.2.1650 Avon-la-Pèze, p Timothée DOLAT, m Jeanne BALANCIER
- Eloy, b 10.11.1654 Avon-la-Pèze, p Eloy MINOLET, m Anne, fille de † Lupien GUYOT

Toutefois, un autre couple MOUTON fait baptiser un enfant au milieu du XVIIème siècle: Edmé, b 6.10.1647 Avon-la-Pèze, fils de Vincent M. et Anne COLLET, p Edmé MOUTON, m Nicolle MOUTON (Eloy MINOLET ∞ 28.11.1652 Avon-la-Pèze à Nicole MOUTON)

A noter que Edmé et Vincent MOUTON pourraient être les fils de Bastien M., † 24.5.1630 Avon-la-Pèze, (†) 25, et de la veuve MOUTON, † 8.10.1652 Avon-la-Pèze (70 ans)
769 Le 8.4.1678, Jean MOUTON, pâtre des bêtes à laine d'Avon, intervient comme héritier en partie à cause de Alexis GUILLAUME, fille de feu Pierre GUILLAUME, laboureur à Marigny et feu Jeanne BILLOU, se portant fort pour Nicolas GUILLAUME, son beau-frère, marchand mercier à Trancault, vend à Claude HERSIN, laboureur à Marigny, une maison à Marigny, au lieudit "Le Faubourg du bois" [AD 10 - 2 E 32/74]

Nicolas, b 20.3.1664 Avon-la-Pèze, p Nicolas GUILLAUME, m Michelle MOUTON
 Marie, servante domestique de Maître Jean BABELIN, procureur fiscal en ce lieu, b 12.4.1665 Avon-la-Pèze, p Savinien PASQUIER, m Marie GUYOT, ∞ 22.11.1689 à Fiacre DANTIGNY, manouvrier, vigneron, ° ca 1667, fils de Louis D., † /1689 et Jeanne FONTENNE
 Claude, b 29.12.1666 Avon-la-Pèze, p Claude BELLARD, m Magdeleine VERVIER

Jean, b 27.9.1632 La Chapelle-Godefroy, p Jean AUBER, vigneron, m Claude VERNIER (?), tous de la dite paroisse
 Nicolas, b 28.9.1632 La Chapelle-Godefroy, p Nicolas JABOT, tavernier, demeurant au Faubourg de Nogent, à la Corne de Cerf, m Aimée DAOUST, de la paroisse de la Chappelle, fille de † Nicolas DAOUST

MUGUET

A. Jean, meunier à La Chapelle-Godefroy, ∞ à Barbe GILLELON

En 1626, Jean (ou Pierre) MUGUET, manouvrier à Nogent/Seine, prend du seigneur de Saint-Aubin, le bail d'une maison⁷⁷⁰.

En 1626, Jean MUGUET, meunier prend du seigneur de Saint-Aubin le bail de la moitié d'un moulin à eau⁷⁷¹.

En 1627, Jean VALLÉE passe un contrat notarié pour une obligation envers Jean MUGUET, meunier à La Chapelle-Godefroy⁷⁷².

Jean MUGUET et Barbe GILLELON sont les parents de:

B. Jean, manouvrier, † /1687, ∞ 18.11.1656 "après m'avoir apporté le certificat de Mons.r le curé de Gumery" à Claude AUBERT, ne sait pas signer, ° ca 1626, † 30.10.1701, (†) le 31

Claude, ° ca 1664/1665, ∞ à Scolastique DURANT
 Pierre, b 18.4.1666, p Pierre GALLOIS, m Charlotte PILLAVOYNE, ∞ à Jeanne THOMAS
 Charles, baptisé par la sage femme, cérémonies faites à l'église vers 4 heures de l'après-midi le 25.11.1669, p Charles fils d'Estienne AUBERT et Marie LE PAGE, m Chaterine fille de Jean PINEY et Etiennette BAILLET, ∞ à Anne BOSSUAT

B.1. Claude, ne sait pas signer, manouvrier, vigneron, ! en 1693, † 14.11.1694, (†) le 15

En 1693, Claude MUGUET, vigneron à Saint-Aubin, déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet un quartier de vigne au Houssoy. Il ne sait pas signer⁷⁷³.

En 1695, Scholastique DURANT, veuve de Claude MUGUET, déclare 1 arpent, 5 cordes et demie de terre au censier du seigneur de Saint-Aubin⁷⁷⁴.

En 1702, Scholastique DURANT, veuve de Claude MUGUET, manouvrier à Saint-Aubin, vend un quartier et demi de terre à Quincey, à partager avec Jean BOSSUOT, provenant de Barbe BOSSUOT, sa mère⁷⁷⁵.

En 1703, Scholastique DURANT, veuve de Claude MUGUET, manouvrier à Saint-Aubin, tutrice de ses enfants, déclare plusieurs acquis au censier de l'Abbaye du Paraclet⁷⁷⁶.

∞ 2.7.1687 à Scholastique DURANT, ne sait pas signer puis signe: Scolastique Durant, ! en 1695-1702, fille de Jean D., † /1687, et Barbe BOSSUOT, † /1687, ∞(2)

773 Le 11.1.1693, Claude MUGUET, qui ne sait pas signer, vigneron demeurant à Saint-Aubin, se déclare détenteur d'un quartier de vigne au Houssoy, acquise de François BAILLET, arpenteur juré à Marnay, le 26.3.1691 [AD 10 - 24 H 105]

774 Déclaration du 29.6.1695 de Scolastique DURANT, veuve de Claude MUGUET, pour 1 arpent, 5 cordes 1/2 [AD 10 - E* 2876]

775 Le 20.11.1702, Scolastique DURANT, veuve de Claude MUGUET, manouvrier à Saint-Aubin, vend à Honorable Homme Gabriel PHILIPPE, laboureur à Quincey, 1 quartier et demi de terre à Quincey, à partager avec Jean BOSSU, provenant de Barbe BOSSUOT, sa mère [AD 10 - 2 E 66/38]

776 Dans un terrier du 7.2.1703 apparaît Scolastique DURANT, veuve de Claude MUGUET, manouvrier à Saint-Aubin, tutrice de ses enfants, pour un acquis par Claude MUGUET de Jean BOSSUO et pour un acquis de François BAILLET [AD 10 - 24 H 58]

770 Le 7.5.1626, Jean ou Pierre MUGUET, manouvrier à Nogent, prend de Laurent NUGAULT, écuyer, seigneur de Saint-Aubin, le bail d'une maison [AD 10 - 2E 66/6]

771 Le 9.5.1626, Laurent NUGAULT, écuyer, sieur de Saint-Aubin, de la Croslière, de Corandre (?) et en partie de la Chapelle Godefroy, demeurant à la Croslière, baille à Jehan COUSTURIER, dict Sainctin, meunier, qui ne sait pas signer, la moitié d'un moulin à eau de La Chapelle. Le 26.9.1626, même bail à Jehan MUGUET, meunier [AD 10 - 2E 66/6]

772 Le 22.7.1627, Jehan VALLÉE à La Chapelle Saint-Michel, Claude MAUSSORT et lui se sont obligé envers Nicolas CHOMART, marchand à Nogent/Seine pour la somme de 270 livres. Autre obligation envers Jehan MUGUET, meunier à La Chapelle [AD 10 - 2 E 66/6]

4.6.1703 à Alexandre GAUTHIER, maréchal, ne sait pas signer, ∞(1) à Marie CHAILLY

Geneviève, ° & b 21.4.1688, p Pierre MUGUET, ne sait pas signer, m Geneviefve BASIN, ne sait pas signer, épouse de Claude CAILLÉ, † & (†) 16.10.1701

Claude, ° & b 30.1.1691, p Claude BAILLET ou CAILLET, manouvrier, ne sait pas signer, m Anne NOEL, ne sait pas signer, épouse de Claude BUISSOT, menuisier, † 28.10.1701, (†) le 29

Charles, ° & b 2.8.1693, p Charle MUGUET, manouvrier, ne sait pas signer, m Edmée COLLET, ne sait pas signer, fille de † Guy C. et † Marie MASSEY

Catherine, ne sait pas signer, ° & b 26.4.1695, p Nicolas LABLÉE, jardinier au Paraclét, signe: Nicolas Lablée, m Honneste Fille Claude GUILLAUME, dem. aud. Paraclét, signe: Claude Guillaume, ∞ 1.7.1716 à Vincent ROUSSAT, ne sait pas signer, d'Avant-lès-Marcilly, ° ca 1690, fils d'Antoine R., † /1716, et Anne JOURNAT, ne sait pas signer

B.2. Pierre, ne sait pas signer, vigneron, manouvrier, ! en 1693-1703, † 27.8.1710, (†) le 28

En 1693, Pierre MUGUET, vigneron à Saint-Aubin, déclare un quartier de vigne en l'Essart baillé de l'Abbaye du Paraclét. Il ne sait pas signer⁷⁷⁷.

En 1703, Pierre MUGUET, manouvrier à Saint-Aubin déclare un bien au censier de l'Abbaye du Paraclét⁷⁷⁸.

En 1711, Marie GALLOIS, veuve de Pierre MUGUET, manouvrier à Saint-Aubin, rétrocède une terre à Saint-Aubin⁷⁷⁹.

∞ 10.11.1692 à Jeanne THOMAS, de Nogent/Seine, ° ca 1662/1670, † 20.6.1702, (†) le 21, fille de Jean T., ne sait pas signer, laboureur, et Jeanne BABELIN, † /1692

Edmée, ° & b 17.3.1695, p Francois GRILLAT, lab.r, signe: Francois Grillat, m Edmée MAISTRE

Pierre, ° 9.11.1696, b le 10, p Charle MUGUET, ne sait pas signer, m Margueritte GALLOIS, ne sait pas signer

Susanne, ° 6.3.1699, b le 7, p Denis BUSSOT, menuisier, signe: Denis Buissot, m Suzanne GUILLEMARD, † & (†) 4.10.1701

Marie, ° & b 3.10.1701, "baptisée à la maison par Francoize VERNIER comme il m'a esté assuré par Nicolas VAILLANT et sa femme qui estoient présents à cause d'un danger", p Francois DANGLUZE, ne sait pas signer, fils de François D., m Marie THOMAS, ne sait pas signer

∞(2) 23.1.1703 à Marthe GALLOIS, ne sait pas signer, ! en 1711, ° ca 1678, fille de Michel G., ne sait pas signer, manouvrier, et Denise DEROIT

Michel, ° 6.1.1704, b le 7, p Michel BABELIN, signe: Michel Babelin, m Marie PRUDHON, ne sait pas signer

Jeanne, b 6.3.1707, p Charle BUYSSOT, signe: Charle Buyssot, m Jeanne HERLUISSON, ne sait pas signer, † & (†) 7.3.1709

Claude, ° 4.1.1709, b le 5, p Claude SIMONNET, ne sait pas signer, m Geneviefve ROSEY, domestique de M.r BABELIN, ne sait pas signer

B.3. Charles, ne sait pas signer, manouvrier, (†) 16.4.1700, † "subitement", "il avait fait ses pasques depuis 8 jours", ∞ 14.1.1697 à Anne BOSSUAT, ° ca 1677, fille de Nicolas B., † /1697, et Michelle ADAM, † /1697

Anne, ° & b 23.11.1698, p Aubin GUILLEMARD, manouvrier, signe: Aubin Guillemard, m Marthe VAILLANT, ne sait pas signer

MULET

A. Henri, ∞ à Marion DU PONT

Agathe, b 27.2.1625, m Sébastiane LE PARMENTIER, p Maugin DUDO

⁷⁷⁷ Le 11.11.1693, Pierre MUGUET, qui ne sait pas signer, vigneron demeurant à Saint-Aubin, déclare le bail à rente d'un quartier de vigne en l'Essart, qui appartenait à feu Claude CHARONNAT, que ses héritiers ont délaissé en friches, baillé des religieuses du Paraclét [AD 10 - 24 H 105]

⁷⁷⁸ Dans un terrier du 8.2.1703 apparaît Pierre MUGUET, manouvrier à Saint-Aubin pour un bien à Claude CHARONNAT, acquis de rétrocession de Geneviefve GUILLAUME, veuve de Sébastien MEROSSE, héritière de Fiacre GUILLAUME, son père [AD 10 - 24 H 58]

⁷⁷⁹ Le 30.6.1711, Marie GALLOIS, veuve de Pierre MUGUET, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, rétrocède à Edmé BOSSUAT, tisserand en toile demeurant à Quincey, une terre à Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 105]